

Anthology Photography Fiction Fishing
Christianity Art Cooking Essays
Buddhism Freemasonry Medicine Biology
Music Ancient Egypt Evolution
Carpentry Physics Dance Geology
Metaphysics Fitness Chess
Marketing Confidence
Immortality Biographies Poetry
Psychology Witchcraft Electronics
Chemistry History Law Accounting
Philosophy Anthropology Alchemy Drama
Quantum Mechanics Atheism Sexuality
Personal Health Ancient History Criminal
Empire Philosophy Psychology
Metaphysics Investment Archaeology

Forgotten Books

— www.forgottenbooks.com —

Copyright © 2016 FB &c Ltd.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, distributed, or transmitted in any form or by any means, including photocopying, recording, or other electronic or mechanical methods, without the prior written permission of the publisher, except in the case of brief quotations embodied in critical reviews and certain other noncommercial uses permitted by copyright law.

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XXII

CINQUIÈME SÉRIE



LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1896

r 88.1.5

Harvard College Library

• May 18, 1922

J. J. Lowell fund

100





Louis-Maurice-Antoine BRESSON

ARCHITECTE

1817-1893



Au printemps de 1893, dans le cimetière de la Croix-Rousse, se fermait la tombe de Louis-Maurice-Antoine Bresson, architecte connu et aimé dans notre cité lyonnaise. Au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, M. A. Vachez, secrétaire-général de cette noble compagnie, prononçait sur cette tombe un discours, dans lequel, payant un juste tribut d'éloges à la mémoire de Bresson, il esquissait avec une émotion communicative son caractère original, son amour du travail modeste et sans trêve, son âme sereine et franchement honnête, enfin, parlait avec admiration du nombre et de la valeur de ses œuvres. Au nom de la Société académique d'architecture de Lyon, dont il était président,

M. G. André adressait un dernier adieu à celui qui fut un maître vénéré, un collègue estimé, un fidèle ami. Ce qui fut dit en cette circonstance le fut bien. Mais il semble que la *Revue du Lyonnais* serait infidèle à son titre et à ses traditions, si elle ne consacrait pas quelques pages à celui qui laissait alors dans notre ville des regrets mérités, et dont le souvenir vit toujours chez tous ceux qui l'ont connu.

Bresson naquit à Lyon, au sein d'une famille modeste. Ses premières études d'architecture se firent dans notre école Saint-Pierre, sous la direction de Chenavard ; puis il partit pour Paris, où il travailla dans l'atelier Lebas et se fit, en 1842, recevoir à l'École des Beaux-Arts. Sa mère qui était veuve dut s'imposer de pénibles sacrifices pour permettre à son fils de compléter ainsi son éducation artistique ; Bresson, déjà sérieux et travailleur, s'en montra digne. Il donnait des leçons de mathématiques à des camarades plus fortunés que lui, pour augmenter ainsi les ressources de son budget trop modeste ; on dit même qu'afin d'économiser les services d'une blanchisseuse, il lavait son linge dans la Seine ; exemple précieux pour ceux dont la fortune ne favorise pas les débuts.

Bresson connut à Paris deux architectes lyonnais, Bossan et Louvier. Jusqu'à leur mort arrivée un peu avant la sienne, il conserva d'excellents rapports avec eux. Il fut dans plusieurs travaux le collaborateur dévoué de Bossan, et ce fut lui qui, au nom de la Société d'architecture de Lyon, prononça le discours d'usage sur la tombe de l'architecte de Fourvière.

Bresson quitta Paris à vingt-six ans. Peut-être le fit-il avec regret, car ses chères études auraient pu se prolonger encore, dans ce milieu parisien, si artistique et si plein de charmes. La raison lui disait de revenir dans sa ville de

Lyon, utiliser de son mieux les connaissances acquises. Il revint et se mit au travail avec une remarquable persistance de volonté. Pendant un demi-siècle Bresson travailla. Jusqu'à sa mort, qui l'enleva le 27 avril 1893, après une très courte maladie, son bureau, ses chantiers l'occupèrent. Dans un temps, où sur tous les degrés de l'échelle sociale, se voient l'ennui du dur labeur, la soif de jouissances et le dégoût de sa profession, il est bon de montrer ce travailleur infatigable, cet architecte modeste et consciencieux, qui ne vise pas à être autre chose, mais qui, par ce travail incessant et absolument honnête, arrive à être un des premiers dans son art. C'est un spectacle attachant et réconfortant à la fois, qui repose de la vue des compétitions actuelles, où la plus grande somme d'énergie ne se dépense pas à bien remplir une place, mais à la prendre d'assaut.

Bresson, au contraire, faisait peu de démarches pour conquérir des clients, mais lorsqu'il les avait, il traitait si bien leurs affaires et leur inspirait tant de confiance, que ceux-ci lui restaient fidèles, persuadés avec juste raison que leurs intérêts ne pouvaient être confiés à de meilleures mains.

La liste des œuvres de Bresson est considérable (1), elle est très variée. Toute seule elle est un éloge. Cet éloge acquiert une grande valeur, quand on pense que toutes ces œuvres ont été soigneusement étudiées, en vue des programmes imposés. Ce ne sont pas toutes des œuvres de premier ordre, mais ce sont toutes des œuvres raisonnables, différentes suivant les besoins, plus ou moins riches suivant les ressources; ce sont en résumé des œuvres de bon sens,

(1) On le trouvera à la fin de cette notice.

qualité maîtresse qui paraît devenir fort rare. Et cependant combien elle est nécessaire à un architecte. Sans ce bon sens pratique qui sait disposer et ordonner l'ensemble d'un édifice, l'imagination la plus brillante ne sert qu'à y multiplier les défauts. Tel était bien le sentiment de notre Philibert de l'Orme, quand il disait : « De sorte qu'il vaudrait trop mieux à l'architecte, selon mon advis, faillir aux ornements des colonnes, aux mesures et fassades (où tous qui font profession de bastir s'estudient le plus), qu'en ces belles reigles de nature, qui concernent la commodité, l'usage et proufit des habitans, et non la décoration, beauté ou enrichissement des logis, faitcz seulement pour le contentement des yeux, sans apporter aucun fruict à la santé et vie des hommes (1). » Bresson pensait comme notre illustre maître de la Renaissance française. Sans négliger l'aspect extérieur ni les ornements qu'il savait fort bien traiter, quand il convenait, et mettre en leurs places, il s'attachait avant tout aux plans des édifices qu'il avait à construire. Sous ce rapport, les collèges, couvents que fit Bresson se font remarquer par leurs dispositions simples et commodes, les détails sagement subordonnés à l'ensemble, qui, lui-même, est largement conçu; chaque partie constitutive du tout possède les dimensions utiles et se trouve à l'endroit judicieusement choisi; les services sont bien orientés, les dégagements suffisants; les escaliers souvent remarquables sont où il les faut, pour desservir les divers corps de logis; en un mot, l'ordre et la convenance règnent partout. Les collèges de Mongré et de Saint-Chamond sont à citer d'une façon spéciale. Au collège des Jésuites à

(1) *L'architecture de Philibert de l'Orme*. Paris, 1576.

Avignon, Bresson dut raccorder des constructions neuves à de vieux bâtiments ; il tira de ce programme difficile un heureux parti.

Dans les châteaux qu'il eut à construire, à réparer ou à transformer, Bresson s'attacha toujours à rendre l'habitation commode ; ce qui ne l'empêchait pas de chercher aussi la beauté de la silhouette au dehors, et d'étudier au dedans les effets décoratifs. D'ordinaire, il savait si bien mêler l'utile à l'agréable, que ses clients étaient enchantés. Le château de Bresse-sur-Grosne, appartenant à la famille de Murard, est un type important et particulièrement réussi d'une restauration faite par Bresson.

De même dans les maisons, il étudiait toujours avec un soin spécial le plan ; car c'est principalement du plan plus ou moins bien compris, que dépend l'agrément et même la santé de ceux qui habitent ; si la maison est une maison de rapport, c'est du plan surtout que dépend le revenu plus ou moins rémunérateur de l'immeuble, suivant qu'il se prête plus ou moins bien aux besoins des locataires. A ne compter que les maisons construites à Lyon par Bresson, on arrive au chiffre de vingt-trois. Quelques-unes comme la maison de Murard, place Bellecour, et la maison Bonnardel, quai d'Occident, sont des œuvres fort importantes ; on trouve, avec raison, remarquables, la grande cour de la maison de Murard et son grand escalier avec sa rampe en belle ferronnerie ; la maison Bonnardel fort bien étudiée repose sur un rez-de-chaussée dont les détails sont appréciés des connaisseurs. Si Bresson avait pu comme ses devanciers du xvii^e siècle supprimer un étage, ces habitations n'auraient rien à envier aux anciennes demeures dont nous admirons le caractère noble et monumental.

Sans vouloir dire que nos constructeurs actuels valent

toujours les anciens, il est permis cependant de constater que les programmes imposés de nos jours sont souvent d'une réalisation artistique fort difficile. Ce qu'on demande à l'architecte contemporain qui doit contruire une maison en ville, c'est une bâtisse qui ait beaucoup d'étages, parce qu'on veut beaucoup de loyers, qui ne monte pas plus haut que ne le permet la voirie et ne possède pas de saillies plus fortes que ne le tolèrent ses règlements. La belle corniche du palais Strozzi et celle non moins superbe du palais Farnèse n'existeraient pas, si Rome et Florence avaient eu nos voyers. Il faut encore que l'architecte, qui construit une de nos maisons, y dispose un nombre de fenêtres suffisant pour éclairer un grand nombre de pièces, il faut aussi d'ordinaire que le rez-de-chaussée soit vide, et supporte de lourds trumeaux de pierre sur des colonnes métalliques presque invisibles. Quand on songe à ces conditions qui sont toutes plus absurdes les unes que les autres, au point de vue de l'art, on se demande, ce que pourra bien faire le malheureux architecte chargé d'élever une maison dans une de nos grandes cités à la fin du XIX^e siècle. Bresson dut accepter ce programme comme ses collègues, et sans se décourager, il s'efforça d'en tirer parti.

Il y réussit dans la mesure du possible, les façades de ses maisons sont intéressantes et toujours soigneusement dessinées. Suivant l'époque de leur construction, elles sont de divers styles; les dernières se rapprochent de ceux de Louis XIII et de Louis XIV; les premières sont pour la plupart de ce style qu'on appelait néo-grec, et qui sous le second empire eut une vogue de courte durée. Les maisons de Bresson conçues dans ce style ne sont pas démodées comme tant d'autres. On peut citer notamment celle de la place de la Bourse, 2, comme une œuvre des mieux réus-

sies. Sa porte d'allée est d'une noble simplicité ; l'entresol, très sobre aussi, fait ressortir ces admirables cariatides de Guillaume Bonnet dont on ne saurait trop louer la grâce tranquille ; ces deux statues représentant l'Art et l'Industrie forment entre elles un contraste discret et sont traitées avec un fini merveilleux, qui montre toute l'envie du sculpteur de plaire à l'architecte son ami. Les étages, la corniche, les mansardes sont remarquables de délicatesse, le tout forme un ensemble agréable, qui, malgré près d'un demi-siècle n'a pas vieilli. Une maison dans le style de laquelle, Bresson s'est montré fort original, est la petite maison rue Saint-Pierre, 4. Sur un terrain exigü, irrégulier elle offrait de grandes difficultés de composition. La disposition de son escalier est un véritable tour de force ; quant aux façades, elles sont charmantes, et d'un genre qu'il est difficile de classer mais qui n'est certainement pas le genre ennuyeux.

Dans son discours de réception à l'Académie de Lyon (16 juillet 1877), Bresson avait pris pour sujet : *l'architecture religieuse du IV^e au XIII^e siècle*, et, après une exposition historique documentée, avait conclu à l'utilisation des enseignements du passé sans copie servile. Il mit en pratique cette sage conclusion dans les chapelles et églises dont il fut l'architecte. La plupart sont de style roman, mais d'un roman original et personnel ; quand il adopta le gothique, comme dans la grande et belle chapelle des Dominicains aux Brotteaux ; il le fit avec liberté.

Parmi les chapelles construites par Bresson, celle des Frères Maristes à Saint-Genis-Laval et celle du collège de Mongré sont à citer, chacune dans un genre différent. La première de style gothique avec des faisceaux de minces colonnettes supportant des voûtes élancées, avec ses longues fenêtres répandant une lumière abondante, est d'un effet

très réussi. La seconde, où règne le plein cintre, avec ses belles et fortes colonnes de diverses nuances, ses fenêtres larges et fort élevées au-dessus du sol, produit aussi une solennelle impression. Dans la première l'inspiration du moyen âge a dominé l'artiste, dans la seconde l'influence romane et l'influence antique intimement fondue l'ont conduit avec bonheur.

Une chapelle de Bresson très belle aussi et tout à fait complète est celle de la Maison-Mère des Religieuses de Saint-Joseph, rue des Chartreux. Composée de trois nefs avec vastes tribunes au-dessus des petites nefs, cette chapelle a reçu toute sa décoration de peintures ornementales. Les trois absides circulaires qui terminent les trois nefs sont revêtues de peintures monumentales d'un grand style dues aux pinceaux de Tyr et de Sublet. Les autels et tout le mobilier sont traités avec goût, et comme l'édifice lui-même dont ils font partie intégrante sont de style roman. Les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* qui obtiendront de visiter cette chapelle seront très probablement surpris et sûrement charmés.

Il serait fastidieux de prolonger ces descriptions. La description d'un monument est comme un compte rendu de concert, assez peu intéressant d'ordinaire pour celui qui n'en connaît pas les morceaux. Cependant, il ne faudrait pas passer sous silence la jolie église de Saint-Charles, de Serin, avec son dôme et son élégant clocher qui anime d'une façon si agréable la rive de la Saône à son entrée dans notre ville. Cette église traitée avec grand soin, comme tout ce que faisait Bresson, semble donner une idée juste de son talent souple et consciencieux. Le mélange des matériaux, souvent employés dans certains édifices romains, l'est dans cette église, mais sans postiche, ni copie proprement dite.

On voit par ces quelques exemples, combien le talent de Bresson s'exerça dans des genres différents ; Bresson eut même à construire une usine dans la plaine de Vaulx-en-Velin ; suivant son habitude, il y apporta ses soins et parvint à donner un aspect agréable à ces bâtiments utilitaires.

En dehors de ces occupations professionnelles, Bresson trouvait encore le temps de travailler. Tout naturellement, il faisait partie de la Société académique d'architecture de Lyon, et en fut président en 1877. Lyonnais dans l'âme, il aimait tout ce qui intéressait notre ville, ses vieux souvenirs, ses vieux restes, ses vieux monuments ; partisan des améliorations modernes, il aurait voulu concilier les progrès avec le respect des legs précieux de nos ancêtres.

Par ses conseils, la Société de Topographie historique, dont il fut aussi président, publia le grand plan de Lyon du xvi^e siècle. Il avait poussé fort loin, un travail important sur l'aqueduc antique du Mont Pilat. Nous faisons des vœux bien sincères, pour que la Société de Topographie publie cette étude, qui serait particulièrement intéressante et mettrait en lumière des renseignements fort exacts.

A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Bresson tint une place honorable ; reçu à l'Académie en 1878, il y fut souvent chargé de rapports, dans lesquels se montra son esprit pratique, ennemi de toute exagération et cherchant la vérité sans faiblesse ; l'éloge que fit de lui son successeur Casimir Echernier montre toute l'estime que sut inspirer Bresson. Il faisait partie de la Société linnéenne et s'intéressait aux sujets qui s'y traitaient ; membre de la Société des Numismates de France, il avait su réunir une collection de monnaies et médailles des plus remarquables ; ses pièces grecques et siciliennes notamment étaient fort belles ; quand il avait bonne fortune de les

montrer à de véritables artistes, il s'enthousiasmait avec une sincérité qui faisait plaisir à voir.

Sa place était toute indiquée dans la Société des bibliophiles, car sa bibliothèque jouissait d'un juste renom. Plein de ténacité, doué d'une excellente mémoire, fréquentant les ventes de livres et de gravures, il avait su réunir des ouvrages précieux et rares. L'amour des livres était pour lui une véritable passion ; très difficile, il leur trouvait cent défauts avant qu'il les ait achetés, mais lorsqu'ils étaient devenus siens, Bresson jouissait de toutes leurs qualités en véritable dilettante.

Ses médailles, ses livres, ses gravures, ses tableaux étaient, pour ainsi dire, ses seules distractions, avec quelques voyages qu'il fit, lorsqu'il en trouva le temps.

Bresson n'était pas homme du monde, la tournure de son esprit solide et sérieux s'accommodait assez mal avec les qualités superficielles que possèdent ceux qui savent y réussir. D'ailleurs, lorsqu'il revint de Paris où la nécessité avait augmenté son ardeur pour l'étude, il dut prendre la vie par son côté austère ; plus tard, à l'âge de la maturité, quand la fortune lui sourit et que son cabinet s'emplissait de clients, la douleur vint le visiter ; il perdit la compagne de sa vie et ce fut dans le travail qu'il chercha la consolation de la perte si dure que la Providence lui imposait ; plus tard, lorsque la mort vint lui enlever sa fille unique mariée à un de ses anciens élèves, architecte estimé, il tâcha de ne pas se laisser abattre, en travaillant toujours.

La vie de Bresson ressemble à ce que nous nous imaginons des vies tranquilles de nos ancêtres. Visant à bien faire tout ce qu'il avait à faire, trouvant le jour trop court pour cela, il reprenait le lendemain le labeur de la veille, sans trêve ni repos. Juste et bienveillant, il était aimé de

ceux qui l'approchaient. Les amis qu'il eut lui furent fidèles ; ses employés nombreux lui étaient attachés ; plusieurs puisèrent dans ses leçons les principes qui leur permirent de s'élever dans la pratique de leur art, tous se rappelaient avec reconnaissance le temps passé à son école, tous pouvaient compter sur ses conseils faits d'une longue expérience. Les entrepreneurs qu'il employait appréciaient la sûreté de ses rapports, son commandement ferme, mesuré ; et malgré le soin qu'il mettait à purger les comptes de toute évaluation fantaisiste, malgré la surveillance qui proscrivait toute main d'œuvre inférieure, ils ambitionnaient de travailler sous sa direction.

A l'observateur attentif, l'aspect de Bresson révélait bien ce qu'il était. D'ordinaire, il paraissait distrait ou plutôt abstrait ; mais lorsqu'une conversation sur un sujet aimé et connu venait à le tirer de cette sorte d'engourdissement, la figure de Bresson s'illuminait et l'interlocuteur ravi contemplait ce regard d'un bleu limpide briller sous un beau front qu'ombrageait une chevelure régulièrement plantée, cette bouche fine exprimer nettement, avec simplicité des pensées longuement mûries. Bresson était alors intéressant à écouter, et je doute que ceux qui ont eu la bonne fortune de causer avec lui aient pu l'oublier. Nous sommes heureux de joindre à cette notice une gravure de Convert qui retrace ce que sa physionomie avait parfois de rêveur. Son ami Guillaume Bonnet a fait de lui un buste en marbre fort ressemblant qui le représente sous un autre aspect et fait comprendre son énergie et sa ténacité. La ténacité était, en effet, un des traits distinctifs de son caractère, c'est grâce à elle qu'il parvenait à réaliser ses projets malgré les avis contraires ; elle n'avait rien de blessant, supportait la discussion ; elle provenait bien moins de l'amour-propre que de l'amour pour la vérité entrevue.

Une âme aussi droite que celle de Bresson devait être religieuse; ce fut la religion qui put adoucir les rudes épreuves qu'eut à supporter son cœur; ce fut elle qui l'accompagna jusqu'au seuil de l'éternité.

En lisant cette rapide esquisse d'une vie si remplie et si féconde, plusieurs s'étonneront qu'il n'y soit pas parlé de ces distinctions destinées à honorer le travail accompli noblement, et que la boutonnière de Bresson ne se soit jamais ornée d'un ruban si modeste soit-il; le fait est singulier mais il est positif; aucune décoration ne fut décernée à cet architecte infatigable dont les œuvres recevront la consécration de la postérité. De même qu'il se donnait beaucoup de peine pour contenter ses clients, fort peu pour en avoir, il dépensait son talent à faire de son mieux, cherchant dans la satisfaction du devoir professionnel accompli la meilleure récompense de ses efforts. Cette particularité vient mettre le dernier trait à la physionomie si originale de ce travailleur modeste.

Ne pas paraître, mais être; c'est une devise d'un philosophe de la Grèce antique; elle paraît maintenant assez démodée, cependant Bresson la pratiqua, et ceux qui l'ont connu et le regrettent savent avec quelle exactitude elle résume toute cette longue vie de continuel et dur labeur.

Charles FRANCHET,

Architecte.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Chapelle de la Maison des Pères Maristes à Sainte-Foy-lès-Lyon	1860
— des Dominicains à Lyon	1861-1870
— du collège de Mongré à Villefranche (Rhône)	1863-1865
— de l'Institut des Petits-Frères de Marie à Saint-Genis-Laval (Rhône)	1864-1866
— du Couvent des Religieuses du Sacré-Cœur à Avignon (Vaucluse)	1866-1869
— du Collège des Pères Jésuites à Avignon (Vaucluse)	1868
— du Couvent du Sacré-Cœur à Alais (Gard)	1868
Avant-projet de chapelle pour la Maison des Dames du Sacré-Cœur, rue Boissac (Lyon)	1893

COLLÈGES ET COUVENTS

Pensionnat et Maison-Mère des Religieuses du Sacré-Cœur aux Chartreux, Lyon	1850-1892
Collège de Mongré à Villefranche (Rhône)	1852-1892
Maison-Mère de l'Institut des Petits-Frères de Marie à Saint-Genis-Laval (Rhône)	1853-1866
Maison des Pères Jésuites à Fourvière, Lyon : changements, chapelle	1854
Maison-Mère des Dames de Nazareth à Oullins (Rhône)	1854-1891
Maison des Ursulines à Villefranche (Rhône)	1855
Maison-Mère des Religieuses de Saint-Joseph à Lyon	1856-1862
Maison-Mère des Pères Maristes à Sainte-Foy-lès-Lyon	1858
Collège des Pères Maristes à Montluçon (Allier)	1860
Restauration du couvent des Dominicains à Lyon	1861-1870
Annexes importantes à l'Institution de Notre-Dame des Minimes à Lyon	1863-1866
Collège des Pères Jésuites à Avignon (Vaucluse)	1863-1868
Couvent des Religieuses du Sacré-Cœur à Grandris (Rhône)	1864-1865
Couvent des Religieuses du Sacré-Cœur à Alais (Gard)	1864-1865
Collège des Pères Maristes à Saint-Chamond (Loire)	1873-1877
Bâtiment des Ecoles pour l'externat des Pères Jésuites, rue Sainte-Hélène	1876

Pensionnat des Religieuses de Saint-Joseph à Valbenoîte (Loire)	1878
Couvent des Carmélites à Ecully.. . . .	1883-1884
Maison des Petites-Sœurs des Pauvres à Vaise, Lyon . .	1885-1891
Maison des Sœurs de l'Œuvre de la Marmite, rue Saint-Joseph, Lyon.. . . .	1887-1888
École libre à Saint-Galmier (Loire).. . . .	1891-1893
Maisons des Petites-Sœurs des Pauvres à Aix (Bouches-du-Rhône)	1892
Couvent des Pères Oblats à la Guillotière, Lyon	1892
et autres couvents dans le Rhône, la Loire et l'Isère.	

CHATEAUX CONSTRUITS OU RESTAURÉS

Château de Grosbois à Ouroux (Rhône)	1852
— Dommartin (Rhône)	1855
— Bresse-sur-Grôsne (Saône-et-Loire)	1857
— Lacarelle à Ouroux (Rhône)	1860
— Saint-Romain au Mont-d'Or (Rhône).. . . .	1861
— Chassignol (Saône-et-Loire)	1875
— Saint-Bonnet-les-Oules (Loire)	1876
— Montcarra (Isère).	1877
— Bellegarde (Loire)	1879
— Faverges (Isère)	1890
— des Plaines (Loire).. . . .	
— de Sercey (Saône-et-Loire).	
— d'Azé (Saône-et-Loire).. . . .	
Château de Magnieu (Loire).. . . .	
— Larochette (Saône-et-Loire).	
— Vaugelas (Isère).	
— Burnand (Saône-et-Loire)	
— la Tourette, près l'Arbresle (Rhône)	

MAISONS ET HOTELS CONSTRUITS DANS LYON

Place de la Bourse, n° 2.	1855
Place de la Bourse, n° 3	1855

Place de la Platière, n° 16	1855
Rue Saint-Pierre, n° 4.	1857
Place Bellecour, n° 30 bis (maison de Murard).	1818
Avenue de Noailles, n° 2.	1858
Place des Cordeliers, n° 3	1859
Place de la Bourse	1859
Rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 3.	1862
Rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 9.	1862
Quai d'Occident, n° 5 (maison Bonnardel)	1873
Rue Tronchet	1890
Rue Childebert.	
Rue Constantine, n° 14	
Et neuf autres maisons dans divers quartiers de la ville.	

PUBLICATIONS

1° Rapport de la Commission du prix Dupasquier (10 avril 1874). (*Mémoires de l'Académie de Lyon*. Lettres, XVI, p. 309.)

2° L'architecture religieuse du vi^e au xiii^e siècle. Discours de réception prononcé dans la séance publique du 16 juillet 1878. (*Mémoires de l'Académie de Lyon*. Lettres, XVIII, p. 209)

3° Rapport sur le concours du prix Dupasquier, lu dans la séance publique du 19 décembre 1882. (*Mémoires de l'Académie de Lyon*. Lettres, XXII, p. 135.)

4° Rapport de la Commission du Concours pour le prix Dupasquier lu dans la séance publique du 21 décembre 1886. (*Mémoires de l'Académie de Lyon*, Lettres, XXIV, p. 289.

5° Prix Christin et de Ruolz. Études historiques sur les sculpteurs lyonnais et leurs œuvres, depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours. — Rapport de la Commission du Concours, lu dans la séance publique du 21 juin 1887. (*Mémoires de l'Académie de Lyon*. Lettres, XXIV, p. 391.)

6° Discours prononcé au nom de la Société académique d'architecture de Lyon, aux funérailles de Bossan (21 juillet 1888). (*Annales de la Société*, exercice 1887-1888, t. IX, p. 33.)

7° Nombreux rapports faits pour la Société académique d'architecture de Lyon (les *Annales* en donnent plusieurs.)



Une Promenade en Dauphiné

Nous descendons du train à la station de Virieu-sur-Bourbré — douze kilomètres de la Tour-du-Pin — sur la ligne de Grenoble, et partons de là pour effectuer notre excursion à travers ce coin pittoresque du beau Dauphiné.

Mollement assis au fond d'un vallon plein de fraîcheur qu'arrose la rivière de la Bourbre, née un peu plus haut, le bourg de Virieu apparaît dans le cadre gracieux d'une suite ininterrompue de verts coteaux. Au-dessus du groupe resserré des habitations, la flèche aiguë de l'église paroissiale ; à notre droite, sur le versant opposé, la maison forte de l'Épinay avec ses tourelles mi-rondes aux toits pointus ; plus loin, en remontant la vallée, le château de Pupetières, antique résidence des seigneurs de Virieu, mais qui a revêtu depuis une parure moderne, se devine derrière le rideau

des bois qui tapissent les pentes, au sein d'une riante nature qu'a chantée Lamartine.

Condisciple d'Aymon de Virieu dont il était demeuré l'intime ami, le poète avait goûté près de lui les charmes d'une affectueuse hospitalité. Aussi s'est-il inspiré des souvenirs d'un séjour à Pupetières dans ce chant du *Vallon* (le vi^e des premières *Méditations*), qui nous dépeint les agrestes beautés du site aux bois ombreux et aux sentiers solitaires où il aimait à égarer ses pas.

Mais le roi de la vallée se dresse en face de nous, fièrement, sur un premier gradin de la chaîne d'où il domine les environs de sa masse imposante : c'est le château de Virieu, berceau de la famille de ce nom.

Les larges proportions des bâtiments, les trois grosses tours aux toits coniques et la tourelle à poivrière qui garnissent les angles, les hautes murailles sur lesquelles, à distance, elle paraît s'appuyer, tout cet ensemble communique à cette demeure féodale un cachet de particulière grandeur.

Quant à l'église où nous entrons en passant, elle n'offre rien de remarquable. Remaniée à plusieurs reprises, elle n'a conservé d'intact qu'un fragment de la façade. Une inscription en caractères gothiques, y encadrée, indique que le clocher qui la surmonte a été *refet* par les *parochiens* en 1591.

Après une courte, mais pénible montée, on arrive à l'entrée du château consistant en une courtine à créneaux et mâchicoulis, avec portail à fronton cintré du temps de Louis XIV. La cour intérieure est entourée d'une galerie en forme de cloître où se voient plusieurs petits canons. Donnée par un de nos rois à un Prunier de Saint-André, seigneur de Virieu, en récompense d'un brillant fait d'armes, cette artillerie ne fait plus entendre aujourd'hui

que de pacifiques détonations pendant les fêtes locales, ou pour saluer la présence dans le bourg de l'évêque diocésain en tournée pastorale.

Guidé par le fermier, hôte unique de cette aristocratique demeure, le visiteur se défend mal d'une impression de tristesse quand, parcourant ces appartements nombreux depuis longtemps inhabités, son regard n'y rencontre que la froide nudité des murailles à peine interrompue, çà et là, par quelques tableaux, gravures ou tapisseries en fort médiocre état.

Une de ces chambres cependant fait exception. Elle présente un lit, bas et large, avec un baldaquin d'où tombent de riches tentures. Cette couche somptueuse qui ne semble devoir appeler que des rêves de bonheur au sein d'un tranquille sommeil, est restée, affirme le cicérone, ce qu'elle était lorsque Louis XIII, passant dans la contrée, s'y reposa une nuit.

De retour sur la terrasse, le touriste contemple d'abord le gracieux panorama qui se déroule à ses pieds, puis d'instinct sa pensée revient à ce manoir qui dessine près de lui ses lignes puissantes. Il se plaît alors à évoquer les vieux souvenirs, et sans peine, il revoit en imagination les grands seigneurs qui se sont succédé dans ce domaine autrefois plein d'animation, de mouvement et de vie, aujourd'hui silencieux comme un tombeau.

Le premier représentant connu de la famille de Virieu, Guiffrey, vivait au commencement du XI^e siècle. Un de ses descendants prit part à la croisade prêchée par saint Bernard.

Martin de Virieu, dernier rejeton mâle de la branche aînée, exerça le rôle bienfaisant de conciliateur entre deux de ses puissants voisins, le comte de Savoie et le baron de la Tour-

du-Pin, en lutte jusqu'alors et qu'il amena à une transaction honorable.

En 1220, il maria sa fille aînée, Béatrix, à Siboud de Clermont, lui donnant pour dot, avec d'autres fiefs, tout ce qu'il possédait à Virieu, le château compris. C'est ainsi que la terre de Virieu passa à la famille seigneuriale de Clermont qui la garda durant plus de trois siècles. Elle la vendit en 1573, pour la somme de soixante mille livres tournois, à Arthus Prunier de Saint-André, dont les descendants en jouirent jusqu'à la Révolution.

Nous retrouverons bientôt le souvenir des Clermont-Tonnerre, célèbres entre tous dans les fastes du Dauphiné, quand nous visiterons les ruines séculaires de leur ancien château fort.

C'est Arthus Prunier qui donna au château de Virieu les traits distinctifs de sa physionomie extérieure tel qu'on le voit maintenant. Les tours, d'un si original aspect, sont son œuvre, de même que la grande entrée et les ailes du midi et du couchant. Il embellit encore cette résidence de jets d'eau et de jardins du plus agréable effet.

En 1655, Louis XIV érigea en marquisat la terre de Virieu en faveur de Nicolas Prunier de Saint-André, comme marque des éminents services rendus par les ancêtres de ce seigneur. L'un d'eux avait contribué à maintenir la principauté d'Orange sous l'obéissance du roi Henri II. Un autre, demeuré fidèle à la cause royale pendant les guerres de religion et les troubles de la Ligue, avait activement concouru au rétablissement de l'autorité d'Henri IV à Lyon. Digne fils de tels aïeux, Nicolas Prunier exerça avec éclat les fonctions qui lui furent confiées. Il fut premier président au Parlement de Grenoble, et sut garder fièrement la préséance sur le représentant de l'Espagne au cours d'une cérémonie à Venise où il était ambassadeur.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Saint-Ferréol, héritier des de Langon, le château proprement dit de Virieu — celui-là même que nous venons de visiter — rentrant ainsi en possession du domaine primitif de ses illustres ancêtres.

Pupetières resta toutefois la résidence préférée.

Le fils d'Aymon, le comte Godefroy de Virieu, établi dans notre région, à Cailloux-sur-Fontaine, est décédé il y a peu d'années, entouré de l'estime générale et laissant la réputation méritée d'un homme de bien.

Parlantes sont les armes des de Virieu : trois *vires* d'argent l'une dans l'autre, sur champ de gueules, avec cette devise : *Virescit vulnere virtus*.

*
* *

Ce pèlerinage au vieux manoir accompli, nous reprenons notre bâton de voyage et regagnons le chemin pierreux qui nous a conduit jusqu'ici.

Moins escarpée qu'au sortir du bourg, la montée se poursuit au flanc des collines dont la chaîne forme sur ce point la ligne de partage des eaux entre les bassins du Rhône et de l'Isère. Nous cheminons entre des haies fleuries où s'ouvrent parfois d'attrayantes échappées sur un vaste horizon. D'aspect austère, le paysage, autour de nous, ne présente pas cette nature variée, ces brillants contrastes qui en d'autres lieux réjouissent le regard : ce ne sont que champs de culture se succédant à perte de vue. Quelques bois taillis, de rares maisons au toit de chaume, basses et isolées, des arbres au feuillage touffu, châtaigniers et noyers pour la plupart, se détachent seuls sur ce fond dont l'uni-

formité quelque peu monotone éveille dans l'âme un sentiment de mélancolie qui n'est pas sans charme.

Nous voici parvenus au point culminant, et l'autre côté du tableau se découvre. En face, les montagnes de la Chartreuse et de la Savoie profilent leurs cimes élevées, décor grandiose d'une région accidentée et riche en belles perspectives. Le lac de Paladru étendant au pied des hauts coteaux boisés qui s'y mirent la nappe unie de ses eaux limpides, collines et vallons aux pentes verdoyantes s'entre-coupant en un pittoresque désordre, et enfin, dominant la contrée, la tour des Clermont-Tonnerre qui, reine découronnée, se dresse encore dans la fierté de son antique puissance, sont autant de motifs saillants d'un point de vue bien fait pour récompenser le touriste des fatigues de la route.

Une descente plus longue mais moins pénible que n'avait été la montée sur l'autre versant, nous amène au centre du gros village de Saint-Christophe-du-Pin.

Nous sommes ici en pleines Terres-Froides, dénomination bien justifiée par la précocité et la durée exceptionnellement longue des hivers dans cette région. Les bois, nombreux encore malgré des défrichements répétés, et l'abondance des eaux dont le lac de Paladru est le commun réceptacle, contribuent à y entretenir une température imprégnée d'une humidité génératrice de fréquents brouillards. Ces conditions climatiques expliquent que la mauvaise saison se fasse sentir là de bonne heure, avec des accumulations de neiges exceptionnelles et la persistance d'un froid particulièrement rigoureux.

En revanche, la situation de ce pays éloigné de tout bruit, comme aussi la richesse de sa végétation arborescente, lui procurent aux jours chauds des agréments précieux pour qui aime la douce tranquillité d'une villégiature

pleine d'ombre et de fraîcheur. Point de ces grandes voies de transport et de communication : railways avec le va et vient de trains assourdissants, les sifflements stridents et l'affreuse fumée des locomotives ou routes poudreuses pleines d'animation, toutes choses qui peuvent être la résultante inévitable du prodigieux accroissement du commerce et de l'industrie moderne, mais qui n'en demeurent pas moins, quoi qu'on en dise, les éternels ennemis du pittoresque et de tout ce qui fait le charme et la poésie de nos belles campagnes. C'est encore la nature vraie qui se retrouve ici, dans l'entier épanouissement des avantages chers à tout citadin désireux de se reposer agréablement du souci des affaires ou de l'agitation bruyante de la ville.

Cette situation d'isolement n'est pas davantage restée sans influence sur les habitants du pays. Les mœurs familiales sont encore en honneur parmi eux ; en honneur aussi cette coutume si pleine de franche cordialité, générale autrefois, mais qui tend malheureusement à disparaître, de saluer avec empressement l'étranger rencontré sur le chemin.

Inutile d'ajouter que les sentiments religieux sont demeurés aux Terres-Froides plus vivaces qu'en maintes localités environnantes.

Le dimanche, un peu avant l'heure de la messe, vous voyez, débouchant sur la place par toutes les voies, des groupes qui bientôt forment une foule compacte. Hommes et femmes devisent de l'état des récoltes ou de l'événement qui, grave ou badin, fait le sujet du jour. Puis à l'instant précis où, dernier signal, les *trois coups* traditionnels tintent au clocher, tout ce monde s'avance pêle-mêle dans l'église.

Ne croyez pas cependant que, pour être sincères, ces démonstrations de la piété s'inspirent ici plus qu'ailleurs des

principes sévères d'un étroit rigorisme. Tout au contraire, certains fidèles ne craignent point de mêler parfois le profane au sacré et savent, au besoin, concilier les exigences du culte avec les pratiques plus accommodantes de ce monde. Tels ces groupes d'hommes restés dehors, s'entretenant sous la feuillée. Dès que la sonnette de l'enfant de chœur les avertit du moment de l'Élévation, ils courent s'agenouiller respectueusement sous le porche, pour reprendre ensuite leur conversation interrompue.

Je me souviens, à ce propos; d'avoir été témoin dans une de ces églises d'un singulier spectacle. Les derniers bancs, au bas de la nef, étant établis en un sens opposé à tous les autres, ceux qui les occupaient se trouvaient, du fait de cette étonnante disposition, de tourner le dos à l'autel et de regarder l'extérieur par la porte entr'ouverte. Aussi l'attention de ces braves gens se portait-elle d'elle-même aux allées et venues des passants sur la place bien plutôt qu'à la célébration de l'office auquel ils étaient censés assister. On se retournait, il est vrai, du côté du prêtre aux instants solennels annoncés par la clochette du servant, mais pour reprendre bien vite la position première plus propice aux agréments d'une distraction variée.

N'incriminons pas davantage leur tenue plus que négligée dans le lieu saint. Le paysan se permet, à cet égard, des licences que nous autres, gens de la ville, estimerions à bon droit malséantes. Accroupi plutôt qu'assis, en une posture invraisemblable, il dort ou il jase avec son voisin; parfois il va jusqu'à souligner d'un murmure désapprobateur les vérités un peu crues dont le curé croit devoir émailler son prône. Volontiers se plaint-il de la longueur des sermons et de la fréquence des quêtes.

Supprimée à une époque très reculée, la paroisse du Pin

fut rétablie en 1768 par ordonnance de l'archevêque de Vienne dont elle dépendait. Les divers hameaux qui la composent relevaient auparavant des communautés voisines : Virieu, Valencogne et Saint-Michel-de-Paladru.

Comme bien on pense, les curés de ces dernières ne virent pas sans un secret dépit cette érection du Pin en paroisse autonome qui s'opérait aux dépens des leurs propres. Ils suscitèrent des oppositions auxquelles se joignirent les Chartreux de la Sylve-Bénite, décimateurs du lieu. Le croirait-on, les habitants de plusieurs des agglomérations de la nouvelle paroisse, après avoir poussé de toutes leurs forces à sa création, se rangèrent parmi les mécontents, et cela dans le seul but de se soustraire à leur quote-part des dépenses qu'entraînait forcément cette transformation.

L'autorité diocésaine passa outre néanmoins. Un desservant, dépendant en qualité de vicaire du curé de Virieu, fut établi. Les Chartreux durent contribuer pour la somme de deux cents livres à son traitement annuel que les habitants promirent de compléter.

Dire que l'église, sauf le chœur reconstruit depuis, date de cette époque, c'est assez indiquer qu'au point de vue architectural, elle est au-dessous du médiocre : une nef unique couverte d'un vulgaire lambris, aux murs en cailloux roulés, à laquelle s'est ajoutée après coup une abside ayant prétention au style ogival ; sur le devant, un clocher bâti à l'avenant, pointu comme tous ceux de la région, et c'est tout.

Des trois cloches, la moins grosse, contemporaine de l'érection de l'église, porte inscrits sur ses flancs les noms de ses illustres parrain et marraine : haut et puissant seigneur Pierre-Aimé de Marcieu, gouverneur de Grenoble, et dame Françoise Prunier de Saint-André, marquise de

Virieu, son épouse. La seconde, toute moderne, a été refondue avec le métal d'une cloche antérieure fêlée par accident et qui datait de 1824. La troisième est plus récente encore.

L'église du Pin possède quelques tableaux provenant de l'ancienne chartreuse de la Sylve-Bénite. La tradition locale veut qu'ils aient été soustraits aux fureurs révolutionnaires, en pleine nuit d'hiver, par des personnes courageuses et dévouées.

Et maintenant, avant de quitter ce charmant village pour reprendre notre marche, qu'il me soit permis de marquer ici le souvenir ému qu'il me rappelle : affections de famille dont je garderai à tout jamais l'impérissable mémoire, excursions joyeuses à travers cette ravissante contrée qu'aux jours insoucians de ma jeunesse je me plaisais à parcourir, amant passionné de ses sites riants, de son grand lac aux romantiques légendes et de ses ruines pittoresques.

Combien de fois ma pensée revient-elle, non sans regrets, à cette délicieuse retraite de Guttinière où l'on était si bien, en pleine verdure, loin de tout bruit, sous les grands arbres où chantent les oiseaux ! Pourquoi hélas, faut-il qu'un de ces deuils qui en déchirant l'âme, brisent l'existence, soit venu mettre à néant tout ce bonheur. . .

*
* *

Le lac de Paladru, auquel nous arrivons en quelques instants, était avec celui de Grand-Lieu, près de Nantes, le plus vaste de France avant l'annexion de la Savoie. Cette nappe d'eau mesure en longueur cinq kilomètres

et demi sur une largeur de mille à quinze cents mètres, avec une profondeur allant de vingt-cinq à trente-deux mètres.

Rien de plus agréable que le paysage qui l'entoure. D'un côté les hauteurs boisées de Billieu, de l'autre une longue succession de collines aux gracieux contours, à droite le vallon de la Fure aux épais ombrages, à gauche une plaine où pointe le clocher de Paladru et tout au fond le village de Montferrat. Ce charme s'augmente encore de je ne sais quoi de mystérieux, d'un attrait particulier né du silence et de la solitude qui règnent sur la plus grande partie de ces bords. Il n'est pas jusqu'à la légende qui n'évoque en ces lieux la fantastique vision d'êtres à jamais disparus. Aux jours de grandes solennités, les villageois riverains disent entendre, venant des profondeurs du lac, le son des cloches, qui sont celles d'une ville abîmée dans ses eaux, dont ils prétendent apercevoir les maisons à travers la limpidité cristalline de l'onde. De fait, à diverses époques, des objets mobiliers ont été retirés du lac, ce qui s'expliquerait par la tradition constante qu'un centre d'habitations existait jadis sur son emplacement. L'historien Chorier, avec plusieurs autres, en fait mention. C'était la ville d'*Ars* dont le nom se retrouve encore dans celui du hameau actuel de *Versars*, mais ils ne s'accordent pas sur la cause de sa disparition.

D'après les uns, la malheureuse cité fut anéantie par une punition de Dieu pour s'être opposée à l'établissement des Chartreux dans la forêt voisine ; d'après les autres, la plaine sur laquelle elle s'élevait, minée par les eaux, s'effondra à la suite d'une violente secousse : tout fut englouti et le lac apparut là même où se voyaient auparavant des champs cultivés et une population de laboureurs.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

son parcours, que trop digne de la peinture peu flatteuse qu'en a donnée M. Aimé Vingtrinier. Par une accablante journée d'été, le vénérable écrivain déambulait péniblement en ces parages, à la recherche de l'oasis où il espérait rencontrer le docteur Philippeau son ami : « ... Bientôt nous
 « nous trouvons en présence d'un crête caillouteuse et
 « pelée. Nous contemplons avec effroi le morceau que
 « nous avons à gravir. Après y avoir réfléchi, nous nous
 « lançons, le cheval se cramponne et fait des efforts inouïs.
 « Quel chemin du paradis ! quelle poussière ! quel soleil
 « sénégalien ! quelle atroce reverbération des cailloux
 « roulés ! quels cahots à briser les reins ! Comme il faut
 « avoir l'espoir d'une bonne réception et la pensée de
 « curiosités archéologiques de premier ordre pour sur-
 « monter de pareils obstacles !... » (*Fantaisies Lyonnaises*, 1882, p. 146.)

Hélas ! la cruelle déception qui attendait au terme de cette rude montée M. Vingtrinier, sera le partage de quiconque viendra là avec d'autre espoir que d'y goûter le charme des vieux souvenirs, ou de se livrer aux plaisirs cynégétiques dans les grands bois qui couvrent cette région accidentée.

Il est peu de nos anciens établissements conventuels qui aient subi autant que celui-ci les atteintes d'une destruction presque entière. Ce qui en subsiste est tristement insignifiant : un autel mutilé, reste de la chapelle du prieur ; du grand cloître, un fragment délabré, sorte de corridor voûté dont le mur latéral présente çà et là quelques amorces d'arcades disparues. Le cimetière est devenu un jardin potager ; une tuilerie affreusement banale et prosaïque a remplacé l'église aux boiseries élégantes ; une grange vulgaire occupe l'emplacement de la grande entrée. On admire encore l'assemblage des grosses poutres en bois de

chêne formant les combles de la partie des bâtiments claustraux qui a survécu.

Les archives, elles aussi, ont subi le sort de la maison qui les abritait. Grâce à l'incurie des administrateurs chargés d'en opérer le transfert, papiers et parchemins longtemps abandonnés à la discrétion de chacun ont été dilapidés ou détruits, en sorte que les annales des chartreux de la Sylve-Bénite présenteront toujours de trop nombreuses lacunes. Toutefois, un amateur zélé de l'histoire locale, M. l'abbé Lagier, curé de Blandin et membre associé de l'Académie Delphinale, a pu suppléer en partie à cette perte malheureuse grâce aux archives particulières de la famille de Virieu mises obligeamment à sa disposition, et dont plusieurs pièces concernent ces religieux.

Le savant chroniqueur a donc retracé le passé historique de la Sylve-Bénite, non pas d'une façon absolument complète. — la chose est malheureusement impossible pour la cause qui vient d'être énoncée — mais avec assez de détails pour donner une exacte idée de ce que fut cet établissement monastique aux siècles écoulés.

C'est une colonie de six religieux de la Grande-Chartreuse qui vint fonder la maison de la Sylve en 1116. Quelques années plus tard, un fils naturel de l'empereur Frédéric Barberousse y revêtit l'habit de simple Frère, d'où la précieuse faveur du monarque qui dota richement le nouveau couvent et le fit rebâtir d'une façon grandiose.

Les seigneurs de Virieu et de Clermont prodiguèrent aussi à cette Chartreuse les marques d'un attachement qui ne se démentit jamais. La plupart d'entre eux voulurent dormir leur dernier sommeil à l'ombre de ses autels.

En retour de ces bienfaits insignes, les dames châtelaines de Virieu par une dérogation expresse aux règles de

l'Ordre, jouissaient du droit d'entrer dans l'église des Pères de la Sylve.

Au temps des guerres de la Ligue, le monastère fut ravagé. Une fuite prudente sauva les moines de la fureur des soldats. Seul un malheureux Frère donné se laissa saisir et devint la victime de ces forcenés qui le tourmentèrent cruellement. La croix du *Moine mort* garde la mémoire de ce drame tragique. Un touchant usage voulait que quiconque passait près de cette croix qui se rencontre, solitaire, en pleine forêt, déposât sur les marches une fleur, avec une prière pour le repos de l'âme de l'infortuné religieux.

Fidèles aux coutumes charitables de leur congrégation, les Pères de la Sylve procédaient à des distributions périodiques de pain aux pauvres. La tradition de ces libéralités est encore vivante dans le pays.

Un souvenir intéressant pour nous, Lyonnais, avant de quitter ces lieux : le dernier prieur de la Sylve, Dom Romuald Moissonnier, était notre concitoyen. C'est le même qui eut plus tard la joie suprême de ramener ses frères à la Grande Chartreuse, ce berceau de l'Ordre toujours cher au fils de saint Bruno. Chargé d'ans et d'infirmités, le digne Père ne survécut que peu de jours à ce retour si longtemps attendu.

*
* *

Une visite à Clermont terminera notre promenade.

Pour nous y rendre, nous gagnons le joli bourg de Charavine dont l'église, de récente construction, a vite fait oublier la bâtisse sordide qu'elle a remplacée, et nous nous

engageons dans le chemin montueux qui, par le hameau de Clermont, conduit à Chirens. Un peu avant d'atteindre le haut de la montée, nous tournons à droite et nous dirigeons sur le mamelon qui porte les ruines par un sentier qui vient expirer à la lisière du bois.

Je ressens encore l'impression saisissante qui me gagna lorsque, parvenu sur le sommet broussailleux de la colline, je considérai ces vestiges matériels de l'époque féodale. Un flot de pensées se pressait dans mon esprit. Sans effort, mon imagination se retraçait la forteresse puissante qui jadis couronnait ce plateau aujourd'hui désolé. Avec ses chevaliers bardés de fer et ses hommes d'armes, elle m'apparaissait, hautaine et fière, comme la dominatrice du pays, mais aussi comme le refuge protecteur ouvert aux jours de péril, aux humbles manants qui vivaient alentour.

De tout cela, il ne reste guère que d'informes débris, faibles vestiges des trois enceintes du château. Seul le donjon, mieux conservé, a gardé quelque chose de l'allure majestueuse des anciens temps.

De très loin on aperçoit cette tour dressant la haute silhouette de ses cinq faces sur ce monticule désert où elle subsiste comme le dernier témoin de splendeurs depuis longtemps évanouies.

La démolition de ce château fort est due à l'édit de Richelieu prescrivant la suppression de toutes les constructions de ce genre qui n'étaient plus nécessaires à la défense du pays.

Un trait rapide, maintenant, sur les hôtes de cette demeure seigneuriale. C'est d'ici qu'est sortie la famille de Clermont, l'une des plus anciennes et des plus illustres du Dauphiné.

Les Clermont étaient qualifiés premiers barons des

quatre grandes baronnies dont les titulaires avaient droit à siéger au premier rang dans les Etats de la province.

En 1130, un Clermont aida le pape Calixte II, précédemment archevêque de Vienne, à chasser de Rome son compétiteur, l'anti-pape Bourdin, dit Grégoire VIII. Cette prouesse valut à ces seigneurs le privilège de porter dans leurs armes les clefs de Saint-Pierre, avec cette devise aussi renouvelée du Prince des apôtres : *Etiam si omnes te negaverint, ego non.*

Au milieu du XIV^e siècle, le dernier dauphin, Humbert II, conclut avec Aynard de Clermont divers échanges ensuite desquels celui-ci reçut les titres de connétable et de grand-maître de Dauphiné, titres que ses descendants ont portés depuis.

Plus tard, les possessions des de Clermont furent érigées en comté par le roi de France. Ces possessions comprenaient entre autres le bourg de Saint-Geoire, dont l'église présente encore à la curiosité des visiteurs, gravés sur le bois vermoulu de ses stalles, les portraits plus ou moins véridiques de plusieurs de ces vaillants chevaliers.

C'est par suite du mariage de Bernardin de Clermont avec Anne de Husson, héritière du comté de Tonnerre en 1497, que ces seigneurs se dénommèrent comtes de Clermont-Tonnerre. « Successivement barons, comtes et ducs, les de « Clermont se sont illustrés dans les armées, l'épiscopat et « les plus hautes charges de l'administration publique. » (E. Crozet : *Description historique et statistique des cantons de l'Isère, etc.*)

Ajoutons, ce qui honore plus encore leur mémoire, qu'ils se montrèrent toujours à la hauteur des devoirs que leur imposait leur brillante situation.

Aussi bien que les moines du couvent, les pauvres et les malades de la contrée ressentirent les effets de la générosité de ces nobles seigneurs. De père en fils, ceux-ci tinrent à obligation de pourvoir aux besoins des déshérités de la vie par des legs charitables et de nombreuses fondations.

A. GRAND.





HISTOIRE D'AMPLEPUIIS

DEPUIS L'ÉPOQUE GAULOISE

Jusqu'en 1789 ()*

CHAPITRE VI

**Autres seigneuries et fiefs situés dans la paroisse d'Amplepuis;
Rébé; Rochefort; La Goutte; Montchervet; Brégades.**

I. Rébé.

D'APRÈS M. Georges Debombourg, « Hugo Rabiosus », cité dans une charte du cartulaire de l'abbaye de Savigny, de 1080 environ, appartenait à la famille des seigneurs de Rébé.

Vers 1140 vivait, « Allo de Raybiaco », mentionné dans une charte du même cartulaire, et qui était peut-être seigneur de Rébé.

Cette ancienne maison faillit en une fille, Maurine de Rébé, mariée à Pierre de Mauvoisin, vers 1220; elle possé-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août, Septembre, Novembre et Décembre 1895, Janvier, Février, Mars, Mai et Juin 1896.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Busseul; Jean, mort sans postérité, et François, qui continua la lignée des seigneurs de Rébé.

Ce François de Faverges commença à éteindre le nom de Faverges pour prendre celui de Rébé; le 26 février 1539, il donna le dénombrement du château de Rébé et de ses appartenances et dépendances.

Il eut d'Archangèle de Ronchevol, Claude de Rébé-Faverges, acquéreur de la seigneurie de Thizy et de la baronnie d'Amplepuis, seigneur de Rébé dès le 6 août 1575, mort en juillet 1591. Ses successeurs dans le fief de Rébé furent les mêmes que les seigneurs de la baronnie d'Amplepuis mentionnés au chapitre précédent.

Son fils Zacharie de Rébé-Faverges, né au château de Rébé le 30 décembre 1567, défendit Thizy pour les Royalistes en 1590. Vers cette époque, la dame de Rébé, sa mère, exposa que, lors du décès du sieur de Rébé, son mari, il n'avait aucuns chevaux pour avoir demeuré un an malade, sans monter à cheval, et il les avait vendus avant son décès; au temps du siège de Thizy, cent brebis ou environ furent prises à Rébé par les soldats de l'armée de la Ligue, ainsi que sept chevaux ou juments appartenant audit sieur de Rébé. Les biens et immeubles de la grange et chastel de Rébé consistaient en verger, jardin, verchère, prés, bois de haute futaie et de taille, terres labourables, bruyères, etc., situées en les paroisses d'Amplepuis, Saint-Jean-la-Bussière et Ronno; les bois et bruyères étaient de la semence de cinquante années. Pendant le siège de Thizy, les Ligueurs s'emparèrent du château de Rébé, qui fut ensuite rendu au seigneur de Rébé.

Le 27 août 1598, un acte fut passé à Rébé, en la basse cour, hors le chastel. En 1619, le chastel de Rébé, appartenant aux enfants de Zacharie de Rébé, était composé de

quatre tours rondes, chambres, salles, cuisines, celliers, greniers, galeries, chapelle, une fausse braye et deux tournelles rondes au bout d'icelle ; le chastel était entouré de fossés et iceux de la basse cour contenant les écuries et granges, jardin, colombier, prairies autour du chastel, bois de haute futaie, appelé le grand Bois de Rébé, autre bois appelé le bois des Folliez, avec le domaine dudit chastel de Rébé, consistant en maisons, grange, étable, cour, suel, jardin, chenevier, verchère, prés, terres, bois, paquerages, de la culture de quatre bœufs ; le domaine appelé la Grange Guillaud, situé au-dessus du chastel de Rébé, partie sur Amplepuis, partie sur Ronno ; un moulin à blé au-dessous du chastel de Rébé, situé sur la rivière de Reins, de la culture de quatre vaches ; le domaine Edouard, autrefois appelé du Gouttard, de la culture de quatre bœufs...

Vers 1640, Claude de Rébé, archevêque de Narbonne, fit rebâtir le château de Rébé.

D'après M. de la Roche-la-Carelle, Rébé fut érigé en marquisat en 1675.

Le 1^{er} septembre 1740, dame Marie-Josèphe de Rébé, veuve de Claude-Eléonord du Maine, marquis du Bourg, vendit les terre, seigneurie et marquisat de Rébé à dame Marie Barret, veuve de messire Dominique du Sauzey ; vers 1746, on décréta la vente de la terre de Rébé.

Rébé fut érigé en marquisat en 1751, en faveur de Jean-Baptiste du Sauzey.

En 1757, il est dit que le château de Rébé a le titre de marquisat et est l'un des plus beaux de la province de Beaujolais.

En 1767, Rébé est dit château et marquisat.

Le château de Rébé qui avait précédé le dernier, au dire de M. Maurice Vignon, était entouré de fossés qui pou-

vaient avoir deux mètres et demi de profondeur et huit de largeur. Le dernier manoir devait dater du commencement du xvii^e siècle et passait, à juste titre, pour un des plus beaux du Beaujolais, il était bâti à quatre faces, sur une esplanade de cent vingt mètres de l'est à l'ouest, et de quatre-vingts mètres du midi au nord, avec cour au milieu entourée entièrement d'un cloître ; sa belle toiture se composait de huit pavillons, les caves occupaient entièrement le rez-de-chaussée, du côté nord ; on y pouvait entrer une voiture chargée par des portes cochères placées à chaque extrémité, l'une au levant, l'autre au couchant ; de ce même côté nord on pouvait, au moyen d'un pont, venir en voiture du parc au premier étage ; ce parc, au nord du château et plus élevé que l'esplanade, dont il avait la même étendue de l'est à l'ouest, était entouré de murailles et de bastions et renfermait des bosquets, des parterres, des promenades, des charmilles et d'autres choses de ce genre ; il avait du midi au nord environ soixante mètres ; au milieu au nord il y avait un portail dans un bastion ; au midi, tout le long de l'esplanade, de l'est à l'ouest, se trouvait le jardin qui avait environ quarante mètres du nord au midi, il était en contre-bas d'environ six mètres ; on y voyait un superbe bassin d'environ cent mètres de long sur cinq de large ; le tout clos de murailles garnies de bastions aux angles ; à l'est du jardin, de l'esplanade et du parc, il y avait un simple mur de clôture avec bastions et une porte cochère sur l'esplanade. A l'ouest, on voyait sur l'esplanade de vastes bâtiments servant de logements pour les gens de la maison, de remise et d'écuries ; à droite et à gauche de ces bâtiments s'étendait un mur de clôture jusqu'au bout du jardin et du parc, avec bastions aux angles ; l'entrée principale traversait ces bâtiments qui s'étendaient en retour

d'équerre ou en forme d'ailes sur l'esplanade, adossés au mur de soutènement. Le parc, le jardin et l'esplanade pouvaient avoir deux cent seize ares de superficie. Ce château avait, dit-on, autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année. Le 5 février 1754, la façade principale de ce beau manoir avait été incendiée ; elle fut rebâtie par les soins de M. Vietty, selon un plan différent des trois autres façades.

II. Rochefort.

Le château de Rochefort a presque entièrement conservé son antique aspect ; de trois côtés il est entouré de fossés, ceux-ci n'ayant été comblés que du côté de l'entrée, où a disparu également le pont levis par lequel on s'introduisait dans la cour intérieure, en passant sous un beau portail soutenant un élégant pavillon, construit dans le style de l'époque de Marie de Médicis. Quatre grosses tours carrées, couvertes de hautes toitures à la française, flanquent l'édifice aux quatre coins. L'intérieur de l'habitation contient encore un grand nombre des anciens objets de son ameublement, meubles, glaces, tableaux des ^{xvi}^e, ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles. Devant l'entrée du château s'étend une vaste cour, à l'entour de laquelle se groupent les divers bâtiments de dépendance ; une belle allée de tilleuls, tombant de vétusté, de 350 mètres de longueur, sert d'avenue au château qu'avoisinent d'assez belles futaies de chênes, sapins fayards.

Il devait y avoir, dès le ^{xiii}^e siècle, une maison forte à Rochefort et elle était possédée par une famille noble qui en portait le nom ; c'était alors apparemment une terre et un fief de peu d'importance. En 1265 fut vendue partie des dîmes de Rochefort.

Le 22 juin 1384, le seigneur de Rochefort prêta foi et hommage au baron de Beaujolais.

Vers le commencement du xv^e siècle, Rochefort passa, par alliance, de la famille de Rochefort à celle de Vaulx qui l'apporta, peu d'années après, de la même manière à la puissante maison de Sarron, par le mariage de damoiselle Jeanne de Vaulx avec noble Guichard de Sarron, damoiseau, qui prêta foi et hommage, le 6 juillet 1457, au baron de Beaujolais pour le fief de Rochefort.

En 1460, Guichard de Sarron, seigneur de Marcoux, en Forez, au nom de sa femme, Jeanne de Vaulx, donna le dénombrement de la maison forte, domaine et seigneurie de Rochefort.

En 1461, le seigneur de Rochefort acquit les dîmes de Rochefort et prêta foi et hommage de son fief de Rochefort.

En 1471, Guichard de Sarron, seigneur de Rochefort, acquit partie d'une dîme se levant sur Amplepuis et Ronno.

Benoît de Sarron, fils dudit Guichard, prêta foi et hommage, le 29 janvier 1486, pour Rochefort au baron de Beaujolais et en donna le dénombrement.

En 1508, Claude de Sarron avait succédé audit Benoît, son père, dans la seigneurie de Rochefort.

En 1523, la dîme de Rochefort était indivise entre Claude de Sarron et le grand cellerier de l'abbaye de Savigny.

Noble Annet de la Mer, écuyer, seigneur de Matha et de Vaux, jouit, on ne sait à quel titre, pendant quelque temps, de Rochefort ou d'une partie de cette terre; il en donna le dénombrement le 4 mars 1539.

En 1540, noble Claude de Sarron fit une acquisition de noble Annet de la Mer, possesseur de la moitié de la seigneurie de Rochefort.

En 1571, Rochefort appartenait à François de Sarron, chevalier de Rhodes, fils dudit Claude de Sarron et de Gabrielle de Frédéville.

Le 6 août 1575, noble Jacques de Sarron, fils et héritier universel de noble Claude de Sarron et de damoiselle Gabrielle de Frédéville, vendit à noble Claude de Rébé, seigneur dudit lieu, sa maison forte, tènement, domaine et seigneurie appelée de Rochefort, consistant en maisons. hautes et basses, granges, étable, cours et aisances, places, serve, jardin, terres, prés, bois, pasquerages et autres possessions d'icelui domaine de Rochefort, assis en la paroisse d'Amplepuis, dont il y a trois bois, l'un appelé Senas, l'autre bois de Terreil et l'autre du Coral, avec un pré appelé de la Dame, le tout contigu, joignant les terres des consorts de Grolet de bise, matin et autres parties, les prés et possessions de Pierre Silvestre Crozetta et Loyse, sa femme, de soir et bise, les terres et possessions des consorts, de la Gotardière et du Fey de vent et soir, les terres de Montchervet et de la Brossardière de vent et matin, le grand bois de Bois Fort vendu à honnête Jacques Bellet, marchand de Thizy, par feu noble François de Sarron, frère dudit vendeur, de matin et autres parties; *item*, un pré Sous le Moulin de Berland, joignant le grand chemin d'Amplepuis aux Sauvages de matin et bise, et la rivière de Ransonnet de vent et soir; *item*, la plus-value et droit audit vendeur appartenant sur ledit bois de Bost Fort et sur le grand pré appelé du Gas, assis en la paroisse d'Amplepuis, joignant ledit domaine de Rochefort de vent et soir et autres parties, le Ransonnet de matin et autres parties et les terres de Grolet de bise; il vend aussi le dixme de Vercolon et de Rochefort, consistant en grains, pailles, charnage, fruits et droits décimables indivis entre le vendeur

pour deux tiers et le seigneur de Montchervet et de Meyré pour l'autre tiers, assis ès paroisses d'Amplepuis et de Ronno ; aussi sa part du dixme appelé du quartier de Royre, consistant en grains, charnage, filets et autres choses décimables, commun et indivis entre ledit vendeur pour un quart et le seigneur de Corcenay ou de Rassis pour les trois autres quarts ; sa part sur le dixme de Sanière, à Amplepuis et tous les cens et servis, revenus, rente, laodz, vendz, milaodz et autres droits seigneuriaux de sa rente de Rochefort, sise ez paroisses d'Amplepuis, Ronno et autres... M. de Sarron vend encore à M. de Rébé, pour cinquante écus d'or, le banc et tombeau qu'il a dans l'église d'Amplepuis, devant la chapelle Sainte-Radegonde, près le chœur de ladite église, et, outre ce, le bétail et les meubles qu'il a audit Rochefort, avec les essements dudit domaine.

Le 30 novembre 1579, haut et puissant seigneur messire Claude de Rébé-Saint-Trivier, sieur et baron d'Amplepuis, et Thizy vendit à noble Pierre d'Ausserre, seigneur dudit lieu, et du Planil, conseiller du Roi et son avocat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, sa terre et seigneurie de Rochefort, consistant en maison-forte, grange, établetries, places, serves, garennes, verchères, bois de haute futaie et taillis, prés, terres et autres héritages, situés en la paroisse d'Amplepuis, ses appartenances et dépendances, ainsi qu'elle s'étend et comporte, ensemble la rente noble, cens, servis, portant laodz et vendz dus, à cause de ladite terre de Rochefort, ès paroisses d'Amplepuis, les Sauvages, Ronno et Machézal ; les deux tiers, par indivis avec le seigneur de Montchervet, des dixmes de tous grains et fruits décimables, charnage et filets dus audit vendeur, à cause dudit Rochefort, ès lieux de Valcolon, Sillouz, Tolin, Guillet, Berland, George, la Perroudière, Rocillon, Forril-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

bois de haute futaie et taillis, prés, terres, domaine, ladite terre et seigneurie en toute justice haute, moyenne et basse, avec les droits de patronage, collation et prébendes ou commissions de messes et autres droits honorifiques dépendant de Rochefort.

Il est certifié, le 19 mai 1611, que la seigneurie de Rochefort appartenant à Benoît de Pomey est en toute justice haute, moyenne et basse, avec création, institution et destitution d'officiers, consistant en maison-forte, domaine, grange, bois, prairies situés en la paroisse d'Amplepuis, en cens, servis, rente, portant laodz, vendz et autres droits seigneuriaux et en la tierce partie du dixme de Sanières indivis avec le cellerier de Savigny ou le curé d'Amplepuis, les deux tiers du dixme de Vercolon, en la paroisse d'Amplepuis, indivis avec le seigneur de Montchervet, la justice de la terre et seigneurie de Montchervet, du voisinage Brosard et Guerre dépendant de ladite justice de Rochefort.

Le 1^{er} avril 1615, Benoît de Pomey afferme à maître Pierre Guillard, praticien d'Amplepuis, sa terre et seigneurie de Rochefort, consistant en toute justice haute, moyenne et basse, cens, servis, laods, milaods, dîmes de tous grains décimables, charnage, granges et métairies qui en dépendent; il lui amodie encore la rente noble portant laods et autres droits seigneuriaux, avec la dixme de Mioland, la justice haute moyenne et basse par lui acquise des héritiers de feu messire Zacharie de Rébé, baron d'Amplepuis, le 30 mai 1613, et tous les droits seigneuriaux, domaines, terres et bois dépendant de Rochefort. Par la susdite acquisition Benoît de Pomey avait acheté de la famille de Rébé la justice haute, moyenne et basse, mixte et impère sur tous les hommes, maisons et possessions étant dans les maisages ou quartiers ci-après déclaré, institution, destitu-

—tion d'officiers, droits de chasse, foires, laydes, banchages, honneurs, autorités et prééminences dues et accoutumées, lesdites possessions situées sur diverses paroisses et sujettes et justiciables de la terre et baronnie d'Amplepuis ; ceux de ces maisages qui sont situés sur la paroisse d'Amplepuis, se nommaient Miolland, la Perroudière, Rossillon, le Niolo, Silloux, Berland, Vercolon, les consorts Papot, les Goiard, les Plasses, Grollet, le Cluzel, les Roddet, la grange Pijan, les consorts de Vaux, la Crozette, la Croze Piraud, la Goutardièrre, Barberel, la Pierre, Sanière, les Fours. Les seigneurs de Rébé vendirent en même temps à Benoît de Pomey le dîme de Mioland, en froment, seigle, orge, avoine, sarrazin, filets, charnage, légumes, dépendant autrefois pour deux tiers de la maison de Rochefort et l'autre tiers du seigneur de Nagu-Varennnes et depuis de maître Jean Farges, héritier de maître Jacques Farges, son père, à cause de Montchervet, lequel Jean Farges l'avait vendu à feu Zacharie de Rébé, baron d'Amplepuis et seigneur de Rébé ; une partie de ce dîme avait été achetée d'Anne de Nettancourt, dame de Lieudieu, et de Philippe de Choiseul, seigneur de Pressigny, qui prétendaient quelques droits en la baronnie d'Amplepuis et ses dépendances ; ils lui vendirent encore la grande rente du Chastel Viel d'Amplepuis et la rente de Rains de Bourbon ou des Remis de Bourbon.

Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort, testa, le 19 mars 1648, en faveur de son neveu noble Hugues de Pomey, conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, fit un codicille le 28 mars suivant et mourut peu après.

Le 23 décembre 1681, plusieurs grangers de Rochefort ayant vendu, sans le consentement d'Hugues de Pomey,

seigneur de Rochefort, la plus grande partie des bestiaux servant à la culture des domaines, le juge de la terre de Rochefort les condamne à rendre compte de leur conduite.

En 1681, des servis en argent, froment, seigle, avoine, gélines, conils, etc., étaient dus à Hugues de Pomey, seigneur de Rochefort, dans la paroisse d'Amplepuis, au tènement de Mioland; au domaine Monchard ou Libéral de Bizachères; au tènement de Berland; au tènement de Vercolon; aux tènements de Chalon, Rossillon et Barberel; au tènement de Silloux; au Tel; au tènement des Plasses; au tènement de la Goutardière; au tènement de Guerre ou Brossard; au tènement de Roddet; au tènement de Grollet; aux lieux de Thivard, de la Gandallière et de la Julliannery; au tènement des Petits Chézeaux; au tènement du Mont; au tènement des Fours; à la Perroudière; au tènement de la Chavanery, aliàs Tivoyon; au tènement de la Motte ou de Varennes; au tènement de la Pierre.

Le 5 janvier 1685, fut faite la description de Rochefort et de ses dépendances; c'était une terre en toute justice haute, moyenne et basse, bien limitée, de plus de deux lieues de tour, consistant en la totalité d'une paroisse avec son église et clocher au milieu, appelée les Sauvages, toutes les dîmes d'icelle paroisse, soit de tous grains généralement, comme aussi du charnage, comme moutons, cochons et autres choses décimables. Dépendait encore de Rochefort en justice, au moins le tiers des feux d'une autre paroisse voisine, des plus grandes du Beaujolais, appelée Amplepuis, avec la plupart des dîmes de ce tiers bien limité, comme aussi deux parcelles de deux autres paroisses appelées Machézal et Ronno, lesdites trois parcelles de ces 3 paroisses aussi en justice haute, moyenne et basse, avec les dîmes. La terre de Rochefort consistait en sept grands domaines, chacun de six

grands bœufs, enclos dans ladite justice et tous sept de la semaille d'environ 700 à 800 bichets de seigle, 27 de froment, 130 de blé noir, 270 d'avoine, 24 d'orge, mesure de Tarare, garnis chacun de leurs bestiaux nécessaires, au cheptel de 3,128 livres, 14 bichets de chanvre et 300 ou 400 brebis ou moutons. Dépendaient encore de Rochefort trois domaines, dans ladite justice, de la culture de quatre bœufs chacun, avec leurs bestiaux nécessaires et la semaille, tous joints, de 150 bichets de seigle, 45 de blé noir, 6 de froment, 4 d'orge, 3 de chanvre et 60 d'avoine ; le cheptel valait 924 livres ; 100 brebis ou moutons. Dépendaient encore de Rochefort deux moulins, avec prés plus que suffisants pour nourrir les animaux à leur service, tous lesdits domaines garnis de leur logement, bestiaux et prés plus que suffisants pour les nourrir et exempts de servis, excepté un acquis par le seigneur de Rochefort depuis douze à treize ans. Dépendaient de cette terre, outre le fossé à fond de cuve autour du château, environ une douzaine d'étangs, grands ou petits, appoissonnés et nourrissant d'eau de source les meilleurs poissons qu'on puisse manger. Au milieu de ladite terre sortait une petite rivière nommée Ransonnet où l'on prenait quantité de truites, écrevisses et autres petits poissons. Environ au milieu de ladite justice était bâti le château consistant en une assez grande anti-cour, entourée d'assez grandes écuries et fenières, à loger plus de trente chevaux, une loge sur piliers de pierre à tenir carrosse, chars, foin et paille, ladite cour d'environ 70 à 80 pieds de carré ; dans cette cour est enclos le logement haut et bas du concierge. De là on entre dans la cour du château, par un pont-levis traversant un grand fossé à fond de cuve, revêtu d'un grand portail de pierre de taille, en forme de tour carrée, couvert à la française, à côté duquel portail est la

fausse braye. La tour du château est carrée, bornée des trois autres côtés du logement et château de galerie, salles, chambres et autres appartenances. A chaque coin du château est une tour carrée assez grande, couverte à la française, qui déborde et défend le château, le tout étant entouré d'une fausse braye et d'un fossé plein d'eau courante, revêtu de murailles à fond de cuve ; autour d'un fossé sont placés un jardin assez grand, un verger, un bois de charmes et une garenne clos et entourés de murailles. Dans l'enclos du château il y a une bonne cave voûtée, un puits d'excellente eau qui ne tarit point, grandes cuisines, salles basses, fournier voûté et plusieurs autres grands membres bas ; chapelle au deuxième étage, au bout d'une galerie, beaux et grands greniers bien percés au troisième étage, pouvant tenir au moins 3,000 bichets de bon blé. Les deux cours sont défendues par hautes murailles, six tours carrées régulièrement posées et d'égale structure, couvertes à la française, sans compter celle du portail qui fait la septième. On aborde au château par deux grandes allées de tilleuls et deux grandes portes, l'une au matin, l'autre au soir ; tout ledit lieu est entouré de quantité de bois taillis et de haute futaie de chênes, aussi beaux qu'il y en ait à 50 lieues à la ronde.

Le 23 décembre 1685, Hugues de Pomey, seigneur de Rochefort, Montchervet et les Sauvages, afferma à sieur Pierre de L'Espinasse, demeurant à Amplepuis, et à demoiselle Marguerite de Pomey, sa femme, la terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages, fief de Montchervet, consistant en les châteaux de Rochefort et Montchervet, droits de chasse et pêche, pour lui tant seulement, et neuf domaines, Rochefort, Montchervet, la Croze, le Cluzel, la Crozette, Guerre, le Feschet, Violey et l'Avergnet, le moulin de Goujard, les rentes nobles, gros cens, pensions, dîmes

inféodées et autres dites de Valcolon et des Sauvages, sa portion de celle des Saignières, pour trois ans et le prix de 4,800 livres par an. Le seigneur de Rochefort se réserve dans son château la salle qui est au bout de la galerie de la chapelle, les deux chambres entre le grand escalier et l'escalier du membre qui a été brûlé et la chambre jaune, dans laquelle il y a un cabinet de la dépense, laquelle chambre joint la chambre verte, non comprise dans la réserve, une portion d'écurie à tenir six chevaux et un bout de remise; la galerie et la chapelle seront communes; les preneurs tiendront la garenne bien close.

Le 9 janvier 1688, ledit Hugues de Pomey, seigneur de Rochefort, ancien prévôt des marchands de Lyon, fit son testament, par lequel il nomma son héritier universel son cousin et filleul autre Hugues de Pomey; il mourut le 28 avril suivant et son héritier accepta son héritage sous bénéfice d'inventaire.

Le 6 septembre 1689, Hugues II de Pomey afferma à sieur Barthélemy Giraud, marchand de Tarare, sa terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages, fief de Montchervet, consistant en les châteaux de Rochefort et de Montchervet, droits de chasse et pêche, pour lui seulement, et neuf domaines, Rochefort, Montchervet, la Crozette, Guerre, le Feschet, Violey, l'Averniet, la Croze et le Cluzel, avec le moulin de Goujard, les rentes nobles, pensions, dîmes appelées de Valcolon et des Sauvages et sa portion de celle des Saignières, pour six ans et 3,400 livres par an. Il se réserve la salle qui est au bout de la galerie de la chapelle, les deux chambres entre le grand escalier et l'escalier du membre qui a été brûlé, la chambre jaune où est le cabinet de la dépense, une portion d'écurie à tenir six chevaux et un bout de fenièrè.

Hugues de Pomey fut secrétaire au parlement des Dombes, par provisions de 1709, mourut peu d'années après et eut pour successeur à Rochefort son fils unique Jacques de Pomey.

En 1725, Jacques de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort et du quartier d'en haut de la paroisse d'Amplepuis, donna la description de sa terre et seigneurie de Rochefort, dont il habitait le château ; il avait un jardin de 2 bicherées, un jeune verger planté depuis une année, dont il ne tirait nul revenu, 15 bicherées de jeune bois de haute futaie ou baliveaux, ne servant que de pâturage, un pré médiocre à la porte de la maison, qui n'était arrosé que des eaux de pluie, rendant 150 quintaux de foin, un pré rendant 200 quintaux de foin, 15 bicherées de bon bois taillis, qui coupées tous les sept ans, rendaient, chaque année, un millier de fagots ; 20 bicherées de mauvais taillis, bruyères ou pinots, ne servant que de pâturage pour les bestiaux, le domaine du château, dont la maison était occupée par un granger, se composant de 120 bicherées de terres labourables, dont un tiers semé tous les trois ans produisait, chaque année, au seigneur 60 bichets de seigle, 10 d'avoine ou menus grains, 15 livres de chanvre, et une prairie où l'on recueillait 100 quintaux de foin ; le domaine de Montchervet, qui avait 120 bicherées de terres labourables et une prairie où l'on recueillait 100 quintaux de foin ; le domaine de la Croze, qui avait 140 bicherées de terres labourables, dont 40 incultes et ne servant que de pâturage et que l'on ne pouvait semer qu'en brûlant le gazon à grands frais tous les vingt ans et une prairie où l'on recueillait 80 quintaux de foin ; le domaine de la Crozette ayant 40 bicherées de terres labourables, 20 en friche, couvertes de fougères et genêts, situé dans un pays très aride



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





LE SALON DE PARIS (*)

IV

POURQUOI n'a-t-on pas accordé la médaille d'honneur de la peinture à M. HARPIGNIES pour son magnifique paysage : *La Loire*, lequel comptera parmi les plus belles œuvres de ce maître incontesté? Au premier tour, il eut 64 voix, M. Benjamin Constant 67, M. Henner 48, etc., etc. Peu à peu, à trois scrutins, les voix sont allées à M. Benjamin Constant qui a fini par en obtenir 231, M. Harpignies restant avec 99. Cela est encore un exemple de l'inconvénient de maintenir le système de récompenses décernées par les peintres surtout. Ce n'est un doute pour personne qu'en général on sait fort bien se classer dans toutes les professions; toutefois ce qu'on

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mars et Juin 1896.

nomine le suffrage de ses pairs ne se manifeste équitable que lorsqu'il est spontané et n'entraîne rien à sa suite ; car ce suffrage est forcément et toujours oblitéré par des compromissions lorsqu'il est le résultat d'un scrutin organisé dans un but profitable à certains. Evidemment MM. Benjamin Constant, Harpignies et Henner méritaient chacun autant ; il a fallu choisir puisqu'il n'y avait et ne pouvait y avoir qu'une médaille d'honneur ; ce qui eût été bien mieux encore, c'est qu'il n'y eût rien à décerner. Noter que M. Harpignies est de 1819, M. Henner de 1829 et M. B. Constant de 1845 ; lequel a le plus le temps d'attendre le résultat d'un scrutin aussi problématique ?

Sur l'Etang de M. Léon TANZI est un de ces paysages lesquels, égarés dans la fournaise des ciels vitrés des Champs-Élysées, sont, pour le spectateur qui s'isole un moment, comme une ouverture sur un lieu de fraîcheur bienfaisante ; heureux celui qui pourra accrocher cette belle toile à l'extrémité d'une galerie. Il y a dans la *Lande aux bruyères sur le plateau de Ger* (Hautes-Pyrénées) de M. DIDIER-POUGET, un premier plan, précisément en bruyères violettes du plus merveilleux effet que l'on puisse imaginer ; d'autres plans successifs sont non moins étonnants, quoiqu'ils finissent par donner des bandes horizontales parallèles qu'on aimerait avoir été un peu interrompues. Si, après les bois humides et les grands horizons, vous aimez les rochers dans l'ombre, si difficiles à rendre, arrêtez-vous devant la *Maison du père Anriot au Val de Cuzance* (Doubs), de M. Achille GROS ; ce peintre continue à faire le plus grand honneur à la Franche-Comté, car il nous a donné déjà à admirer plusieurs toiles dans le même genre. D'autres peintres, quoique parisiens, affectionnent l'éclatant Midi, et c'est surtout au Champ de Mars qu'on les rencontre :

un paysage *l'Olivette de Saint-Véran* de M. LE CAMUS peut être plus vrai que *Labour d'automne* (en Provence) de M. MONTENARD, un peu trop dur; sa *Sainte Marie-Magdeleine à la Sainte Baume* est d'un grand effet et d'une charmante couleur.

M. GAGLIARDINI s'est également épris du Midi, sa *Vue de Roussillon en Provence* et *Une rue* comme il y en a tant là-bas, d'un procédé de peinture absolument déconcertant, il est vrai, sont, à distance voulue, d'une telle vérité, qu'on en reste stupéfait.

Comme on peut bien le penser, le groupe des paysagistes chers aux Lyonnais se présente en bon ordre, ayant à sa tête M. Adolphe APPIAN avec *Un soir à Cerverieux*, où l'on retrouve toujours ses mêmes qualités; deux de M. BALOUZET, *Matinée de septembre* à Morestel (Isère), et *Après l'averse en octobre* (Optevoz); ce dernier aurait pu être aussi bien signé Appian : mais pourquoi ne suivrait-on pas le genre d'un maître ? Ce sont ensuite deux paysages d'un travail à la fois simple et consciencieux de M. BEAUVÉRIE, *le Lignon* et *Saison dorée*; *le Soir* de M. RAMBAUD, aussi puissant que vrai; puis, au Champ de Mars, M. STENGELIN avec trois marines, dont *Eclaircie* est sans contredit la meilleure.

Avant de descendre aux dessins, où ce même artiste en a exposé quatre très beaux, n'oublions pas *les Quais de Bordeaux* de M. SMITH d'une couleur agréable et d'un aspect vivant. Cette section des dessins au Champ de Mars a le mérite tout particulier d'être fort bien installée et groupée; au moins l'on peut tout y examiner avec bien moins de fatigue qu'à celle des Champs-Élysées, disséminée et allongée le long des balcons.

De plus, on n'a que l'embarras du choix; ce sont les très

fortes aquarelles de M. SCHRADER dont *Soleil d'août dans la Sierra de Los Encatados* (Pyrénées Espagnoles), celles de M. H. JOURDAIN dont *Soir*, étonnante de vérité, où l'eau est rendue d'une manière à tromper l'œil, les fleurs de M. GLORGET et la série d'enluminures et d'aquarelles de M^{me} JONNART née AYNARD, originales et très habilement composées.

Mais voici que nous avons passé aux fleurs, oubliant la peinture de ce genre d'autant plus intéressante que l'on est devenu de plus en plus difficile pour lui, depuis qu'on ne se contente plus des éternels vases avec bouquets posés sur une table de chêne sculpté, enjolivée d'une draperie de velours rouge aux crépines d'or. M. Antoine GRIVOLAS tient la tête et nous a donné cette année *Un Matin sur le quai aux fleurs* de Paris, d'une belle composition et d'une facture aussi simple qu'éclatante, et l'École lyonnaise conserve son niveau élevé avec les *Roses et Pieds d'alouette* de M^{lle} Marguerite BRUN, les *Fleurs* de M. Pierre GARNIER, un peu fouillées peut-être, mais d'un effet général satisfaisant, et les *Pivoines* de M. Gabriel PERRIN.

M. Antoine VOLLON, puissant et bien composé comme d'habitude, a exposé une grande toile sous le titre d'*Attributs des sciences* et M. EULER une *Fantaisie* arrangée d'un papillotage d'étoffes d'un bocal à poissons et d'un gros coquillage de nacre.

L'architecture occupe, aux Champs-Élysées, une place plus importante que visitée ; la foule est toujours attirée vers la peinture. Il faut savoir l'avouer, en faveur du public, que la convention d'essence toute géométrique, par laquelle les architectes représentent leurs monuments en projections verticales et horizontales sur d'immenses châssis, en est certainement la cause ; il faut être du métier pour

comprendre cette fiction, indispensable sans doute pour bâtir, absolument irrationnelle pour donner l'aspect pittoresque. MM. ARNAUD et DREVET ont exposé leur *Concours du Figaro* étourdissant de verve et fort bien raccordé avec la maison actuelle, plus celui pour la construction du *Musée des antiquités égyptiennes au Caire*. Ce dernier est un excellent travail auquel nous ne ferons qu'une légère chicane. Ces Messieurs — qu'ils excusent notre vieille manie d'historien — sont tombés dans la même erreur que les architectes qui firent partie jadis de l'expédition d'Égypte imaginée par Bonaparte ; ils ont choisi pour leurs types d'architecture égyptienne ceux de l'époque la plus rapprochée, de préférence à ceux des anciennes dynasties, les seuls véritablement égyptiens et les plus intéressants ; car les édifices de ce pays les moins anciens furent construits par des architectes grecs, et par conséquent selon certaines idées soi-disant classiques que l'éducation moderne rend, en quelque sorte, plus séduisants pour nous. M. FIVAZ en a fait autant pour le même concours qu'il a exposé aussi. Ne quittons pas l'Égypte sans signaler la très ingénieuse reproduction d'un *Tombeau thébain de la XVIII^e dynastie* de M. BOUSSAC. Celui-ci a eu l'idée ingénieuse d'assembler ses châssis en une petite cabane où l'on se rend bien mieux compte de l'effet. *L'Intérieur byzantin* de M. LAVIROTTE est peut-être un peu plus élané qu'il ne le faudrait dans certaines lignes, mais d'une rigoureuse exactitude dans ses détails. De M. MONTALAND, nous avons ces aquarelles bien solides telles que savent les faire les architectes : le *Clocher de Saint-Rambert-sur-Loire* et le *Pont Neuf* ; de M. DUMÉNIL, cette œuvre si connue et toujours si attachante, le *Tombeau de Julien de Médicis* par Michel-Ange à Florence, et de M. WULLIAM une charmante *Villa* bien troussée et très vibrante.

On peut bien penser que nous nous sommes arrêté longuement devant l'exposition de M. VIENNOIS, qui nous a rappelé notre Martellange, dont nous avons eu le bonheur de découvrir toutes les œuvres qui étaient restées ignorées; il nous a donné, en façade, plan, coupe et un intérieur, *la Chapelle du Collège de Vienne* (Isère), de ce modeste architecte lyonnais dont le nom grandit chaque jour. M. GRELLET, originaire de cette ville, voisine de nous, a exécuté *vingt-quatre croquis* ravissants de toute une série d'églises normandes. Nous avons regretté qu'on ait placé trop haut l'aquarelle de M. PERCHE représentant notre vieux *Château de la Bâtie*, hélas, dépouillé à présent de ses richesses artistique que nous eûmes tant de plaisir d'y voir encore en 1857; on retrouve ainsi ses anciens souvenirs et la meilleure des photographies ne vaut pas la moindre aquarelle comme celle qui nous occupe.

Une seconde médaille est venue se placer à juste titre sur le beau *Projet de restauration du château de Montal* par MM. BOUTRON et SCHÆLLKOPF; nous les félicitons d'autant plus que nous fûmes il y a dix ans le maître de dessin du second de ces architectes et que nous sommes bien fier de voir qu'il ait fait un si beau chemin. M. SORTAIS, grand prix de Rome de 1890, a obtenu la même récompense pour sa *Restauration de la Villa Hadrienne*; il comptait peut-être sur mieux que cela, car, par une douce habitude, les pensionnaires de la villa Médicis présentent régulièrement au Salon leur travail obligatoire, toujours une restitution d'un monument antique, escomptant ainsi la médaille d'honneur; celle-ci pourtant ne devrait être décernée qu'à un dessin de monument bel et bien construit par le lauréat.

Au Champ de Mars, on ne donne plus dans ces vieilleries; on s'y garderait, comme d'un gros péché, d'exposer un

Musée des Beaux-Arts comme celui que M. RIDEL a dessiné pour Laval, véritable projet d'école en style gréco-romain ; on n'y étale plus que de l'architecture dépourvue d'influences anciennes et constituant un art nouveau. Nous ne demandons pas mieux ; cet idéal nous sourit, à la seule condition que ce soit au moins aussi bien que celui du passé. Malheureusement ces tentatives fort louables n'ont pas été encore couronnées de résultats probants et le *Salon-Bibliothèque* de M. G. DUBUFE ne nous montre pas du tout comme il le prétend — nous avons la sincérité de le dire — le parti que l'on pourrait tirer de la fusion réelle de tous les moyens d'expressions plastiques. Il est imprudent de formuler ainsi des programmes de ce genre, lorsqu'on n'est pas certain de le remplir par des œuvres coordonnées et d'une réelle valeur artistique. M. BAFFIER s'est fait la même illusion dans sa *Fontaine Lavabo avec horloge et savonnières*, dont il donne, comme il suit, l'explication : *Projet pour bois, étain et cuivre, esquisse de peinture murale par L. Boucher, faisant partie de l'ameublement d'une salle à manger, dont la décoration d'ensemble a été conçue pour exalter la dignité du travail et à la gloire de l'ouvrier de la terre qui fait produire, avec l'aide de Dieu, les aliments dont notre corps se nourrit.* Ouf ! Eh bien, nous nous sommes creusé la tête, absolument sans succès, pour retrouver ces promesses dans cette grande machine de formes des plus désagréables. Puis, quelle singulière idée que de faire jaillir l'eau pour se laver les mains dans une salle à manger de la même manière que les sirènes de la fontaine de Neptune à Bologne !

Heureusement, nous avons pour nous réjouir les yeux, l'exposition de M. THESMAR et surtout sa grande coupe en émaux transparents cloisonnés d'or, œuvre ni assez admirée, ni assez appréciée à sa véritable valeur, laquelle, cepen-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

C'est pourquoi nous préférons revenir aux Champs-Elysées, pour y signaler deux bustes qui nous intéressent autant par ceux qui sont représentés que par les statuaires. C'est d'abord le buste de l'ancien *maire de Lyon Réveil* par M. ROUBAUD, jeune; le second est celui du si regretté *docteur Glénard* par M. SUCHETET. Nous avons aussi remarqué de M. VERMARE le buste, simple de modèle et vrai de *M. le comte A. de Châteauneuf*, de M. DEVENET, celui du bronze de *M. Laendler*, d'un beau caractère et enfin, de M. VÉROT, celui en marbre de *M. V. notaire*.

Nous savons bien qu'on se donne un vernis de fin connaisseur en art lorsqu'on se pose en admirateur de Boticelli, aux figures duquel les jeunes filles d'à présent copient leurs bandeaux de cheveux; aussi la Société française de gravure croirait déroger en n'en consommant pas un de temps en temps, alternés avec quelque Mantegna; c'est pourquoi, probablement, elle a commandé à M. PATRICOT la *Naissance de Vénus de Boticelli*. Cette Vénus peut être curieuse à considérer par les amateurs raffinés; nous, nous lui préférons *la Seine* d'après Puech, du même graveur, charmante de toutes manières. M. Patricot, prix de Rome de gravure, dont nous sommes heureux d'avoir pu encourager les débuts à l'École des Beaux-Arts de Lyon, marche très honorablement sur les traces de son si regretté maître, notre ancien collègue Danguin; il n'y a pour cela qu'à comparer la même *Seine* de M. Puech par M. JOURNOT avec la sienne. Le tableau, gravé par M. BURNEY, de *la Vierge, l'Enfant Jésus et deux donateurs*, dans lesquels M. Bancel a cru voir Charles VIII et Anne de Bretagne, peints par notre Jehan Perréal, est sans doute très intéressant. Nous nous sommes déjà longuement occupé de cette œuvre, que M. Bancel a donnée depuis au Musée du Louvre, où elle

figure au Salon carré et, pourtant, nous restons encore, fort hésitant sur l'attribution. Quoi qu'il en soit, nous regrettons que la tête de la Sainte-Vierge, déjà d'une expression insuffisante dans l'original, ait encore perdu avec M. Burney; le surplus est fort bien rendu.

Dans la lithographie, M. PIRODON a exposé une très bonne reproduction de *la Bulle de Savon* de M. J. Bail. C'est une œuvre vivante, pleine d'énergie et d'entrain comme l'original : sa tête de *Jeune Brigand d'après Hébert*, du même, est d'une grande pureté de modelé et d'un effet saisissant.

E. L. G. CHARVET.





SOUVENIRS

De la Chartreuse de Vaucluse

A Monsieur le baron DU MARAIS.

VAUCLUSE, lieu fermé, solitaire vallée,
Qui vis s'établir autrefois
Une thébaïde isolée
Au bord des eaux, au pied des bois,
Libre de mes sollicitudes
Et ravi d'une paix dont je sens tout le prix
Je suis venu rêver parmi tes solitudes
Et méditer sur tes débris.

Perdu sur les sommets et dominant la plaine
Si l'antique donjon caché sous les halliers (1)
Rappelle l'époque lointaine
Où guerroyaient les chevaliers,
Si le vent du passé qui gémit et l'effleure
S'empreint d'un bruit confus d'armes et de plaisirs,

(1) Virechatel.

*Des Chartreux la sainte demeure
Evoque d'autres souvenirs.
Attendez que l'ombre se lève,
Et, si l'isolement a pour vous des appas,
Vers l'enceinte pieuse où vous attend le rêve
Tournez vos pensers et vos pas.*

*A travers ces murs en ruines
Que le lierre revêt d'un manteau somptueux,
Voyez au détour des collines,
L'Ain se perdre en roulant ses flots impétueux.
Risquez-vous au milieu de ces pierres branlantes,
Avec précaution que vos pieds affermis
Foulent ces marches chancelantes
Sans crainte d'éveiller les lézards endormis.
Des vieux cloîtres détruits de loin en loin s'élèvent
Quelques piliers restés debout.
Dans leur Campo Santo les anciens moines rêvent
Et la Croix plane sur le tout.*

*Attendez maintenant que les heures plus sombres
Du ciel aient obscurci l'azur,
Alors vous pourrez voir des ombres
Glisser le long du cloître obscur.
A l'angelus du soir la cloche les appelle.
Une étoile a brillé dans cette obscurité
Et sur les murs sans toit de l'antique chapelle
Verse à l'endroit du chœur une faible clarté.*

II

*Un seul instant, à ma prière,
Ombre pieuse, arrête-toi.
Pourquoi désertes-tu la nuit ? — Pour la lumière.
Quel penser t'occupe ? — Ma foi.*

*Ombre, voici donc les demeures
Où tes frères et toi dans la sérénité
Du paisible décours des heures
Vous songiez à l'éternité !
Nous croyons faire mieux, nous qu'une fièvre intense
Dans le siècle tient occupés.
Avez-vous de vos soins trouvé la récompense ?
— Le ciel ne nous a pas trompés.*

*Troublés dans le présent nous cherchons en arrière
Comment dans leurs déserts les saints vivaient heureux.
Que nous manque-t-il donc, et qu'avaient-ils pour eux ?
La Charité, la Foi, le Travail, la Prière.*

*Ah ! cette obscure vie et ce travail caché,
Notre siècle orgueilleux y répugne, empêché
Par trop d'ambitions dont il subit le leurre.
Le présent satisfait, il songe à l'avenir.
Ce que j'ai commencé pourrai-je le finir ?
Tout passe et fuit. — Dieu seul demeure.*

*Ombres vous dites bien, votre exemple m'instruit
Plus encor que la voix de vos tombes sortie
Et la race qui passe est par vous avertie
Que tout meurt et tout se détruit.*

*Ces murs cyclopéens, qu'une force étonnante
A pris soin d'assembler sans user de ciments,
Sont tombés, ont blanchi comme vos ossements.
Nous n'avons point ici de cité permanente.
Toute pierre qui croule est un enseignement.
Vers la tombe le flot des vivants suit sa pente :
Dieu seul dure éternellement.*

*Allumez-vous au ciel, rayonnantes étoiles ;
Astre pur de la nuit, verse-nous tes clartés ;
De nos cœurs déchire les voiles,
Rayon des saintes vérités.*

*Passagers d'un instant dans ce séjour des hommes
 C'est à nous de chercher des yeux
 Le but que nous assigne à tous tant que nous sommes
 Un Dieu miséricordieux.
 Attentifs aux devoirs dont le cercle nous presse,
 A notre mission nous ne faillirons pas,
 S'il seconde notre faiblesse,
 Si sa vertu soutient nos pas,
 Et si, voyant s'ouvrir, au bout de nos années,
 Un port de lumière et de paix,
 Nous nous acheminons sans dévier jamais
 A nos suprêmes destinées.*

III

*Vaucluse dort au fond d'un gouffre verdoyant
 Où l'esprit se repose, où le cœur se recueille,
 Où l'hospitalité du maître vous accueille
 Dans un abandon bienveillant.*

*J'ai parcouru, sombre vallée,
 Ta solitude inviolée,
 Tes chemins, tes bois murmurants,
 Mon dme s'est bercée au bruit de tes torrents,
 Et dans l'étroit sentier que l'Ain baigne et caresse,
 Entre la roche ardue et les bois odorants,
 J'ai respiré des fleurs la symbolique ivresse.*

*Au vallon des Fenils où s'élève un tombeau,
 J'ai pleuré la jeunesse à son matin ravie.
 Puisqu'il faut s'endormir dans l'oubli de la vie,
 Pour ce calme sommeil aucun lieu n'est plus beau.
 Vaucluse est en ruine. Une tragique histoire
 De Pézière aux Fenils attriste les échos.
 L'Ain qui coule en glissant sous ce haut promontoire,
 Donne, en passant, au mort d'harmonieux sanglots.*

*La cascade y répond sous le bois qui s'agite,
Et dans un lit étroit roulant ses flots troublés
De gradins en gradins tombe et se précipite
Parmi des rocs amoncelés.*

*Sur un coteau penchant que la montagne ardue
Encadre de ses hauts sommets,
La Grange des Fenils est là comme perdue,
Et dans la prairie étendue
Les grands bœufs ruminent en paix.*

*Un peu plus loin dressant un mur inaccessible,
Un cirque de forêts limite l'horizon,
Le vallon plus étroit se décore, paisible,
De rochers, de bosquets et d'un riant gazon.
Lieu charmant, doux théâtre aux idylles champêtres,
Que peuvent ébaucher sur ces bords familiers,
Les oiseaux abrités sous les rameaux des hêtres,
Et dans l'épaisseur des halliers.
Quand des vents apaisés se tait la violence,
L'appel lointain du pâtre y rompt seul le silence,
La brise agite les roseaux,
Frênes et peupliers y balancent leur tête,
La Roche qui bruit murmurante y répète
La prochaine rumeur des eaux.*

*Adieu, rochers, vallons et cascades bruyantes,
Antres mystérieux, sentiers voilés et doux,
Demeure hospitalière et montagnes fuyantes,
Mon souvenir reste avec vous.*

J.-Et. BEAUVÉRIE.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture à volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



écoulées de 1890 à 1895. Ce tableau révèle que la tuberculose est en décroissance peu sensible; les ravages de la diphtérie, au contraire, ont grandement diminué, grâce à l'emploi du sérum antidiphtérique, puisque, de 342, en 1890, les cas mortels sont descendus à 44, en 1895. Vient ensuite la fièvre typhoïde, dont les effets sont demeurés à peu près stationnaires. Quant à la rougeole, l'érysipèle et la scarlatine, elles n'offrent pas de particularités à signaler. L'infection puerpérale n'a fourni, dans nos hôpitaux, aucun cas mortel, pendant les deux dernières années, grâce à l'antisepsie. La variole est aussi en décroissance, ce qui est dû à la revaccination; car on n'a à constater aussi aucun cas mortel à Lyon, pendant la même période.

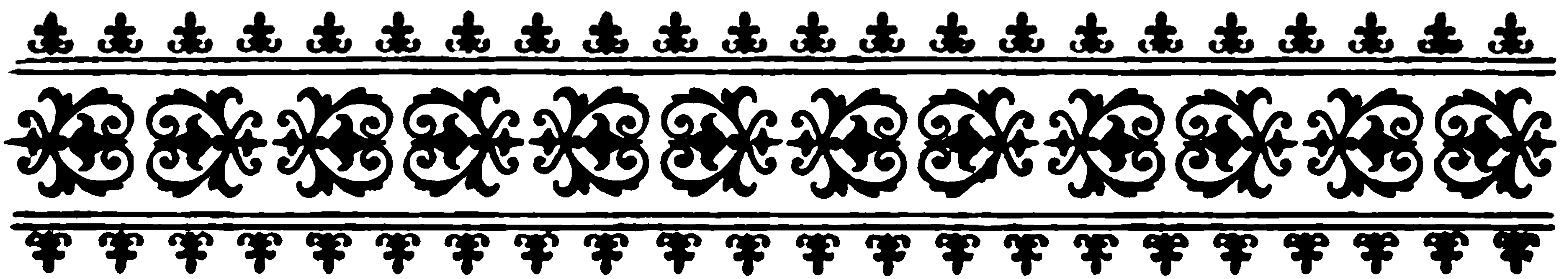
Séance du 12 mai 1896. — Présidence de M. Ollier. — Hommages faits à l'Académie : 1° *Reconstruction des ponts Morand et Lafayette sur le Rhône, à Lyon*, par M. Tavernier; 2° *Etanchement des barrages de la Saône, au moyen de cendres d'usine, de sable ou de gravier*, par le même; 3° *Poésies dauphinoises au XVII^e siècle*, publiées et annotées par M. H. de Terrebasse. — M. Horand continue la lecture de son mémoire sur les maladies infectieuses à Lyon pendant les six dernières années : la coqueluche, plus fréquente en 1894 et pour laquelle l'isolement est nécessaire; le choléra, dont on a signalé seulement trois cas chez des personnes venues du Midi où régnait alors cette maladie. L'orateur examine ensuite les diverses mesures prises par le service du bureau d'hygiène, notamment par l'emploi de la désinfection. Les hospices ont adopté aussi l'emploi de voitures spéciales, pour le transport des diphtériques et des varioleux. La salubrité de Lyon a, d'ailleurs, sa cause dans le courant d'air puissant procuré par ses deux grands fleuves. L'orateur fait ensuite un tableau du mouvement de la population pendant la même période. Puis, il conclut en disant que l'état sanitaire de Lyon s'est amélioré pendant ces six années. On n'a eu à souffrir aucune épidémie; les maladies infectieuses tendent à disparaître et tous les efforts doivent tendre à combattre la tuberculose, celle de toutes ces maladies qui fait le plus de ravages.

M. Delore présente ensuite quelques observations sur la communication faite par M. Horand. Il constate d'abord que les craintes manifestées au sujet de la déclaration obligatoire des maladies contagieuses, ne se sont pas réalisées; le public l'a acceptée facilement et les médecins aussi; la désinfection est aussi entrée dans nos mœurs. Mais, en ce qui

concerne l'isolement, exigé pour certaines maladies, nous sommes loin de ce qui se pratique en Angleterre. Pour la tuberculose, on doit se méfier surtout des vaches laitières, qui en sont une cause fréquente ; la cohabitation sous le même toit que les tuberculeux, est aussi une cause fréquente de transmission. Quant à la statistique, on ne peut toujours en tirer des conséquences rigoureuses ; c'est ainsi qu'à Lyon, le tableau des décès comprend un assez grand nombre d'étrangers à la ville, morts dans les hôpitaux. En ce qui concerne la diphthérie, M. Delore cite quelques mécomptes constatés dans l'emploi du sérum antidiphthérique ; il critique le choix du local adopté pour l'isolement à l'hospice de la Charité ; il est sombre et triste. La fièvre typhoïde n'a guère décru à Lyon, depuis six ans ; mais, en revanche, on ne compte guère plus d'un cas mortel sur 20. La rougeole n'est pas grave ; mais ce n'est pas une maladie d'hôpital et on doit éviter avec soin d'y envoyer les enfants qui en sont atteints. La variole a disparu chez nous ; mais elle fait encore d'assez grands ravages dans le Midi, où l'on résiste à la revaccination.

Séance du 19 mai 1896. — Présidence de M. H. Beaune. — M. Gilardin présente un rapport sur la candidature de M. Garraud, comme membre titulaire dans la section de philosophie, morale, jurisprudence et économie politique. — M. l'abbé Neyrat présente un rapport sur la candidature de M. Léon Paliard, comme membre titulaire dans la section des Beaux-Arts, en remplacement de M. Henri Coutagne, décédé.

Séance du 26 mai 1896. — Présidence de M. Beaune. — Hommages faits à l'Académie : 1° *Résumé analytique des publications* de M. Léo Vignon. — 2° *L'économie sociale de l'enfance* par M. Rougier. — *Introduction à l'histoire des Gaulois. Proto-Celtes, Celtes et Galates*, par M. Humbert Mollière. — M. Valson présente un rapport sur la double candidature de MM. Tavernier et Léo Vignon, comme membres titulaires dans la section des mathématiques. — M. Teissier lit un rapport sur la candidature de M. Lacassagne, comme membre titulaire dans la section des sciences médicales. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de M. l'abbé Devaux, dans la section de littérature et de philologie.



Chronique de Juillet 1896

1^{er} juillet. — Mort de M. Michel Emery, docteur en médecine, décédé à l'âge de 41 ans.

2 juillet. — Mort de M. Joanny Doumer, peintre lyonnais.

4 juillet. — M. Joseph Ruffin, licencié en droit, est nommé avoué à la Cour d'appel, en remplacement de M. Mazas, démissionnaire en sa faveur.

7 juillet. — Mort de M. Louis-Auguste Munier, sénateur du Rhône, avoué honoraire à la Cour d'appel, décédé à Paris à l'âge de 76 ans. M. Munier était né à Gex (Ain), le 23 novembre 1820, et il avait rempli les fonctions d'avoué à la Cour d'appel de 1849 à 1882.

18 juillet. — M. L. Rollet, licencié en droit, est nommé avoué près le Tribunal de première instance, en remplacement de M. Fore, décédé.

25 juillet. — Arrivée à Lyon de Li Hung Chang, ambassadeur extraordinaire de l'empereur de la Chine.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON



JOSEPH CHINARD

SCULPTEUR

SA VIE ET SON ŒUVRE

LORSQU'UN homme est devenu célèbre par son mérite et son talent, c'est un devoir pour ses contemporains et surtout pour ses compatriotes, de recueillir tous les documents qui le concernent et de les transmettre à la postérité. Plus on attend, plus il est difficile de le faire. Les hommes disparaissent et emportent avec eux leurs souvenirs. Après un certain temps, il est difficile de se procurer les renseignements qui peuvent intéresser, on se trouve en présence d'affirmations et d'appréciations contraires, et on est exposé à se tromper.

La biographie de Joseph Chinard, célèbre sculpteur lyonnais, pour être complète, devrait être faite par un artiste capable d'apprécier ses œuvres. L'auteur de cette notice a réuni des éléments qui peuvent servir à des hommes

plus compétents que lui pour faire un travail de ce genre. Ce sujet a déjà été traité par plusieurs auteurs.

Le 30 août 1814, J.-B Dumas a lu à l'Académie de Lyon une notice sur la vie et les ouvrages de Joseph Chinard. Elle a été imprimée par les soins de M^{me} veuve Chinard.

La *Revue du Lyonnais* du mois de juin 1835, premier volume, première série, contient une biographie de Chinard par Passeron. En 1844, elle a été reproduite avec de nouveaux détails dans la *Biographie universelle* de Michaud.

L'Artiste, deuxième série, tome I, 1839, contient une notice sur Chinard par Arthur Guillot.

On trouve dans le *Dictionnaire de biographie et d'histoire* de Jal, publié en 1867, un article sur cet artiste.

M. A Berger, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, a fait en vers la biographie de Chinard. Elle a été publiée par la *Revue du Lyonnais* en 1876.

Ces différentes publications ont été consultées par l'auteur de la présente notice, qui y a puisé de nombreux renseignements. Il en a ajouté d'autres, produits de ses recherches, sur la vie de cet artiste. Il a joint à son travail, une généalogie de la famille Chinard, un grand nombre de pièces inédites le concernant, et une nomenclature aussi complète que possible de ses œuvres. Peu d'artistes ont autant produit que lui, quoiqu'il soit mort à un âge peu avancé. On dit avec raison que l'histoire d'un artiste est dans ses œuvres.

Les documents sur la période révolutionnaire relatifs à Chinard sont extraits des Archives du département du Rhône, fonds non classé.

Joseph Chinard, né à Lyon, le 12 février 1756, qui devait être un célèbre statuaire, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Son goût pour les arts l'entraîna dans une autre carrière. N'ayant pas de fortune et son instruction étant incomplète, ainsi que le prouvent de nombreuses fautes d'orthographe que l'on trouve dans sa correspondance, il eut beaucoup de difficultés à surmonter. Le travail, l'étude, la persévérance, l'imagination, d'heureuses dispositions et une volonté énergique le firent réussir dans un art difficile et il devint un habile statuaire.

Dans sa notice sur Chinard, J.-B. Dumas définit ainsi les difficultés qu'il eut à vaincre :

« On sait que le statuaire à moins de ressources que le peintre ; il donne moins à l'illusion ; il est condamné à une imitation plus rigoureuse de la nature ; privé d'une infinité de positions naturelles, il ne nous offre qu'une ou deux figures d'une seule couleur et sans yeux, qui semblent appeler toute l'attention et toute la critique des nôtres. En tournant autour de son ouvrage, nous en cherchons l'endroit faible. La solidité, la dureté de la matière qu'il emploie, ne lui permettent pas de s'attacher aux idées fines et délicates ; elles réclament des pensées simples, nobles, fortes et grandes. Voilà pourquoi l'âme des statuaires devrait toujours être nourrie par la plus profonde instruction : voilà pourquoi, dans l'antiquité, ces artistes vivaient en communauté avec les philosophes et les rois. »

Chinard fit d'abord des figurines pour les pâtisseries-confiseurs, et fut admis en 1770, à l'âge de 14 ans, dans l'école royale gratuite de dessin de Lyon, dirigée par Nonnotte, peintre du Roi. Il y remporta plusieurs prix, et

entra ensuite dans l'atelier de Blaise, sculpteur, dont l'église cathédrale de Lyon, possède deux statues, l'une de saint Jean-Baptiste, l'autre de saint Etienne, exécutées en 1776.

En 1780, Chinard âgé de 24 ans, fut chargé par le chapitre de saint Paul de Lyon, de faire, pour les pendentifs du dôme de cette église, les figures des quatre évangelistes.

L'année suivante, il fit pour cette même église les statues en pierre de saint Paul et de saint Sacerdos. Ces ouvrages qui ont été détruits pendant la Révolution, en 1793, le firent connaître et apprécier, et lui fournirent en partie la somme nécessaire pour faire un voyage en Italie, afin d'y continuer ses études.

Le chevalier Delafont de Juis, ancien procureur du roi au bureau des finances de Lyon, amateur des arts, s'intéressa au jeune artiste, l'encouragea et lui commanda divers ouvrages qu'il paya à l'avance pour l'aider à faire son voyage en Italie.

En 1782, il fit pour la Chartreuse de Sélignac, près de Bourg (Bugey), les deux statues de saint Bruno et saint Jean.

Arrivé à Rome en 1784, il étudia les chefs-d'œuvre des arts qui s'y trouvent et fit des progrès rapides.

Après dix-huit mois d'études, il concourut en 1786, à l'âge de 30 ans, pour le prix de sculpture proposé par l'Académie de Saint-Luc et fondé par le pape Pie VI. Le sujet était Persée délivrant Andromède.

Persée arriva en Ethiopie au moment où un monstre marin allait dévorer Andromède, la fille du roi de Céphée et de Cassiopeia.

Junon avait livré la jeune princesse à l'énorme cétacé qui, envoyé par Neptune, ravageait l'Ethiopie.

Persée tua le monstre et épousa Andromède.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

sculpture et architecture de l'Académie romaine, avait été publié en 1784, et ces prix annoncés pour l'année 1785, avaient été renvoyés à 1786. Le sujet de sculpture était un groupe en terre cuite de trois pieds de hauteur, représentant *Persée qui délivre Andromède, après avoir abattu le monstre marin*. Ce groupe devait être vu de tous les côtés, ce qui ajoute beaucoup en sculpture à la difficulté de la composition. Il s'était présenté des concurrents de toutes les nations, mais au moment de l'exposition plusieurs se sont retirés : M. Chinard est le seul de tous les Français qui ait persisté : le mérite et le succès de son groupe ont pleinement justifié sa confiance. Le courage et la constance opiniâtre que ce jeune artiste a montrés dans cette occasion sont d'autant plus remarquables qu'il était comme isolé à Rome, et que n'étant point élève de l'Académie royale de Paris, il ne pouvait pas espérer autant d'appui et de protection que les artistes qui y vont aux frais du Roi, après avoir remporté les premiers prix de l'Académie royale de Paris. Cet obstacle de plus ne faisait qu'enflammer davantage son émulation. Malgré les cabales secrètes et les jalousies nationales il est sorti de cette lutte vainqueur de tous ses rivaux. On a été deux fois au scrutin, et il a obtenu deux fois toutes les voix. Les professeurs de l'Académie romaine ont exigé qu'il fit deux fois *la preuve*. Cette preuve consiste à modeler en deux heures, en présence de tous les concurrents, un groupe de deux figures, dont le sujet se tire au sort. Les sujets échus à M. Chinard, sont *le Temps qui découvre la vérité, et Hercule aux pieds d'Omphale*. Les groupes *impromptu* lui ont fait presque autant d'honneur que celui qu'il avait présenté au concours. On conserve soigneusement dans cette Académie les noms de tous ceux qui y ont remporté des prix, et l'on voit que depuis trente

ans MM. Allegrain, Mouchy, Boucher, Houdon, etc., tous sculpteurs ou peintres du Roi, ont remporté des seconds prix ; mais M. Chinard a obtenu le premier ; et c'est un honneur qu'aucun Français n'avait eu depuis plus de soixante ans. Le second prix a été remporté par M. Camille Pacchetti, artiste romain, dont le mérite est bien connu, et le troisième par un Prussien. On doit aisément se figurer quels ont été, après ce jugement, les transports de notre jeune Lyonnais. Ses amis, enivrés de joie, l'ont emporté dans leurs bras jusqu'à son auberge, où ils lui ont donné un grand dîner. Les trompettes du Capitole et les tambours du Pape sont venus plusieurs fois lui donner des sérénades. M. le cardinal de Bernis, M. de la Grenée, directeur de l'Académie de France, et tous les artistes de l'Académie lui ont témoigné prendre à son succès l'intérêt le plus vif.

« Le jour de la distribution des prix a été fixé au 12 juin. Cette distribution se fait au Capitole, et on peut sentir combien la célébrité du lieu ajoute à l'éclat de la fête, dont on dit que les frais montent à vingt mille livres de France. Les poètes de Rome et les académiciens des Arcades s'étaient déjà empressés de faire imprimer et répandre des sonnets à la louange de M. Chinard. M. le marquis de Créqui lui avait annoncé qu'il voulait le conduire lui-même au Capitole. Le 12 juin à 5 heures du soir, ce seigneur en habit de maréchal des camps et armées, et revêtu de ses ordres, a pris M. Chinard dans sa voiture. Lorsqu'on les a aperçus du Capitole, les fanfares les plus brillantes ont annoncé leur arrivée, la grande salle du Capitole était magnifiquement décorée et éclairée par quantité de lustres. Plus de cent musiciens placés sur un orchestre fait exprès, ont exécuté une symphonie. Les Italiens ont coutume d'associer la musique à toutes leurs fêtes, et l'émotion qu'elle inspire double

l'enthousiasme qu'on y éprouve. Plusieurs cardinaux sont entrés en robe consulaire, suivis d'un nombre infini de prélats. Après une seconde symphonie, un prélat a prononcé un discours *Sur l'excellence et la prééminence des beaux-arts*, après lequel le cardinal Boncompagni a fait la distribution des prix. En remettant à M. Chinard les deux médailles d'or qui formaient le premier prix de sculpture, il lui a dit *qu'il était charmé d'être chargé de récompenser le grand mérite de ses talents*. Quand ce jeune artiste est descendu d'une estrade élevée de trois marches où on l'avait placé, et quand il est retourné à sa place après avoir reçu le prix, toute l'assemblée lui a prodigué les applaudissements les plus vifs, et après la cérémonie M. le marquis de Créqui l'a conduit dans le cours comme en triomphe.

« La relation de cette cérémonie doit être imprimée, et on l'attend de jour en jour. Si la joie de notre jeune compatriote, de son épouse, de ses amis, de sa famille, est difficile à peindre, quelle ne doit pas être dans ce moment la satisfaction de l'ami des arts, qui a encouragé cet artiste, qui a facilité son voyage en Italie, et qui aura peut-être un jour à s'applaudir d'avoir contribué à procurer à notre ville et à la France un grand homme de plus.

« Note : l'atelier de M. Chinard à Lyon est sur le quai du Rhône, maison de l'hôpital, n° 36. On peut y voir plusieurs ouvrages de lui en marbre et en terre cuite, et M^me son épouse vient de faire exposer au Salon des arts un buste de vestale d'après l'antique et une tête d'amour en marbre blanc. » (*Journal de Lyon*, 1786, page 213.)

(Chinard n'était pas encore marié).

Extrait du catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, dessin et gravure, exposés à Lyon au Salon des arts, le 25 août 1786 :

« M. Chinard, sculpteur de Lyon, élève de l'école royale, qui vient de remporter le premier prix de l'Académie de Rome.

« N° 41. Buste de Laocoon, d'après l'antique.

« — 42. La vestale, d'après l'antique.

« — 43. Tête d'amour, d'après l'antique du Vatican.

« — 44. Quatre petites figures en terre cuite, représentant les quatre saisons. »

Le modèle en terre cuite de *Persée délivrant Andromède*, entièrement achevé, et le marbre non terminé de ce groupe, ont été légués par l'auteur au Musée de Lyon.

Pendant son séjour à Rome, qui dura quatre ans, de 1784 à 1788, Chinard fit un grand nombre de copies en marbre d'après l'antique. Plusieurs de ces ouvrages devinrent la propriété du chevalier de Juis, qui les plaça dans son hôtel à Lyon. Dans le nombre on distinguait les bustes de *Bacchus* et d'*Ariane*, d'*Homère*, de *Germanicus*, de l'*Apollon Pythien*, la *Vénus du Capitole*, le combat du *Taureau et du Lion*, le groupe du *Centaure dompté par l'Amour*, et celui de *Laocoon*, qui a été légué par M. Lacène, d'Ecully, au musée de Lyon.

Il ébaucha la belle statue de la Vierge, en marbre blanc de Carrare, commandée par Mgr Gabriel Cottois de Quincey, évêque de Belley, qu'il termina à Lyon en 1789, et qui est considérée comme un de ses chefs-d'œuvre. Elle fut exposée dans son atelier du quai du Rhône, maison de l'Hôpital, n° 31 (ou 36), où on put la visiter. Cette statue

fut placée dans une chapelle de la cathédrale de Belley, où elle existe encore. Pendant la Révolution, elle fut mutilée. Un amateur religieux en rassembla les débris et la fit restaurer. Elle est mentionnée dans le *Manuel des cérémonies du diocèse de Belley*, page 54.

Ces divers ouvrages le firent connaître dans le monde des arts, lui firent des amis et des protecteurs, et attirèrent sur lui l'attention des dépositaires de l'autorité.

Il travaillait un jour au Vatican, dans le salon où est exposé l'Apollon du Belvédère, lorsqu'il vit passer à côté de lui un étranger qui lui parut être Français, et qui se montra fort indifférent à l'égard des chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Ce personnage sortit bientôt de la salle, mais y revint quelques instants après et demanda à Chinard où il pourrait voir l'Apollon du Belvédère, celui-ci le lui montra. Aussitôt le visiteur l'admira avec enthousiasme, et s'extasia sur les mérites de cette œuvre d'art. C'était le célèbre Dupaty, auteur des lettres sur l'Italie, qui ont obtenu un grand succès à la fin du siècle dernier. On peut lire à la fin de la 48^e lettre ce qui suit :

« C'est là cet Apollon du Belvédère, c'est là ce marbre fait Dieu par un de ces ciseaux créateurs, qui en choisissant, en combinant, en imitant la nature ont surpassé la nature ! qu'il est beau, qu'il est imposant et touchant tout à la fois. Comme ce corps parfait se développe ! l'œil est forcé, en le parcourant, de suivre la ligne admirable qui le dessine. Il ne peut s'arrêter nulle part, et on est obligé de se souvenir que cet Apollon est de marbre, pour penser qu'il soit d'un homme.

« C'est un bonheur que le temps ait respecté cette étonnante combinaison des formes humaines les plus parfaites !

« Sans cesse je viens le voir, je viens l'étudier sans cesse,

je viens élever mon imagination et mon cœur vers ce beau idéal, dont cette statue est peut être le chef-d'œuvre. »

Cette comédie jouée par Dupaty amusait beaucoup Chiuard, qui aimait à la raconter. Thierriat, directeur des Musées de Lyon, avait été au nombre des auditeurs.

Chinard revint à Lyon à la fin de l'année 1787, et épousa au commencement de l'année suivante Antoinette Perret, brodeuse, née à Lyon en 1752, âgée de 36 ans, ayant quatre ans de plus que lui, qu'il connaissait depuis longtemps et qui était considérée comme sa femme. On trouve, en effet, sur le registre de la Chartreuse de Séguinac, près Bourg en Bresse, la mention du paiement fait à Chinard en 1782, pour prix de deux statues, et de 48 livres données à sa femme pour étrennes.

12 JANVIER 1788. MOREL, NOTAIRE A LYON. — CONTRAT DE MARIAGE DE CHINARD, SCULPTEUR, ET ANTOINETTE PERRET.

« Furent présents sieur Joseph Chinard, compagnon sculpteur, à Lyon, y demeurant quai de Retz, paroisse de Saint-Nizier, fils légitime de feu sieur Étienne Chinard, marchand à Lyon, et de vivante demoiselle Benoîte Lapière, demeurant en cette ville, quai et paroisse de Saint-Vincent, d'une part,

« Et demoiselle Antoinette Perret, fille majeure, exerçant la broderie à Lyon, y demeurant, quai et paroisse de Saint-Nizier, fille légitime de défunts Joseph-François Perret, maître charpentier à Lyon, et de demoiselle Charlotte Lares, d'autre part,

« Lesquelles parties ont procédé, savoir le futur époux comme majeur, libre et maître de ses biens et droits et en

particulier du consentement de ladite demoiselle Benoîte Lapière, sa mère, qu'il a dit avoir et dont il demeure tenu de justifier,

« Et ladite demoiselle future aussi comme majeure dont elle demeure également tenue de justifier ainsi que du décès de ses père et mère.

« Ont promis de s'unir par les liens du mariage et à cet effet de se présenter à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale à première réquisition de l'une d'elles.

« En faveur du présent mariage, ladite demoiselle Antoinette Perret, future, s'est constituée la somme de 4,000 livres, savoir 3,000 en argent comptant et 1,000 livres de la valeur de ses nippes, hardes et bijoux, vu, reconnu et apprécié à ladite somme entre les parties dont le futur époux s'en charge dès à présent envers ladite femme ainsi que desdits 3,000 livres, comme les ayant en son pouvoir, laquelle constitution de 4,000 livres, la future épouse déclare provenir des gains et bénéfices par elle faits dans son commerce de broderie.

« Se constitue, en outre, ladite future épouse tous et un chacun de ses autres biens et droits à venir pour le recouvrement et perception desquels, elle a fait et constitué pour son procureur général, spécial et irrévocable ledit son futur époux auquel elle donne tous pouvoirs à ce nécessaires.

« Ainsi convenu, respectivement accepté et promis exécuter sous les promesses, obligations et clauses.

« Dont acte fait et passé à Lyon en l'étude l'an 1788 et le 12 janvier après midi.

« Et ont les parties signé avec les parents et amis ici assemblés, déclarant le futur époux que ses biens actuels n'excèdent pas la somme de 150 livres.

« Signé : Antoinette Perret, Chinard, de Christol, Girard et Morel, notaire.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



hauteur. M^{me} van Risamburgh représente la Sagesse sous le costume de Minerve et montre à son jeune fils le portrait de son père, ancien négociant de Lyon, tandis qu'elle le garantit avec son bouclier des traits de l'Amour qui, séparé du groupe, doit être placé au-dessus, et qui tient entre les mains un arc et une flèche dont il dirige la pointe vers l'enfant.

Ce groupe en terre cuite, d'une jolie exécution, a été conservé jusqu'en 1869 par la famille van Risamburgh. Acheté par M. Dommartin, il a été vendu, aux enchères, avec sa collection fin janvier 1884, a atteint le prix de 1,000 francs (975) et a été acheté par M. Crochet. Le docteur Ollier possède la reproduction, en marbre, de ce groupe. La figure de Minerve, très régulière, a un aspect sévère, la pose de l'enfant est tout à fait naturelle.

Le 30 mai 1790, la fête civique de la Fédération fut célébrée dans la plaine des Brotteaux, entre Vaux et Villeurbanne. Les gardes nationales, du département de Rhône-et-Loire et des départements voisins y assistèrent et se placèrent auprès du portique du temple de la Concorde. 150,000 spectateurs se pressaient autour du grand camp. On avait élevé au milieu un monticule que décorait une statue colossale de la Liberté faite par Chinard. De la main gauche elle tenait une branche d'olivier, et de la droite une pique surmontée du bonnet phrygien.

A la fin de l'année 1791, Chinard fit un second voyage en Italie et s'installa à Rome.

Terray, intendant de Lyon, lui adressa dans cette ville la lettre suivante :

« Paris, 23 novembre 1791.

« Je ne vous ai point oublié, Monsieur, mais vous devez bien penser que les circonstances actuelles ont un peu

ralenti le goût pour les arts, qu'une dépense du genre de celle dont vous vous occupez pour moi est peu analogue à la suite des événements actuels. Cependant je n'userai point de la faculté que j'aurais de profiter de l'expiration du délai expiré depuis plusieurs années, c'est la plus grande preuve que je puisse vous donner, que vos talents et votre personne ont fait sur moi beaucoup plus d'impression que vous ne paraissez le croire.

« Mon fils voyage actuellement en Allemagne et ira vraisemblablement l'hiver prochain en Italie. Je serais fort aise si vous y êtes encore, et tenez moi au courant de votre marche.

« Je suis, avec un sincère et véritable attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Signé : TERRAY

« A M. Chinard à Rome. »

Pendant son second séjour à Rome, Chinard manifesta en toute occasion ses opinions politiques conformes aux idées nouvelles, ce qui lui fit quelques ennemis. Il continua ses travaux et fréquenta assidûment le directeur et les élèves de l'Académie française. Avant son départ de Lyon, M. van Risamburgh l'avait chargé d'exécuter les modèles de deux petits groupes qui devaient servir de base à d'élégants candélabres en bronze, l'un devait représenter *Jupiter foudroyant l'aristocratie* ; et l'autre, *le Génie de la Raison foulant à ses pieds le despotisme et la superstition* sur des débris de mitres, de sceptres, de couronnes et de la tiare du pape. Pendant qu'il travaillait à l'exécution de ces groupes, il reçut dans son atelier la visite d'un abbé philosophe, avec lequel il s'était lié, et lui montra ses dessins. Celui-ci trouva ces

emblèmes injurieux pour la religion et le dénonça. Il fut arrêté par des sbires dans la nuit du 22 au 23 septembre 1792, ainsi qu'un de ses amis, Rater, jeune architecte lyonnais, et ils furent enfermés au château Saint-Ange. Leurs camarades et les professeurs de l'Académie française habitués à les voir chaque jour, furent d'abord étonnés de leur absence et devinrent bientôt inquiets, ne sachant ce qu'ils étaient devenus. Un jeune sculpteur français, nommé Blandin, passant un jour devant le château Saint-Ange s'entendit appeler : « Blandin ? Blandin ? » Il regarda de tous les côtés et ne voyant personne, il continua son chemin. Pendant qu'il s'éloignait, il entendit la même voie qui l'appelait : « Blandin ! Blandin ! C'est moi Chinard ; je suis en prison. » Blandin lève la tête et aperçoit son ami derrière la grille en fer d'une fenêtre du château Saint-Ange. Surpris de ce fait dont il ne pouvait avoir l'explication, il s'empressa d'aller à l'Académie de France pour le faire connaître.

Cette Académie, fondée à Rome le 11 février 1666, avait pour directeur depuis 1787 Ménageot. Elle était installée depuis 1722 au palais Mancini, et les Français partisans de la Révolution s'y réunissaient chaque jour, tandis que le palais du cardinal de Bernis, ancien palais de l'ambassade de France, que Mesdames tantes du roi habitaient depuis 1791, était le rendez-vous des Français émigrés. Les artistes français venus à Rome pour étudier les beaux-arts se réunissaient chaque jour au palais Mancini. En 1792, ils étaient une centaine, parmi lesquels Chinard et Rater. Le directeur s'empressa de faire des démarches en faveur des deux artistes lyonnais, mais elles furent sans succès.

Depuis le 16 mars 1791, jour où le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, avait remis au Pape ses lettres de rappel, il n'y avait à Rome pour représenter la Cour de

France, qu'un chargé d'affaires par *intérim*, Bernard, attaché depuis 40 ans à l'ambassade, remplissant depuis 20 ans auprès du cardinal les fonctions de secrétaire. Après la révolution du 10 août 1792, et le 29 du même mois, Bernard envoya sa démission. Dans sa correspondance avec le Ministre, il se contenta de mentionner l'arrestation de Chinard et de Rater, en faisant remarquer qu'ils n'étaient pas pensionnaires de l'Académie. Il répondit aux amis de ces artistes qui le priaient d'intervenir auprès du Gouvernement romain, qu'il était sans qualité, ayant donné sa démission.

Quoique tenus au secret, les deux artistes ne furent pas traités avec rigueur, et le procureur fiscal qui alla les visiter pourvut à leurs besoins matériels.

Dès que la nouvelle de leur arrestation fut arrivée en France, leurs familles et surtout celle de Chinard firent tous leurs efforts pour obtenir leur mise en liberté. La femme de Chinard s'adressa aux autorités révolutionnaires de Lyon et au Ministre ; elle fit réclamer son mari par Fillieux, secrétaire de la Société des Jacobins de Lyon, par François Billiemas, commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal du district de Lyon, et par Pache, ministre de la Guerre. Elle s'adressa aussi à M^{me} Lebrun, femme du ministre des Affaires étrangères, et à M^{me} Roland, femme du ministre de l'Intérieur, lequel fit des démarches auprès de son collègue Lebrun.

Topino-Lebrun, réfugié à Florence, écrivit pour justifier Chinard et dit dans sa lettre : « On a saisi un de ses chapeaux orné d'une cocarde tricolore, mais il ne le portait que chez lui. »

Un citoyen (B...) fit paraître une épître, *au citoyen Chinard, sculpteur célèbre de Lyon, jeté dans les fers à Rome pour avoir modelé d'après l'antique la statue de la Liberté.*

La démission de Bernard ayant été acceptée le 23 septembre, il refusait aux amis de Chinard d'intervenir, disant qu'il n'était rien. Sur l'ordre qu'il reçut du Ministère, en date du 23 octobre, il fit recommander les détenus par le cardinal de Bernis. Le 8 novembre, il reçut de M. de Mackau, ministre de la République française à Naples, une lettre à l'adresse du cardinal Zelada, ministre d'Etat, en faveur des deux artistes. Un de ses amis la transmit au secrétaire d'Etat. Le 9 novembre, le cardinal Zelada, secrétaire d'Etat, répondit que le Pape avait examiné lui-même l'affaire de Rater et de Chinard, que leur conduite et leurs discours avaient donné lieu à bien des plaintes, mais que par égard pour les personnes qui s'intéressaient à eux, on se contenterait de les expulser de l'État ecclésiastique. Il ajoutait que les deux artistes auraient la liberté de parler à qui ils voudraient dans le lieu de leur détention et de partir quand ils voudraient. Il fut en outre convenu qu'en sortant de prison, les deux artistes monteraient en voiture, et ne s'arrêteraient que lorsqu'ils auraient franchi la frontière.

Ils furent mis en liberté le 13 novembre.

Dans un mémoire en date du 18 pluviôse an II (6 février 1794), adressé par le représentant du peuple Boisset, au nom de Chinard, il est dit qu'il souffrit 64 jours de captivité, ce qui porterait la mise en liberté au 26 ou 27 novembre. C'est sans doute une erreur.

Chinard et Rater partirent le même jour. A la troisième poste, hors de Rome, un banquet fut donné en leur honneur par six Français. On y porta des toasts et on lut l'hymne des Marseillais.

Chinard en partant de Rome possédait vingt écus pour toute fortune. Arrivé à Florence, Fauvel de la Flotte,

chargé d'affaires de la République française, lui prêta cinq louis d'or, avec lesquels il put continuer son voyage.

Dans la séance de la Convention nationale du 21 novembre 1792, David, peintre et législateur, communique à l'Assemblée une lettre d'un de ses élèves à Rome (Topino-Lebrun) qui lui annonce qu'« un auto-da-fé est sur le point d'être élevé dans cette ville fanatisée, pour le supplice de deux jeunes sculpteurs français, nommés Rater et Chinard, dont tout le crime est d'avoir modelé des sujets patriotiques, tels que *Jupiter foudroyant l'aristocratie*, une statue de la Liberté, *la religion couvrant la France de son voile étoilé*. Les abbats ou prêtres de Rome ont répondu que Chinard et Rater avaient foulé la religion aux pieds. Dans la nuit du 22 au 23 septembre dernier, des sbires s'emparèrent de ces deux malheureuses victimes de l'aristocratico-fanatisme et les conduisirent dans les prisons du château Saint-Ange. On dit Rater déjà mort. Tous deux ont servi dans la garde nationale de Lyon et s'y sont bien conduits. Je désirerais un rapport sur cet objet. Le patriotisme de Chinard et son bon cœur ont évité bien des peines aux Français qui sont à Rome. »

Le même jour, la Convention ordonne au Conseil exécutif d'avoir à lui rendre compte des mesures prises pour obtenir leur mise en liberté.

David répond à Topino-Lebrun.

Le Conseil exécutif provisoire adresse au prince évêque de Rome une lettre rédigée par Manon Phlipon, femme du ministre de l'Intérieur Roland, qui le raconte dans ses Mémoires. Il s'y trouve ce qui suit :

« Des français libres, des enfants des arts, dont le séjour à Rome y soutient et développe des goûts et des talents dont elle s'honore, subissent par votre ordre une injuste

persécution. Enlevés à leurs travaux d'une manière arbitraire, enfermés dans une prison rigoureuse, indiqués au public et traités comme des coupables sans qu'aucun tribunal ait annoncé leur crime ou plutôt lorsqu'on ne peut leur en reprocher d'autres que d'avoir laissé connaître leur respect pour les droits de l'humanité, leur amour pour une patrie qui les reconnaît, ils sont désignés comme des victimes que doivent immoler le despotisme et la superstition réunis.

« Sans doute s'il était permis d'acheter jamais, aux dépens de l'innocence, le succès d'une bonne cause, il faudrait laisser commettre cet excès. Le règne ébranlé de l'inquisition finit du jour où elle ose exercer encore sa furie et le successeur de saint Pierre ne sera plus un prince, du jour où il l'aura souffert. Elle a ranimé dans le cœur de l'homme opprimé la conscience de ses devoirs avec le sentiment de sa force. Elle a brisé le sceptre de la tyrannie, le talisman de la royauté. La liberté est devenue le point de ralliement universel et les souverains chancelants sur leurs trônes n'ont plus qu'à la favoriser pour éviter une chute violente. Pontife de l'Église romaine, prince encore d'un État prêt à vous échapper... les siècles de l'ignorance sont passés ; les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur. L'art de la politique et le secret du Gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leurs droits et au soin de leur en faciliter l'exercice pour le plus grand bien de tous avec le moins de dommage possible pour chacun.

« Telles sont aujourd'hui les maximes de la République française, trop juste pour avoir rien à faire même en diplomatie, trop puissante pour avoir recours aux menaces, mais



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Il les fait remettre par son fils au cardinal qui les transmet au Pape.

Les détails relatifs à la mise en liberté de Rater et de Chinard sont en partie pris dans l'ouvrage de M. Théodore Masson, intitulé : *Les diplomates de la Révolution*, Hugou de Basseville à Rome, Bernardote à Vienne, Paris, Charavay, 1882.)

Dès que Chinard fut arrivé à Lyon, il vendit six couverts d'argent qu'il possédait, pour rembourser Fauvel de la Flotte, ministre de France à Florence.

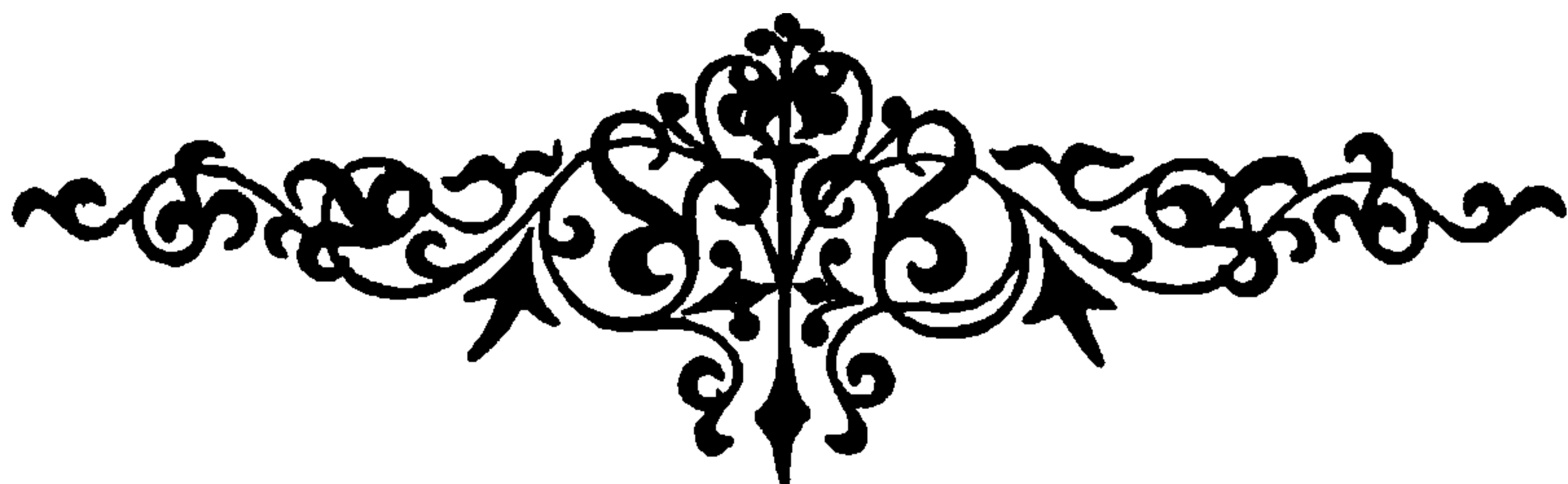
Il reprit ses travaux, se fit recevoir dans les Sociétés populaires, et fut affilié au Club central. Il adopta avec ardeur les idées révolutionnaires.

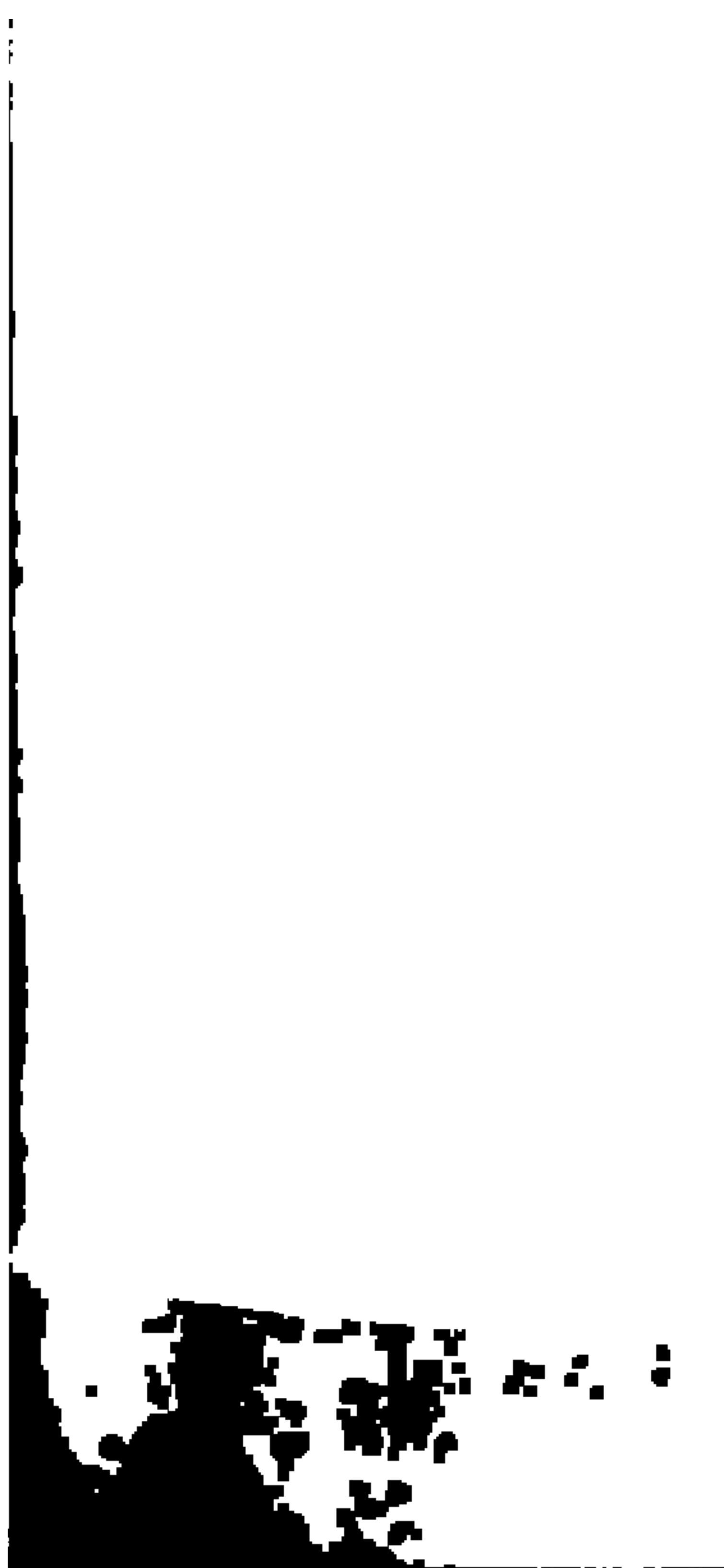
Il assista ainsi que Rater, le 16 décembre 1792, à la séance du Conseil général de la Commune de Lyon, ainsi qu'il résulte du procès-verbal suivant : « Le citoyen Maire a annoncé les citoyens Chinard et Rater, célèbres artistes, détenus à Rome, victimes du despotisme inquisitorial ; ils ont été invités aux honneurs de la séance, au milieu des applaudissements ; le citoyen Rater a prononcé un discours descriptif de leur détention ; il a été entendu avec intérêt. »

La Congrégation de Rome s'assembla le 19 décembre, et rédigea un mémoire justificatif qui est transmis à Bernard. Il contient une relation apologétique des faits relatifs à Rater et à Chinard.

(*A suivre*).

S. DE LA CHAPELLE.





CARTE

indiquant la Route des Aqueducs
qui alimentaient la ville de



Dressée d'après le dessin manuscrit d'

o *la Tour*

ouron

S^t Jean-B

ETIENN

albenoite

ouron R

chetailée

foy



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



C'est un carré de la grande carte de Cassini, qui part, à l'est, de l'axe du Rhône, et s'étend à l'ouest au-delà de Montbrison.

Sur un appendice de papier blanc ajouté au sud, soit au bas de la carte, se trouvent tracés à la main les points de captage de l'aqueduc, les lignes d'adduction jusqu'à Saint-Genis-Terrenoire, et pour légende, les lignes suivantes avec le monogramme F... AR 1817 : « *La route des aqueducs est tracée sur cette carte d'après le travail de M. Delorme. Voy. Recherches sur les aqueducs de Lyon et les dessins du même auteur.* »

Sur cet appendice, il n'est question que de Delorme et non de Boulard.

La date 1817 indiquerait qu'à ce moment, Artaud était détenteur des dessins de Delorme.

Or, sur la deuxième feuille, en blanc, du tirage à part de l'étude de Delorme, 1760, en notre possession, se trouve l'avertissement manuscrit par l'auteur, que nous avons reproduit dans notre étude sur les aqueducs lyonnais (*Revue du Lyonnais*, p. 270, avril 1890).

Si en 1817 Artaud était possesseur des dessins de Delorme et de Boulard, possédait-il aussi le texte et les dessins, certainement manuscrits, des recherches complémentaires dont parle Delorme dans son avertissement? C'est probable, et l'on se demande ce que sont devenus ces documents et comment ils ont disparu. Ils n'auraient donc pas péri de la façon dont le croyait M. Bresson, architecte à Lyon (voir notre étude, pages 271, 272, avril 1890). Il est à supposer que manuscrits et dessins faisaient partie des collections de l'Académie de Lyon, puisqu'en 1817, ils paraissent avoir été en la possession de Artaud.

II

Trois principaux auteurs ont écrit sur la question des aqueducs : Delorme (*tirage à part*, 1760). Flachéron (*tirage à part*, 1840), de Gasparin, *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 1855 (point de tirage à part). Nous citerons pour ordre, de Penhouet (*tirage à part*, Besançon 1818) qui n'a guère fait que paraphraser Delorme, il a donné cependant quelques dessins assez exacts.

M. Bresson a fait une étude consciencieuse de l'aqueduc du Pila, sur lequel il a relevé de nombreux dessins, il est mort sans avoir publié son travail.

M. Bonnet, ingénieur en chef des ponts et chaussées et du service municipal de Lyon, a dressé une carte photographiée du tracé des aqueducs, nous l'avons reproduite avec compléments (voir *Revue du Lyonnais*, septembre et octobre 1889). Cette carte ne paraît pas avoir été appuyée d'aucun texte, M. Bonnet a-t-il utilisé pour le tracé de l'aqueduc du Pila et l'indication des cotes d'altitude, les notes minutes de M. de Gasparin ? C'est supposable, mais rien ne l'établit, M. Bonnet a quitté Lyon en 1870, lors de la proclamation de la troisième république, il est mort peu de temps après.

M. Chipier (congrès archéologique 1862) a publié une note indiquant qu'il a reconnu l'aqueduc entre le Rafour, sur Ecully, et les Bruyères, sur Dardilly et Limonest, mais il attribue ce tronçon à la branche d'aqueducs du Mont-d'Or, venant de Limonest.

Quant aux historiens et chroniqueurs qui ont traité la question, ils l'ont fait sans études préalables sur le terrain,

et Delorme, de même que Flachéron, ne tiennent pas grand compte de ce qu'ont pu dire ces écrivains.

Dans tous les cas, jusqu'au jour de la publication de la *Nouvelle histoire de Lyon*, de M. Steyert, personne ne paraît avoir soupçonné l'existence de la *Carte de la route des aqueducs*, dressée par Artaud. Il est à remarquer que M. de Gasparin, qui écrivait en 1855, ne parle même pas de Flachéron, qui écrivait en 1840.

Sans les doutes émis par un agent du service des chemins vicinaux, qui avait vu le canal d'aqueduc du Mont-d'Or, dans le vallon du Povet ou Pomet, à une altitude qui ne permettait plus que les eaux de cet aqueduc puissent arriver au rampant des Massues, peut-être n'aurions-nous jamais entrepris notre étude.

Si nous avions connu la carte tracée par Artaud, il est probable que nous l'aurions tenue pour complètement exacte, à moins qu'il nous fût venu à la pensée de rechercher, sur le prétendu aqueduc de l'Yzeron, le réservoir de fuite qui aurait dû se trouver au lieu dit Champagne, sur Sainte-Foy-lès-Lyon, et le canal entre ce réservoir et Saint-Irénée, cas auquel, ne trouvant rien sur ce point, puisqu'il n'existe rien, nos doutes eussent été éveillés, et alors peut-être, aurions-nous voulu vérifier s'il n'existait pas sur d'autres points des erreurs analogues.

Quoi qu'il en soit, si nous n'avions pas été un praticien de la distribution des eaux faite actuellement dans Lyon et sa banlieue, jamais sans doute nous n'aurions mené notre entreprise à bien. Il nous semble que dans une question de ce genre, il ne suffit pas d'être ingénieur ou architecte, mais qu'il faut en outre être du métier, soit distributeur d'eau par réservoir à niveau constant.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

sur le ruisseau de Limonest, entre Chevrotière et Bidon, dont personne n'avait parlé avant nous (*Revue du Lyonnais*, avril 1890, p. 266). Delorme l'avait connu avant nous, il est indiqué à sa place exacte sur le tracé fait par Artaud.

Nous avons cru que, le premier, nous avons restitué le tracé de l'aqueduc de la Brévenne, entre le vallon de la Bèffe, et le Rafour sur Ecully, en passant par Dardilly, tracé que Flachéron n'avait pu trouver (*Revue du Lyonnais*, novembre 1889, p. 350). Delorme avait connu ce tracé avant nous, sauf une erreur que nous redresserons.


Il a connu l'aqueduc de Fontanières, ignoré, — croyons-nous, jusqu'au jour où nous l'avons cité — (*Revue du Lyonnais*, mai 1892, avec tirage à part), ici Delorme fait une erreur que nous signalerons.

Delorme a également connu l'aqueduc qui prend naissance à Yzeron et se termine à la Milonière, donc ce n'est pas nous qui le premier avons connu ce tracé.

Ces constatations donnent une idée des aptitudes tenaces et persévérantes de Delorme, il avait en outre, l'étincelle de génie qui donne le feu sacré ; car il ne faut pas oublier qu'en guise de chemin de fer, il n'avait à sa disposition que des pataches et des bêtes de somme, quand il pouvait les employer ; il n'avait même pas sur la carte de Cassini les cotes d'altitude qu'on trouve sur les cartes du dépôt de la guerre. Il avait encore moins les cartes à courbes de niveau, qui nous ont été si utiles et même indispensables, malgré des imperfections qui nous égaraient sur quelques points.

Le travail de Delorme aidé de son ami Boulard, à l'époque où ils l'ont fait, est tout simplement un tour de force, devant lequel nous nous inclinons avec une respectueuse admiration.

Aqueduc du Mont-d'Or.

Le n° 1 (rouge) est placé à la prise d'eau, aux Gambins, dans la vallée de Poleymieu ; 2, au sommet d'un lacet rentrant, vers Beyrion, sur Curis ; 3, vallon du Pövet ou Pomet ; 4, vallon d'Arche ; 5, hameau Remillotte, rive gauche du ruisseau de Limonest ; 6, le pont de Cotte-Chally, sur ce ruisseau ; 7, verger de M. Vincent au Bidon, point cité par nous dans notre étude ; 8, sur la colline au-dessus et au nord du hameau la Sauvegarde. (Ici commence un long siphon de 2,800 mètres environ de longueur, jusque vers Loyasse, sur Lyon, ce siphon passe à l'ouest de la Duchère, à l'ouest même de la chapelle Notre-Dame de Lorette) 9, pont à siphon sur le ruisseau des Planches, à l'aval de la jonction de ce ruisseau avec celui de Chalins. Puis à l'extrémité sud du siphon, sous le chiffre noir 65, de la carte, près le mot *Postes* un chiffre en rouge illisible. Enfin le point terminus est indiqué par ce signe :  soit le réservoir (conserve d'eau) ou citerne, aujourd'hui cachée sous une terrasse à l'est du grand séminaire.

Rendons ici un nouvel hommage à Delorme, il a supprimé sur son tracé la branche imaginaire, descendant de Limonest, le long du ruisseau du même nom.

Depuis la tête de ligne, aux Gambins, jusqu'à la Sauvegarde, le tracé est exact et tel que nous l'avons reconnu, suivi et constaté à la fin de notre étude.

Dominé par l'idée préconçue que M. Steyert nous attribue (page 224, 1^{er} volume), Delorme a cru, à tort, que l'aqueduc du Mont-d'Or avait été établi pour amener de

l'eau à Lyon, alors que cet aqueduc était simplement rural, qu'il se terminait, comme canal maçonné, sur la colline de la Sauvegarde, et qu'il se continuait jusque vers Chalins, par un simple tuyau en terre cuite de 0^m 132 de diamètre intérieur. Il a alors imaginé le long siphon aboutissant vers Loyasse, et la continuation du canal jusqu'à la citerne du grand séminaire actuel, en contre-bas de Saint-Just, altitude 231 au radier et 234 au trop-plein. Les substructions encore visibles — il y a une trentaine d'années — sur le ruisseau des Planches (M. Steyert, page 127) avaient sans doute une toute autre destination que celle d'un pont à siphon.

Au début de notre étude, avant 1870, nous voulions simplement prouver que les eaux de l'aqueduc du Mont-d'Or n'avaient jamais passé par-dessus les arcs rampants des Massues, cette vérité est aujourd'hui établie par Delorme lui-même et par la carte de Artaud.

L'existence réelle d'un siphon ne peut plus être établie par la trouvaille de tuyaux encore enfouis dans la terre, car il y a beau temps qu'ils ont disparu. Mais elle peut être établie, en ce qui concerne le siphon de la Sauvegarde : 1° par les vestiges du réservoir de chasse, nous avons en vain cherché ces vestiges sur la colline de la Sauvegarde ; 2° par le réservoir de fuite ; 3° enfin par les restes ou vestiges du pont à siphon sur le ruisseau des Planches, à l'aval de sa jonction avec celui de Chalins.

Deux preuves font complètement défaut, soit les emplacements des réservoirs de chasse et de fuite ; quant aux substructions sur le ruisseau des Planches, rien ne prouve qu'elles étaient celles d'un pont à siphon.

De plus il faudrait avoir retrouvé les restes d'un canal maçonné, qui se serait déployé sur une longueur de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



jamais le siphon entre la Sauvegarde et Loyasse ou Champvert n'a existé. Grand admirateur des architectes et du génie des constructeurs romains, Delorme s'est *emballé*, comme un coursier pur sang, et eu égard à l'époque où il vivait, la chose est bien pardonnable.

Aqueduc de la Brevenne.

M. Steyert appelle cet aqueduc « aqueduc d'Aveize ». Pourquoi ce nom, alors que l'appellation de la Brevenne est connue et acceptée ? Ces changements inutiles sont loin d'être profitables, ils égarent l'opinion publique sans profit pour personne.

La *route* de l'aqueduc de la Brevenne tracée par Artaud, est numérotée au carmin, de 1 (vallon de l'Orgeolle), jusqu'à 27 (Saint-Irénée), puis la série des numéros se continue sur un tracé de canal, qui part de Saint-Irénée et se termine par le n° 32, à Fontanières, sur Sainte-Foy-lès-Lyon.

Les numéros sont ainsi placés : 1, au ravin de Monoison ; 2, à la Mure ; 3, hameau la Chapelle ; 4, bois des Cures ; 5, 6, vallons au-dessus du village de Montromand ; 7, la Barge, lieu dit Gigandon (Delorme ne paraît pas avoir vu le passage du canal au col de Noyery, entre les Crets, Montrocier et Montclay). 8, Sotizon ; 9, Courzieu, hameau Lafond ; 10, Chevinay (Les Thus) ; 11, entre Les Thus et Vieux-Bourg ; 12, hameau Vieux-Bourg (ancien chef-lieu de la paroisse de Saint-Pierre-la-Palud) ; 13, 14, collines au sud de Sourcieu, entre les gorges de Merçuy et Mau-souvre. Delorme fait contourner le canal, autour du mamelon qui domine, du côté est, le hameau des Roches

de Sourcieu ; ici, il fait erreur, l'aqueduc franchit, en tunnel ou tranchée profonde, le col de Mansouvre et ne contourne pas le mamelon ; 15, Mansouvre, Chantemerle ou Grandes-Terres (sur Lentilly) ; 16, la Rivoire ; 17, près du pont, voûté en maçonnerie, sur le chemin de fer, lieu dit en Laye (sur Lentilly) ; 18, grand ouvrage d'art dans la plaine des Grandes-Terres, sur Lentilly ; 19, au-dessous de la Bèffe. Ici Delorme s'égare de nouveau, et fait passer le canal autour du Mont de Marcorant, tandis qu'il passait sous le seuil du col entre Villedieu et la Brochetière, sur Dardilly ; 20, nouvelle erreur de Delorme, il fait franchir le vallon entre la Bèffe et Dardilly, au moyen d'un pont à siphon ou grand ouvrage d'art, alors que le canal contourne les flancs des collines sans aucun ouvrage d'art ; 21, ne paraît pas indiqué ; 22, les Bruyères ; 23, commencement du siphon (Pontet à Crases), sur Ecully ; 24, paraît-être le Rafour ; 25, pont à siphon de Grange-Blanche ; 26, les arcs rampants des Massues) ; 27, Saint-Irénée (aux Poncettes).

Entre le rampant des Massues et Saint-Irénée, Artaud a continué le siphon par les trois traits qui marquent tous les siphons sur les *routes* tracées par lui. Delorme a-t-il cru que le rampant des Massues était une ventouse entre deux siphons ? C'est possible. Dans ce cas, il augmente de 2,000 mètres la longueur du siphon, qui, du Rafour en passant sur le rempart des Massues et en se terminant près de Saint-Irénée, aurait eu 5,500 mètres de longueur. Il y a sur ce point une erreur évidente ; il n'y avait pas de siphon entre les Massues et Saint-Irénée, mais un grand ouvrage d'art. Donc il est supposable, que déjà du temps de Delorme, ce grand ouvrage d'art avait été ruiné jusque dans ses fondements.

De Saint-Irénée, la numérotation de l'aqueduc de la

Brevenne se continue ; la *route* passe en dehors des fortifications dessinées sur la carte de Cassini ; n^{os} 28, 29, à Choulans ; 30, sur le flanc de la colline au sud-est, au bas du Petit Sainte-Foy ; 31, vers le mot : « quarantaine » de la carte ; 32, Fontanières, au bas du village de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ici l'erreur est manifeste, de l'eau mise sur le radier du canal, visible dans la cave de la maison de M. Fougasse, s'écoule dans la direction de Lyon.

(*A suivre.*)

F. GABUT.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

seigneurie de la Goutte de noble Charles de Villeneuve, baron de Joux, et de noble Lancelot de Mars, seigneur de Sainte-Agathe et de Saint-Marcel.

Le 9 avril 1529, Philibert de Beaujeu afferma à Jean Faichon, notaire en Beaujolais, ses domaines, métairies et garennes de la Goutte.

Le 21 mai 1536, Philibert de Beaujeu, baron d'Amplepuis, seigneur de la Goutte, afferma à messire Briand de Pomey, prêtre, et à honnête personne Jean de Pierrefeu, marchand de la paroisse d'Amplepuis, les chastel, grande tour, tènement et domaine de la Goutte ; lesdits fermiers ne pourront mettre aucunes choses dans les chambres et salles du chastel de la Goutte, comme blés, arches et autres meubles, si ce n'est dans la grande tour, où ils pourront mettre ce qui leur plaira.

En 1540, ledit messire Philibert de Beaujeu, baron de Lignières, donna le dénombrement du château de la Goutte, qui n'avait aucune justice.

En 1541, dame Catherine d'Amboise, veuve et héritière dudit Philibert de Beaujeu, donna le dénombrement dudit château de la Goutte.

En 1566, le château de la Goutte, la grange et métairie de Coussy, en dépendant, appartenaient à Henriette de Clèves, duchesse de Nivernais, héritière de Catherine d'Amboise et femme de Ludovic de Gonzague.

Le 13 novembre 1567, le château de la Goutte fut vendu par Ludovic de Gonzague à noble Jullio Reste, gentilhomme milanais, demeurant à Lyon ; il y avait alors plusieurs réparations de grande et infinie dépense à faire audit château pour le rendre habitable ; une rente noble dépendait de la Goutte.

En 1575, cette vente avait été annulée et Henriette de

Clèves était rentrée en possession du château de la Goutte.

En 1578, Henriette de Clèves vendit le fief de la Goutte à messire Claude de Rébé, seigneur dudit lieu, qui le revendit, en 1593, à maître Briand de Pomey, notaire royal d'Amplepuis.

En 1603, Briand de Pomey demeurait en son château de la Goutte-lès-Amplepuis.

Le 27 novembre 1608, il est dit que messire Zacharie de Rébé-Saint-Trivier, seigneur de Rébé et Thizy, co-seigneur et baron d'Amplepuis, en sa qualité d'héritier par bénéfice d'inventaire de feu messire Claude de Rébé-Saint-Trivier, avait ci-devant vendu et abenevissé à Briand de Pomey, seigneur de Combefort, le château appelé de la Goutte, manoir d'icelui, fossés, places et jardin, garennes et tout ce qui en dépendait, assis dans la paroisse d'Amplepuis, juxte le chemin tendant d'Amplepuis à Ronno de bise, les terres de maître Pierre Guillard, du domaine de Coussy de matin, vent et soir et le jardin de François Praslon de soir. Par ce contrat, M. de Rébé s'était réservé la propriété de la grande tour du château de la Goutte, tant pour loger et tenir les prisonniers que le geôlier, avec la semaille de deux coupes de blé, pour un jardin au geôlier, à la charge néanmoins de pouvoir par ledit de Pomey faire sa demeure et habitation avec sa femme et sa famille dans ladite tour, en baillant par lui une maison cuisine dans l'enceinte dudit château pour la résidence dudit geôlier et laissant le bas étage de ladite tour pour la garde des prisonniers ou bien faisant faire autre lieu assuré pour ladite garde, ainsi que plus à plein est contenu et spécifié par le contrat sur ce fait le 26 mars 1593, et c'est pour le prix de 800 livres tournois et sous le servis annuel et perpétuel retenu par ledit sieur de Rébé de 17 sols tournois, 2 bichets de seigle, mesure d'Am-

plepuis, 2 conils, etc. Depuis la passation de ce contrat, le 22 juin 1593, ledit seigneur de Rébé aurait fait accord avec ledit de Pomey, par lequel il aurait été convenu que celui-ci, avec sa femme, et sa famille pendant sa vie, et après lui, un de ses enfants, fils ou fille, pourrait habiter dans ladite tour, baillant autre lieu pour la garde desdits prisonniers, sans toutefois pouvoir y faire autre demeure, sans la volonté dudit seigneur de Rébé. Depuis ce temps, M. de Pomey a, à ses coûts et dépens, fait réparer ladite grande tour et fait rebâtir les manoirs dudit château de la Goutte, arraché les garennes, remis les fossés en état, ainsi que le jardin auparavant en friche et ruiné, et dans ce château a fait sa résidence actuelle et tenu un geôlier, en une chambre dudit château, ce qui est très gênant pour lui et sa famille ; et comme les prisons dudit Amplepuis ne soulaient être au château de la Goutte ains au château vieux d'Amplepuis, au-dessous et joignant ledit bourg d'Amplepuis, Zacharie de Rébé a remis irrévocablement le château de la Goutte à Briand de Pomey, en s'y réservant la justice haute, moyenne et basse, et le fief qui lui en sera fait à toutes mutations, à sa première réquisition, moyennant le prix de 1,000 livres tournois. M. de Pomey sera tenu de faire bâtir une maison pour loger les prisonniers d'Amplepuis, tant civils que criminels et une chambre pour la demeure d'un geôlier dans ladite prison, pour lesquelles constructions sera pris du bois dans la forêt de Molluron dépendant de la seigneurie d'Amplepuis, et les pierres et matériaux qui se trouveront aux ruines et masures du vieux château.

Le 30 mai 1613, le seigneur de Rébé promet de maintenir sieur Briand de Pomey dans la possession de la maison et chastel de la Goutte.

Le 25 décembre 1617, M. Briand de Pomey mourut en son château de la Goutte.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



la chambre basse faisant le coin ou angle du château de la Goutte, du côté du midi.

Le 14 août 1690, messire Pierre Guillard, trésorier de France, malade dans sa maison de la Goutte, fit son testament en la chambre grise proche la petite tour neuve qui prenait sa vue sur les fossés ; il eut pour successeur à la Goutte son neveu Charles Tricand, garde du corps du duc d'Orléans, mort le 14 mai 1697.

David Tricand, fils dudit Charles, lui succéda dans la possession de la Goutte ; il était chevalier de Saint-Louis, gendarme de la garde du Roi, et demeurait, en 1732, au château de la Goutte.

En 1757, la Goutte est qualifiée château et fief, avec rente noble et dîme, situé proche le bourg et rière la châ-tellenie d'Amplepuis.

En 1758, David Tricand et Louis-Marie Tricand, son fils, sont tous deux qualifiés seigneurs de la Goutte, Louis-Marie Tricand était, en 1766, contrôleur ordinaire des guerres et demeurait ordinairement en son château de la Goutte qu'il possédait en 1789.

Montchervet.

Le petit château de Montchervet, depuis longtemps réduit à l'état de domaine agricole et encore flanqué d'une tour carrée et d'une tour ronde devait appartenir originairement à la famille de Lorgue qui l'engagea, sans doute, comme arrière-fief à la famille de Montchervet.

En 1280, Guillaume de Lorgue, chanoine de Saint-Just de Lyon, fit foi et hommage pour Montchervet.

En 1272, Etienne de Montchervet, de la paroisse d'Amplepuis, fit foi et hommage à noble Guillaume de Lorgue, chanoine de Saint-Just, pour son curtil de la Pierre qu'il possédait avec Etienne de la Pierre, jouxte les terres de Montchalvet qui devaient lui appartenir.

En 1287, Gonnyn du Cluysel, de Saint-Just-la-Pendue, vendit au même Guillaume de Lorgue une rente que lui devait Etienne de Montchervet, dans la paroisse d'Amplepuis.

En 1296, foi et hommage furent faits par Etienne de Montchervet à nobles Guillaume et Bompard de Lorgue, lesquels firent, en 1297, foi et hommage au seigneur de l'Aubépin pour les rentes de Montchervet.

Hugonyn et Bernard de Montchervet firent, en 1328, foi et hommage à Guillaume et Bompard de Lorgue et leur passèrent une vente.

Le 4 février 1386, Sibille de Farges, qui appartenait peut-être à la maison de Thélis, dame de Montchervet, fit foi et hommage à noble Louis de Lorgue, de sa maison de Montchervet, d'un tènement à la Pierre et reconnut des servis qu'elle y devait ainsi que sur d'autres fonds.

En 1416, Jean d'Ars était seigneur de Montchervet ; il fut peut-être le père de :

Guichard d'Ars, seigneur de Montchervet et de Meyré, qui eut de Philippe de Foudras-Courçenay :

Jeanne d'Ars, dame de Montchervet et Meyré, mariée, vers 1441, à Claude de Saint-Romain, seigneur de Valorges, dont elle eut :

Pierre de Saint-Romain, chevalier, seigneur de Montchervet, Lurcy et Valorges, marié à Claudine de Talaru, dont :

Françoise de Saint-Romain, dame de Montchervet, femme

d'Hugues de Nagu, seigneur de Varennes, Laye, les Chézaux et Prusilly, qui testa en 1537.

Philibert de Saint-Romain, frère de ladite Françoise, ayant accompagné dans sa défection le connétable de Bourbon, dont il était chambellan, tous les biens de sa famille furent confisqués par le roi François I^{er} ou sa mère et donnés à Pierre de Vuary, grand maître des eaux et forêts de France ; celui-ci donna le dénombrement de Montchervet le 25 août 1540.

Montchervet fut ensuite restitué aux Nagu ; Philibert de Nagu, fils de Françoise de Saint-Romain, le possédait en 1542 ; il y avait pour successeur, en 1566, son fils Jean de Nagu ; celui-ci vendit, le 22 juillet 1567, la seigneurie de Montchervet à honorable Jean Voyret, en se réservant le droit de la racheter.

Le 15 juillet 1575, il vendit ce droit de réméré à maître Jean Farges.

En 1579, le seigneur de Montchervet possédait le tiers des dîmes de tous grains et fruits décimables, charnage et filets ès lieux de Valcolon, Sillouz, Tollin, Guillet, Berland, George, la Perroudière, Rossillon, Forillon, le Piney, Bonnefon, les Chaudures, les Néoli, Gojard et autres lieux.

En 1596, maître Antoine Farges, mari de Bénigne de Vacheron, était seigneur de Montchervet.

En 1602, Montchervet appartenait à Claude Farges, seigneur de Ronzières, notaire, greffier de la châtellenie de Ternand, marié à Marguerite d'Olifaut.

En 1611, la terre et seigneurie de Montchervet dépendaient de la justice de Rochefort ; une rente noble en dépendait.

En 1620, Benoît de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort, acheta dudit Claude Farges le château et seigneurie de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

En 1514, Jean de Rigny, damoiseau, était seigneur de Bergades.

Brégades appartenait, en 1539, à Antoine Marchant, châtelain d'Amplepuis ; en 1559, à Jacqueline Marchant, qui devait être sa fille ; en 1568, à honnête Jean Juenet et dame Jacqueline Marchant de Brégades, sa femme, en 1615, à maître Jean Guillard et à dame Jeanne Juenet, sa femme.

En 1619, le fief de Brégades relevant de la baronnie d'Amplepuis appartenait à noble Philibert Chastelain, sieur d'Essertines, et à Jacqueline Guillard, sa femme.

En 1639, damoiselle Jacqueline Guillard, veuve de sieur Philibert Chastelain, contrôleur pour le Roi au grenier à sel de la ville de Roanne possédait le domaine, tènement, métairie, grange appelé de Brégades, consistant en maisons hautes et basses, grange, étables, cours, aisances, jardin, cheneviers, moulin à blé, battoir, etc., joignant le chemin d'Amplepuis aux Sauvages de matin, les terres qui furent des mariés Juenet et auparavant de Jean Namy de matin et midi, le Ransonnet de soir, les prés qui furent de Claude du Rix-Bertier et Léonarde Laurent, sa femme, le rasoir de Brégades entre deux, de bise, le pré de maître Pierre du Gojard, notaire royal d'Amplepuis, qui fut desdits mariés du Rix et auparavant de Jean Bertier d'autre part.

En 1674, le domaine et fief de Brégades appartenait à maître Pierre de la Colonge, châtelain de Fourneaux, dont la famille laissa tomber ce fief en roture.

En 1700, Jean de la Colonge possédait le domaine de Brégades, comme héritier de son grand-père Pierre de la Colonge, notaire d'Amplepuis.

En 1716, le domaine et les moulins, battoir et fonds de

Brégades appartenait à sieur Charles Monteillet, marchand de Lyon.

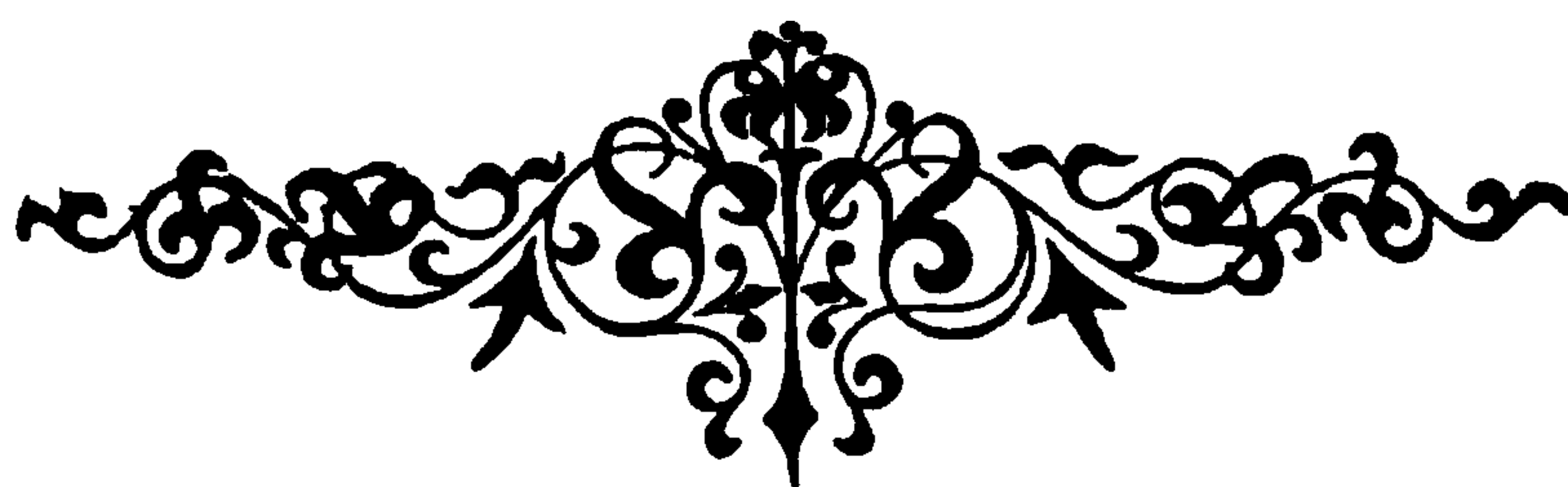
En 1720, Eléonore Tremblay, veuve dudit Charles Monteillet possédait le domaine et moulin de Brégades, le 20 mars 1730, elle les vendit à Claire Cherpenay, veuve de Jean Poyet, pour le prix de 4,300 livres.

Brégades appartenait, en 1743, à sieur Pierre Poyet, marchand, habitant, demeurant au bourg d'Amplepuis, fils de ladite Claire Cherpenay.

Il est dit, en 1757, que Brégades est un arrière-fief tombé en roture depuis que la rente noble qui en dépendait, a été réunie à différentes seigneuries, principalement à celle de Rébé.

En 1758, demoiselle Jacqueline Vacheron, veuve de Pierre Poyet, comme tutrice de leurs enfants, possédait au lieu de Brégades un tènement consistant en maison haute et basse, grange, étable, cour, aisance, jardin, chenevier, verchère, pré, terre, garenne, broussailles, moulin à blé, battoir, écluse, bief et autres possessions qui appartenait, en 1639, à demoiselle Jacqueline Guillard, veuve de maître Philibert Chastelain.

P. DE VARAX.





SOUVENIRS LYONNAIS

ET

DOMINICAINS

L'Inventaire des Jacobins.

Les Archives du département du Rhône renferment de véritables trésors ; tout le monde en convient. Mais le moyen d'y puiser en abondance et avec facilité, si personne ne vous indique les collections de documents, à l'aide desquelles le travail peut devenir fructueux et agréable ?

C'est un service de ce genre que nous voudrions rendre aux chercheurs, en leur signalant pour l'histoire des anciens Dominicains de Lyon le magnifique *Inventaire des Jacobins de Notre-Dame de Confort*.

Ce manuscrit représente cinquante années d'un labeur assidu, et il est l'œuvre d'un seul homme, le R. P. André-Siméon Ramette. De la première à la dernière page, même



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS

ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Le texte et les manchettes de chaque page sont entourés d'un double encadrement au vermillon. Les titres, les numéros d'ordre sont de même couleur ainsi que les cotes inscrites sur les pièces, originaux ou copies.

Le premier volume compte 292 folios ;

Le second — — 296 —

Le troisième — — 298 —

Le quatrième — — 283 —

Le total est de 1,169 folios, soit 2,338 pages.

Le nombre de folios laissés en blanc, à plusieurs endroits de l'Inventaire, ne dépasse guère la centaine.

L'ordonnance générale du manuscrit n'est pas moins curieuse.

Toutes les analyses sont divisées en *sacs*, *lettres* et *numéros*, qui fixent avec une précision admirable la place de chaque document dans le Fonds des Jacobins.

Les *sacs* portent les noms de saints et de bienheureux appartenant presque tous à l'Ordre de saint Dominique. Exemples : sac *Albertus* (B. Albert le Grand), sac *Benedictus* (B. Benoît XI), sac *Dominicus* (S. Dominique), sac *Nicelius* (S. Nizier), etc.

Dans chaque sac, nouvelle division d'après les *lettres* de l'alphabet, *simples* d'abord (A, B, C, etc.), *répétées* ensuite (Aa, Bb, Cc, etc.), enfin *associées* (Ab, Ac, etc. Ba, bc, etc.) selon que l'exigent les diverses subdivisions à introduire dans un article.

Dans chaque lettre, les *numéros* désignent les documents. Ainsi la pièce, par laquelle Guy, évêque de Clermont, donne sa Bible au couvent des Frères-Prêcheurs de Lyon, porte cette rubrique : 1^{er} sac *Gundisalvus*, lettre *A*, numéro 1.

Voici d'ailleurs un abrégé de l'inventaire, qui permettra d'en apprécier la valeur exceptionnelle.

1^e Sac *Albertus*. Anciens actes du couvent des Frères-Prêcheurs de Lyon.

2^e Sac *Albertus*. Papiers concernant la rue Saint-Dominique et autres lieux circonvoisins.

Sac *Benedictus*. Papiers de la place Confort.

1^e Sac *Catharina*. Papiers de la rue Confort.

2^e Sac *Catharina*. Papiers de la rue Bellecordière.

3^e Sac *Catharina*. Papiers de Béchevelin et Loyetes.

Sac *Dominicus*. Papiers de Pommiers.

Sac *Emmanuel*. Papiers de Pouilleu.

Sac *Ferrerius*. Papiers de Vourles.

1^e Sac *Gundisalvus*. Contrats d'acquisition de divers biens.

2^e Sac *Gundisalvus*. Papiers des religieux.

3^e Sac *Gundisalvus*. Contrats des fondations.

4^e Sac *Gundisalvus*. Papiers des confréries.

Sac *Hyacinthus*. Amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquêts.

Sac *Jacobus*. Diverses taxes.

Sac *Ludovicus*. Entrée des denrées et du vin.

Sac *Margarita*. Franc-salé.

Sac *Nicetius*. Don du roi.

Sac *Osanna*. Jours, vues et autres servitudes.

Sac *Petrus*. Dettes et emprunts.

Sac *Quintinus*. Aliénations.

1^e Sac *Raymundus*. Diverses constructions.

2^e Sac *Raymundus*. Diverses réparations.

3^e Sac *Raymundus*. Diverses provisions.

4^e Sac *Raymundus*. Vestiaires, honoraires, salaires et gages.

- 1^e Sac *Stephanus*. Privilèges des Frères-Prêcheurs.
- 2^e Sac *Stephanus*. Maux faits par les Huguenots.
- 3^e Sac *Stephanus*. Louages du tènement de Clermont.
- 4^e Sac *Stephanus*. Louages de plusieurs appartements, rue Confort.
- 5^e Sac *Stephanus*. Louages des maisons de la place Confort.
- 6^e Sac *Stephanus*. Louages de divers appartements dans l'enclos du couvent.
- 7^e Sac *Stephanus*. Louages de différentes choses dans les culs-de-sac.
- 8^e Sac *Stephanus*. Louages de la maison neuve.
- 1^e Sac *Thomas* concernant l'Ordre des Frères-Prêcheurs, en général.
- 2^e Sac *Thomas* concernant la Province, dont dépend le couvent de Lyon.
- 3^e Sac *Thomas* concernant le couvent des Frères-Prêcheurs, de Lyon, en particulier.

Tel est le classement général de l'inventaire. L'ouvrage contient l'analyse fidèle de plus de 13,700 pièces, dont 600 à peu près sont conservées aux Archives du Rhône. Le Père Ramette y a mis tant de soin que les analyses peuvent parfaitement suppléer les originaux aujourd'hui disparus.

Et nous n'avons pas encore tout signalé :

1^o. — Dans 80 pages du tome III, on trouve une liste des *Sépultures*, intercalées à leurs dates, entre les pièces du 1^e sac *Stephanus*. A l'aide des livres de comptes de la sacristie et de la procure, des titres originaux conservés dans les archives conventuelles, des pierres tombales toujours existantes à son époque, le Père Ramette a composé une nomenclature des personnes riches ou pauvres, nobles ou



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

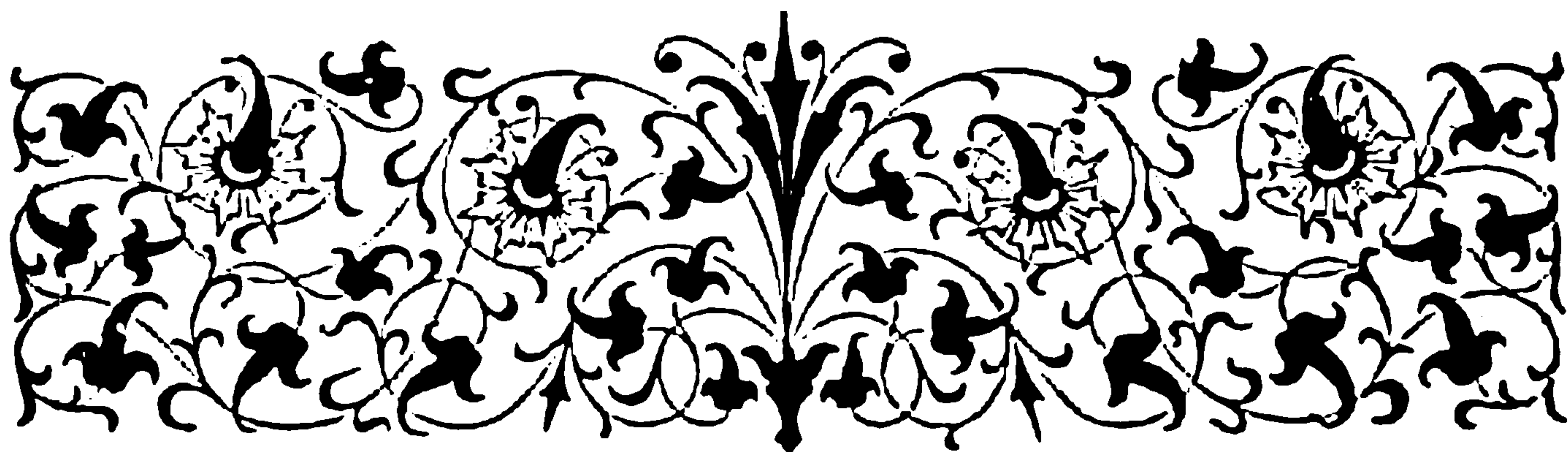
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer



DEUX THÈSES DE DOCTORAT

TACITE ET RÉGNIER

LES anciens élèves des Minimes, célébrant dernièrement leur fête annuelle, acclamaient un de leurs camarades qui venait d'obtenir le grade de docteur ès lettres. M. Joseph Vianey, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, est notre compatriote. Il a à Lyon sa famille, de nombreux amis, d'anciens maîtres qui sont heureux et fiers de ses succès. Nous croyons donc intéresser beaucoup de nos lecteurs en donnant ici une courte analyse des deux thèses (1) qu'il a brillamment soutenues à la Sorbonne le 17 juin dernier.

(1) *Quomodo dici possit Tacitum fuisse summum pingendi artificem*, par M. Joseph Vianey. Paris, Hachette et Cie, 1896. — *Mathurin Régnier*, par M. Joseph Vianey, Paris, Hachette et Cie, 1896.

Un très attachant travail sur Tacite fait l'objet de la thèse latine. On s'est beaucoup occupé, en ces dernières années, du grand écrivain romain. De savantes études ont été faites sur Tacite considéré comme historien, sur sa méthode, sa grammaire, ses sources, l'authenticité de ses œuvres. Il était bon, dans ce temps, trop exclusivement peut-être voué aux recherches érudites, de revenir à un point de vue plus littéraire, de reprendre les *Annales* et les *Histoires* comme œuvres d'art, et de nous rendre un compte rigoureux, esthétique et scientifique en même temps, de notre admiration.

Racine a proclamé Tacite le plus grand peintre de l'antiquité. A-t-il eu raison, et dans quel sens faut-il entendre cette qualification ? M. Vianey nous le montrera si nous voulons bien le suivre dans sa discussion très précise, très méthodique, écrite dans un latin élégant et clair. Ce n'est pas dans la description des lieux, ce n'est même pas dans le portrait qu'il faut chercher la grande supériorité de Tacite. Il n'esquise pas, comme Saint-Simon, ces croquis saisissants qui font revivre la physionomie, l'aspect physique et moral d'un personnage. Tacite s'occupe surtout de l'âme ; il ne s'intéresse qu'aux tragédies humaines. Dans l'homme extérieur, ce qui le frappe avant tout c'est le mouvement et le geste. Aussi rend-il vivantes pour nous les scènes du passé, dont son imagination lui donne en quelque sorte la vision. Il nous les présente dans une foule de petits tableaux qui rappellent les bas-reliefs de la colonne trajane. Son procédé, en effet, se rattache plus à la sculpture



DEUX THÈSES DE DOCTORAT

TACITE ET RÉGNIER

LES anciens élèves des Minimes, célébrant dernièrement leur fête annuelle, acclamaient un de leurs camarades qui venait d'obtenir le grade de docteur ès lettres. M. Joseph Vianey, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, est notre compatriote. Il a à Lyon sa famille, de nombreux amis, d'anciens maîtres qui sont heureux et fiers de ses succès. Nous croyons donc intéresser beaucoup de nos lecteurs en donnant ici une courte analyse des deux thèses (1) qu'il a brillamment soutenues à la Sorbonne le 17 juin dernier.

(1) *Quomodo dici possit Tacitum fuisse summum pingendi artificem*, par M. Joseph Vianey. Paris, Hachette et Cie, 1896.— *Mathurin Régnier*, par M. Joseph Vianey, Paris, Hachette et Cie, 1896.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



qu'à la peinture. Il se préoccupe plus du trait que de la couleur. V. Hugo le caractérise d'un mot quand il dit :

Tacite sculpte l'infamie (1).

Mais il faut lire cette thèse donc nous ne pouvons donner qu'un aperçu trop rapide. Plus d'un lecteur, gagné par l'admiration raisonnée et communicative du jeune professeur, rouvrira son Tacite et renouvellera connaissance avec celui qu'on a appelé le Michel-Ange des écrivains.

II

A ceux qui préfèrent ne pas sortir de notre littérature, sur laquelle tant de recherches intéressantes restent encore à faire, M. Vianey offre sa thèse française, savant et définitif travail sur Mathurin Régnier. Cette étude, dédiée par l'auteur à l'un de ses maîtres, M. Alfred Croiset, forme un beau volume de plus de 300 pages, d'une très intéressante lecture et où tout est distribué avec beaucoup de clarté et de méthode.

Les profanes seront étonnés qu'il y ait tant à dire sur un écrivain dont les œuvres tiennent en un petit livre, qu'ils n'ont même peut-être jamais eu l'idée d'ouvrir. Régnier est en effet trop peu connu, trop négligé même, malgré quelques travaux de valeur, par les érudits de notre siècle. Sa place n'était pas encore bien déterminée dans l'histoire de notre littérature. M. Vianey nous montre en lui l'un des

(1) V. Hugo : *Contemplations*, II : *les Mages*.

plus importants de nos poètes de transition. Nourri des œuvres de Ronsard et de Desportes, et malgré ses attaques contre Malherbe, il est sur beaucoup de points « le meilleur disciple du réformateur dont il s'est outrageusement moqué. » L'un et l'autre avaient le sentiment profond de la réalité. Et ici nous touchons à un des principaux mérites de Régnier. Le nouveau docteur met admirablement en lumière le talent pittoresque du poète. Ses satires sont une galerie de petits tableaux flamands. Il excelle dans la peinture des intérieurs. Il sait par dessus tout donner aux types qu'il esquisse le relief, le mouvement et la vie.

Il y a dans son œuvre une saveur gauloise qui rappelle Villon, Marot et les auteurs de nos fabliaux ; mais il les avait probablement fort peu pratiqués. C'est à travers Rabelais et l'Arétin que Régnier allait retrouver le vieil esprit national. Voilà, nous dit M. Vianey, ses deux principaux maîtres. Mais nous ne pouvons qu'indiquer en passant le chapitre d'une si intéressante érudition sur les sources des *Satires* de Régnier. Le poète, en effet, imite beaucoup ; mais, en imitant, il rectifie sur la réalité vivante le modèle littéraire.

Et maintenant si ses satires morales le sont souvent assez peu, si les idées générales qu'il y expose ne sont ni personnelles ni bien neuves, si ses idées littéraires sont d'un homme « qui n'a pas assez réfléchi sur son art », il n'en reste pas moins que Régnier a fait effort, et presque toujours avec succès, pour donner à son vers les qualités de la prose de Montaigne, pour rendre, par cela même, notre phrase poétique capable de porter la pensée. Il abonde en vers vigoureux, sonores et heureusement coupés, en proverbes frappés en médailles.

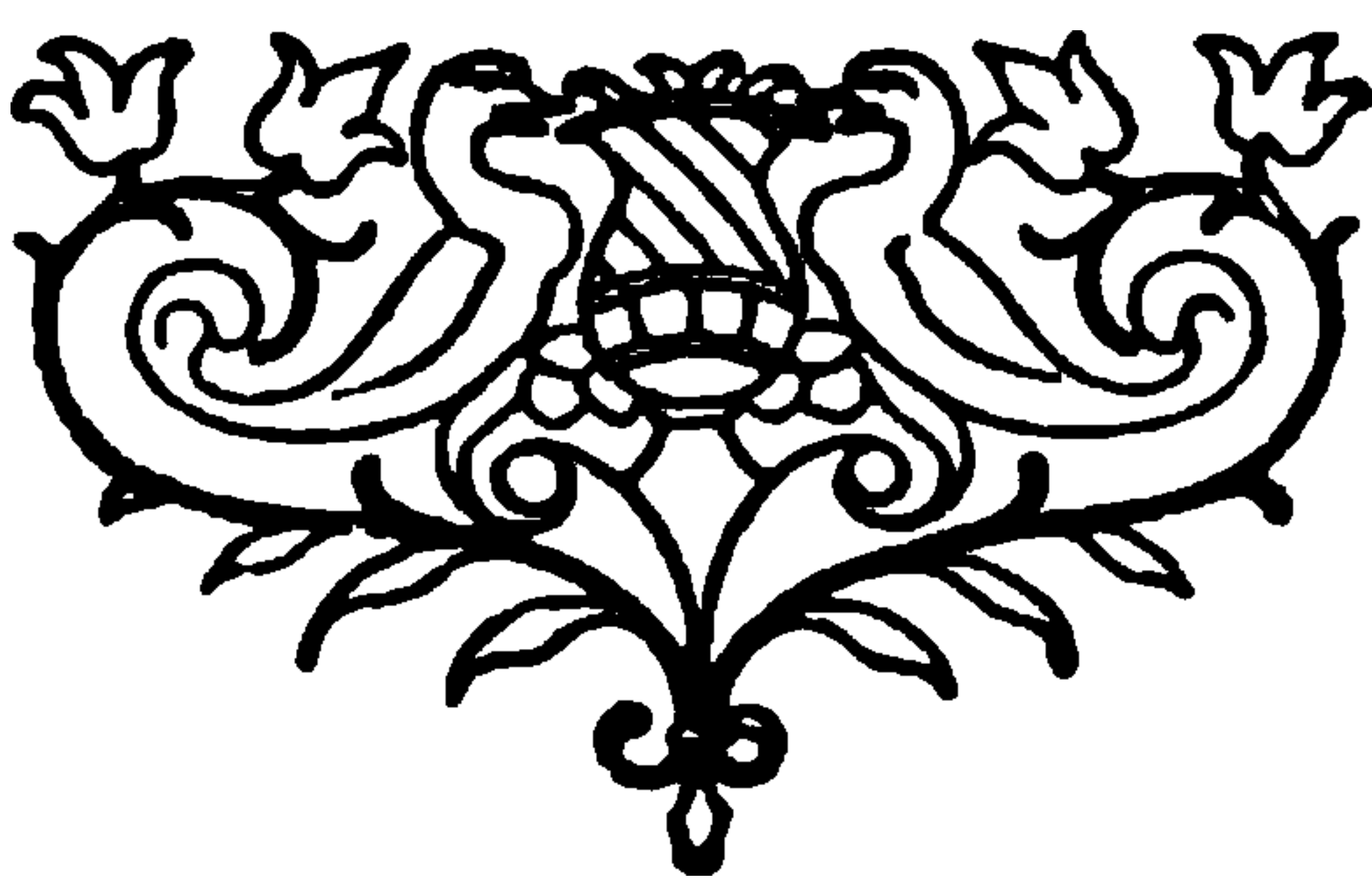
Enfin, et surtout, si l'on peut dire avec M. Vianey que

tout le burlesque paraît être sorti d'une partie de l'œuvre de Rénier, il faut reconnaître avec lui que, comme peintre de mœurs, il a une glorieuse postérité. Il a le premier rang parmi les devanciers de Molière, de La Fontaine et de Boileau. On retrouve les qualités du style de Rénier jusque chez Alfred de Musset, qui disait avec un peu d'emphase :

L'esprit mâle et hautain dont la sobre pensée
Fut dans ces rudes vers librement cadencée
(Otez votre chapeau), c'est Mathurin Rénier,
De l'immortel Molière immortel devancier...

Bien insuffisante est l'analyse que nous avons essayé de donner de ce livre remarquable ; mais notre but sera atteint si nous avons pu inspirer le désir d'en entreprendre la lecture. Nous prédisons à ceux qui suivront ce conseil plaisir et profit. Ils formeront, comme nous et avec nous, le vœu de pouvoir bientôt lire l'œuvre même de Rénier dans une édition critique, donnée par le professeur qui vient d'en faire une si profonde étude.

Ernest LAPAIRE.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

ment plusieurs autres ouvrages (manuscrits ou imprimés) d'une grande valeur.

En signaler l'existence n'est point seulement rendre service aux bibliophiles, mais encore honorer la mémoire d'un bienfaiteur de Lyon dont la Bibliothèque conserve avec reconnaissance le souvenir.

DESCRIPTION

1557 (1537). Livre d'heures de Marie d'Angleterre, reine de France.

Fol. 1-6. Calendrier en latin écrit de trois couleurs.

Fol. 8. Prière à S. Jérôme.

Fol. 9-11. Fragments des évangiles.

Fol. 12-16. Passion selon S. Jean.

Fol. 18. « De sancto sacramento antiphona ».

Fol. 19-50. Heures de la Vierge.

Fol. 50-54. Heures de la Croix.

Fol. 54-62. Les sept psaumes de la pénitence, suivis des litanies.

Fol. 62 v°-81. Vigiles des morts.

Fol. 81-95. « Sequuntur plurimorum sanctorum et sanctarum (et primo de sanctissima trinitate) suffragia. » — Plusieurs prières à la Vierge. — « Devotissima contemplatio beate virginis juxta crucem filii lachrimantis. » C'est le *Stabat*. — Prières à S. Michel, à S. Jean-Baptiste et S. Jean l'Évangéliste, à SS. Pierre et Paul, à S. Jacques, à S. Etienne, à S. Laurent, à S. Christophe, à S. Sébastien, à S. Nicolas et S. Claude, à S. Antoine, à S^{te} Anne, à S^{te}

Madeline, à S^{te} Catherine, à S^{te} Marguerite et à S^{te} Barbe.
« Sequitur devota oratio de mane dicenda. »

XVI^e siècle, vélin, 95 feuillets, 132 sur 90 mill. Ecriture soignée. Grandes initiales avec fleurs sur fond d'or ; dans le texte, petites initiales en or sur fond couleur ; titres en rouge et en bleu. Jolies peintures aux feuillets suivants : fol. 7, Pénitence de S. Jérôme, encadrement Renaissance ; fol. 8, le lion de S. Jérôme, encadrement avec fleurs, fruits, insectes dans le goût du Maître des fleurs ; fol. 9, 10 et 11, quatre petites peintures représentant les évangélistes ; fol. 12, le Baiser de Judas ; fol. 17, un calice soutenu par deux anges ; fol. 19, l'Annonciation ; fol. 26, la Présentation ; fol. 31, la Crèche ; fol. 33, l'Apparition aux bergers ; fol. 35, l'Adoration des Mages ; fol. 37, la Circoncision ; fol. 39, la Fuite en Egypte ; fol. 43, un ange apparaissant à S^{te} Elisabeth ; fol. 50, le Christ couronné d'épines entre deux anges, derrière, les saintes femmes et quelques disciples ; fol. 52, la descente du S. Esprit ; fol. 54, la Pénitence de David ; fol. 63, Job et ses amis ; fol. 66, la Mort frappant un chevalier ; fol. 81, la Trinité ; fol. 82, peinture représentant la sainte Face ; fol. 83, la Vierge et l'Enfant entre deux anges jouant de la musique. Aux fol. 88, 89, 90, 91, 92, 93 et 94, dix-sept petites peintures représentant les saints et les saintes cités plus haut.

Ce manuscrit, d'exécution française, appartenait primitivement à un Français qui a mis au fol. 18 v^o la note suivante : « Vostre bon père, Orléans. » Plus tard, il a appartenu à un Anglais qui le donna à Marie d'Angleterre, ainsi que le prouve la note placée au bas du feuillet 36 :

« Your louffing frend and evere volebe dowryng my lyffe
Marie, the french quene. » Au fol. 95 on lit :

HENRICO EIUS NOMINIS OCTAVO
ANGLIE ET FRANCIE RÆGI
ILLUSTRISSIMO MARIA
FRANCORUM REGINA EIUS
SOROR SERENISSIMA
HUNC LIBRUM · D · D

1530

Reliure maroquin citron avec mosaïque et dorure, doublé de tabis rouge, tranches dorées (Simier). Etui en veau rouge à filets et à fleurons. — (Legs Jean-Baptiste Charviñ, 30 mai 1842.)

Félix DESVERNAY et Auguste MOLINIER.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



que M. le bibliothécaire de l'Université a bien voulu nous adresser, en réponse à une demande faite sur ce sujet.

Montpellier, le 31 août 1896.

MONSIEUR,

Je suis heureux de pouvoir vous rassurer en ce qui concerne la Bibliothèque de l'Université, et en particulier la section de médecine.

Nous n'avons exposé aucun de nos manuscrits. Les seuls ouvrages nous appartenant qui ont été brûlés sont les œuvres des Professeurs de la Faculté des lettres. Mais nous espérons pouvoir les retrouver et réparer nos pertes.

Je vous prie d'agréer, etc.

Pour mieux faire comprendre l'intérêt de cette bonne nouvelle, il est bon de rappeler que la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier renferme huit volumes sur neuf du *Lugdunum sacro-profanum* de Bullioud, et les trente-quatre volumes in-folio du Recueil manuscrit de Samuel Guichenon. Il y a là une véritable mine à exploiter pour l'histoire de notre province. Puisse le souvenir de cet incendie, où l'on a pu craindre que tant de richesses n'aient péri avec d'autres, exciter le zèle des amateurs à en tirer parti le plus tôt possible.

E. L.





SONNETS

ISOLÉ

*Je n'ai jamais connu la maison paternelle :
Une mère, jamais, n'a bercé mon sommeil ;
Et je vais devant moi, sans que rien me rappelle
A qui je dois mon pain et ma part de soleil.*

*De quel mortel le sort à mon sort fut pareil ?
Je demande aux échos, à quelle main cruelle
Je dois ce sentiment de tristesse éternelle,
Qui, depuis de longs jours, envahit mon réveil.*

*La vie a des douleurs que le destin mesure ;
Sans fléchir, j'ai payé ma dette avec usure ;
J'ai le droit d'espérer que mes maux sont finis .*

*Je regretterais moins ma première misère,
Si je pouvais un jour être deux, dans un nid,
Pour aimer un enfant qui me dirait : Mon père.*

LES YEUX D'UNE FEMME

*J'ai vu les plus beaux yeux du monde, et je déclare
Que j'appelle en champ clos tous les audacieux,
Qui ne jugeront pas quand cette beauté rare
A des rayonnements qui font rêver des cieux !*

*Ni les foudres d'en Haut, ni les feux du Tartare
N'égalèrent jamais les éclats radieux,
Dont l'or étincelant de ses prunelles pare
Les magiques éclairs qui partent de ses yeux.*

*De quel Vésuve éteint cette femme vient-elle ?
Sur la mousse des mers Vénus était moins belle !
J'ai fait, en la voyant, un rêve ambitieux.*

*Je voudrais l'enfermer dans un cercle d'étoiles,
Dans un élan d'amour déchirer tous ses voiles ;
La posséder une heure, et mourir sous ses yeux.*

AMBITION

*Que de fois j'ai voulu faire de grandes choses !
Ravir le feu du ciel ou détrôner des rois !
Je me suis promené dans des apothéoses,
Où j'étonnais le monde et lui donnais des lois.*

*Les plus beaux horizons me semblaient trop étroits
Pour les champs élargis de mes métamorphoses !
En ai-je assez cueilli de couronnes de roses,
Monté sur Bucéphale et Pégase, à la fois.*



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer



ESSAI HISTORIQUE SUR CHATEAUNEUF-EN-BRIONNAIS, par l'abbé Pagani.
Lyon, 1896, 1 vol. in-8, illustré de nombreuses figures sur bois. —
En vente à la librairie ancienne de Louis Brun, 13, rue du Plat. Prix : 10 fr.

MONSIEUR l'abbé Pagani, bien connu des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, vient d'augmenter la série de ses monographies historiques par un très beau volume sur Châteauneuf-en-Brionnais. Quoique ce petit bourg n'ait jamais fait partie de l'ancien gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais, son histoire, à des époques lointaines, s'est trouvée liée à celle de ces provinces.

Gracieusement étagé sur une verdoyante colline que baigne la rivière du Sornin, le village de Châteauneuf présente aux touristes deux monuments dignes d'attention : une église romane et un château du seizième siècle. Pour l'historien et le chroniqueur, les annales de cette ancienne seigneurie offrent également un réel intérêt.

La seigneurie de Châteauneuf subit de nombreuses vicissitudes et changea maintes fois de possesseur. Comme toujours, les origines sont un peu nébuleuses. On croit que les Le Blanc furent les premiers seigneurs de Châteauneuf, vers 984. D'où venait cette famille ? Les généalogistes ne sont pas d'accord. M. Pagani pense qu'elle pourrait bien descendre des anciens rois de Bourgogne ; nous n'y voyons pas d'obstacle. Quoi qu'il en soit, c'était une famille illustre et puissante dont on trouve fréquemment les traces dans l'histoire de Cluny et de Mâcon. Les sires de Beaujeu devinrent seigneurs suzerains de Châteauneuf vers 1120, en même temps que les Le Blanc, par suite des

hasards de la fortune, en demeureraient seulement seigneurs feudataires. Ces derniers furent définitivement dépossédés un peu avant 1189. Les sires de Beaujeu cédèrent Châteauneuf, en 1248, au roi saint Louis, qui, d'après la tradition aurait logé dans la forteresse du Banchet, dont on voit encore les ruines sur la colline qui domine le bourg. En 1304, Philippe le Bel céda à son tour cette seigneurie à Amédée de Savoie qui ne la conserva que jusqu'en 1311, époque où elle fit retour à la Couronne. L'année après, en 1312, Châteauneuf fut attribué à l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, pour l'indemniser de la perte de ses droits temporels sur Lyon et le Lyonnais. L'histoire de ces temps troublés du moyen âge démontre que la stabilité des États, petits et grands, était des plus aléatoires. En 1348, Châteauneuf fait de nouveau retour à la Couronne, pour passer ensuite aux sires de Beaujeu, 1349, aux comtes de Mâcon, 1367, aux ducs de Bourgogne, et rentrer enfin sous la domination du roi de France, après la mort de Charles le Téméraire, 1477. Châteauneuf, dit M. Pagani, redevient châtellenie royale et la seigneurie du Banchet sera désormais engagée à quelque noble famille, qui la tiendra directement du roi. Parmi les noms des possesseurs de Châteauneuf, on remarque ceux de la Madeleine, de Gondy, de Lesdiguières, de Lorraine-d'Armagnac et de Drée.

Le château du Banchet, qui a remplacé l'ancienne forteresse féodale, dont il a été question plus haut, date du commencement du seizième siècle. Conservé presque intégralement, il a été habilement restauré par M. Gensoul, de Lyon, son propriétaire actuel. La vieille citadelle de Châteauneuf avait supporté les plus rudes assauts depuis les Le Blanc qui y furent assiégés dès le dixième siècle, jusqu'aux guerres des Bourguignons et des Armagnacs. Ces derniers, dit-on, la détruisirent en 1420. Cependant M. Pagani incline à croire qu'elle subsista encore pendant vingt-cinq ans, et qu'elle fut rasée par les Ecorcheurs.

L'église de Châteauneuf est un remarquable édifice de style roman, élevé dans la seconde moitié du douzième siècle. Violet-le-Duc cite son clocher comme type original du roman bourguignon. Dans la belle publication de M. Thiollier *l'Art roman à Charlieu et dans le Brionnais*, M. Joseph Déchelette a donné de cette église une description très exacte. Le chapitre de Saint-Paul, de Lyon, nommait à la cure et percevait les revenus de l'église de Châteauneuf. A quelle époque peut-on faire remonter l'origine de cette possession ? M. Pagani n'a trouvé

aucun document s'y rapportant, mais il mentionne, d'après le *Polyptique de Saint-Paul* et les archives inédites de Châteauneuf, les servis et dîmes de l'église, les revenus de la cure, les fondations pieuses ou charitables.

L'histoire administrative de Châteauneuf, depuis 1789 jusqu'à nos jours, forme le dernier chapitre du volume que nous venons d'étudier, et qui, dans son ensemble, retrace fidèlement la vie mouvementée de cette petite ville à travers les âges.

LÉON GALLE.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

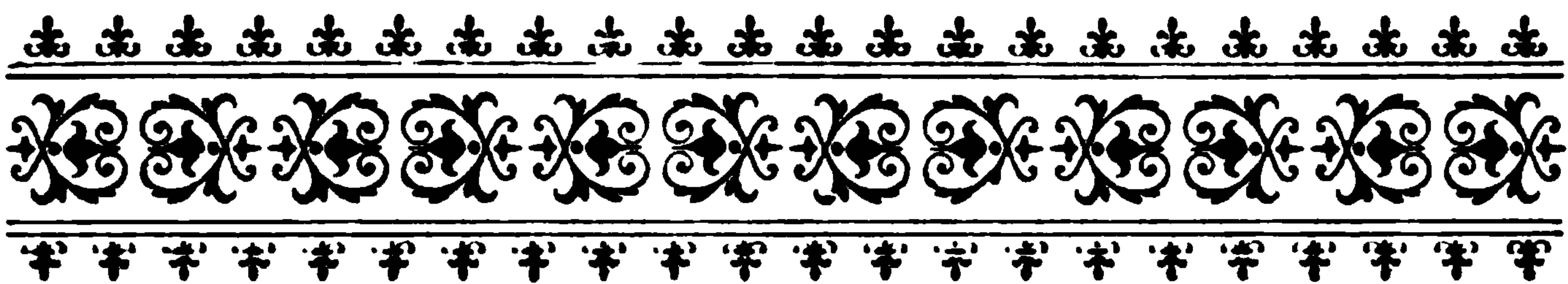


à la description de l'église de Saint-Paul et du quartier Saint-Paul. — M. Sallès lit quelques pages du récit de son voyage en Norwège. — M. J. Berger communique trois pièces de vers sur les poètes lyonnais : Louisa Siéfert, Joséphin Souvary et Pierre Dupont.

Séance du 17 juin 1896. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Grand donne communication de quelques notes d'histoire locale. — M. l'abbé Martin lit une étude historique, intitulée : *Fourvière dans l'histoire.*

Séance du 1^{er} juillet 1896. — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. Bleton fait hommage à la Compagnie de son bel ouvrage : *Lyon pittoresque.* — M. Beauverie lit une poésie : *Hymnes des marins à Vénus Aphrodite.* — M. Desvernay donne lecture de quelques notices extraites du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, qu'il a rédigé en collaboration avec M. Molinier, et dans lesquelles on trouve des renseignements intéressants sur l'histoire de la ville et des couvents de Lyon.





Chronique d'Août 1896

1^{er} août. — Mort de M. le docteur Antoine-Joseph Desgranges, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur honoraire à la Faculté de médecine, et ancien président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, décédé à l'âge de 78 ans. Né à Loire (Rhône), le 16 septembre 1819, le docteur Desgranges était le fils d'un général de brigade, qui prit une part glorieuse aux guerres de la Révolution et de l'Empire. M. le docteur Humbert Mollière a fait connaître, d'une manière très complète, la nature et l'importance de ses travaux sur la pathologie externe et la médecine opératoire, dans une notice qu'il lui a consacrée dans le *Lyon-Médical*, du 16 août.

3 août. — Ouverture de la troisième session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Pélagaud, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Pugeault et Vial, aussi conseillers à la Cour.

Du 10 au 13 août. — Débats de l'affaire Cauvin, renvoyée, pour révision, par la Cour de cassation, devant la Cour d'assises du Rhône. Acquittement de Cauvin.

11 août. — Ouverture du vingtième Congrès des Jurisconsultes catholiques, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur. Les travaux de ce Congrès durent deux jours.

12 août. — Mort de M. Jean-Alexis Charbonnier, avocat à la Cour d'appel, et maire de Saint-Just-en-Chevalet (Loire), décédé à Baden-Baden, à l'âge de 37 ans.

— Mort de M. Victor Pulliat, directeur de l'École d'agriculture d'Ecully, viticulteur et ampélographe du plus haut mérite, décédé à Chiroubles (Rhône), à l'âge de 70 ans.

16 août. — M. Trévoux (Claudius) est nommé avoué près le Tribunal civil de Lyon, en remplacement de M^e Ruby, son beau-père.

17 août. — Ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil général du Rhône. Constitution du bureau. Sont nommés : président, M. Sornay ; vice-présidents : MM. Paillason et Perrier ; secrétaires : MM. Ruet et Carret.

22 août. — Mort de M. René Buisson, juge au Tribunal de commerce de Lyon, décédé à l'âge de 56 ans.

23 août. — Décret déclarant d'utilité publique, l'établissement dans le département du Rhône, d'une ligne de tramway entre Lyon et Cusset-Villeurbanne.

28 août. — Clôture de la deuxième session ordinaire du Conseil général du Rhône.

30 août. — Mort de M. le comte Léon de Poncins, président de la Société archéologique de la Diana de Montbrison, décédé à Feurs (Loire), à l'âge de 64 ans. Indépendamment de son remarquable ouvrage : *Les cahiers de 1789* et de sa notice sur la *Prise de la Bastille*, M. le comte de Poncins a publié, dans la *Revue du Lyonnais* (2^e série) : 1^o *Une commune sous l'ancien régime. Lyon avant 1789* (T. xxv, p. 339 et 420, et T. xxvi, p. 24 et 129) ; 2^o *Mémoires sur les tendances de l'art*, (T. xxv, p. 470).

— Ouverture de la classe dans le département du Rhône.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Quelques mois plus tard, le 4 mai 1717, dans une lettre écrite de Bruxelles au même ministre, il est dit aussi que le baron de Vigouroux, gentilhomme français attaché au service de Pierre I^{er}, était en route pour la France et qu'il avait le dessein d'engager plusieurs manufacturiers *d'étoffes et d'autres ouvrages de la ville de Lyon*, pour les faire passer au service du czar.

Ceci est, du reste, confirmé par une autre lettre du consul de France à Pétersbourg, du 11 septembre suivant, en laquelle il informe également le ministre que le sieur Lefort, principal agent du czar, est resté à Paris pour engager des *ouvriers de soye* pour l'établissement d'une certaine manufacture d'étoffes que l'on veut faire en Russie.

Venu lui-même à Paris, l'année suivante, Pierre I^{er} put juger à son aise de la supériorité de l'industrie française pour les étoffes de luxe, de même que pour toutes les autres branches d'industrie artistique ; aussi fit-il le nécessaire pour réaliser le projet commencé l'année précédente. De retour en Russie, il s'occupa donc de la création d'une manufacture *d'étoffes de soie* dont il confia la direction à un Français, le sieur DE BURNONVILLE, sur le compte duquel on trouve de curieux détails dans le document suivant, ainsi que sur les débuts de cet établissement :

DE BURNONVILLE, dessinateur en étoffes

En 1717 « lorsque le czar estoit à Paris, il s'engagea à
« son service, avec la permission du roy, en qualité de
« dessinateur, par un contrat fait avec M. le baron
« Schaffiroff. Il arriva à Pétersbourg au mois de mai 1718,

« d'où il a été envoyé à Moscou pour y conduire la manu-
« *facture des étoffes de soye* ; mais cette occupation ne luy
« convenant point, il a demandé son congé et son passe-
« port luy fut accordé le 30 décembre 1719. Il a sollicité le
« paiement des appointements qui luy sont dus à raison
« de 1,200 roubles par an, mais il n'a pu l'obtenir ; cepen-
« dant il a reçu ordre d'un des magistrats de Pétersbourg
« de ne point partir, de donner caution de sa personne ou
« de rendre son passe-port, sinon qu'il serait mis en pri-
« son. Cette violence l'a obligé d'avoir recours à la protec-
« tion du s^r De Lavie, consul de la nation, et de se reffu-
« gier chez luy et de déposer dans la chancellerie du
« Consulat le passe-port qui luy a esté accordé, parce
« qu'il luy sert de congé et annule son contrat, mais il se
« voit dans l'impossibilité de retourner en France à moins
« que S. M. ne fasse connaître ses intentions au czar,
« parce que le baron Schaffiroff prétend de gré ou de force
« le faire servir dans la manufacture dont il est un des
« principaux intéressez et comme il (le s^r de Burnonville)
« a des affaires de famille qui l'obligent à retourner en
« France, il supplie le Conseil d'ordonner au s^r Lavie
« de solliciter fortement le paiement de ce qui luy est
« deu et la permission de se retirer, et de faire sçavoir les
« intentions de S. M. à M. le baron de Schilmille, envoyé
« de S. M. Czarienne affin qu'il en informe le prince son
« maître (1). »

De Burnonville quitta, je crois, la Russie, car, l'année

(1) Il fut répondu au s^r Lavie qu'il ne devait point se mêler de cette affaire. (Archives du Ministère de la Marine, B. 2, vol. 48, 12 décembre 1720).

suivante (1720), c'était un sieur MÉNARD, qui était directeur de la *manufacture de soie* établie à Pétersbourg (1).

II

Lors de la mort de Pierre-le-Grand et de Catherine I^{re}, son épouse, la manufacture d'étoffes lyonnaises avait probablement été abandonnée en Russie, car dans un mémoire de 1728, il est observé que les étoffes françaises « de soye, or
« et argent, étaient estimées au-dessus de celles d'Angle-
« terre et de Hollande, tant pour la bonté que pour la
« richesse et le bon goût (2). »

La czarine Elisabeth, loin de relever cette manufacture dans son Empire, lui porta, au contraire, un grand coup en France, car, par un édit du 22 décembre 1742, elle défendit à plusieurs classes les étoffes d'or et d'argent, les dentelles, etc. « Cette disposition, écrivait l'ambassa-
« deur de France à Pétersbourg, le 24 dudit mois, paroît
« d'abord peu considérable; elle fait cependant beaucoup
« de plaisir à la noblesse russe qui étoit obligée de se ruiner
« pour soutenir le luxe extraordinaire introduit sous le
« dernier règne; elle ne laissera pas que de porter du
« préjudice à nos fabriques de Lyon. »

Il convient d'observer que cette satisfaction de la noblesse fut de courte durée et que la vanité l'emporta sur l'économie : en effet, le 12 mars suivant (1743) notre consul

(1) Plainte est portée contre lui par le consul français qu'il avait insulté.

(2) *Mémoire concernant le commerce de France en Russie*, par Drouet, 1728 (Arch. du M. des Aff. Etr. — *Mémoires et documents*).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



A la date du 6 août 1747, il n'était plus question de l'édit qui permettait seulement aux personnes des cinq premières classes sociales, de porter des galons et des étoffes d'or et d'argent, et le consul constate que presque tout le monde en portait aussi communément que par le passé ; aussi au mois de septembre de l'année suivante, parmi les négociants lyonnais qui font commerce avec la Russie, voit-on les sieurs Melchior, Schert et C^{ie}.

Dix ans plus tard, en mars 1757, un diplomate russe très distingué, M. Besky, fit un court séjour en la ville de Lyon où il reçut tous les égards dus à son rang et à sa nationalité (1). Or, il est supposable que ce personnage reçut aussi les doléances que les directeurs du commerce de Lyon exprimèrent, au mois d'août suivant, en deux curieux mémoires dont voici quelques extraits :

« *Lettre des directeurs du commerce de Lyon et mémoire de la*
 « *communauté des maîtres et marchands passementiers...*,
 « *afin de soutenir cette manufacture chancelante et rétablir*
 « *cette branche de commerce qui dépérit tous les jours sensible-*
 « *ment.*

« *Exposent, que la manufacture des galons d'or et d'ar-*
 « *gent fin et autres articles de dorure ayant été apportée*
 « *d'Italie en France et spécialement à Lion depuis environ*
 « *deux siècles, elle y a pris par succession de tems, un*

avait reçu. A l'égard des présents de la ville de Lyon, voir un article signé F. M. F., publié dans le *Lyon Républicain* du 26 octobre 1893.

(1) Je n'ai trouvé qu'une seule lettre de l'intendance de Lyon, du 7 mars 1757, signalant le passage de M. Besky.

« accroissement assés considérable pour former après la
« fabrique d'étoffes, la branche la plus essentielle du com-
« merce avec l'étranger, dans l'ordre des manufactures... »

Les suppliants protestent contre l'augmentation des droits de Pétersbourg sur les galons, dentelles et points d'Espagne, d'or et d'argent fin ; ils demandent donc une modération du droit sur les marchandises de France et spécialement la suppression du nouveau tarif établi à Pétersbourg et qui donne une exclusion considérable à leur consommation.

De leur côté, les fabricants d'étoffes riches exposent que : « La fabrique de Lion, allarmée déjà par tant d'autres
« obstacles qui s'opposent à la consommation, rencontre en
« celui-ci un nouveau sujet de découragement et dans quel
« tems ? Lorsqu'une cessation presque totale l'a mise dans
« un abattement d'autant plus grand que les efforts qu'elle
« a faits pour en vaincre la cause ont été violents. La Russie
« lui fournissait l'un de ses débouchés les plus considéra-
« bles, le voilà perdu pour elle, ainsi que d'autres qui lui
« ont échappé, et dès lors que pour les recouvrer, elle
« aura employé inutilement cette industrie qui la distingue
« supérieurement de tous les autres établissements de ce
« genre, dès lors que la probité qui fait la baze de sa façon
« d'opérer dans le commerce ne les lui aura pas conservés,
« dès lorsqu'elle ne les recouvrera pas par ce crédit si long et
« si inusité partout ailleurs, qu'elle fait peut-être trop facile-
« ment aux étrangers qui viennent se pourvoir chés elle,
« quelles ressources lui resteront encore si ce n'est celle
« d'implorer l'assistance du Conseil... (1). »

Le même jour, 20 août 1757, les huit directeurs de la

(1) Archives du Minist. des Aff. étrang. (Russie : Correspond. 1757).

Chambre du commerce de Lyon adressèrent une autre requête analogue à l'abbé, comte de Bernis, secrétaire d'Etat, dans laquelle ils manifestaient le désir d'une alliance commerciale avec la Russie, afin de sauver l'industrie lyonnaise.

Ces pressants appels furent-ils entendus en Russie ? Les documents sont muets sur cette question, mais il est certain que les étoffes de Lyon reconquirent en Russie une vogue qui provoqua, sur la fin du règne d'Elisabeth, le rétablissement de la manufacture créée par Pierre 1^{er} et que cette princesse avait longtemps abandonnée.

Le baron de Breteuil, ambassadeur de France à Pétersbourg, écrivait en effet, le 18 mars 1761 : « J'apprends qu'il
« arrive icy journellement des fabriquants ou ouvriers de
« toutes sortes, que M. le prince de Galitzin ou d'autres
« personnes débauchent. Il est venu depuis peu *un dessina-*
« *teur de Lyon* et l'on est occupé d'établir dans cette ville
« (Pétersbourg) *une manufacture d'étoffes* dont il doit avoir la
« direction. L'impératrice et les principaux seigneurs de sa
« cour font les fonds de cet établissement. »

Elisabeth ne put mener cette œuvre à bien car cette bonne souveraine décéda, en effet, l'année suivante, à la fleur de l'âge. Avec elle disparut, je crois, la tentative de relèvement de la manufacture précitée.

III

Catherine II, je l'ai dit, fit, dès le début de son règne, les plus grands sacrifices pour implanter en Russie toutes les industries françaises. En 1763, elle appela dans ses Etats des auteurs et des artistes en tous genres ; et pour assurer la



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

demandé pour eux en France par l'entremise d'un sieur Pochet, marchand français, et d'un sieur Senepar, comédien français, tous deux établis à Pétersbourg ; mais l'ambassadeur (Rossignol) donne l'avis que l'on défende en France la vente de ce papier.

On voit que l'organisation d'une manufacture d'étoffes faisait son chemin ; cependant il n'y avait encore rien de fait en 1771, ainsi que le constate une lettre de Voltaire à Catherine, lettre relative à un portrait de la czarine « en mezzo-tinto », fait à la navette sur un satin, entouré d'une guirlande de fleurs, par un sieur LASALLE. « C'est, — disait Voltaire, — un chef-d'œuvre des arts que l'on exerce dans la ville de Lyon et que l'on cultivera bientôt à Pétersbourg si les choses vont du même train. » (15 mai 1771).

Bientôt, en effet, fonctionnait cette manufacture, mais non à Pétersbourg, car dans le mémoire que Sabatier de Cabre rédigeait l'année suivante (31 juillet 1772), il est dit : « N'imité-t-on pas à Moskou les dessins de Lyon ! » le rédacteur ajoutait que tous ces ouvrages étaient aussi chers qu'imparfaits, que le débit en était très restreint même dans le pays où, malgré les douanes, les étrangers auraient toujours la préférence, notamment les étoffes de France que l'on voyait dans toutes les boutiques russes.

En 1779, l'importance de cette manufacture ne devait pas être considérable et un mémoire de l'époque dit que le commerce de Lyon surtout avait besoin de facteurs à Moscou ; il n'y avait donc pas suffisamment de production en Russie pour satisfaire aux demandes.

Ce fut cela, sans doute, qui engagea Catherine II à monter sur un plus grand pied, en 1780, la manufacture plus que modeste qui fonctionnait plutôt mal que bien depuis une dizaine d'années.

Quelle fut la coopération de la ville de Lyon dans cette transformation ? Je l'ignore. Mais si l'on s'en rapporte à la relation du séjour que le grand-duc Paul y fit, en 1782 et au soin que le Consulat prit de montrer à l'auguste voyageur les merveilles de la fabrication lyonnaise, si l'on tient compte de la visite que le comte du Nord voulut faire des principales fabriques et des emplettes considérables qu'il fit d'étoffes riches, on peut croire que la manufacture de Russie n'avait pu détrôner celle de Lyon et qu'au contraire, cette dernière avait alors une vogue plus grande que jamais. Une publication du temps (1) ajoute, en effet, que l'impératrice de Russie faisait travailler beaucoup aux manufactures de Lyon (2).

IV

Après la mort de Catherine II, arrivée en 1796, la manufacture d'étoffes continua de péricliter de telle sorte, qu'en 1807 (5 ventôse an XI), l'ambassadeur de France déclarait qu'il se trouvait fort peu d'ouvriers de Lyon en Russie et qu'il ne doutait pas que ceux qui y étaient ne soient fort empressés de retourner dans leur patrie (3).

Huit ans plus tard, la situation générale des manufactures françaises en Russie ne s'était pas améliorée. On lit, en effet, ce qui suit dans un mémoire daté de Pétersbourg, le 20 mars 1811 : « Pierre 1^{er} introduisit toutes les fabrica-

(1) *Mémoires secrets ou Journal d'un observateur*. Londres, 1782.

(2) En 1808, dit-on, Lyon fournit pour 34 millions de francs de soieries et étoffes d'or et d'argent, mais ce chiffre fut contesté comme étant exagéré, suivant un état dressé par les consuls en 1788.

(3) Archives du Minist. des Aff. Etrang. (corr. de Russie, vol 142).

« tions utiles dans son empire : Catherine II, les manufac-
« tures de luxe. Les premières n'ont pas fait de grands
« progrès jusqu'à ce jour. Les autres se traînent encore
« dans une enfance prolongée et quelques-unes retardent
« pour s'élever. » L'auteur anonyme ajoute que l'état d'es-
clavage du peuple russe est contraire à la diffusion des arts
et que la fabrique de galons est seule prospère, mais qu'on
est réduit à copier les dessins français ; il n'y a pas eu un
dessinateur dans les deux capitales (1).

BARRAL frères, industriels, nés à Lyon

(Voir les notes biographiques publiées dans la notice : *La ville de Lyon
et la Russie.*) (2).

En 1762, Pierre Barral, négociant français établi à Lyon, séduit par un projet d'établissement d'une manufacture de fers-blancs à l'instar de celles d'Angleterre, se mit à la tête de cet établissement et choisit un endroit à deux lieues de Lyon (à Neuville) où il le forma, et ce fut au commencement de l'année 1762, lorsque la manufacture fut prête à marcher qu'il vit, trop tard, que le machiniste avait mal calculé les eaux nécessaires et qu'elles manquaient ; il chercha les moyens de suppléer à ce vice essentiel par des découvertes de sources.

(1) Archives du Minist. des Aff. Etrang. (corr. de Russie, vol. 142).

(2) Notes tirées des Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris (Correspondance générale, *Russie*).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS

ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



merce de toiles, qu'il tirait de Russie. Comme il en faisait une consommation considérable, il allait lui-même faire ses achats en Russie et il en profitait pour échanger des soieries de Lyon contre des pelleteries.

Ces fréquents voyages firent suspecter Barral et il fut accusé par le consul de Pétersbourg, en 1765, d'avoir mission d'attirer des *dessinateurs* et de se procurer des *échantillons d'étoffes*.

L'année suivante, il est arrêté à Lyon sous la prévention d'être un embaucheur d'ouvriers pour la manufacture de fer-blanc de son frère; enfin, deux mois plus tard, à Strasbourg (1) il est encore arrêté à cause de la faillite de son frère et des dettes que ce dernier avait laissées en France. David Barral se justifia facilement et dans un des placets qu'il présenta il observe « qu'il n'est point isolé et « inconnu : sa famille n'est pas sans quelque distinction « dans Lyon; elle peut, tant dans ce pays qu'à Grenoble, « se réclamer de parents et d'alliances honorables : le nom « de Barral est connu dans le Parlement de Dauphiné. »

En 1773, le frère de Barral établi en Russie avait ajouté à sa première manufacture plusieurs autres d'acier, des scies de moulin et à bras, toute sorte de vaisselle et ustensiles de cuisine en fers-blancs unis et en fers vernis de toutes couleurs, peints et dorés.

L'établissement était alors en pleine prospérité : un mémoire présenté le 10 janvier 1773 par Barral porte qu'il coûte aux propriétaires plus de cinq cens mille livres, aussi

(1) Le 19 juin 1766, avait été donné l'ordre d'arrêter Barral, négociant de Lyon qui revenait de Russie; il avait été recommandé de tâcher d'avoir le secret de son dessein et le nom de ses complices en France. Il fut arrêté le 4 juillet à Strasbourg.

peuvent-ils fournir annuellement deux mille tonneaux de fers-blancs par quatre cent cinquante feuilles, mille quintaux d'acier et plus de cent mille en autres ouvrages différents.

La consommation du pays — ajoute ce mémoire — est environ de la moitié de ce qu'ils peuvent fabriquer de fer-blanc. Les avances que la couronne leur a faites sont de cent mille L. remboursables après dix ans et huit mille quintaux de fers chaque année pendant dix ans aussi à rembourser la onzième et la douzième année.

De plus, l'exemption des droits à la sortie de Russie de tous les produits de leur manufacture, des gros droits à l'entrée de tous les fers-blancs étrangers, ce qui leur fait vendre avec plus d'avantages les leurs exempts d'ailleurs de tout impôt quelconque.

A ce mémoire, l'ambassadeur ajoutait ces lignes concernant Barral : « C'est un homme très intelligent et dont les établissements faits en Russie me paraissent utiles au commerce de France ; il a des affaires qui demandent sa présence à Lyon dont il est originaire, mais il voudrait avant que de s'y rendre être assuré qu'il ne sera point exposé à des recherches sur sa sortie du royaume et il m'a prié de luy faire connaître à cet égard les dispositions du ministre. »

Nous ignorons si Pierre Barral revit la France et la ville de Lyon.

E. VEUCLIN,

Publiciste à Bernay, correspondant
du Comité des Beaux-Arts.





BERNARD SALOMON

PEINTRE ET TAILLEUR D'HISTOIRES

A LYON, AU XVI^e SIÈCLE

I

Les graveurs sur bois à Lyon dans la première partie
du XVI^e siècle.

L'ÉTUDE de la gravure sur bois à Lyon pendant la première moitié du XVI^e siècle serait très intéressante, à raison de la diversité du travail et de l'intervention de dessinateurs et de graveurs formés à l'école bâloise, mais il y a beaucoup d'obscurité dans la façon dont nos imprimeurs ont conduit alors leurs entreprises. Ils avaient des accords de diverse nature avec des imprimeurs de Bâle et des imprimeurs de Paris.

L'activité a été très grande dans les ateliers depuis le commencement jusqu'au milieu du XVI^e siècle; les imprimeurs ont beaucoup produit, et, parmi eux, des Allemands



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Jean Trechsel, ont publié le premier ouvrage en 1538 et le second en 1539. La composition et le dessin de ces œuvres superbes sont de Holbein, l'originalité en est saisissante. On a pensé que la correction, la précision et la finesse de la gravure n'ont pu être obtenues à ce rare degré, surtout pour *les Simulachres de la mort*, que dans un atelier placé sous la direction personnelle du maître. Cela n'est pas probable : Holbein avait achevé ses dessins avant son départ de Bâle dans l'automne de 1526, et l'on sait qu'il resta en Angleterre à la cour de Henri VIII de 1530 à 1538.

Il n'y avait pas alors à Lyon de graveurs capables d'atteindre à une pareille perfection, et les bois des *Simulachres de la mort* ont été taillés, sans aucun doute à Bâle, par des graveurs allemands (1), parmi lesquels Hans Lützelburger tenait le premier rang (2). Les bois des figures de la Bible, non moins précieux, mais parmi lesquels on en remarque d'inférieurs, ont dû être gravés aussi à Bâle et peut-être même à Paris.

Deux éditions des *Simulachres de la mort*, éditions avec texte en langue allemande, sont antérieures à l'édition des frères Trechsel de 1538. Ces éditions ont été évidemment imprimées à Bâle; elles ne sont, suivant Woltmann, que des recueils des premières épreuves des gravures.

Les planches des *Simulachres de la mort* marquent l'apogée de l'art de la gravure sur bois. Les graveurs ont montré réunis dans leur travail un sentiment élevé du dessin, un

(1) Nous disons allemands, parce que, à cette époque, les Bâlois étaient regardés comme Allemands.

(2) Ce graveur a signé *Hanns Leuczellburger furmschnider*, *H. L. fur* et *HL*.

esprit, un goût, une simplicité, une habileté technique, dont on n'a pas vu d'autres exemples. On peut le dire sans hésitation même en ayant le souvenir de ces œuvres vénitiennes, telles que les planches du *Fasciculo di Medicina* de 1493 et celles du *Songe de Poliphile* de 1499, si remarquables par l'invention et par le style.

On n'est pas resté à Lyon indifférent à des efforts aussi grands soit pour la composition et le dessin soit pour la taille, et nous citerons par exemple Vincent de Portonaris qui a donné à plusieurs des titres de ses éditions la belle ordonnance d'ouvrages bâlois. Toutefois nous nous sommes étonné que, avec les excitations de la rivalité des imprimeurs de Bâle, on n'ait pas fait mieux à Lyon.

François Gryphe a fait aussi des emprunts à Holbein, et, dans la *Biblia insignium historiarum simulachris, cum venustati, accommodatis illustrata* (1542), des vignettes dans le goût gothique sont suivies de sujets imités de l'école bâloise. François Gryphe, frère de Sébastien Gryphe, avait travaillé chez Geoffroy Tory (1); il avait fait imprimer en 1539 (il habitait alors Paris) une édition du Nouveau Testament qui porte la marque du griffon et dont les gravures étaient de sa main. On lit dans le privilège que « il requéroit lui estre permis faire imprimer et vendre le Nouveau Testament figuré par lui (2). » Les bois sont de petites

(1) Renouvier, *Revue universelle des arts*, 1857, t. V, n° 3, p. 517.

(2) Dans l'édition latine que Gryphe a donnée à Lyon en 1541, on lit aussi dans le privilège : *Hoc novum testamentum, illustratum a Gryphio...* (*Novum testamentum illustratum insignium rerum simulachris, cu(m) ad veritatem historiae, tum ad venustatem, singularii artificio expressis*).

planches de style allemand un peu confuses, gravées avec fermeté, et ne sont pas sans mérite.

Guillaume Boule a donné, en 1542, une bible (*Biblia sacra*), ornée de planches, dans laquelle les figures de l'Ancien Testament sont aussi, dessin et gravure, dans la manière bâloise.

Il y avait encore en ce temps-là, surtout dans les missels, des gravures sur bois recouvertes, les unes d'un simple coloriage, les autres d'une peinture à la gouache ou plutôt d'une miniature. Cela était devenu rare.

Nous ne savons pas de quels ouvrages faire mention pour donner une idée de ce que fut le travail à Lyon dans la période qui s'écoula entre le *Térence* de Jean Trechsel et l'œuvre de Bernard Salomon. La diversité a été vraiment singulière. Quelques livres ont été habilement illustrés, entre autres des missels, un de Jacques Saccon, un autre de Denis de Harsy, *chalcographus probatissimus*. L'*Hortulus anime (...sortitus est Lugduni arte et industria Johannis Clein chalcographi, 1518)*, mérite une mention spéciale. Il a été imprimé à Nuremberg, par Johann Stüchs et à Lyon par Jean Clein (1) pour Jean Koberger. En outre des encadrements dont plusieurs sont datés de 1515, l'édition de Lyon contient 89 vignettes gravées sur bois. Ces vignettes sont de Hans Springinkle, élève d'Albert Durer, et plusieurs portent sa marque (H S K en monogramme). Erhard Schoen, de Nuremberg, aussi de l'école d'Albert Durer, a dessiné et a signé un certain nombre de planches (2).

(1) Il y a eu une édition de l'*Hortulus* de Clein en 1516.

(2) Schoen signait ES en monogramme. S'il est certain que Springinkle et Schoen, dessinateurs et peintres, ont fait les dessins, il est douteux qu'ils les aient gravés.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Oui, certes, aux dessins et aux gravures, on a apporté un soin particulier. On compte deux cents planches (deux cents!) pour la plupart d'assez grande dimension, par exemple de 185 mill. de haut sur 145 mill. de large (1). L'œuvre a ce que Renouvier appelait le caractère archaïque; on la dirait faite aux dernières années du xv^e siècle. Le dessin est naïf, souvent incorrect, en général bien accentué; les personnages se meuvent librement et sont bien en scène. Où l'incorrection est grande, c'est dans les figures nues, presque toujours grêles. Le dessinateur a revêtu les personnages du costume du temps de Charles VIII; il avait le goût français, de la verve, un sentiment vrai du mouvement et de la fougue des masses, de l'expression du visage et du jeu des gestes. Il y a, par places, des figures d'assez heureuse venue, qui font encore plus regretter les défaillances du crayon de ce fécond ouvrier trop ignorant des artifices de la perspective. La taille est monotone malgré l'emploi de hachures. Des bois sont signés V. L'illustration dans ce livre forme un point de comparaison très intéressant avec ce qu'elle devint vingt ans plus tard.

En même temps, de 1530 à 1540, à l'époque du renouveau dans l'art en France, on n'observe encore, dans bien des ouvrages d'un dessin médiocre, qu'une taille grossière, sans la naïveté, le naturel et la vive allure dans les personnages. On recherchait cependant alors *la Très joyeuse plaisante et récréative histoire des faictz gestes triumphes et prouesses du très preulx et vaillant chevalier*

(1) Il y a des planches de 215 mill. de haut sur 170 mill. de large.

Guérin ... Mesquin, fils du roi d'Albanie (Olivier Arnoullet, 1530), *les Triumpes Excellens et Magnifiques du très élégant Poëte, Messire François Petrarque* (Denis de Harsy, 1531) (1), *la Bible en François* d'Olivier Arnoullet, etc. Il ne nous semble pas qu'on puisse attacher quelque prix à ces impressions illustrées. On est surpris d'en trouver plus tard, de 1540 à 1546, dont les bois ont encore le caractère un peu grossier de ceux du xv^e siècle : ainsi la *Biblia sacra* de 1546 (*apud Iacobum Giuntam*).

On remarque une semblable grossièreté dans plusieurs planches d'un petit livre (in-16) que le nom de l'imprimeur rend curieux. *Les Emblèmes de maistre André Alciat, mis en rime françoise*, ont été imprimés « chez Jacques Moderne, près nostre Dame de confort. » Ce Jacques Moderne, qui était originaire de Pinguento, en Italie, a été souvent regardé comme ayant exercé à Lyon à la fin du xv^e siècle (2). Une partie des vers de l'*Alciat* sont encore en lettres gothiques. S'il y a des vignettes sans valeur, quelques-unes, une dizaine à peine, sont sorties d'une main qui maniait facilement le crayon et la taille est simple et nette.

Après 1546, l'art de l'ornementation du livre était transformé à Lyon.

Malgré l'activité des presses lyonnaises dans la première moitié du xvi^e siècle, malgré le grand nombre de livres ornés de gravures, nous n'avons recueilli

(1) Denis de Harsy a aussi enjolivé assez mal, en 1532, *la Source D'honneur, pour maintenir la corporelle Éléance des Dames en vigueur fleurissant, et pris inextimable*.

(2) Voir, sur Jacques Moderne : N. Rondot, *les Graveurs sur bois et les imprimeurs à Lyon au xv^e siècle*, p. 229 à 231.

qu'une quarantaine de noms de tailleurs sur bois, et quatre ou cinq à peine doivent être mentionnés : Antoine Chevallier, Jean Coste, Guillaume, Jean de Hollande, Georges Reverdy.

Nous citons Reverdy à cause de la célébrité qu'il devait acquérir plus tard. Une plaquette intitulée : *Subtilissimae legis, neque natales. C. De Probationibus...* 1536, porte la marque du libraire Scipion de Gabiano, *sub signo Fontis*, gravée sur bois par Reverdy qui a signé du monogramme GR (1).

II

Bernard Salomon. — Sa vie.

(..1540-† 1561.)

Un nom remplit à Lyon quinze années au milieu du xvi^e siècle, c'est le nom de Bernard Salomon.

Bernard Salomon était peintre, il était dessinateur ; nous pensons qu'il a été aussi graveur sur bois, *tailleur d'histoires* (2).

Si ce maître a été jugé sévèrement par quelques critiques, il a eu des admirateurs ; ceux-ci ont été les plus

(1) Cette marque présente deux génies plongeant chacun un bras dans la vasque d'une fontaine.

(2) On donnait, au commencement du xvi^e siècle, le nom d'*histoire* comme synonyme de figure et d'image à la représentation de personnages isolés. Plus tard l'*histoire* était toujours une scène figurée comportant la réunion de personnages qui prenaient part à une action commune.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

chacun sa proportion relative, son caractère et sa juste apparence. L'architecture y est figurée comme par la science et le crayon de Canaletti. Mais c'est dans les personnages, hommes, femmes et enfants, que, d'après le témoignage de bons juges, se montre le mérite personnel de l'artiste. Les personnages sont certainement composés et dessinés avec une facilité et une grâce qui surprennent. Que peut-on dès lors reprocher à Bernard?... Aucun homme n'a fait de pareilles merveilles sur bois dans un espace aussi resserré. Si dans le caractère individuel et les attitudes des figures, les personnages de Bernard sont inférieurs à ceux de Holbein, le premier montre plus d'invention dans la composition et plus de facilité dans l'exécution... (1). »

Bernard Salomon était merveilleusement doué pour les arts du dessin. Dessinateur au trait correct et sûr, compositeur instruit, inventeur fécond, à l'esprit vif et souple, metteur en scène habile, il avait le sentiment inné de l'élégance et de la grâce. Dans un temps où la décoration avait été déjà transformée sous l'influence de la Renaissance, de la Renaissance française, autant que de l'italienne, il avait su la renouveler encore à Lyon en y introduisant ces ornements d'un goût très fin, auxquels il a su donner un renouveau d'originalité et qui sont comme sa propre marque. Il avait une rare entente des conditions qu'exigent le dessin et la gravure mis au service de la typographie, et personne ne l'a surpassé dans cette entreprise. Il faut le juger, au point

(1) T. F. Dibdin, *The bibliographical Decameron*, vol. I, 1817, p. 181 à 185.

de vue de l'ensemble, d'après les figures de *la Métamorphose d'Ovide figurée* et des *Quadrins historiques de la Bible*. Bernard Salomon est l'honneur de l'art ornemental lyonnais.

La personnalité du petit Bernard devra être examinée à nouveau, quant à l'origine de ce maître et quant à la part qu'il a prise à la gravure de ses dessins. Nous sommes forcé d'être encore très réservé à cet égard.

Nous avons dit, nous avons écrit, il y a une dizaine d'années, que Bernard Salomon (1) était né à Lyon, fils de Guillaume Salomon (..1498-1536), petit-fils de Pierre (1486-†1512) et arrière-petit-fils de Michelet Salomon (..1465-1475), tous les trois ceinturiers (2). Ces ceinturiers devaient être dans une condition de fortune très modeste, à ce point que, en 1505, on saisit chez un d'eux, Pierre Salomon, comme gage pour assurer le paiement de l'impôt dû, « une pourte (portière) à (tapisserie de) verdure de six aulnes, prisée xviiij sols. »

Il eût été prudent de n'être pas aussi affirmatif que nous l'avons été. Nous ne faisons pas difficulté de dire quelle est, en l'état présent des choses, notre impression.

(1) Il ne nous paraît pas inutile de répéter, tant l'erreur est commune, que *Bernard* est le prénom et *Salomon* le nom patronymique du dessinateur lyonnais. Plus d'un historien de la gravure et des graveurs l'a appelé, récemment encore, Salomon Bernard. Louis Fagan est tombé dans cette erreur (*Handbook*, 1876, p. 123); Guilmard, l'auteur des *Maîtres ornemanistes*, a fait de même (page 20). M. Buisson lui a même donné le nom de Gentil Bernard (Sébastien Casteillon, t. 1, p. 23, note).

(2) Voir notre livre sur *les Peintres de Lyon du xiv^e au xviii^e siècle*, 1888, p. 97 à 99.

La preuve directe de la naissance de Bernard Salomon à Lyon nous manque. L'origine lyonnaise de ce maître ne peut pas être démontrée avec certitude. Pour la démontrer, il faudrait savoir si Bernard Salomon a eu quelques droits sur la maison qu'ont habitée les ceinturiers dont nous avons parlé. Cette maison était (de 1486 à 1517) sur la Saône, au port de l'Arche, ayant façade sur la rue Peyrollerie ou Grande Rue d'un côté et sur la ruelle de l'Épine de l'autre. Elle fut vendue à une date inconnue (après 1517 et avant 1544) à Michel Boisson.

Notre peintre demeurait, en 1545, du côté de Fourvière, près de la grande rue des Changes et de la rue de Garillan (1); il habitait, en 1557, du côté du Rhône, près de la Platière (2).

Ce maître est né probablement vers 1508 ou un peu auparavant.

Quel que soit le lieu de sa naissance (3), nous pensons qu'il a séjourné à Paris dans ses jeunes années.

(1) « Bernard Sallamon painctre. Du costé de fourvière. — Depuys le pont de Saonne commençant aux maisons de piochet et manissier tirant au puis de porcherie. La maison mons^r l'argentier baronnat comprinse Retournant en la grant Rue des changes jusques au carré de la maison André de lerban et celle de pierre comte comprins la rue du Garrillan. » Archives de Lyon, EE, *Establies en cas d'effroy*, 1545.

(2) « M^e Bernard le painctre. Dn côté du Rosne. — Depuis la porte Chenavier tirant par la Rue de la pescherie et tripperie comprins le plastre de la platière et la Ruelle d'escorchebeuf jusques en l'herberie. » Archives de Lyon, EE, *Establies en cas d'effroy*, 1557.

(3) Bernard Salomon s'est dit, dans une lettre aux échevins, « peintre de Lyon », et non pas citoyen de Lyon. Il y avait,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



école, mais nous sommes certain qu'il n'a été employé à aucun titre à la décoration du château de Fontainebleau.

Cette opinion a été émise que Salomon a travaillé pour Jane de Marnef, veuve de Denis Janot, et pour Étienne Groulleau, son second mari ; c'aurait été en 1546 et en 1547. Cela ne serait pas impossible. Cependant Bernard Salomon était à Lyon à cette époque ; il était déjà au service de Jean de Tournes et le style des vignettes des éditions parisiennes diffère de celui de notre maître.

Le petit Bernard s'est produit précisément au moment de l'évolution imprévue de l'art français qui fut la conséquence des initiatives de François I^{er} et par laquelle notre art entra dans une voie nouvelle pleine de grandeur et de charme. M. Georges Duplessis a fait à ce sujet et avec justesse la remarque que l'exagération momentanée de l'élégance amena nos artistes à se préoccuper désormais de la beauté (1).

Bernard Salomon s'est marié deux fois.

Il a épousé, en premières noces, Anne Marmot, dont il a eu deux enfants : un fils, Jean, et une fille, Antoinette, qui devint la femme de Robert Granjon, de Paris, tailleur de lettres, imprimeur et libraire. Celui-ci vint s'établir à Lyon vers 1556 (2).

(1) *Histoire de la gravure*, 1880, p. 358.

(2) Robert Granjon, « tailleur de lettres », figure sur les *Establies* de Lyon de 1557. Lors de la *monstre* des armes en 1560, il a déclaré être imprimeur et avoir « espée et dague ». Il imprimait encore à Lyon en 1562. Un Antoine Granjon ou Grantjou, orfèvre, travaillait à Lyon de 1555 à 1567.

Robert Granjon était à Paris associé de Michel Fezen-dat ; cette société paraît avoir exercé de 1549 à 1556. Granjon a été le premier qui a gravé et qui a employé à Lyon les caractères cursifs de civilité, appelés dans le privilège des *Nouvelles Recréations et Joyeux devis de feu Bonaventure des periers* du 26 décembre 1557, « lettres françoises d'art de main... parcequ'elles semblent proprement esriture faite à la main. » Il a substitué, pour les notes de musique, la forme ronde à la forme en losange. Il quitta Lyon, alla s'établir en Italie et revint à Paris où il mourut.

Puisque nous parlons de Granjon, nous ferons mention du petit livre que, en 1559, il imprima à Lyon en caractères de civilité sous le titre de *Chansons nouvelles composées par Barthélemy Beaulaigue excellent musicien et par luy mises en musicque à quatre parties*. Il y a deux bois, un portrait d'homme et une Diane chasseresse. Le portrait, probablement celui de Beaulaigue, est charmant, et l'on peut, d'après l'exécution, l'attribuer à Bernard Salomon, qui était le beau-père de Granjon.

Le premier mariage du petit Bernard a eu lieu certainement avant que celui-ci ne vînt à Lyon (1).

On trouve dans les comptes de l'entrée de Henri II à Lyon en 1548 la mention suivante : 25 juin 1548. « ... Pour cinq journées de son garson (du *garson* de Bernard Salomon) quj a travaillé (avec les compagnons peintres) (2). » Il semble que par l'expression de *garson* on ait voulu désigner le fils du petit Bernard, car

(1) La famille Marmot n'était pas lyonnaise.

(2) Archives de Lyon, CC 980, f^o 16 r^o.

on eût fait usage du mot valet ou du mot serviteur s'il ne se fût agi que d'un aide. Nous sommes donc fondé à penser que ce fils, Jean Salomon, fils d'Anne Marmot, a travaillé sous les ordres de son père aux décorations de l'entrée de 1548 (1). Il vivait encore en 1559 (2).

Bernard Salomon se maria en secondes noces avec Louise Missilieu ou Michelieu.

Il remplissait en 1545 ses devoirs d'habitant, enrôlé dans son pennonage, car, lors de la visite des armes en cette année, il a justifié qu'il avait pour son équipement militaire, « corsellet picque et allebarde. » Il était encore soumis au service en 1561, car, dans une autre visite des armes dans la même année, on constata que « M^e Bernard le painctre (était) garny d'une acquebouze et picque (3). »

Il est appelé souvent dans les chartreaux et les comptes « maistre Bernard le painctre. »

La signature de son nom, Bernard Salomon, est curieuse. L'écriture est grande et ferme. Le paraphe est comme une étoile à cinq pointes ; c'est le pentagramme,

(1) Le fait de ce fils de Bernard Salomon compagnon peintre en 1548 donne à penser que notre maître est né vers 1508 ou un peu auparavant.

(2) Il y a eu à Lyon, de 1586 à 1606, un peintre du nom de Jean Salomon, qui a épousé en premières noces Jeanne Fourier, dont il a eu plusieurs enfants, et en secondes noces Benoîte Daignon ou Daignon qui lui a donné aussi plusieurs enfants. Deux des fils de Jean Salomon et de Jeanne Fourier ont été aussi peintres à Lyon : Louis, né en 1588, député des peintres en 1630 et en 1633 ; Grégoire, né en 1599.

(3) Archives de Lyon, EE. Visite des armes.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

D'après un extrait de ce testament qui a été conservé, on peut se rendre compte de la modicité de la fortune du petit Bernard. Voici les dispositions qu'il avait faites en faveur de sa fille :

« Item le susdict testateur donne et lègue à Anthoinette Salomon, sa fille naturelle et légitime en premières nopces et à présent femme de honneste personne Robert Granjon, maistre imprimeur, citoyen de Lyon, la somme de 5 sols tournois pour une foys tant seulement, payable incontinent après le décès... et en outre et par dessus ce que ledict testateur a donné à ladicte Anthoinette en contractant mariage avec ledict Robert Granjon et ce pour tous droits noms raisons actions qu'elle pourroit prétendre sur les biens dudict testateur et de feu Anne Marmot jadis femme d'iceluy testateur en premières nopces et mère de ladicte Anthoinette (1). »

Bernard Salomon est encore inscrit sur les rôles des pennonages de 1561 (« maistre Bernard le painctre »); il demeurait près d'un autre peintre, « maistre Thibault ».

C'est la dernière mention que nous ayons trouvée de lui (2).

(1) Cet extrait, qui a été transcrit sur la pièce originale par feu le président Baudrier, nous a communiqué par son fils, M. Julien Baudrier.

(2) Nous avons, dans notre livre sur *les Peintres de Lyon* (p. 97), fait vivre Bernard Salomon jusqu'en 1572. Nous nous étions fondé sur la présence à Lyon, en 1571 et en 1572, d'un peintre du nom de Bernard (Rôles des tailles). Ce Bernard serait, d'après nos nouvelles recherches. Bernard Hervieu ou Arvieu.

Il est probable que Bernard Salomon est mort en 1561, peut-être en 1562, mais l'année 1560 a vu le terme de sa carrière comme dessinateur et graveur.

Nous avons soupçonné sa mort prématurée, en ne reconnaissant pas sa main dans les planches qui ont été publiées après 1560. Un érudit, qui a fait sur l'œuvre de Tournes un travail approfondi, M. Alfred Cartier, de Genève, était arrivé, de son côté, d'une façon non moins certaine, à cette conclusion par l'examen des monuments : il lui avait paru impossible, par exemple, d'attribuer au petit Bernard les planches des mois du *Calendrier historial* de Jean de Tournes de 1563 (1), et il avait apporté d'autres preuves de la disparition de notre maître à cette époque.

On a donné à entendre que Bernard Salomon avait adhéré secrètement à la Réforme, ou tout au moins qu'il n'était pas resté étranger aux idées nouvelles. Il vivait au milieu d'hommes qui les avaient adoptées ou qui inclinaient à les accueillir. Il y avait en ce temps-là, surtout dans la société des écrivains, des artistes et des imprimeurs, des esprits inquiets, ardents, dont une partie n'étaient d'ailleurs acquis qu'à une réforme limitée dans l'Église. Jean de Tournes, qui a embrassé la religion réformée à la fin de sa vie (2), en a été long-

(1) Les vignettes du *Calendrier historial* sont très jolies ; elles représentent les travaux à la campagne. La composition rappelle celle de Bernard Salomon, il en est de même du dessin qui est toutefois plus correct. La gravure est également exécutée avec plus de soin (Bibliothèque de l'Arsenal, t. 1128).

(2) Jean de Tournes (Jean I^{er}) est mort à Lyon en 1564, victime de la peste qui fit dans cette ville de grands ravages en cette année.

temps un partisan très réservé. En 1554, dans la préface des *Figures du Nouveau Testament*, il dit qu'il « a fait dresser ce présent livret de figures, prises sur les histoires du nouveau Testament, et concernans les principaus articles, mystères, et poins de notre salut, et sainte Foy Chrétienne, et Catolique. » Il n'a rien changé à cette déclaration dans l'édition de 1559. Guillaume Gazeau, il est vrai, s'est montré à Lyon un des huguenots les plus fougueux, mais Gazeau, simple libraire, associé intermittent de Jean de Tournes, son beau-père, n'avait pas d'autorité sur le petit Bernard. Celui-ci a pu, comme Jean Cousin et d'autres peintres l'ont fait, ne pas ménager en quelques occasions le clergé et même le pape, placer, par exemple, le pape, des moines, des rois, parmi les adorateurs de la Bête aux sept têtes de l'Apocalypse. Dans le Pétrarque de 1547, la tiare et la mitre sont au milieu des objets symboliques épars sur le sol que les traits de l'Amour ont atteints. Il semble qu'il ne faille voir en cela que des signes de l'agitation et de l'indépendance des esprits, que des boutades irréfléchies et irrévérencieuses. On observe de pareilles hardiesses dans l'Apocalypse de Jean Duvet : un ange foulant aux pieds les cadavres des hommes tués par les plaies divines, parmi lesquels un cardinal et un évêque, est [près de frapper de son glaive le pape. Salomon n'est pas allé aussi loin, et l'affirmation très nette et publique de sa foi religieuse catholique dans son testament est décisive.

(*A suivre*).

Natalis RONDOT.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



l'ancien Jardin des Plantes, créé par un arrêté du représentant du peuple Poullain-Grandpré, en date de l'an V. Jean-Marie Morel, Lyonnais, le grand jardinier du prince de Conti et l'émule, disait-on, de Le Nôtre, dressa, en 1804, le plan des différents travaux qu'on y dut exécuter. C'est son souvenir qu'on a voulu conserver, en donnant son nom à la petite place, qui est dans le voisinage, en haut de la montée des Carmélites. »

Cette dernière assertion n'est point exacte. La place Morel tient son nom d'une ancienne famille lyonnaise qui n'a aucun lien de parenté avec le paysagiste. La famille Morel, originaire de Genay (Ain), établie à Lyon depuis le commencement du dix-septième siècle, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Vers 1812, un de ses membres, Joseph Morel (né le 28 sept. 1777, mort le 11 oct. 1860) acquit la maison portant aujourd'hui le numéro 2 de la place Morel ; elle était désignée autrefois sous le numéro 6 de la rue Tourette. Joseph Morel exerçait la profession d'agent de change. Doué d'une haute intelligence, d'un caractère énergique, il joignait aux solides qualités d'un homme d'affaires et d'un habile administrateur, les plus aimables vertus familiales. Il fit partie du conseil municipal de Lyon, du conseil général du Rhône et de l'administration des Hospices. Dans ces différentes fonctions, il se fit remarquer par son zèle et son dévouement, par sa connaissance approfondie des affaires, aussi bien que par son urbanité, son caractère franc et loyal. Les brillants services qu'il rendit au conseil municipal ne passèrent point inaperçus auprès de l'autorité supérieure. Sur la proposition du comte de Gasparin, préfet du Rhône, Joseph Morel fut nommé maire de la ville de Lyon, par décret du roi Louis-Philippe, le 2 février

1835 (1). Malgré les plus pressantes et les plus flatteuses sollicitations, il ne put se décider à accepter ce poste important (2) ; sa santé, momentanément ébranlée, exigeait un séjour prolongé dans le Midi.

C'est à cette époque, de 1835 à 1840, que commencèrent les grands travaux de voirie, qui, continués plus tard par le sénateur Vaïsse, devaient métamorphoser la ville de Lyon. Le quartier des Carmélites et des Chartreux était presque la campagne. Le terrain se trouvait divisé, comme il l'est encore sur certains points de la Croix-Rousse, en petits clos séparés par des haies ou des palissades en planches noircies par les brouillards et les fumées de la ville, où les amateurs de jardinage venaient cultiver des légumes et des fleurs. Au milieu de cette exploitation morcelée, il existait quelques propriétés plus importantes, entourées de vilains murs, chers aux Lyonnais, destinés probablement à cacher à leurs ouvriers cette manifestation d'une opulence pourtant modeste.

Cependant, deux de ces maisons confinant la propriété Morel se distinguaient des autres par un certain luxe. L'une, la maison d'Avenas, s'élevait au milieu de beaux ombrages où l'on remarquait un gracieux édicule en forme de temple antique, servant de pavillon de repos. L'autre, la maison Duquaire, occupée aujourd'hui par une société de gymnastique, *la Sentinelle*, était une élégante et riche demeure à l'italienne dans laquelle on admirait un beau salon octogone, et une vaste salle à manger, ornée d'une tribune pour les musiciens. Dans le jardin, des statues de personnages

(1) Voir pièces justificatives I et II.

(2) Voir pièces justificatives III et IV.

mythologiques se détachaient sur la verdure des buis taillés.

Le quartier des Chartreux, dominé par la belle église et le dôme de Saint-Bruno, était brusquement limité par la grande muraille de la Croix-Rousse. Auprès de la porte située dans le prolongement de la rue des Chartreux, le champ de manœuvres qui sert principalement aux joueurs de boules, était alors constamment couvert de soldats. A propos de cette porte des Chartreux, on raconte une amusante anecdote relative à la suppression des épaulettes à graines d'épinards dans le costume des suisses d'église. Le suisse de Saint-Bruno qui demeurait en dehors de la porte de la ville, étant un jour rentré chez lui en uniforme, le poste le prit pour un général et sortit en armes. Le maréchal de Castellane, furieux de cette méprise, exigea et obtint de l'archevêque qu'on enlevât aux suisses leurs épaulettes. Elles furent remplacées par des torsades en forme de trèfle.

La création d'une place à l'intersection de la rue Tourette, de la rue des Chartreux et de la côte des Carmélites date de 1841. En face de la maison Morel, de l'autre côté de la rue Tourette, s'étendait un vaste jardin, faisant partie de cette propriété. Joseph Morel, avec un rare désintéressement, céda à la ville pour un prix modique (1), une

(1) Le contrat de cette vente passé à l'Hôtel de Ville, par devant M^e Dugueyt, notaire, le 21 juin 1841, porte que ce terrain fut cédé à la ville au prix de 11 fr. 34 le mètre carré. Dans de pareilles conditions, cette cession était presque un don ; les historiens et annalistes lyonnais l'ont compris ainsi. M. Josse, dans son étude sur les rues de Lyon, s'exprime comme il suit : « Place Morel. — Nom du propriétaire de terrains gracieusement cédés pour la création de la place. » (*Supplément littéraire du Lyon-Républicain*, 31 décembre 1891.)



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

aimable et du plus bienveillant accueil, est devenue un paisible monastère. A la mort de Joseph Morel, elle était échue à l'une de ses filles, M^{me} Joannès Gourd, qui la légua à ses deux filles : l'une, Iwana, supérieure des dames de la Visitation de Mâcon, l'autre, Stéphanie, franciscaine du couvent de Vichy. Ces deux vénérables religieuses, désirant que la maison où étaient morts leurs parents et leurs grands parents, devînt un lieu consacré à la prière, firent don de cette propriété, le 26 octobre 1871, aux Servantes du Très Saint-Sacrement. Elles en prirent possession en 1874 et l'occupent encore aujourd'hui.

LÉON GALLE.

Montrabloud, 7 septembre 1896.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PRÉFECTURE DU RHONE

A Monsieur MOREL (Joseph), conseiller municipal, rue Tourette, 6.

Lyon, le 7 février 1835.

Monsieur le conseiller municipal,

Je m'empresse de vous adresser une ampliation de l'ordonnance du Roi du 2 de ce mois qui vous nomme maire de la ville de Lyon, et vous donne pour adjoints Messieurs Vachon-Imbert, Reyre, Mermet, Jordan-Leroy, Martin, Guérin-Philippon, Chinard et Faure-Péclet.

J'éprouve une vive satisfaction à vous annoncer ce haut témoignage de l'estime et de la confiance du Roi et je m'applaudis particulièrement des relations que cette décision va établir entre nous.

Mon intention étant de procéder à votre installation, je vous serais obligé de vouloir bien venir concerter avec moi le jour où elle pourra avoir lieu.

Recevez, Monsieur le maire, l'assurance de ma haute considération.

Pour le préfet du Rhône absent,

Le conseiller de préfecture délégué,

FAYE.

II

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—

Paris, le 2 février 1835.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre, secrétaire d'Etat, au département de l'Intérieur,

Vu les articles 3 et 4 de la loi du 21 mars 1831, nous avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE 1^{er}

Sont nommés maire et adjoints de la ville de Lyon, département du Rhône, savoir :

Maire :	M.	MOREL (Joseph).
		VACHON-IMBERT (Joseph-François).
		REYRE (Clément).
		MERMET (Joseph).
Adjoints :	MM.	JORDAN-LEROY (André-Gaspard).
		MARTIN (Pierre-Paul).
		GUÉRIN-PHILIPPON (Joseph-Marcellin).
		CHINARD (Etienne).
		FAURE-PÉCLET (Auguste).

ARTICLE 2

Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de la présente ordonnance.

Donné au Palais des Tuileries le deux février mil-huit-cent-trente-cinq.

Signé : **LOUIS-PHILIPPE.**

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

Signé : **A. THIERS.**

Pour ampliation :

Le maître des requêtes, secrétaire général du ministre de l'Intérieur.

Signé : **Edmond BLANC.**

Pour copie conforme,

Pour le préfet du Rhône absent,

Le conseiller de préfecture délégué :

FAYE.

III

A Monsieur MOREL, membre du Conseil municipal.

Paris, 23 février 1835.

Monsieur,

J'ai appris avec un profond regret que vos collègues, vos amis, le vœu bien manifeste de la ville de Lyon, et la confiance du Gouvernement n'avaient pu vaincre votre répugnance pour la place importante que le roi vous confiait. Je n'ai abandonné l'espoir de vous voir maire de Lyon qu'à la dernière extrémité. Dans les conseils et les commissions où j'avais eu l'honneur de me trouver avec vous, j'avais pu apprécier la franchise de votre caractère, votre amour pour le bien public, la justesse de votre esprit et vous me pardonnerez si j'avais conçu pour la ville de Lyon le projet de lui faire un semblable présent.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



« Je vous prie donc, Monsieur le Préfet, de transmettre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur mon refus d'acceptation, et d'être persuadé que mes regrets sont encore augmentés par la pensée des relations multipliées que cette circonstance m'aurait fourni l'occasion d'avoir avec vous.

« Agréez, etc. »

Vous voyez, Monsieur le comte, que cette lettre, loin de témoigner l'éloignement qu'on me suppose pour les rapports que les fonctions de maire m'auraient mis dans le cas d'avoir avec vous, expriment au contraire mes regrets de ce que ma non-acceptation me privera de ces rapports.

Je ne pouvais, en effet, éprouver d'autres sentiments puisque les relations fréquentes que j'ai eues avec vous, à raison des différentes fonctions qui m'ont été confiées, m'ont permis d'apprécier et vos talents administratifs et votre amour du bien public. Vous savez également combien j'ai toujours eu à me louer de la bienveillance de vos procédés à mon égard. Il m'a été demandé, bien souvent, depuis quelques jours, par mes nombreux amis, pourquoi j'avais refusé la place de maire ; j'ai constamment répondu que l'altération de ma santé ne me permettait pas d'accepter.

En effet, dans mon opinion, les fonctions de maire sont des fonctions actives qui exigent, pour le bien du service, dans celui qui les remplit, une santé soutenue.

Je déplore amèrement que mon refus ait pu fournir à la malveillance et à l'esprit de parti un prétexte pour répandre des bruits, qui, par leur fausseté et leur absurdité, ne peuvent cependant atteindre l'habile administrateur, qui, comme vous, consacre sa vie et ses talents au service de son pays.

Agréez, Monsieur le comte, l'assurance des sentiments de haute estime et de parfaite considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très dévoué serviteur,

MOREL.

V

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON

—

A Monsieur MOREL, propriétaire à Lyon.

Lyon, le 21 mars 1843.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une expédition de la délibération, en date du 9 mars, présent mois, par laquelle le conseil municipal, sur ma proposition, a arrêté que la place récemment formée à l'extrémité supérieure de la rue de Flesselles, dont le terrain a été cédé par vous à la ville, prendrait le nom de place Morel. J'ai pensé, Monsieur, et le conseil a partagé mon opinion, qu'il était d'un bon exemple pour l'avenir, de rappeler à la mémoire de notre population le nom d'un citoyen qui dans toutes les fonctions publiques auxquelles il a été appelé a fait preuve d'un zèle si constant et d'un dévouement si éclairé.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maire de Lyon,

Clément REYRE.

VI

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON

—

CONSEIL MUNICIPAL

—

Dans sa séance du neuf mars mil-huit-cent-quarante-trois le conseil municipal de la ville de Lyon a pris la délibération suivante :

Le conseil municipal de la ville de Lyon, oui, à la séance du 23 février dernier, le rapport de M. le Maire sur la nécessité de donner des noms : 1^o A deux rues situées au nord et à l'ouest de la place

Rouville ; 2° à la place située à l'extrémité supérieure de la rue de Flesselles ; 3° à la place existant entre les rues du Commerce et des Tables-Claudiennes ; ouï, à la séance de ce jour, le rapport fait au nom de la Commission des objets d'intérêt public ;

Considérant que les localités dont il s'agit étant déjà en partie couvertes de constructions habitées par une population nombreuse, pour laquelle il résulte de notables inconvénients de l'absence de dénominations officielles, qu'il importe dès lors de satisfaire aux réclamations qui ont été faites à ce sujet ;

Adoptant les propositions faites par M. le Maire et appuyées par la Commission d'objets d'intérêt public.

Délibère :

1° La rue située au nord de la place Rouville, prendra le nom de RUE PRUNELLE ;

2° La rue située à l'ouest de la dite place Rouville prendra le nom de RUE RIVET ;

3° Le nom de PLACE MOREL est donné à la place récemment créée à l'extrémité supérieure de la rue de Flesselles, entre la rue des Chartreux et la rue Toufette ;

4° La place existant entre les rues du Commerce et des Tables-Claudiennes portera à l'avenir le nom de PLACE DU PERRON.

La présente délibération sera adressée à M. le Préfet du Rhône.

Pour copie conforme :

Le maire de la ville de Lyon,

Clément REYRE.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

La *route* de l'aqueduc du Pila, tracée par Artaud, est numérotée au carmin de 1 à 60. 1 à la prise d'eau à la Martinière près d'Izieu; 2, un peu plus bas et aval dans le vallon; 3, à Rochetaillée dans la vallée du Janon; le mot Forez est écrit à la main à l'aval, rive gauche du Janon; 4, à la Varizelle; 5, jonction de la branche de Rochetaillée et de celle de la vallée du Gier. Entre les n^{os} 2 et 5, un travail d'art, soit un pont aqueduc, marqué par des lignes transversales; puis les n^{os} se suivent jusqu'à 16, travail d'art ou siphon de Saint-Genix-Terrenoire.

Toute la *route* et les numéros qui précèdent 16, sont écrits et dessinés sur l'appendice de papier blanc dont nous avons déjà parlé, ajouté à la carte de Cassini; donc, Delorme paraît avoir persisté jusqu'à la fin de ses recherches, dans la croyance qu'une branche de l'aqueduc du Pila captait les eaux de la vallée du Janon et venait les amener dans la vallée du Gier. Avec le temps, les études postérieures ont fait justice de cette erreur, on n'admet plus aujourd'hui, que l'eau du Janon, et encore moins celles du Furan, aient été dérivées jusque dans la vallée du Gier.

Les n^{os} 17 à 21 indiquent les travaux sur les deux rives de la vallée du Chagnon; puis les n^{os} se suivent: 40, 41, sur Mornant; 48, 49, 50, sur Soucieu; 52, sur Chaponost; 53, Baunant; 54, 55, Sainte-Foy-lès-Lyon; 57, Saint-Irénée; 58, 59, Fourvière; 60, point terminus au haut de la montée des Anges.

Aqueduc d'Yzeron, par Craponne.

Sur cette *route*, ou plutôt ces *routes*, l'enchevêtrement est complet, les erreurs sont nombreuses et capitales.

La numérotation, au carmin, comprend de 1 à 19 ; 1, tête de ligne de captage de l'Yzeron, au Château ou Moulin Chirion ; 2, aux Arnauds ; 3, au Jumeau (Les Gémeaux). Puis une longue ligne sans numéro jusqu'à 4 au-dessous du château de Saint-Bonnet-le-Froid.

Delorme ne paraît pas avoir connu les ruines de la villa dite la Carrière, véritable monceau de maçonnerie qui existait certainement encore à son époque, sur le petit replat, au-dessus du hameau la Milonière, à l'est des Bois-Fonds-Vernes (*Revue du Lyonnais*, mai 1892, avec tirage à part). C'est pour le service de cette villa, que l'aqueduc dérivant les eaux de l'Yzeron, avait été établi. A l'époque où vivait Delorme, on croyait que tous les aqueducs qu'on signalait dans la campagne avaient été construits pour amener des eaux à Lugdunum, c'est là une erreur profonde que notre époque a peine à faire disparaître. Il a cherché, naturellement, à relier l'aqueduc d'Yzeron ou de la Milonière aux systèmes de Vaugneray, du Recret et de Pollionay, aussi faut-il passer sa *route* sur la longue ligne, sans numéro de Jumeau à Saint-Bonnet-le-Froid.

Nous avons parcouru cette ligne en tous sens, dans les vallons et sur le flanc des collines, non pour chercher l'aqueduc, car jamais personne ne l'a vu, mais pour scruter la combe de la Prouty, où aurait existé jadis une ville aujourd'hui écroulée et disparue, et aussi pour y trouver des cornes de roches de l'âge mégalithique ; jamais nous n'avons trouvé sur ce parcours aucun vestige d'aqueduc.

Le n° 5 paraît être fixé entre les fermes La Vore et la Motte, au-dessous du château de Saint-Bonnet-le-Froid, au sud et en contre-bas du chemin des Maçons. Entre 4 et 5 se greffe la prise de la branche du canal passant par Montferrat, Vaugneray, Fontanière, Varville et Grézieu ;

aucun numéro n'est écrit sur cette longue branche. 6 est un peu à l'amont des chiffres 4 et 5 et presque sous Saint-Bonnet-le-Froid ; entre 4 et 5, se détache aussi un canal qui descend en ligne directe par le Recret jusqu'à Grézieu. 7 au-dessus du Recret, jonction de la branche 8 et 9 venant de Pollionnay ; 8, tête de ligne de prise d'eau de la branche de Pollionnay dans le bassin du ruisseau Ponterle ; 9, continuation de cette branche par le hameau Pons, laquelle se raccorde au numéro 7 au-dessus du Recret, à la branche de Saint-Bonnet-le-Froid descendant en ligne directe au village de Grézieu.

La branche de raccordement de Pollionnay au Recret n'a jamais existé, son tracé à travers deux vallées et une colline intermédiaire aurait exigé un développement de lacets et même des ouvrages d'art dont il resterait des vestiges, non indiqués par Delorme. Delorme n'a donc jamais connu le véritable tracé de l'aqueduc de Pollionnay, lequel dérivait l'eau du ruisseau qui prend naissance vers le hameau Pons, aqueduc vu et repéré par nous dans la propriété Pilon, au Pirod, sur Grézieu (*Revue du Lyonnais*, janvier 1890, p. 49). 10, village de Grézieu ; 11, Tupinier ou Corlevet ; 12, les Tourillons : Ici commence le siphon indiqué à l'est des Tourillons ; 13, Tourais, limite des communes de Craponne et de Tassin. 14, propriété de M. Rieussec (voir *Revue du Lyonnais*, janvier 1890), 15, au pied de la colline entre Pont-d'Alay et Champagne ; 16, extrémité du siphon au lieu dit Champagne ; 17, réservoir dans la plaine de Pont-d'Alay, au bas de la colline, alimenté par un embranchement de 1,000 mètres environ de longueur, se détachant de l'extrémité du siphon, soit du réservoir de fuite du lieu dit Champagne ; 18, jonction avec l'aqueduc de la Brevenne, au réservoir de Saint-Irénée ; le numéro 19, posé



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture à volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



captant les sources au pied de la colline, remontait tout au plus jusqu'au village de Saint-Martin, près et au nord-est de Miribel.

M. Steyert attribue la construction de ce canal au roi burgonde Gondebaud. Dans quel but et pour quel usage Gondebaud aurait-il fait exécuter cet aqueduc ? C'est ce qu'il serait utile de savoir, afin d'établir un rudiment de preuve.

Le Lyonnais, Sidoine Apollinaire, grand seigneur, poète, historien, chef du Sénat, préfet de Rome, Patrice, gendre de l'empereur Avitus, puis évêque de Clermont, et enfin canonisé, s'exprime ainsi (traduction Nisard, page 264) : « Burgondes aux cheveux graissés d'un beurre rance, ... ils ont sept pieds, sentent l'ail et l'oignon. » Sidoine Apollinaire vivait en même temps que Gondebaud, et ce serait le roi d'une cour qui puait le beurre rance, l'ail et l'oignon, qui aurait ordonné la construction de l'aqueduc de Miribel pour distribuer de l'eau dans la presqu'île ? Cela est inadmissible.

Les remarques de M. Bosi, citées par M. Steyert, paraissent s'appliquer aux murs qui masquaient partie des voûtes de la prise d'eau au kilomètre 13 plus 400 du service de la navigation, murs construits postérieurement à ces galeries. Nous l'avons dit, le maître de cette œuvre, n'était pas un ingénieur romain, et nous savons que les Gaulois, de même que les Français d'aujourd'hui, avaient l'esprit d'initiative et rompaient facilement avec les traditions importées par l'étranger. Pourquoi refuser à nos ancêtres du domaine des Trois Gaules, le bénéfice d'une œuvre qu'on ne peut guère justifier, en raison de son importance et du volume d'eau qu'elle pouvait dériver, qu'en l'attribuant au désir d'embellir le quartier et les dépendances où étaient établies les habitations des Sévirs de l'autel Rome et Auguste ?

Admettons que le lit du Rhône et son étiage, par conséquent, étaient moins élevés qu'aujourd'hui, et que l'eau du grand Rhône arrivait difficilement à hauteur suffisante pour la prise d'eau, cela avait été prévu. Flacheron a vu les quatre murs, aujourd'hui disparus, qui se dirigeaient obliquement dans le fleuve, ces murs barraient certainement une lône ou même la plaine jusqu'à un banc souterrain imperméable, et forçaient les eaux à monter à hauteur voulue pour leur introduction dans les galeries. A quoi auraient servi ces quatre murs, longs et très épais, avec leur direction oblique, sinon à une destination aussi judicieuse et aussi raisonnable, que le barrage avec relèvement du plan d'eau ?

En 1894, lors de la construction de l'égout sur le cours d'Herbouville, près et aval de la montée Rey, on a mis à jour les substructions du canal des bords du Rhône. Elles traversaient obliquement, sous la chaussée du quai, et se dirigeaient vers la petite anse, qui se dessine au pied de la colline place Saint-Clair. Donc, l'arrivée de ce canal se dirigeait vers les habitations des Sévirs de l'autel Rome et Auguste.

Jamais on n'a ouï dire qu'on ait trouvé trace de ce canal dans la plaine basse, en partant des Terreaux et en se dirigeant vers Bellecour et Ainay. Donc l'aqueduc des bords du Rhône ne paraît avoir fait aucun service de distribution dans cette partie de la ville.

Nouvelle histoire de Lyon.

La publication par M. Steyert du calque de la « Carte du cours des aqueducs de Lyon... », dressée d'après les

« recherches et découvertes de M. Delorme..., commen-
cées en 1730 et terminées en 1782 » (page 245), a
provoqué la connaissance de la carte que nous reprodui-
sons, dressée par Artaud. Cet original est plus complet que
le calque de M. Steyert.

I

Tout d'abord, rendons justice à M. Steyert, il a vigou-
reusement exécuté l'aqueduc de Cordieu. « Il est purement
« imaginaire et jamais personne n'en a vu trace (page 245). »
Rendons aussi justice à Delorme, qui a lui-même exécuté
la branche imaginaire qui amenait, avait-il cru, à l'aqueduc
du Mont-d'Or, des eaux captées vers Limonest, puisque
dans ses dessins, il n'en est plus question. Nous espérons
qu'on ne reviendra plus sur l'existence de ces deux utopies,
et qu'elles sont définitivement mortes.

II

La qualification d'aqueduc municipal, donnée par
M. Steyert à l'aqueduc au Mont-d'Or, nous paraît une
supposition gratuite, elle n'est appuyée d'aucun texte, elle
est au surplus détruite par la certitude que l'aqueduc se ter-
minait à la Sauvegarde, sauf extension par un tuyau, vers
Chalins, et du même coup, tombe la supposition d'adjonc-
tion du massif du Mont-d'Or au territoire colonial, pour
faciliter l'exécution de cet aqueduc.

Le siphon entre la Sauvegarde et Loyasse, s'il avait
existé, n'aurait pas abouti à Loyasse, mais bien en ligne
plus directe et plus courte, à la rencontre de la côte 260 à



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

III

Le tracé de l'aqueduc de la Brevenne est exact, sauf quelques erreurs relevées par nous. Le siphon entre le rampant des Massues et Saint-Irénée n'a jamais existé, pas plus que le prolongement du canal entre le réservoir de Saint-Irénée et Fontanières, puisque sa pente, très accentuée, se dirige vers Lyon.

IV

Sur le tracé de l'aqueduc d'Yzeron et de Craponne, le désaccord entre nous et Delorme est complet. Delorme a fait sur ce point des erreurs capitales, il ne paraît guère avoir déchiffré la destination du monument des Tourrillons, il n'indique aucun travail d'art à cet endroit, sinon le commencement d'un long siphon qui n'a jamais existé. M. Steyert a compris cette destination, mais il en fait une fausse application. Le dessin de ce monument, publié, par nous, est aussi exact que possible; la grande arche au centre du dessin, modifiée par M. Steyert, est une imagination malheureuse. Flacheron (page 43) a vu certainement dégrader la fondation de la pile du centre. M. Desvignes-Chollet, propriétaire des deux Tourrillons, nous a certifié avoir participé avec son beau-père, à la démolition, jusque dans sa fondation, de la pile centrale à l'est des deux grandes piles restées debout. (*Revue du Lyonnais*, mars 1890, page 188).

V

La *Nouvelle histoire de Lyon* n'ajoute rien à ce qu'il a été dit sur l'aqueduc du Gier ou du Pila par Delorme et

M. de Gasparin, la publication attendue de l'étude de M. Bresson parachèvera l'œuvre, elle est faite avec ce soin consciencieux et honnête que M. Bresson apportait dans ses travaux.

L'empereur Adrien, sur la demande des conservateurs des eaux, aura sans doute rendu son ordonnance, dont l'inscription a été trouvée le long de l'aqueduc du Chagnon, pour empêcher les paysans de l'époque de mettre en culture les terres, sinon à une certaine distance, mais cela ne prouve rien en ce qui concerne la date de construction de cet aqueduc (M. Steyert, pages 261, 265, 266).

VI

En ce qui concerne l'aqueduc des bords du Rhône, M. Steyert aurait pu ne pas douter de la véracité du dessin du radier de la prise d'eau au point 13 + 400 du service de la navigation ; le relevé de ce plan a été fait, en temps d'eaux basses, par une équipe sous notre direction, composée de M. Dusert, directeur de l'usine hydraulique de Saint-Clair, un chef mécanicien, un menuisier et un maçon. L'équipe était munie des instruments nécessaires, y compris même les bottes d'égoutier ; le banc de terre qui masquait l'entrée des galeries venait d'être emporté par une crue du Rhône, et là où il était impossible de pénétrer, on perçait les voûtes au burin dit pistolet, pour y passer une tringle de fer qui descendait jusqu'au radier ; ce fut pour nous tous, une journée de récréation, quasi une fête.

VII

M. Steyert n'a pas subi des idées préconçues, mais, subjugué par les dessins du calque qu'il avait en main, il a tenu

Delorme pour complètement renseigné, il a cru à son impeccabilité, et sur cette croyance, sincère de sa part, il a de bonne foi induit ses lecteurs en erreur et faussé, involontairement, l'exactitude vérifiée par nous, sur le terrain, avec l'aide de la pratique professionnelle des ingénieurs qui nous ont secondé.

Les recherches de Delorme commencées en 1730, sont terminées en 1782 (page 245). Delorme aurait donc poursuivi son étude pendant 50 ans et non pendant 25 années (page 224). Nous avons commencé notre étude avant 1870, et chaque année, depuis sa publication (1889-1890), nous avons contrôlé les points qu'on nous signalait comme étant douteux, ce contrôle n'a apporté aucune modification à ce que nous avons écrit antérieurement.

F. GABUT.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS

ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



général de la commune rendit à ce sujet le 11 avril 1793 l'arrêté suivant :

« Le Conseil a porté ses regards sur le modèle en esquisse présenté par le citoyen Chinard, célèbre artiste, pour remplir le vuide résultant de la destruction de la statue vue de profil de Louis XIV étant ci-devant dans la façade de la maison commune. Ledit artiste offrant de le faire à ses frais, à la charge par la commune de lui fournir le plâtre et de faire construire l'échafaudage, le Conseil, plein d'une juste admiration pour l'offre généreuse et patriotique du citoyen Chinard, a arrêté qu'il y adhérerait de plein gré ; que la section des travaux publics, tenue de se concerter avec le citoyen artiste pour l'exécution de son travail, serait chargée au nom du Conseil de lui voter des remerciements. »

Le modèle de Chinard fut exposé pendant 15 jours chez les représentants du peuple, Bazire, Rovère et Legendre,

(5 JUIN 1793)

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE PROVISOIRE
DE LA VILLE DE LYON

« Le citoyen Chinard introduit, il a présenté le modèle des emblèmes qu'il se propose de placer sur le frontispice de la maison commune.

« Le Conseil général après avoir ouï son comité des travaux publics, a agréé le modèle présenté par le citoyen Chinard et l'a remercié de ce qu'il veut bien consacrer son talent pour établir un monument qui dépose de son civisme et de celui des citoyens.

« Il a invité le citoyen Chinard à exécuter son plan le plus promptement possible. »

Il fut forcé par la malveillance et la calomnie de découvrir son œuvre sans qu'elle fût achevée, et avant la fête qui était préparée pour l'inaugurer. On se préoccupait de l'attitude donnée à la statue de la Liberté, qui tenait à la main droite une couronne civique. Le bras droit tombant le long du corps, un peu en arrière, semblait, disait-on, destiner cette couronne à une partie du corps tout à fait différente de la tête.

Les patriotes soupçonneux trouvèrent que l'intention de l'artiste était douteuse et pouvait prêter au ridicule. Le comédien Dorfeuille, qui fut plus tard président de la Commission de justice populaire de Ville-Affranchie s'écria : « Ce b... de Chinard nous a pris notre diadème républicain pour lui en couronner les fesses. » Chinard eut beaucoup de peine à faire comprendre que pour développer le bras de la statue, il avait été obligé de le représenter étendu en arrière, et qu'il n'y avait point de mauvaise intention de sa part. On le laissa tranquille pour le moment, mais il resta exposé aux soupçons, et en ressentit les effets plus tard.

Une médaille représentant cet ouvrage fut gravée et distribuée aux citoyens de Lyon le jour de l'inauguration.

L'ouvrage de Chinard est ainsi décrit dans le *Bulletin du département du Rhône et Loire*, des 3 et 4 septembre 1793 :

« Le monument dont le citoyen Chinard vient d'embellir la façade de la Maison commune, est d'un genre à lui concilier à la fois l'admiration des artistes et l'estime des vrais patriotes.

« Le citoyen Chinard a puisé plutôt dans son cœur que dans son imagination, le sujet qu'il a traité avec le succès qui signale tous les chefs-d'œuvre sortis de son atelier. Un

faisceau de baguettes, emblème de tous les citoyens de la République, figure l'étroite union qui fait leur force et qui doit épouvanter les tyrans coalisés contre eux. La Liberté plante la pique au milieu du faisceau ; elle est surmontée du bonnet ; la Liberté y attache ses regards et de sa main droite elle tient une couronne civique pour ceux qui sauront la mériter. De l'autre côté, l'Égalité, sa compagne immortelle, dans une attitude simple et cependant imposante, range tous les Français sous le même niveau devant la loi, pour exprimer qu'ils ne sont égaux que devant elle ; ce qui est figuré par les tables qui forment le fond du monument et sur lesquelles on se propose de graver les Droits de l'homme et du citoyen, et les lois de la République, dont les titres se lisent au-dessus des deux statues. L'artiste doit faire disparaître les cariatides qui supportent le fronton, pour y substituer deux trépièdes sur lesquels brûleront des parfums. Telle est la description de cet ouvrage qui honore le citoyen Chinard. L'hommage qu'il rend à la Liberté, à la République entière, n'est pas le seul titre qui lui mérite l'estime et l'attachement de ses concitoyens. Attaché au service militaire, il combat pour la cause de la Liberté, que ses mains habiles savent si bien représenter avec ses attributs. Forcé par les cris de la malveillance et de la calomnie à découvrir cet ouvrage avant sa perfection, il l'achèvera aussitôt que les ennemis qu'il concourt à repousser, seront éloignés de nos murs. »

Malgré sa réputation de patriote, Chinard fut en bute à la défiance du peuple. On lui reprochait d'avoir mis dans un simulacre de monument funéraire, des ornements en style antique que l'on prétendait être des fleurs de lys déguisées.

Il avait été décidé que les bureaux de perception des droits d'octroi à la barrière Saint-Clair établis dans deux massifs de maçonnerie ayant la forme d'énormes piédestaux,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

voulait un grand artiste en France, et comme il était un homme à talents et vigoureux, qu'elle prétendait en faire un ingénieur, mais qu'il n'était point fait pour servir un tas de scélérats de la Montagne. Ils ont entendu la lecture d'une lettre écrite par lui, de Saint-Etienne, à l'Assemblée de sa section en permanence, par laquelle il disait qu'il avait arrêté un scélérat de clubiste qui avait lâché un coup de pistolet contre ses frères d'armes et qu'il l'avait fait fusiller de suite.

« Et ont signé à l'original : Thomassin, Castelan, Farge, Lacroix.

Pour copie conforme à l'original.

« Signé : Josserand, président ; Forest, secrétaire ».

(Dossiers des accusés à la Commission révolutionnaire ; archives de la Préfecture du Rhône).

*Comité de surveillance et révolutionnaire de la section
de l'Hôtel-Dieu.*

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

« Le sixième jour du second mois de l'an deux de la République une, indivisible et démocratique (27 octobre 1793), s'est présenté devant nous membre du comité de surveillance et révolutionnaire de la section de l'Hôtel-Dieu, le citoyen Frédéric, domicilié quai de Retz, n° 6, qui nous a déclaré avoir vu le sieur Chinard qui venait du côté du pont de la Guillotière, et a monté à un grenier situé au coin de la rue où on attache les bœufs, pour prendre le point de vue, et de là s'est transporté au pont de la Guillotière pour y faire conduire une pièce de canon que le

susdit Chinard s'est aidé à conduire à l'endroit désigné par son point de vue, et que la même pièce a tiré quatre coups de suite sur l'armée de la République.

« Signé : Frédéric.

« Signé sur le registre : Josserand, président ; Bernard, Bruneton, Brunette, Guillaume, Lullion, commissaires ; Mouchon, secrétaire.

« Pour extrait conforme à l'original.

« Nous invitons qui de droit de punir les coupables.

« Signé : Josserand, président ; Forest, secrétaire. »

SÉANCE DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE L'HOPITAL
(OCTOBRE 1793).

*Extrait du registre de l'assemblée permanente et fédéraliste
du 14 juin 1793.*

« Nous membres du comité révolutionnaire de l'hôpital, attestons que le sieur Chinard et Berlioz ont été nommés pour fédéraliser avec les citoyens d'Annonay le 14 juin 1793.

« Certifions en outre qu'il a été un des plus zélés partisans du fédéralisme. »

*Extrait des registres de l'assemblée permanente et fédéraliste
du 5 juillet 1793.*

« Nous membres du comité révolutionnaire de l'Hôpital, attestons que le sieur Chinard a été nommé commissaire pour aller chez Biroteau ex-conventionnel pour prendre des mesures de fédéralisme et de contre-révolution.

« Signé : Josserand, président ; Guillaume, Brunette,

Mouchon, Bernard, Bruneton, Lullion, Poulet, commissaires, et Forest, secrétaire.

Comité révolutionnaire de l'arrondissement de Bon Rencontre.

ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

Octobre 1793.

DÉNONCIATION CONTRE LE SIEUR CHINARD

« Le citoyen Valouis, membre du Comité, dit que le sieur Chinard était caserné, qu'il l'a vu passer plusieurs fois pour aller à l'exercice aux Brotteaux et qu'il était même muni *de la* grade d'officier.

« Le citoyen Rivière, membre du même Comité dit que le sieur Chinard était à la tête des muscadins lors de la dévastation de la Société populaire séante au Comité central, et qu'il fit la farandole avec eux pendant qu'on mutilait la déesse de la Liberté à l'arbre. Que de plus il provoqua tous les muscadins pour forcer le conseil général de la commune à aller féliciter le sieur Nivière-Chol de sa nouvelle nomination.

« Le citoyen Michy, membre dudit comité, assure aussi que le sieur Chinard était à la tête des muscadins, lors de la dévastation du comité central.

« Le citoyen Francalet, officier municipal, dit que le sieur Chinard était à la tête des muscadins, lorsqu'ils forcèrent le conseil général de la commune à aller féliciter le sieur Nivière-Chol sur sa nomination, et qu'il cria : Vive Nivière-Chol, la patrie est sauvée, à bas la tête de Chalier.

« Le citoyen Turin, officier municipal, a beaucoup de choses à vous communiquer sur le compte du sieur Chinard. »



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



27 frimaire an II de la République française une, indivisible
et démocratique (17 décembre 1793).

« Nous soussignés citoyens de l'arrondissement de l'Hôtel-Dieu informés que sieur Chinard s'étaie en disant qui (*sic*) donna sa démission, et en donne pour preuve le sieur Berlioz, prisonnier aux Recluses, grand persécuteur des patriotes, membre du Comité des douze, et le sieur Cabuchet, arpenteur et président de la permanence.

« Signé : Josserand, président ; Bruneton, Brunette, Lullion, Durand, commissaires. »

(A suivre)

S. DE LA CHAPELLE.





NÉCROLOGIE

HONORÉ PALLIAS

HONORÉ Pallias, dont la mort récente a inspiré les plus vifs regrets à tous ses amis, était un de ces modestes érudits, trop ignorés du grand public, mais dont les travaux jouissent d'une juste estime auprès de ceux qui apprécient, à leur vraie mesure, les œuvres de l'esprit.

Né à la Grave-en-Oisans (Hautes-Alpes), le 13 juin 1833, Honoré Pallias, était devenu de bonne heure lyonnais, tout en demeurant attaché de cœur à sa contrée natale, qu'il représenta, pendant plusieurs années, au Conseil général, et dont il s'attacha, à plusieurs reprises, à faire revivre les souvenirs historiques.

Le concours, qu'il apporta, pendant de longues années, à son père, dans l'exercice de son commerce, ne put le détourner des travaux littéraires, qui eurent toujours ses préférences. Dès l'année 1856, à la suite de plusieurs

publications estimées, dont on retrouvera les titres plus loin, la Société littéraire l'admettait au nombre de ses membres et lui confiait bientôt les fonctions de secrétaire,

Ces fonctions, qu'il remplit, pendant près de dix ans, avec un zèle éclairé, lui valurent de la part d'érudits éminents, de justes éloges qu'il serait facile de retrouver dans les procès-verbaux des séances du Comité des travaux historiques, publiés dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*. Il suffit, d'ailleurs, de consulter les volumes des Mémoires de la Société littéraire, publiés pendant le cours de cette période, pour s'assurer de la netteté et de la précision, avec lesquelles il résumait les lectures faites dans les séances de la Compagnie.

Aussi, la Société littéraire reconnaissante de ce zèle, le nommait président en 1872. Et lorsque le regretté Vital de Valous fut contraint par l'état de sa santé de résigner ses fonctions de trésorier, la Compagnie les confia à Honoré Pallias, qui les a remplies, avec la même exactitude et le même dévouement, jusqu'à sa mort, car il compta toujours au nombre des membres les plus assidus aux séances de la Société.

Bibliophile éclairé, et très versé dans notre histoire provinciale, surtout dans celle du Dauphiné, Honoré Pallias fut toujours un ami fidèle de la *Revue du Lyonnais*, où il fit paraître ses premiers travaux.

Ajoutons qu'il n'était pas seulement un lettré et un érudit; c'était aussi un homme de bien. Trésorier de la Fabrique de Saint-Nizier et administrateur de l'hospice des incurables de Saint-Alban, on le vit toujours apporter un concours dévoué à nos œuvres de bienfaisance.

Caractère bienveillant et sympathique, il comptait aussi de nombreux amis. Et ces amis se sont fait un devoir de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

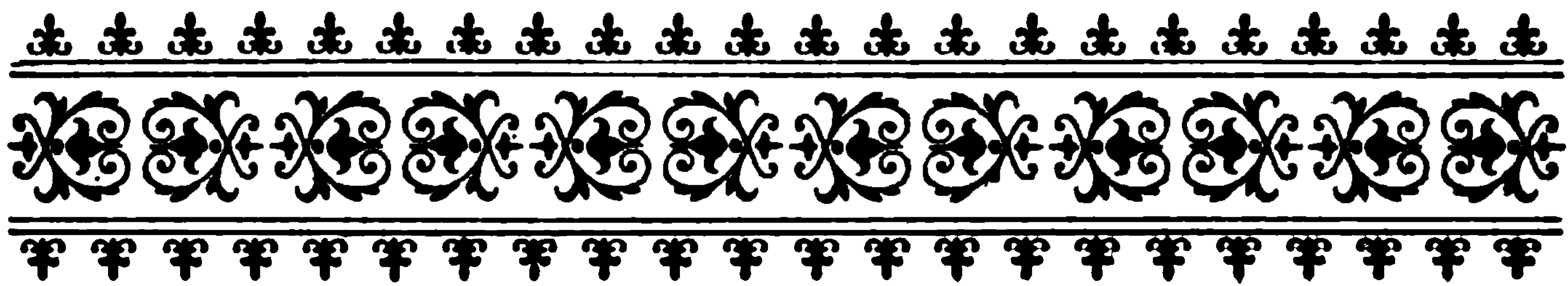
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer



SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —
Séance du 2 juin 1896. — Présidence de M. Ollier. —
M. Beaune donne lecture du discours qu'il a prononcé aux funérailles de M. Raulin. Longtemps avant son admission au sein de l'Académie, dit l'orateur, M. Raulin se recommandait au choix de la Compagnie. En effet, depuis sa thèse, tous ses travaux appelaient l'attention sur lui. Attaché, pendant dix ans, comme préparateur, au cabinet de l'illustre Pasteur, c'est sous la direction de ce maître éminent, qu'il avait pris ces habitudes de précision et cette élévation de la pensée, qui le distinguaient au plus haut degré. Malheureusement, l'Académie n'a pu profiter, autant qu'elle l'eût désiré, de ses travaux et de ses écrits. Et ce qui ajoute aux regrets de tous ceux qui l'ont connu, c'est de voir qu'il n'a pu compléter l'œuvre qu'il rêvait. Il fut heureux, pourtant, comme tous ceux dont la vie s'est écoulée dans le travail et qui ont mérité les éternelles récompenses réservées aux hommes de bien. — D'après l'ordre du jour, il est procédé ensuite aux élections réglementaires. Sont élus membres associés : MM. Costa de Beauregard, membre de l'Académie française, et Henri Germain, ancien député et membre de l'Institut; membres titulaires, dans la section de mathématiques, M. Tavernier, ingénieur; dans la section des sciences médicales, M. le

docteur Lacassagne; dans la section de littérature et de philologie, M. l'abbé Devaux, professeur à la Faculté catholique des lettres; dans la section de jurisprudence, M. Garraud, professeur de droit criminel à la Faculté de droit; dans la section des Beaux-Arts, M. Léon Paliard.

Séance du 9 juin 1896. — Présidence de M. Ollier. — MM. Tavernier, Lacassagne, Devaux, Garraud et Léon Paliard, nouveaux membres élus dans la dernière séance, sont introduits, et M. le Président leur adresse quelques paroles de bienvenue, en rappelant les titres qui ont valu à chacun les suffrages de l'Académie. — M. H. de Terrebonne est désigné par l'Académie pour la représenter à l'excursion archéologique que doit faire l'Académie delphinale à l'abbaye de Saint-Antoine. — M. Gobin présente quelques observations sur les divers projets du monument Carnot, sur la place de la République. Aucun de ces projets ne pouvait être exécuté sur cette place, à raison de son étendue trop restreinte. Et c'est sans doute pour ce motif que le Jury n'en a admis aucun. Il faut donc choisir un autre emplacement, car il n'est pas possible d'exécuter aucun de ceux qui ont été proposés, même en réduisant leur dimension. — En réponse à une question de M. Rougier, au sujet de l'ancienne colonne du méridien, dont les proportions étaient fort heureuses, M. l'abbé Neyret répond qu'il eût été impossible de rétablir ce monument, à cause de l'état de détérioration dans lequel il se trouvait. — M. Gobin fait observer, à cette occasion, qu'à raison des corrosions subies, dans nos climats, par les monuments de marbre ou de pierre, le bronze seul offre des conditions de durée. — M. Locard, rappelant une observation faite par M. Jourdan, ajoute que les corrosions observées sur les monuments en pierre sont dues aux fils d'une araignée, et que c'est pour cela que ces monuments devraient être grattés et non pas seulement lavés. D'autre part, quand on se propose de construire un monument, comme celui destiné à honorer la mémoire du président Carnot, il conviendrait d'élever, sur place, un simulacre du monument lui-même, pour en apprécier l'effet. — M. Delore, revenant sur la première idée émise par les précédents orateurs, fait remarquer que la fontaine de la place des Jacobins, si élégante et si gracieuse, lui inspire des inquiétudes, à cause du voisinage d'une usine, qui dégage des vapeurs nitreuses propres à détériorer ce monument. — M. Gobin entretient ensuite la Compagnie de la transformation du

funiculaire de Saint-Just, qui fonctionnera désormais à l'aide de l'électricité, et qui présentera cet avantage que les tramways venant du centre de la Ville seront introduits sans arrêt et sans transbordement sur les rails du funiculaire, pour être transportés directement à Fourvière. — Hommages offerts à l'Académie : 1^o 93 volumes de *Notices et de Mémoires extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale* (hommage fait à l'occasion du Centenaire de l'Institut); 2^o *Compte rendu du Congrès international de l'Enseignement supérieur, tenu à Lyon, au mois d'octobre 1894* (présentation par M. Caillemer, au nom du Conseil des Facultés); 3^o *De la maladie populaire, connue au XVI^e siècle, sous le nom de picorée*, par le docteur Eraud (offert par M. le docteur Mollière, au nom de l'auteur). — L'Académie, invitée à assister aux fêtes de l'inauguration de l'église de Fourvière, décide qu'elle ne tiendra pas séance le 16 juin.

Séance du 23 juin 1896. — Présidence de M. Beaune. — M. Chantre fait hommage à l'Académie du 6^e volume des *Archives du Muséum de Lyon*, en faisant un résumé des principaux travaux qu'il renferme, notamment d'une étude, due à l'orateur, sur le caractère ethnographique et l'origine des peuples, qui habitent les contrées montagneuses de l'Asie occidentale. — Au sujet de cette communication, M. Berlioux signale les derniers travaux de M. Humann, de Berlin, sur les populations de l'Asie mineure et les deux volumes publiés plus récemment par un savant anglais, M. Ramsay, qui a retrouvé l'existence de la grande route antique, dont parle Hérodote et qui, partant de Smyrne et d'Ephèse, se dirigeait vers la Mésopotamie qu'elle traversait. Parmi les populations, signalées par M. Chantre, il s'attache surtout aux Kizilbaches, peuplade réfugiée dans les montagnes, et qui, tout en payant l'impôt au gouvernement du Sultan, se refuse à l'entrée des Turcs sur son territoire. Il rappelle aussi les célèbres bas-reliefs, sculptés sur un rocher, dans la vallée de Bogaz-Keui, et dont il se propose d'expliquer les scènes symboliques. — M. Chantre répond qu'un moulage de ce bas-relief, effectué sur place, sera déposé prochainement au Musée archéologique de la Faculté des Lettres. Au sujet des Kizilbaches, il ajoute qu'il ne partage pas toutes les idées exprimées par M. Humann; il n'a pas retrouvé, notamment, dans ces régions montagneuses, des traces apparentes des anciens Galates, au point de vue morphologique; les Kizilbaches sont bruns, tandis que les Galates étaient blonds.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

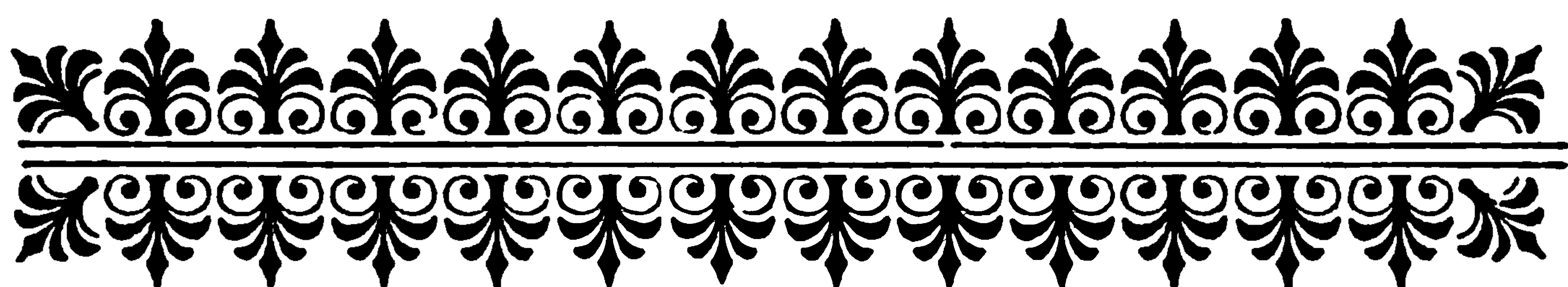
Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Trajan, en 840, lui donne positivement le nom de *Forum Vetus*, et rien ne révèle l'existence d'un Varius, ayant pu lui donner son nom. D'autre part, il ne remplit pas davantage les conditions voulues par les transformations subies par la langue franco-provençale; d'après les règles philologiques, *Fourvière* dérive régulièrement du cas oblique : *Foro Vetere*, que l'on retrouve notamment dans l'Obituaire de l'Église de Lyon, tandis qu'il est impossible qu'il puisse venir de *Forum Varii*. — M. Clédat déclare que l'interprétation, donnée par M. l'abbé Devaux, est entièrement conforme aux règles philologiques et qu'il l'approuve pleinement.





Chronique de Septembre 1896

5 septembre. — Mort de M. Honoré Pallias, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, décédé à l'âge de 63 ans (V. p. 219).

6 septembre. — Sacre, dans l'église primatiale, de Mgr Geay, nommé évêque de Laval, par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, assisté de Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, et de Mgr Servonnet, évêque de Digne.

11 septembre. — Décret déclarant d'utilité publique l'établissement d'un tramway entre Lyon et Caluire.

27 septembre. — Bénédiction solennelle de l'église de l'Annonciation à Vaise, par Mgr Coullié, archevêque de Lyon.

28 et 29 septembre. — Vingt-deuxième Congrès annuel des grains, tenu au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Senn.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — LYON



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?


Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

quelques mois, paraissait chez les éditeurs Bernoux et Cumin un beau et bon livre (1), signé de deux noms con-



Rue Thomassin

(1) **LYON PITTORESQUE**, par Auguste Bleton ; illustrations de Joannès Drevet. Lyon, Bernoux et Cumin, 1896, in-4. — Les éditeurs ont bien voulu nous confier, avant leur destruction, quelques-uns des clichés de ce remarquable volume ; nous sommes heureux de pouvoir les reproduire dans cette notice.

nus et aimés dans notre pays, Auguste Bleton et Joannès Drevet. Ce n'est point une histoire de Lyon, ni une description technique des monuments, mais une suite de promenades, au cours desquelles l'écrivain et l'artiste nous guident dans les anciens quartiers qui ont échappé aux entrepreneurs et à la voirie. L'un, nous initiant à l'histoire de ces vieilles demeures, de ceux qui les ont habitées et des événements qui s'y rapportent ; l'autre, avec son crayon magique, faisant s'épanouir sous nos yeux les richesses artistiques ignorées et enfouies pour la plupart, dans d'étroites ruelles, dans des passages obscurs, dans des intérieurs de cour que l'on ne soupçonne pas. Ce qui caractérise cet ouvrage et lui donne l'attrait de l'inédit, c'est que presque tous les dessins dont il est orné représentent des édifices, des motifs d'architecture, des coins pittoresques qui n'ont jamais été reproduits par la gravure. On y rencontre certainement des monuments connus, Ainay, Saint-Jean, Saint-Nizier, l'Hôtel de Ville et plusieurs autres. Mais ils sont représentés le plus souvent avec un aspect qui n'est pas celui sous lequel on a coutume de les voir étaler l'ampleur de leur façade, et qui nous les rendent de la sorte plus familiers.

Où trouver de meilleurs guides pour une telle flânerie ? Qui mieux que M. Josse, l'aimable conteur de la *Boucle d'or*, l'auteur estimé qui nous a conduit autrefois à travers Lyon et aux environs de Lyon, en compagnie de M. Drevet, avec les deux volumes dont on n'a pas oublié le succès, qui mieux que cet écrivain et cet artiste pouvaient faire revivre ces vieux sites que nous aimons !

En ouvrant *Lyon Pittoresque*, nous sommes devant Saint-Bonaventure. La vieille église conventuelle, tristement isolée au milieu des nouvelles bâtisses du quartier Grolée,

paraît nue et désolée. Dans le plan primitif de sa construction, elle se trouvait enclavée au milieu d'un vaste couvent, et l'architecte n'avait tenu aucun compte de son aspect



Rues du Tupin-Rompu et Thomassin.

extérieur. Après la Révolution, le couvent démoli en partie, de nombreuses constructions avaient été appuyées contre le monument et, à défaut de grandeur ou de cachet vraiment artistique, formaient un groupe plein de vie et de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



ornementation trop fantaisiste, aura fait une œuvre de mérite.

Du vieux quartier Grolée, qui s'étendait de la place des



Ancienne rue Grolée.

Cordeliers au passage de l'Hôtel-Dieu, il ne reste rien et il n'y a rien à regretter. M. Drevet avait croqué quelques maisons branlantes, quelques-unes des sordides ruelles qui avaient nom rue du Charbon-Blanc, du Petit-Soulier, Port - Charlet, Tupin-Rompu, au milieu desquelles l'archéologue et l'artiste n'avaient aucun sujet d'étude. Pour l'historien, de nombreux souvenirs se rattachent au quartier Grolée. M. Bleton ne manque pas de rappeler le rôle prépondérant de l'illustre famille des Grolée, les fastes du couvent des Cordeliers, les splendeurs de la chapelle du Confalon.

En sortant du quartier Grolée, au midi, on se trouve près de l'hôpital. La façade, l'église, le grand dôme ont été souvent représentés et sont connus. Mais les cours, les

vieux dômes, les arcades que nous avons sous les yeux, le sont beaucoup moins. Nous aurions aimé à voir une large vue d'ensemble ; la vue prise du nouveau dôme ne donne pas une idée suffisamment exacte de l'étendue de notre *Grand Hostel-Dieu*. Plus loin, nous trouvons la Charité. Il est probable que M. Drevet n'a pas voulu vider tous ses cartons à la fois et qu'il nous réserve pour plus tard la merveilleuse salle des archives, plusieurs vues de la façade et de l'intérieur. On parle de la démolition de la Charité ; M. Bleton dit tranquillement : « La perte du clocher de l'église sera seule à regretter. » Comment, ce ne serait pas du vandalisme que de jeter à bas ce bel édifice élevé pour les pauvres ! Il se peut qu'il devienne trop exigü par suite du mouvement ascendant de la population et, par le fait, du nombre croissant des assistés. Mais rien n'empêche que certains services soient transportés à la campagne. On objectera que les progrès de la science exigent des dispositions plus hygiéniques. Mais ces dispositions, on peut les prendre quand il y a de l'espace, de l'air, du jour. Il est à remarquer que les pédants, les farceurs et les imbéciles ont, plus que d'autres, la bouche pleine des mots de science et de progrès. Sans vouloir nier les avantages de l'un et les manifestations évidentes de l'autre, nous savons tous, à nos dépens, que la science n'est pas infallible et que le progrès est des plus relatifs.

L'espace compris entre Bellecour et Perrache, à part quelques anciens hôtels particuliers, est couvert de constructions vulgaires. Tout l'intérêt se concentre sur Ainay. La plus ancienne église de Lyon est trop connue de toutes manières pour s'y arrêter longuement. M. Drevet s'est attaché aux détails : une vue de l'intérieur, éclairé par un rayon de soleil filtrant à travers une ouverture de la coupole, le

clocher, les absides, l'ancienne chapelle de Sainte-Blandine, dessinée avant sa restauration.



Petite niche à coquille, dans l'allée de la maison, quai Saint-Antoine, 33

Revenons dans le centre de la ville, c'est la partie la plus curieuse de *Lyon Pittoresque* car elle renferme un grand nombre de reproductions inédites. Qui se douterait que la rue Mercière abrite des maisons où l'art de la Renaissance a prodigué sa grâce et sa richesse ? La rue du Bât-d'Argent, la rue Grenette, la rue de la Poulallerie, la rue Centrale, la rue Lanterne ont été également explorées. La récolte a été fructueuse et M. Drevet y a recueilli une ample moisson. Suivons l'artiste dans

ses pérégrinations. Par le passage voûté de la rue des Templiers, la rue de la Monnaie (ce sont ruelles dangereuses, mais une fois par hasard nous pouvons nous y risquer ; les archéologues, gens paisibles et de bonnes mœurs, sont peu exposés à des rencontres périlleuses pour leur vertu), nous arrivons rue Mercière. Dans la cour du n° 64, on voit encore les restes de l'ancienne église des Antonins ; au n° 68, c'est une galerie à arcades, de même qu'au n° 6 ; au n° 4 un intérieur de cour du temps de Henri IV, et sur les toits, deux tourelles à pans coupés ; au n° 20 et au n° 58, de remarquables escaliers ; l'un à arc



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

rampant, l'autre à vis, accosté d'un joli puits. Enfin au n° 88, un intérieur de cour nous reporte à trois siècles en arrière. Un *gnafron*, qui cumule l'emploi de concierge avec celui de savetier, est debout sur le pas de sa porte ; on est



LE CHEVAL BLANC

Autrefois rue Grenette, sur la façade de la maison n° 16, démolie en 1887.

surpris de ne pas lui voir les hauts-de-chausses et le pourpoint de grosse laine des artisans du seizième siècle. La rue Mercière est habitée surtout par des couturières, des modistes, des lingères. Aussi M. Drevet a-t-il parfois saisi au passage quelque trottin, chargée de cartons et lestement troussée. Cela nous rappelle que nous ne sommes plus au seizième siècle, et


que les chapeaux canotiers et les blousettes bouffantes ont remplacé la coiffe de velours et la guimpe brodée des contemporaines de Louise Labé.

Rue de la Poulallerie, on voit encore dans leur intégrité l'entrée et la cour de l'ancien Hôtel de Ville. A côté, dans la rue Centrale, la maison des Trois-Carreux a conservé

une belle rampe d'escalier en fer forgé. On peut en admirer une autre, d'un très beau travail, dans la maison portant le n° 5 de la rue du Bât-d'Argent. La rue Grenette, dont les dernières vieilles maisons tombent en ce moment sous la pioche des démolisseurs, avait aussi d'intéressantes façades et des intérieurs de cour, ornés d'arcades et de tourelles. Le cheval blanc, enlevé en 1887, ne se trouve plus que dans le livre de M. Drevet.

Plusieurs historiens s'accordent à dire que dans la rue Grenette avaient lieu autrefois des tournois et autres réjouissances. Cette rue pouvait bien être le lieu choisi pour les exécutions capitales, car ce spectacle sauvage était alors considéré comme une fête. La relation de l'effroyable supplice de Montecuculli, qui eut lieu rue Grenette, et auquel assistaient, outre les dames de la cour, les femmes et les filles des premières familles de Lyon, nous apprend que le bon vieux temps avait, lui aussi, ses aberrations et ses hontes. Mais il paraît difficile d'admettre que, dans un espace aussi resserré, huit à douze mètres de largeur, une fête équestre pût trouver un développement suffisant. C'est un détail d'histoire locale qui n'a jamais été étudié d'après des documents originaux.

L'église de Saint-Nizier, dont la façade seule avait tenté jusqu'à présent le crayon des artistes qui se sont occupés de nos monuments, a fourni à M. Drevet de nombreux et intéressants sujets d'étude ; le chapitre qui se rapporte à cet édifice forme une monographie complète. M. Bleton expose les origines et l'histoire de cette célèbre collégiale qui a remplacé la première cathédrale érigée à Lyon. Avec M. Drevet nous parcourons l'église en tous sens : d'abord le côté nord, dont le fenestrage, les arcs-boutants et les contre-forts, surmontés de clochetons, se dégagent en pleine



Maison du XV^e siècle, rue Grenette, n^o 11, démolie en 1895.
Cette maison, bâtie en 1485 par Arthaud de Varcy, appartenait en 1789 à J. P. Giraud de Varennes, lieutenant-colonel d'infanterie, guillotiné à Paris, le 15 messidor an II (comm. de M. Raoul de Cazenove).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

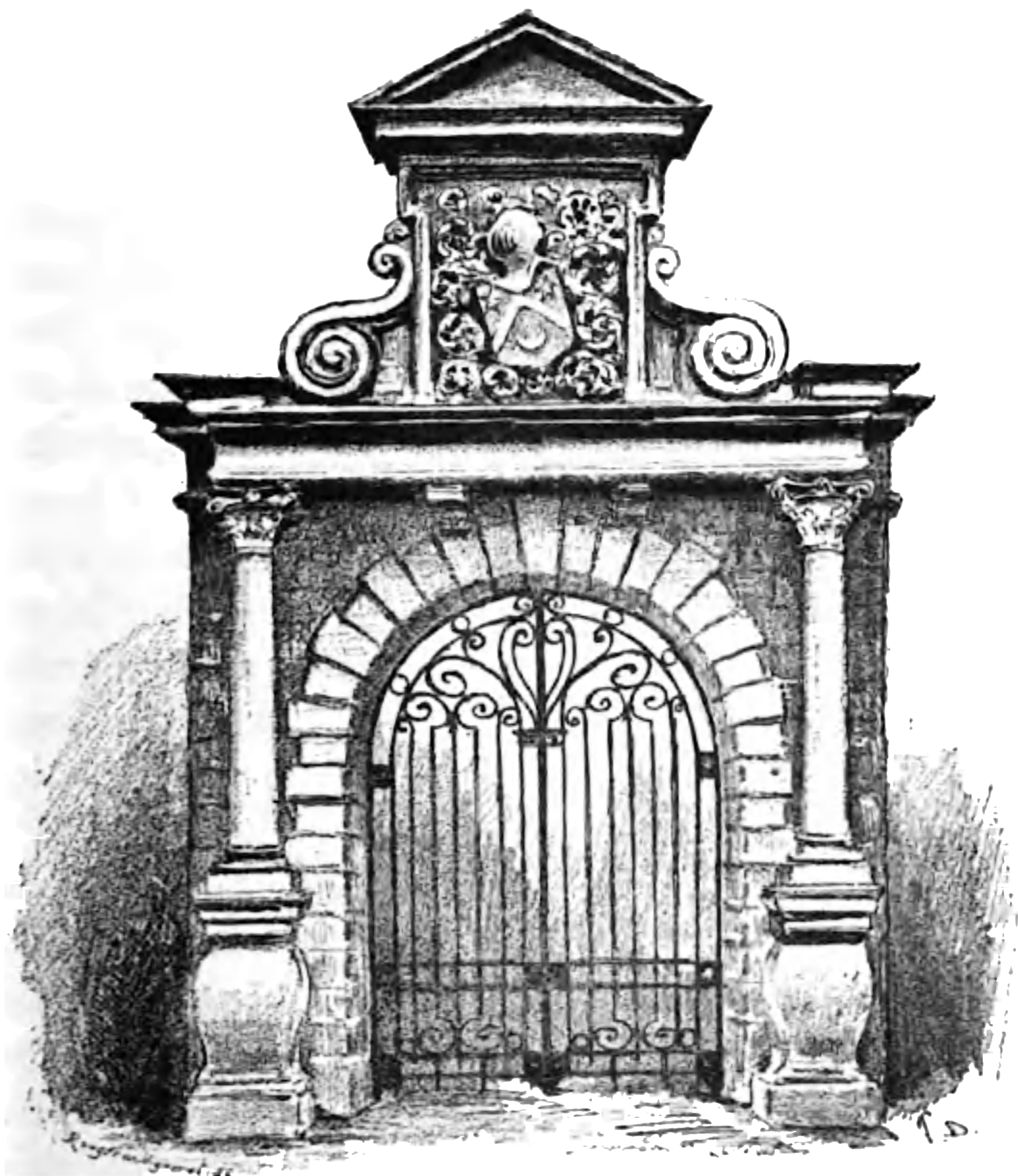
*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



la courbe gracieuse de la Saône et d'où l'on jouit d'une vue accidentée sur les coteaux de Montauban. C'est l'ancien couvent des Carmes, les terrasses enguirlandées de lierre qui surmontent l'Homme de la Roche, de nombreuses maisons de campagne enfouies sous la verdure et, au loin, le monticule couronné d'un bastion, où se dressait jadis l'imposante forteresse de Pierre-Encize. Une partie de ce tableau a été magistralement interprétée par M. Drevet, c'est la plus belle lithographie du volume. A l'extrémité nord du quai Saint-Vincent se trouvent les vastes locaux de la manutention militaire. On penserait volontiers que tout doit y être banal et vulgaire. Cependant quelques-unes des anciennes constructions se font remarquer par des fenêtres à croisée et des portes moulurées. Cela suffit pour engager l'artiste à une investigation dans l'intérieur. Ces bâtiments dépendaient de l'ancien monastère de Sainte-Marie des Chaînes, ainsi nommé à cause des chaînes que l'on tendait pendant la nuit sur la Saône. La salle du chapitre subsiste encore, c'est une salle immense, partagée dans le milieu par une rangée de colonnes.

La montée de la Butte, le passage de la Muette, plus escarpés que des sentiers de chèvres, ont séduit nos guides de préférence au chemin de Serin, dont les lacets ondulent au milieu de squares plantés d'arbustes. En haut, le nouveau boulevard qui termine la Croix-Rousse, au sud, a remplacé les remparts démolis en 1860, et dont il ne faut pas chercher les traces autre part que dans *Lyon Pittoresque*. La Croix-Rousse est de date récente. Au siècle passé, ce faubourg se composait d'une seule rue, la route de Strasbourg. Les coteaux des Chartreux et de Saint-Sébastien étaient couverts de jardins et de vignes ; la campagne s'étendait jusqu'à la rue des Capucins. La côte des Carmélites, la

Grand'Côte, la côte Saint-Sébastien, bordées de vieilles masures, existent de longue date. Les monuments curieux sont peu nombreux dans ce quartier : l'église de Saint-Bruno, l'ancien couvent des Carmélites, le portail de



Portail de la Tourette, (Ecole normale de filles, boulevard de la Croix-Rousse).

la Tourette et c'est tout. Si la Grand'Côte, principale communication de la ville avec la Croix-Rousse, n'offre rien de remarquable au point de vue monumental, elle n'en reste pas moins un des coins les plus typiques du vieux Lyon.

Aussi M. Drevet ne manque pas de la faire connaître en montant, en descendant, par le haut et par le bas. Nous



Croquis du dernier moulin de Saint-Clair, pris du cours d'Herbouville.

l'avons maintes fois escaladée, il y a plus de trente-cinq ans, avant l'établissement de la Ficelle. Elle avait alors un grand mouvement de circulation. Les canuts et les canuses, avec



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

idée très exacte de ces rustiques constructions. Sur la petite place Saint-Clair, s'élève le monument de Soulayr. Ce lieu, retiré et solitaire, est bien choisi pour l'érection de la statue du cher poète, ennemi de la foule, du bruit et des honneurs. Ce monument a remplacé une jolie fontaine de l'époque de Louis XVI. Il serait à désirer que ce petit édicule soit réédifié sur une place ou dans un square, car il mérite d'être conservé.

Le pont Saint-Clair franchi, suivons la rive gauche du Rhône jusqu'à la Guillotière. Les Broteaux, quartiers entièrement neufs, sont sans attrait pour nous. Tout en longeant le fleuve, on voit se dérouler la ligne magnifique des quais, et au second plan s'étend la ville dominée par Fourvière. A la Guillotière, le chevet de l'église Saint-Louis et quelques maisons de la Grande-Rue sont les seules vieilleries à remarquer.


La seconde moitié de *Lyon Pittoresque* comprend la rive droite de la Saône, de la Quarantaine à Vaise. C'est la partie du vieux Lyon la plus riche en monuments anciens. Il semble pourtant que ces quartiers ont été bien souvent décrits, les principales maisons reproduites dans plusieurs ouvrages. Saint-Jean a fourni le sujet des deux magistrales études de M. Bégule et de M. Georges Guigue, sans parler d'autres moins importantes. Qui ne connaît les curiosités de la rue Saint-Jean, de la rue du Bœuf, de la rue Juiverie, de la rue de Gadagne et des rues avoisinant l'église de Saint-Paul ? Malgré tout ce qui a été dit, tout ce qui a été publié, nous aurons encore d'agréables surprises. Que de maisons dont les escaliers en spirale, les galeries ajourées, les pignons, les élégants vestibules sont restés ignorés des devanciers de M. Dreyet ! Que de petites ruelles, de vieilles

cours, de dédales inexplorés! Ici, une niche de saint au coin de la rue, là, une fontaine, plus loin, une enseigne sculptée



Escalier et puits rue Saint-Jean, n° 46.

ou une imposte en fer forgé. A Saint-Jean, de nombreux motifs de sculpture, des gargouilles, des chapiteaux, des colonnettes sont remis au jour. Une vue du transept, prise



Auguste Reynard 28

Cour de la maison de François d'Estaing, rue Saint-Jean, n° 37.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Nous le regrettons d'autant plus, que ce sanctuaire vénérable, témoin de la piété simple et solide de nos aïeux,



Niche de la Renaissance, rue St-Jean, n° 40

sera probablement désaffecté un jour ou l'autre. N'avons-nous pas vu, le 8 septembre dernier, avec une inexprimable douleur, la cérémonie séculaire du vœu des échevins, s'accomplir au mépris des traditions, dans le somptueux eldorado de M. Bossan ! D'après les nouveaux plans, la nef de Saint-Thomas doit être éventrée, et convertie en sacristie. On a affirmé au début de l'entreprise, pour éviter certains froissements qui auraient pu compromettre les résultats de la souscription, que l'ancien sanctuaire resterait intact. Sans crainte d'un démenti, nous pouvons dire que cette promesse ne sera pas tenue. Du reste, ce qui se passe aujourd'hui n'est rien moins qu'une garantie pour le maintien intégral de l'ancienne église.

Parmi les nombreuses images qui décorent *Lyon Pittoresque*, eaux-fortes, dessins à la plume et au crayon, reproduits avec les derniers perfectionnements de la phototypie,

il faut accorder une mention spéciale aux vingt planches lithographiées qui mettent en brillant relief le talent de M. Drevet. La lithographie, abandonnée depuis plus de quarante ans, a été récemment remise en honneur. M. Drevet n'a pas attendu que la mode attire l'attention des amateurs sur le renouveau de cet art. Estimant avec juste raison que la lithographie permet à l'artiste de développer avec plus d'intensité, en des tons plus nombreux, les impressions et les nuances, il a fait une large part à cet art dans le volume qui nous occupe. Les épreuves tirées sur fond de couleur sont un peu dures, mais celles sur chine sont charmantes de tonalité ; on croit avoir sous les yeux un dessin à la mine de plomb.

Les éditeurs, MM. Bernoux et Cumin, ont droit à la reconnaissance des amateurs, des bibliophiles et aussi de ceux qui s'intéressent au progrès de l'imprimerie à Lyon. M. Cumin, avec sa belle ardeur, et son amour-propre d'éditeur de publications artistiques, a donné carte blanche pour l'exécution du livre. M. Drevet laissant ses crayons pour endosser la vareuse du *typo*, surveilla lui-même, courbé sur les machines, la mise en train et le tirage. Admirablement secondé par le jeune et distingué conducteur-chef Schneider, profitant de toutes les ressources de l'excellent outillage de la maison Rey, il eut la satisfaction de donner à son œuvre un cadre digne d'elle.

Lyon Pittoresque n'a rien à envier aux produits des éditeurs parisiens ; il peut soutenir hardiment la comparaison avec les plus beaux ouvrages, en ce genre, parus ces derniers temps.

LÉON GALLE.

Montrabloud, 25 octobre 1896.



BERNARD SALOMON

PEINTRE ET TAILLEUR D'HISTOIRES (*)

A LYON, AU XVI^e SIÈCLE



III

Le style et la nature des travaux
de Bernard Salomon.

PAPILLON, qui était très curieux des ouvrages de Bernard Salomon, n'a rien négligé pour faire connaître ce maître et pour donner la plus haute idée de son talent. « Il (Bernard Salomon) étoit, dit Papillon, je crois, de Lyon, et Élève de Jean Cousin, car son goût de Dessein est semblable à celui de ce grand Peintre (1). » Rien n'a confirmé cette assertion qui a été cependant reproduite plusieurs fois.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Septembre 1896.

(1) J.-M. Papillon, *Traité de la gravure en bois*, t. I, 1766, p. 206.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

par la nature de son esprit, des qualités qui lui sont personnelles, la science, l'exactitude et la noblesse (1). Nous montrerons que Bernard Salomon a toujours été autre. Les ressemblances entre ces deux maîtres sont plus apparentes que réelles. Dans la comparaison qu'on voudrait faire entre eux, l'avantage appartiendrait à Jean Cousin, si l'on ne considérait que l'art, mais le petit Bernard a été sans rival dans la carrière qu'il a suivie, et, quoique à l'actif de Cousin on ait ajouté ces figures du *Livre de la Fortune* (2) qui l'ont encore grandi, aucune atteinte n'a été portée à l'originalité de Salomon. Celui-ci a eu surtout l'initiative, l'initiative du parti pris de la décoration abondante du livre à laquelle il s'est tenu principalement. Il ne devait ni à l'habitude ni au perfectionnement les qualités de son esprit, et « la délicatesse », qui en est une des principales, était, chez lui, comme le dit Pascal, « un don de nature et non pas une acquisition de l'art. » Il en était de même de sa fécondité singulière.

Les deux maîtres ont eu chacun une conception presque opposée de l'ornementation par le dessin sur le bois. Autant Jean Cousin est correct, élevé et sévère, autant Bernard Salomon est facile, spirituel, un peu libre et efféminé. Le premier contient et règle toujours la marche de son crayon, le second s'abandonne à son humeur. On a pu dire de lui que c'était un artiste

(1) La science des raccourcis, l'exactitude de la perspective, la perfection des lignes.

(2) Bibliothèque de l'Institut. *Liber Fortunæ centum emblemata, et symbola centum continens*, 1568. (Ludovic Lalanne en a donné une édition en 1883.)

intempérant. On a avec Jean Cousin le sentiment de la grandeur, avec Salomon celui de la délicatesse. Bernard Salomon ne laisse vraiment voir par aucun côté qu'il soit sorti de l'atelier de Jean Cousin.

Si l'on s'en tient au souvenir qu'on a gardé de l'ensemble de l'œuvre, la première impression est que ce dessinateur si inventif procède directement de l'école de Fontainebleau ou de l'école italienne. Il s'est, en effet inspiré en plus d'une occasion des exemples du Primatice et de quelques-uns des collaborateurs du maître italien. Il était très familier avec les formes et les ornements si caractéristiques de cette école, et il a présenté souvent cette exagération de l'élégance, ce parti pris des lignes tourmentées et des mouvements outrés, cette recherche du pittoresque qu'il a empruntés au Primatice. Cette hardiesse dans le dessin, cette afféterie tout italienne, cette incorrection assez souvent voulue, cela n'a pas été cependant pour lui une règle absolue et constante.

Bernard Salomon n'a pas été toujours aussi italien qu'il le paraît, et il l'a été le moins dans les premières années où il tenait le crayon. Il avait l'esprit très souple et très alerte ; il est possible que, en plein accord avec Jean de Tournes, il ait sacrifié à ce que, de nos jours, on appellerait la mode et ait cédé aux entraînements auxquels la Cour obéissait, comme la ville. A Lyon, on était singulièrement porté à introduire ces raffinements dans les choses de l'art. Des formes et des fonds italiens se montrent, comme les longues statures, dans les ouvrages de Jean de Gourmont, de Georges Reverdy et de Pierre Woeiriot. Reverdy serait, d'après Du Verdier, « celui qui a

gravé les pourtraicts ou effigies du Promptuaire des Médailles, » dont Guillaume Roville donna la première édition en 1553. Dans l'œuvre du maître P. V., un des dessinateurs ou graveurs employés par Macé Bonhomme et par Roville (..1548-1556), on remarque aussi cette particularité des figures à la taille démesurée (1).

Nous venons de faire la remarque que le petit Bernard avait été d'accord avec Jean de Tournes. Il n'eût pas pu à lui seul donner cette direction à l'œuvre de l'imprimeur. Jean de Tournes, apprenti chez les Trechsel, ouvrier et contremaître dans l'atelier de Sébastien Gryphe, n'était certes ni un érudit ni un artiste, mais il a prouvé qu'il avait un mérite plus élevé que celui qu'il devait à son habileté technique ; il avait un sentiment très juste du goût de son temps et l'intelligence des arts du dessin. Il a su organiser excellemment chez lui le travail en toutes ses parties. Un écrivain dont il a publié un des livres, Jacques Péletier (2), a dit de lui qu'il était « un homme de toute diligence et de nulle épargne aux choses de son estat. »

(1) Les gravures qui portent la signature P. V. sont d'un maître encore inconnu. Elles ont paru d'abord dans des *Emblemata Alciati* de 1548. On a attribué ces planches à Pierre Woeiriot, mais Woeiriot, né en 1532, ne s'est arrêté à Lyon à son retour d'Italie qu'en 1554. Il ne semble pas que les initiales P. V. soient celles d'un imprimeur propriétaire des bois, attendu qu'on ne connaît pas d'imprimeur ou de libraire auquel elles puissent être appliquées.

(2) L'auteur du *Dialogue de l'ortografe* (1558) cité par M. Alfred Cartier dans son étude sur Antoine Du Moulin (1896, p. 14), étude intéressante de tout point.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



A la suite d'événements historiques dont nous n'avons pas à retracer le cours et par suite de sa position géographique, Lyon a contenu une population relativement nombreuse, originaire de presque tous les États italiens, population intelligente, ardente, quelquefois trop ardente. C'est par Lyon que s'est produit ce courant d'émigration d'Italie de maîtres italiens qui a été une des conséquences des campagnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er} et dont on n'observe guère l'influence que dans le cercle assez étroit des résidences royales. Ruineuses pour la France, ces guerres servirent de toute façon les intérêts de la ville de Lyon. En fait néanmoins, à Lyon, la part des Italiens dans nos travaux d'art a été très faible, ou plutôt les Italiens ont formé une très petite minorité parmi nos maîtres de métier. Sur seize cents peintres, sculpteurs et graveurs, nous n'en connaissons que douze d'Italiens (1). Le plus grand nombre des monuments de nos arts, au moins à Lyon, sont l'œuvre de mains françaises (2), et, dans presque toutes les directions, la France a eu sa propre école d'art et d'incomparables ouvriers formés à cette école.

Nous n'avons donc pas à faire honneur aux Italiens

longue suite d'entreprises auxquelles Lyon doit sa merveilleuse fabrique d'étoffes de soie. (N. Rondot, *l'Industrie de la soie*, 1875, p. 77 à 80, et *l'Industrie de la soie en France*, 1894, p. 42 à 47.)

(1) N. Rondot, *les Artistes et les Maîtres de métier étrangers ayant travaillé à Lyon*, 1883.

(2) Quels sont à Lyon les édifices élevés par les Italiens qui rivalisaient, suivant M. Christie, quant à la grandeur et la noblesse, avec ceux de Florence ou de Lucques?

de la part qu'ils auraient prise à l'entreprise de la décoration du livre que Jean de Tournes et Bernard Salomon avec lui ont rendue fameuse. Les Italiens y sont restés tout à fait étrangers. On n'a fait que s'inspirer à Lyon, dans une certaine mesure, des exemples donnés par les maîtres italiens de Fontainebleau ; leur style se prêtait d'assez heureuse façon à cette ornementation, mais ce style représentait en réalité une sorte de dérèglement de l'esprit et la décadence de l'art.

Du reste ce mouvement fut, si non déterminé, du moins singulièrement accéléré, par un mouvement d'un autre ordre, par l'indépendance et l'activité intellectuelles qu'on ne connaissait guère ailleurs en ce temps-là et qu'entretenaient le nombre et la hardiesse des lettrés. On était en présence d'un de ces « heureux éveils des forces spirituelles » dont Schiller a dit la puissance (1). Un contemporain, Antoine Pinet, avait de l'état de Lyon une vue juste quand il célébrait « l'opulence (de cette ville), les traffiques indicibles qui par le moyen des quatre foires dont elle est privilégiée s'y pratiquent et demeinent par diverses nations, l'incroyable multitude de ses artisans, la commodité merveilleuse pour répandre ses marchandises par toute la terre, l'ordre Politique tant curieusement maintenu, la gravité, sapience et heureuse administration des sénateurs disans droit en icelle (2). » Il y avait, au xvi^e siècle, chez le peuple

(1) *Questions d'esthétique.*

(2) *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie et Afrique que des Indes et terres neuves.* A Lyon, par Iau d'Ogerolles, 1564. La première édition, très rare, a paru sous le titre de *l'Epitome de la corographie d'Europe* (A Lyon, chez Balthazar Arnoullet, 1553).

de Lyon assez de hautes pensées pour qu'un autre contemporain, Josse Bade, le gendre de Jean Trechsel, ait pu donner publiquement aux gens instruits ce précepte : « Il faut que tu faces participans de ton sçavoir et érudition ceulx qui sont ignorans (1). »

On comprend quel attrait, quelle vogue durent avoir dans de telles circonstances ces éditions à l'ornementation si piquante, quand on les rapproche de celles qui avaient eu cours jusqu'alors (2). La réaction avait commencé, elle devint rapide. Comme par un bond soudain une partie de l'école lyonnaise a passé de la tradition qu'on peut dire gothique aux hardiesses de la Renaissance et d'une renaissance déjà près de la décadence.

Le premier livre dans lequel on voit avec certitude la main de Bernard Salomon contient les *Triumphes* de Pétrarque (1547). Jean de Tournes a mis au jour, dans la même année, *les Marguerites de la Marguerite des princesses très illustre Royne de Navarre* ; ce livre doit son renom aux vignettes charmantes d'un art tout à fait nôtre, qui décorent le petit poème de *la Coche*. Françaises aussi et d'un style très personnel les figures

(1) *Ignaris... tibi cognita precipias*, traduit par Guillaume Durand. (Voir ce qu'a dit de la condition des esprits et de Guillaume Durand, M. F. Buisson dans son livre intitulé : *Sébastien Casteillon, sa vie et son œuvre*, 1892, t. I, p. 18 et 19.)

(2) On n'a qu'à examiner *Il nuovo Testamento di Giesu Christo* donné par Roville en 1549 (sorti des presses de Philibert Rollet et Barthélemy Frein) ; les vignettes ont encore quelque chose de gothique.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

décoration du livre, qui a fait cette décoration la plus attrayante, qui, d'accord avec celui qui a dû être de moitié dans la transformation du livre, se laissait emporter par un mouvement quelquefois désordonné. Il a réagi pour cela contre la tradition ; il a abandonné les ornements qu'on peut appeler archaïques ou gothiques, il a écarté les formes flamandes et allemandes, repoussé tout ce qui rétrécissait la scène et allourdissait les personnages. C'est pourquoi rompant avec la tradition germanique, il a puisé si largement dans l'œuvre primaticienne et s'est même trop plu à cette étude. Le succès a favorisé son entreprise ; le succès l'a grisé et nous lui trouvons les faiblesses et les défauts de ses inspirateurs. Bernard Salomon s'est séparé de plus en plus de l'école parisienne, il s'est trop *italianisé*. Il n'est plus revenu au sens de l'art français, de cet art qui est fait d'exactitude, de raison, de sagacité et de finesse, qui a gardé quelque peu de l'empreinte flamande ; il a conservé sans doute le sentiment de la distinction, mais il n'a pas pu se déshabituer, même au détriment de la mesure, de trop ajouter à l'élégance et à la grâce. Il n'a plus ressaisi son indépendance, emporté par le vif mouvement dont il avait pris l'initiative. Pendant les dix années où il fut le plus en renom, nous ne le retrouvons plus comme au temps de ses plus heureuses créations, aussi simple, sobre, français, que dans les petits tableaux des *Marguerites*. Ses figures sont restées démesurément sveltes et ses imitations n'ont pas été toujours discrètes.

Il a perdu de sa valeur comme artiste. Il n'a rien perdu, toutefois, de l'originalité qu'il avait acquise et

qui est restée véritablement sienne. Il a montré jusqu'à la fin un des côtés les plus intéressants du génie français, qui, même dans ses écarts, même avec des moyens d'expression qu'on condamne, a d'incomparables séductions et laisse voir ce qu'il y a au fond de lui de sensé et de solide. Mais, encore une fois, l'art dont nous parlons est un art nouveau, secondaire, un art d'ornement sommaire, qui ne comporte pas d'élévation et qui dispose d'une technique ingénieuse. Claudine Bouzonnet-Stella, dont on connaît le talent de graveur, s'était attachée à l'étude de l'œuvre du petit Bernard. Onze des livres que celui-ci a illustrés figurent à l'inventaire de ce que Claudine a laissé à sa mort, entre autres la *Chiromance*, « le livre du Vieu et Nouveau Testament », la Bible, « Jules Obséquent, des Prodige, traduit françois, la Métamorphose d'Ovide, l'Hymne du Temp (1). »

En exprimant notre jugement sur Bernard Salomon, nous nous sommes souvent répété. Ces répétitions étaient inévitables, du moment que nous procédions à l'étude des différentes parties de l'œuvre de ce maître ; nous regrettons de nous y être laissé entraîner.

Il ne faut pas s'étonner que Bernard Salomon ait été inégal et qu'on connaisse de lui des planches dont le dessin et la taille sont médiocres. Quelle que soit la faiblesse de quelques-uns de ses ouvrages, qui est due peut-être en partie à la maladresse des graveurs,

(1) Claudine Bouzonnet a pris soin d'écrire, à la suite de la désignation de chacun de ces livres, « figure de petit Bernard. »

l'origine de ses dessins se montre à des traits particuliers. Le petit Bernard est un des artistes dont la manière a toujours été le mieux caractérisée ; c'est un de ceux qui ont toujours obtenu par des moyens plus ou moins heureux un même effet décoratif. Il a reproduit avec une prédilection marquée certains types de figures, certains arrangements de draperies, certaines dispositions du feuillage des arbres et de l'ordonnance des paysages et des villes. Nous ne reviendrons pas sur la délicatesse des formes, sur la grâce des femmes, mais nous signalerons ces habitudes de la main, qui ont donné des visages allongés et maigres, des profils droits, des extrémités fines, des femmes à la coiffure relevée sur le sommet de la tête et qui ont souvent un voile en demi-cercle partant de la coiffure pour aboutir à la ceinture, des vêtements flottants, agités et légers. Bernard Salomon savait, quand il le fallait, contenir sa fantaisie. Il a gardé, par exemple, dans le *Nouveau Testament*, l'impression que *la Passion* d'Albert Dürer lui avait laissée ; il a représenté, comme le maître Allemand, la figure du Christ avec les traits qu'il jugeait empreints de plus de noblesse : la taille haute, le visage calme et fier, la tête un peu allongée, le front élevé, les cheveux longs et séparés par le milieu, la barbe fourchue. Pour les vues et les paysages, l'entente du pittoresque est remarquable, et le relief est extraordinaire, grâce à une distribution savante des travaux et de la lumière. Le petit Bernard a été un fort habile metteur en scène ; dans un champ très étroit, il a fait entrer des premiers plans très chargés, des horizons très étendus, des foules en mouvement et des actions très animées se produisant sans



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



inventions de détail concourant à l'unité ont donné à ces vignettes si diverses l'esprit, l'accent et l'originalité.

Bernard Salomon a excellé dans l'ornement pour le livre. Il se plaisait à y introduire, particulièrement dans les titres, une forme architecturale imitée de l'antique ; il y associait toutes sortes de figures, de rinceaux, de fleurs, de branchages, de mascarons, de guirlandes de fruits. Cet ornement a été appliqué au meuble et à la décoration intérieure.

La fabrique lyonnaise de meubles de bois, au xvi^e siècle, qui a produit des œuvres du meilleur goût, de grand caractère, et qui a fait preuve de beaucoup d'habileté dans l'exécution, a vécu en partie sur le fonds de Bernard Salomon. Le dessin, charmant dans son cadre primitivement resserré, a gagné à être agrandi, et l'on retrouve, dans la plupart des meubles, les heureux accords de figures « à l'antique », de cariatides à gaine, de masques, de chimères, de rinceaux et d'entrelacs simples et de la plus curieuse diversité (1).

L'art de l'orfèvrerie a été porté à Lyon à un haut degré d'avancement au xvi^e siècle. On comptait alors dans cette ville près de cinq cent cinquante orfèvres ; ceux-ci étaient réputés pour leur habileté et leur goût, et plusieurs d'entre eux ont été au service du roi. Le dessin de leurs ouvrages était le plus souvent de leur main, mais Bernard Salomon leur a fourni plus d'un modèle. C'est lui que le Consulat chargea de « dresser le

(1) N. Rondot, *l'Art du bois à Lyon*, 1889.

pourtraict » des présents destinés à Henri II et à Catherine de Médicis lors de leur entrée. Ces présents consistèrent en « deux ystoires en or » ; on les connaît d'après « le priffaict » qui fut conclu le 13 juin 1548 avec l'orfèvre Jean de La Barre dit de Lyon qui les exécuta : « l'une (de ces *histoires*) pour faire don et présent au Roy... où il y aura ung roy assiz en une chaire et deux décses menans ung lyon où il y aura escript dessoubz *Fidei libertatis publice*, le tout estant sur une basse, et l'autre pour faire don et présent à la Royne où il y ait une royne assize en une chaire, tenant deux cornetz d'habondance, assiz sur une basse où il y aura escript dessoubz *Semper honos* et au des-soubz *Semper honos nomenque tuum laudesque manebunt*, et au devant ladicte Royne aura ung lyon (1). » C'est aussi au petit Bernard que Simon Cotières, orfèvre et joaillier, demanda le dessin du « coffre d'argent doré taillé et neellé garny de médailles faictes à l'anticque » qu'il vendit à Henri II en 1554 (2).

Des ouvrages de Bernard Salomon ont servi de modèles dans une autre industrie. Des potiers de terre italiens ont travaillé à Lyon au xvi^e siècle ; les premiers, établis un peu avant 1512, furent des Florentins. Un Gênois, Sébastien Griffio, transforma cette manufacture vers 1556. On exerça alors l'art de la terre « à la façon de l'Itallyc », c'est-à-dire comme à Urbino et à Pesaro. Les faïences peintes en pleine surface et émaillées sortaient alors de l'atelier des

(1) Archives de Lyon, BB 68, f^o 108, r^o et v^o ; CC 982.

(2) Archives nationales, comptes royaux.

Génois Giovanni Francesco da Pezaro et de Cristoforo Pezaro. Les dessins de Bernard Salomon étaient en si grand renom que la plupart des *histoires* qui décorent ces faïences ont été copiées d'après les bois des *Quadrans historiques de la Bible*. Le Musée du Louvre et le Musée de la Manufacture de Sèvres possèdent une vingtaine de ces rares produits de la manufacture lyonnaise (1).

On pourrait reprocher à Bernard Salomon la surabondance des ornements. Il était toujours en fonds d'inventions, prodigue de traits et d'effets nouveaux. Il avait, pour représenter les scènes en apparence les plus ingrates, une facilité et une hardiesse surprenantes.

Il était de ceux qui excellaient dans les ouvrages « en façon de grotesque. » Qu'on ne s'y trompe pas : les décors « en façon de grotesque » étaient une imitation libre et élégante de ces sujets à personnages, à chimères et à ornements, d'une fantaisie quelquefois excessive, dont les Romains couvraient les murs de ces chambres à demi souterraines qu'on appelait des grottes. Nous devons à la Renaissance de ravissantes interprétations de cet art antique. Un Florentin, peintre, sculpteur et graveur, que le Rosso avait amené en France avec lui et que nous connaissons bien pour avoir longtemps étudié son œuvre à Fontainebleau, à Paris et à Troyes, Domenico Ricoveri, Dominique le Florentin (2), a gravé de

(1) Voir N. Rondot : *les Potiers de terre italiens à Lyon au XVI^e siècle*, 1892 ; *les Faïenciers italiens à Lyon au XVI^e siècle*, 1895.

(2) Domenico Ricoveri (il signait *Domenico fiorentino*) est né à Florence vers 1502. Il a travaillé à Fontainebleau de 1537 à 1545, à Paris de 1559 à 1562, à Troyes de 1545 jusqu'à sa mort. Il est décédé à Troyes en 1570 ou en 1571.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

accordés. On lui a reproché des incorrections et des négligences : les premières ont été souvent voulues, elles sont la suite de l'emportement vers la manière des peintres de Fontainebleau ; les secondes sont rares, accidentelles, dans une œuvre dont l'étendue nous confond.

Bernard Salomon a été un compositeur, un dessinateur, d'une initiative et d'une souplesse peu communes ; on observe en lui un ressort singulier. Ses dessins forment de petits tableaux d'ensemble, pleins de mouvement, dont l'ordonnance est vraiment parfaite, où tout est neuf et attrayant comme tournure des figures, et des draperies, ajustement des détails du costume, profils de plans, édifices et paysages. Ce petit maître a été, malgré tout, un grand artiste.

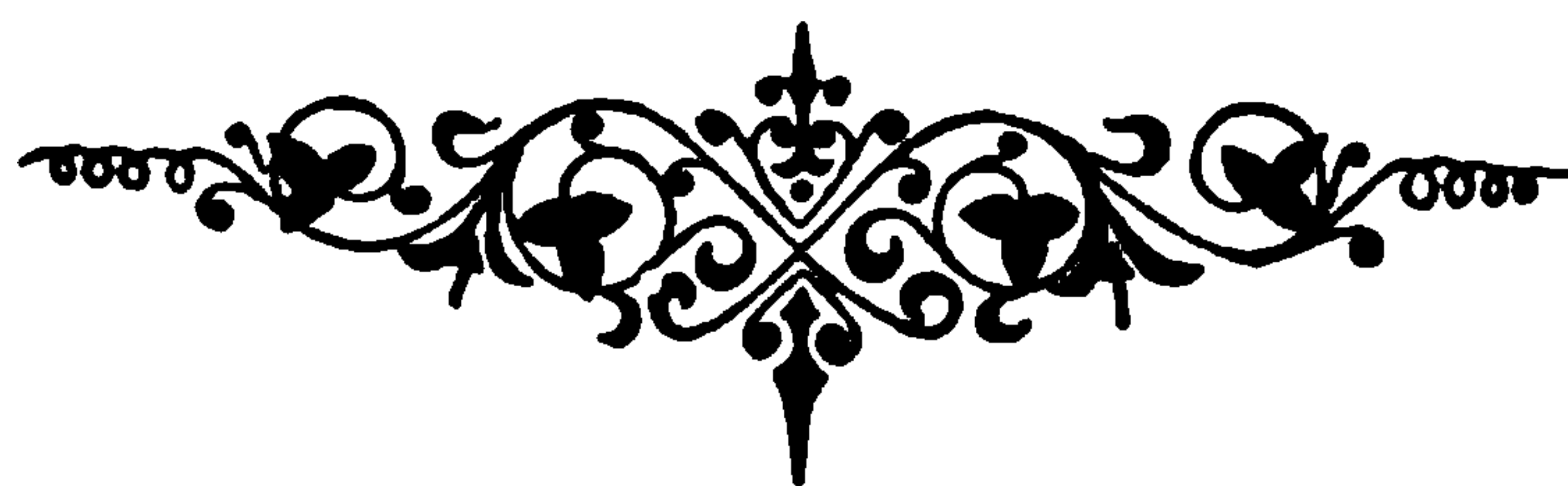
Les critiques d'art, ceux qui ont le plus approfondi le travail et l'œuvre du petit Bernard, ont été unanimes à louer en lui le compositeur et le dessinateur, son style particulier, la vie, la liberté et le fini dans le dessin.

Inventeur, Bernard Salomon l'a été dans la généralité des cas. Cependant il a fait des emprunts à des ouvrages antérieurs. Nous ne nous sommes pas attaché à rechercher les compositions originales, originales du moins quant à la conception du dessin. Il serait d'ailleurs difficile de découvrir à quelles premières sources lui et ses devanciers ont puisé les illustrations. Ainsi, dans la *Biblia Hebraea, Chaldaea, Graeca et Latina* de Robert Estienne (1540), et le *Novum testamentum illustratum insignium rerum simulachris* de François Gryphe (1541), dans lesquels abondent tant de tableaux de

l'histoire sacrée qu'on retrouve sous le crayon de Salomon, une partie des bois sont la reproduction de gravures plus anciennes. Nous citerons un exemple plus décisif. Le petit Bernard n'est l'inventeur d'aucune des scènes de l'Apocalypse qu'il a figurées. Il a certainement connu les gravures des visions d'après Holbein qui sont dans le Nouveau Testament imprimé par Thomas Wolff à Bâle en 1523; il a connu aussi les gravures de la Bible de Pierre Regnault (Paris, 1540) et celles de Hans Sebald Beham (Francfort, Christian Egenolff, 1550). Ces suites d'*histoires* rappellent les gravures qui parurent pour la première fois en 1522 dans la Bible de Wittemberg (1). En réalité, Salomon s'est inspiré des dessins d'Holbein et surtout des dessins de Hans Sebald Beham, mais il les a transformés et les a marqués au coin de son style et de son esprit. Il ne paraît pas qu'il ait ressenti l'influence d'Albert Dürer dont le thème sur ce sujet était cependant célèbre.

(*A suivre.*)

NATALIS RONDOF.



(1) Bible imprimée par Melchior Lotter, édition dite de septembre.



JOSEPH CHINARD

SCULPTEUR (*)

SA VIE ET SON ŒUVRE

Montpellier, le 9 nivôse an II (29 décembre 1793).

Boisset représentant du peuple à ses collègues de Ville-Affranchie

« CITOYENS COLLÈGUES,

CHINARD, célèbre sculpteur, qui avait été persécuté à Rome pour avoir fait la statue de la Liberté et manifesté des principes républicains, est depuis longtemps détenu dans les prisons de Ville-Affranchie. Je vous ai demandé de faire procéder le plus tôt possible à son jugement, bien convaincu que cet homme de génie

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août et Septembre 1896.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



par le génie de la France triomphante ; il modèla encore la Convention nationale sous la figure de Jupiter, renversant tous les abus. Ces modèles sont à Marseille chez le citoyen Famin, dans une caisse, où l'on trouvera encore une esquisse du Peuple français triomphant de la liberté.

« Pour reconnaissance de ces ouvrages, il fut jeté dans les cachots de l'Inquisition, où il a gémi et souffert pendant soixante-quatre jours, attendant le plus cruel supplice. Réclamé par la Convention, il fut exilé de Rome avec son camarade après avoir tout perdu, n'ayant pour toute fortune que 20 écus. Cette somme modique ne put le conduire à 50 lieues. Il vendit ses boucles, et finit par avoir recours, arrivé à Florence, au ministre de Flote qui lui prêta 5 louis d'or, au nom de la République si toutefois il ne pouvait les lui rendre. Mais le citoyen Chinard sitôt arrivé à Lyon vendit six couverts d'argent (les seuls qu'il posséda) pour envoyer de suite par le premier courrier les 5 louis que lui avait prêtés si généreusement le ministre de la République. Il offre de faire voir le reçu.

« De retour dans sa patrie, il se présenta aux Corps constitués, il se fit recevoir des Sociétés populaires ; il fut affilié au club central et sollicita avec instance de faire son service. Il a toujours été si ardent pour la chose publique, que tout cela fut exécuté en moins de cinq jours où il déjà monté une garde. Témoin toute la section.

« Empressé de remplir tous les devoirs qu'impose l'amour de la patrie, il se trouvait toujours partout, et il eut le bonheur de se trouver au centre pour sauver la vie au citoyen Gaillard. Toute la ville le félicitait, témoin le Conseil général de la commune, et pour preuve auriculaire le citoyen Beaux, cordonnier.

« Mais l'envie suscite des ennemis si cruels, que celui

qui lui devait la vie, fut le premier à détruire la juste opinion que ce trait de patriotisme imprimait dans tous les cœurs. L'exposant passe sous silence tous les détails de ce complot d'ingratitude. Ce fut à cette époque qu'on le raya des Sociétés, qu'on le livra aux calomnies les plus noires et qu'il se vit entièrement abandonné des patriotes. Forcé au silence, mais fort de sa conscience, il n'abandonna pas pour cela la chose publique ; il tâcha de la servir par son courage et par ses talents. Le premier en tonnant comme un diable dans les maisons d'aristocrates, où il poursuivait chaudement les *insoucians*, les modérés. Témoin, Topino-Lebrun, jacobin de Paris, avec lequel il s'est trouvé souvent dans plusieurs maisons, et qui a été témoin du nom d'enragé clubiste que l'on donnait à l'exposant. Le second, en élevant des monuments patriotiques, tels que pour la mémoire du patriote Le Pelletier, où il a fait des dessins pour la Municipalité, qui, faute de temps, pour l'exécution, le pria de chercher quelque chose de tout prêt, ce qu'il fit, et le monument s'éleva à la place de la Fédération.

« Il a montré le même zèle pour tous ceux qui tenaient à la liberté, soit en lui élevant des arbres où il travaillait au fer-blanc, à la peinture et aux descriptions, le tout gratis, témoin la section de Saône, et notamment Charlet, maçon.

« Le reste impie de l'effigie d'un tyran se manifestait encore sur la façade de la maison commune. Il proposa patriotiquement et sans nul intérêt d'exécuter un monument que son zèle pour la liberté et l'égalité lui avait seul inspiré... Des méchants ont trouvé l'art d'y voir des intentions perfides, ignorant que le modèle fut exposé 15 jours, chez les représentants du peuple, Barère, Rovère et Legendre qui lui en avaient fait compliment ainsi que le Conseil général de la commune, chez qui il resta plus d'un mois et qui lui écrivit une lettre des plus satisfaisantes.

« L'amour qu'il porta aux patriotes lui fit demander de faire le portrait de Legendre et ses AMI (*sic*) pour l'avoir dans la collection des grands hommes, ce que Legendre lui accorda. Il refusa toutes les offres de dédommagement et de récompense, soit pour ses travaux comme pour ses persécutions. Il a cru toujours assez payer que de pouvoir concourir au bien général, témoin Legendre qui lui a fait toutes les propositions possibles. Son ardeur de servir la patrie lui fit demander des lettres pour le général Biron ; il a voulu s'enrôler vers Kellermann, et sans le citoyen Legendre, il serait aux frontières, à défendre la République.

« Son humanité et son patriotisme le portèrent à travers les plus noires cabales dirigées contre lui, et aux dépens même de sa tête. Il sortit des fers plusieurs patriotes notamment : Faure, Ebeni, Rose, Fabri, Vincent, imprimeur, la femme Boyer. Il s'intéressa au citoyen Dumanoir, à la femme Faure, et qui tous certifieront.

« Voilà des faits et des vérités dont l'exposant répond de l'authenticité aux dépens de sa tête. Que tout cela réuni avec une infinité de détails impossibles de décrire, soit mis dans la balance de l'équité. Soutenu d'une conduite irréprochable, cela doit décider en faveur d'un bon républicain qui prouve qu'il ne commit jamais de fautes volontaires ; au contraire, il a juré mille fois d'être le bourreau de ceux qui chercheraient à l'induire à erreur, ou qui *orait* (*sic*) la scélératesse de porter atteinte à notre sainte liberté. Témoin Bernard, marbrier, et Raillaud, teneur de livres, et mille autres personnes qui l'ont entendu tenir ce langage sur les Biroteau et les Précý.

« Que le poids énorme de la calomnie soit donc anéanti, et qu'une justice indulgente ne se refuse pas à rendre à



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

« Je fais la même déclaration. »

Signé : Berlié, Drivot, et les officiers municipaux Jacob, Richard, Carteron.

Signé en outre par Bernard, Giraud, et Dumanoir qui certifient l'exactitude des faits.

(Extrait du dossier de la Commission révolutionnaire de Lyon.)

13 janvier 1794. — Makau, résident français à Naples, avait écrit au cardinal Zelada, secrétaire d'état à Rome, pour faire reconnaître la République Française par le Pape et pour faire placer les armes de France dans les vingt-quatre heures.

Cette sommation fut présentée par La Flotte, officier de marine, et par Hugon de Bassville, secrétaire de légation à Naples, qui n'avaient pas de caractère officiel. Ils traversaient le Corso et avaient des cocardes officielles tricolores. Le peuple crie : vive le Pape, et dans une émeute assassine Hugon de Bassville qui meurt le lendemain.

Ce meurtre donna lieu, plus tard, à une indemnité payée par le Pape, et dont Chinard reçut une portion.

Le 30 pluviôse an II (18 février 1794). — La déclaration suivante fut faite en faveur de Chinard :

« Je sertifie MOIT Jean Francoit Bernard *marbrie quait* Le Peletier *meson de lopital* n° 6 avoir *antandut* de *lat* parole de Chinart *apre* une *lon* conversation le 27 juillie *vieut setile* at 9 *euheure* du soir *devan* la boutique de Jore *lesbeniste* que s'il le *savet* que BIROTOT et SACHE (Chasset) *ainduiset* la ville au erreur que *sesere luit* quil *luit portere* le cou de la mort pour faire *trionfer* la republique.

Au foit de goit je signie la presan certificat à Ville afranchit le 30 pluviose de lan 2^me de la republique une et ain divisible et démocratique.

« Signé : Bernard »

(Toutes les pièces qui précèdent se trouvent aux Archives départementales du Rhône).

Pendant que Chinard était en prison, une jeune fille âgée de 27 ans, nommée Marie Berthaud, venait visiter chaque jour un détenu qui était son amant. C'était un ami intime de Chinard qui eut occasion de la voir plusieurs fois, et fit sa connaissance. Ce détenu, au moment de paraître devant la Commission révolutionnaire de Lyon, prévoyant une condamnation à mort, recommanda cette jeune fille à l'artiste, fit son éloge, et le pria d'en avoir soin et de s'intéresser à elle lorsqu'il serait mis en liberté. Chinard le lui promit. Lorsqu'il fut sorti de prison, il la recueillit chez lui, s'attacha à elle, et l'épousa après avoir perdu sa première femme.

Chinard étant en prison obtint qu'on lui remit de la terre glaise. Il modelait en relief de petits portraits, et fit ceux du concierge, du greffier et de quelques détenus.

Il fit aussi des compositions en rapport avec l'esprit du jour, et les adressa aux membres de la Commission révolutionnaire établie à Commune-Affranchie par les représentants du peuple. Il envoya à Corchand, membre de cette Commission, un groupe représentant l'Innocence se réfugiant dans le sein de la Justice. La Justice représentée par une femme ayant une belle figure et de beaux cheveux, la tête couverte d'un diadème, tient de la main droite une épée ; la main gauche est élevée et tient une balance. Au bras est attaché un bouclier. A côté de la statue de la Justice

est une colonne à laquelle est fixée une chaîne. La colombe représentant l'Innocence ayant brisé sa chaîne s'élève le long du corps de la Justice pour parvenir à son cœur. Les pieds de la Justice écrasent un serpent qui représente l'Envie. Les draperies ont une grande légèreté. Sur la colonne est l'inscription suivante : *Espérez innocents*. Au bas du socle est écrit : *Par un prisonnier*. Sur le socle est l'inscription suivante :

JE RENDS A LA VERTU SA PREMIÈRE BLANCHEUR
ET J'IMMOLE A SES YEUX SON FAROUCHE OPPRESSEUR.

Corchand, ami des arts, fut sans doute favorable à l'artiste, lorsqu'il parut devant la Commission révolutionnaire, et l'artiste fut sauvé par cette ingénieuse allégorie.

On lit dans un ouvrage intitulé : *Quelques temps de ma vie* par Alexandrine des Escherolles.

« A l'Hôtel de Ville, au milieu de cette foule inquiète, je reconnus le sculpteur Chinard, que j'avais vu aux Recluses. Je le vois marcher à grands pas, et dans le trouble de son âme, hâter et presser sa marche à mesure que l'instant décisif approchait, coudoyant et heurtant tout le monde sans voir personne ; se croyant seul, ne voyant que lui, il parlait haut. Serai-je libre enfin ? Est-il vrai que je franchirai ces portes ? Est-ce pour la vie ? Est-ce pour revenir encore dans ces murs ? ou bien..... Et les regards mesurant la place allaient s'arrêter sur l'échafaud qui la terminait.

« Chinard avait de puissants ennemis et de grands protecteurs. Parmi ceux-ci, on doit compter son talent distingué. On l'avait délivré trois fois, et trois fois, sur la place même des Terreaux, de nouvelles dénonciations l'avaient



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



les bustes de ces illustres martyrs de la liberté soient sculptés en marbre.

« Considérant que le ciseau d'un artiste habile, en redonnant la vie aux traits de ces immortels amis de l'égalité, excitera dans le cœur des patriotes les plus douces et les plus vives émotions, et portera dans l'âme des conspirateurs le désespoir du crime.

« Considérant que le temps ne peut rien diminuer à la force des sentiments d'admiration qu'excite le souvenir des vertus patriotiques de Chalier et d'Hyacinthe, et qu'ainsi la cérémonie, quelque retard qu'elle éprouve, ne perdra rien de sa majesté.

« Considérant que les bustes en cire qu'on emprunterait et qui seraient déplacés bientôt, ne peuvent convenir à une fête aussi auguste ; que d'ailleurs le zèle de l'artiste chargé d'en sculpter les bustes en marbre, peut hâter le jour de l'inauguration, et répondre à l'impatience, bien louable, des membres du Tribunal et de tous les vrais républicains.

« L'agent national entendu,

« Estime que le citoyen Chinard doit être chargé de sculpter en marbre les bustes de Chalier et d'Hyacinthe, et que le présent avis sera envoyé au département pour avoir son assentiment, et que l'Administration du département sera invitée de désigner la caisse sur laquelle sera prélevé le paiement de l'artiste. »

Le 10 ventôse an II (28 février 1794), Chinard parut devant la Commission révolutionnaire de Lyon et fut acquitté.

Voici le jugement :

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

« Au nom du Peuple français,

« Jugement de la Commission révolutionnaire prononcé en présence du peuple sur la place de la Liberté, le 10 ventôse, l'an second de la République française, une, indivisible et démocratique.

« La Commission révolutionnaire établie à Commune-Affranchie par les représentants du peuple,

« Considérant qu'autant la justice du peuple doit s'appesantir sur les traîtres qui conspirent contre la liberté et son bonheur,

« Autant elle doit rechercher l'innocence, la faire paraître au grand jour, et rendre la liberté à ceux que la misère ou la séduction auraient contraints à porter les armes contre leur patrie, à ceux que la haine ou des vengeances auraient conduits dans des cachots ; aux patriotes enfin qu'un raffinement de cruauté aurait chargés de fers ;

« Oūi les réponses aux interrogatoires subis par les nommés (il y a 85 accusés).

« Joseph Chinard, 37 ans, sculpteur, natif de Commune-Affranchie, y demeurant, quai du Rhône, section de l'Hôtel-Dieu.

« La Commission révolutionnaire les renvoie d'accusation, et ordonne qu'ils seront mis sur-le-champ en liberté, pour rentrer dans la société, et y remplir les devoirs du républicain.

« En conséquence, les scellés et séquestre apposés sur leurs biens seront levés.

« Le présent jugement sera publié et affiché partout où besoin sera.

« Ainsi prononcé d'après les opinions de Pierre-Mathieu Parein, président ; d'Antoine Lafaye aîné, de Pierre-Aimé Brunière, de Joseph Fernex et d'André Corchand, membres de la Commission.

« Fait à Commune-Affranchie, le 10 ventôse l'an second de la République française, une, indivisible et démocratique,

Signé : Parein, président ; Lafaye aîné, Brunière, Fernex et Corchand.

5 germinal an II (25 mars 1794). — Le Conseil général de la commune de Ville-Affranchie arrête : 1° que la statue de l'Égalité sera refaite par Chinard ; 2° qu'elle sera en marbre, des hommes libres devant consacrer aux symboles de leur régénération les matières précieuses que les esclaves des rois profanaient à des monuments qui ne retraçaient que le despotisme et l'esclavage, et attendu que le marbre est la matière la plus solide après le bronze qui ne doit servir en ce moment qu'à foudroyer les satellites des tyrans ; 3° qu'en attendant Chinard sera autorisé à réparer la statue en plâtre qui existe au champ de l'Égalité.

Aurès commissaire national près le Tribunal du district écrit au citoyen Chinard :

« Commune-Affranchie, le 25 floréal an II (14 mai 1774).

« Je te prie de vouloir bien te rendre, s'il est possible, aujourd'hui entre dix et onze heures, à *Rouanne*, à la grande salle ; j'ai à te parler et te consulter sur la place et le piédestal sur lesquels nous déposerons les bustes de Chalier et d'Hidens : Tu obligeras le Tribunal et moi.

« Signé : Aurès. »



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Lettre de Dodieu et Aurès à Chinard.

Commune-Affranchie, le 8 messidor l'an II de la République Française
une, indivisible, démocratique et impérissable (26 juin 1794).

EGALITÉ — LIBERTÉ

« Le Président et le Commissaire national près le Tribunal du district de Commune-Affranchie, au citoyen Chinard.

« Nous te prévenons que le Tribunal est plein d'impatience de rendre à la *mémoire* de *Challier* et *Hidins* l'*hommage* qui lui est dû à si juste titre et ordonné par l'arrêté des représentans du peuple du 16 octobre (*vieux stile*). En conséquence il a été arrêté que l'installation des *buste* aurait lieu le 28 messidor 16 juillet (*vieux stile*), jour de la mort du vertueux *Challier*, la circonstance du jour rendra cette cérémonie plus touchante et plus auguste. Tu a 20 jours pour achever ton ouvrage nous ne doutons pas de sa perfection connaissant ton zèle et tes talents.

« Salut et Fraternité.

« Signé : Dodieu, premier juge, Aurès. »

(N° 4393 du catalogue de la Bibliothèque Coste, à la Bibliothèque de la ville de Lyon, manuscrit.)

*Explication des figures emblématiques du dessein
en l'honneur du citoyen Challier.*

« La colonne rostrale dédiée aux Romains vertueux qui attend le portrait des grands hommes de la République.

« La Liberté et l'Égalité supportant un médaillon dans lequel est d'un côté la colombe, compagne fidèle du vertueux *Challier* dans sa prison, et de l'autre le temple de la Raison.

« La Liberté tient d'une main une couronne de chêne qu'elle pose sur l'urne qui renferme les cendres de *Challier*.

« L'Égalité tient d'une main un niveau et de l'autre une branche d'olivier, symbole de la paix et du bonheur que prêchait *Challier* à ses concitoyens.

« L'aigle prenant son vol vers l'immortalité tient dans ses serres un faisceau, symbole de la République et à son bec un serpent, symbole de la prudence des républicains.

« Une branche de chêne, le prix des actions civiques.

« Une branche de laurier, le prix des actions guerrières.

« Dans le haut le portrait du vertueux *Challier* environnée de *ciprés* et couronné de feuilles de chêne.

« Dans le bas les honneurs funèbres célébrés en sa mémoire à Ville-Affranchie. »

(N° 4394 du catalogue de la Bibliothèque Coste, manuscrit.)

Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Chinard fut chargé par les autorités de Lyon d'organiser les fêtes nationales.

17 thermidor an II (4 août 1794). — Compte des sommes que la nation doit à Chinard, sculpteur, pour exécution des deux bustes de Chalier et Hidens.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

« La nation doit à Chinard, sculpteur, pour l'exécution des deux bustes des patriotes *Challier* et *Hidens* suivant l'ar-

rêté du représentant du peuple et *ordoné* par le Tribunal de *Comune-Affranchie*.

« Pour les deux bustes <i>colossal</i> en terre cuite.	1 . 200 livres.
« Pour le <i>model</i> en bois de la <i>consol</i> qui <i>ser</i> de <i>piédestal</i>	200 »
« Plus pour les <i>monté</i> en plâtre et deux <i>consol</i> jeté et réparé	200 »
« Pour les deux comptes <i>d'ouvrier ci-joint</i> savoir le <i>charpantier</i> et le <i>serurier</i>	73 -
« Pour le <i>masson</i>	73 »
	<hr/>
TOTAL	1.685 livres.

(N° 4395 du catalogue de la Bibliothèque Coste, manuscrit.)

Antoinette Perret, première femme de Chinard, mourut le 5 septembre 1794.

ACTE DE DÉCÈS.

« Aujourd'hui 19 fructidor an II de la République française, une, indivisible, par-devant moi Antoine Badin, officier public en la Commune-Affranchie, sont comparus les citoyens Jean Blandin, sculpteur, rue du Bœuf, et Antoine Berthet, fabricant, quai Vincent, qui m'ont déclaré que Antoinette Perret, âgé de 42 ans, native de cette commune, femme de Joseph Chinard, aussi sculpteur, quai de l'Hôpital, est décédée hier soir à sept heures dans son domicile ; sur laquelle déclaration moi officier susdit après m'être assuré dudit décès, l'ai constaté par acte.

« Les comparants ont signé avec moi.

« Signé : Blandin, Berthet, Badin, officier public.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



« Arrêtent ce qui suit :

« 1° L'arrêté de l'administration du district de Lyon qui met à la disposition de Chinard un local propre à lui servir d'atelier pour l'élevation des monuments publics confiés à son talent, aura sa pleine et entière exécution.

« 2° Chinard est autorisé à faire dès à présent dans ce local, tous les préparatifs nécessaires pour s'y établir et s'y loger.

« 3° Tout emploi projeté et exécuté dudit local, autre que celui prescrit par le présent arrêté ne pourra avoir aucun effet. En conséquence, la vente en demeure suspendue jusqu'à ce que le Comité des domaines nationaux, et le Comité d'instruction publique de la Convention nationale aient prononcé sur sa destination.

« 4° Copie du présent arrêté sera remise à ces deux Comités pour qu'ils en délibèrent et le confirment s'il y a lieu.

« Signé : Tellier, Pocholle. »

Lyon, 11 nivôse an III (31 décembre 1794).

« Le représentant du peuple Tellier, envoyé dans Commune-Affranchie pour y assurer le bonheur du peuple avec le triomphe de la République, et dans les départements de Rhône et de Loire, requiert le payeur général du département, de compter au citoyen Chinard, porteur de la présente, la somme de quatre mille livres pour acquitter un compte de pareille somme produit par le fermier des coches du Rhône pour voiture et remboursement de sept caisses contenant des objets de sculpture venant de Marseille, appartenant au citoyen Chinard, artiste, à qui elles

étaient expédiées de Rome, et qui faute de fonds les laissait séjourner à Marseille d'où les représentants du peuple, prédécesseurs du représentant Tellier, les ont fait venir. Laquelle somme de quatre mille livres est accordée au citoyen Chinard en avance sur la créance qu'il a à exercer sur Terray ci-devant intendant tombé sous le glaive de la loi, et encore à titre de protection pour les arts que la Convention nationale encourage et soutient tous les jours.

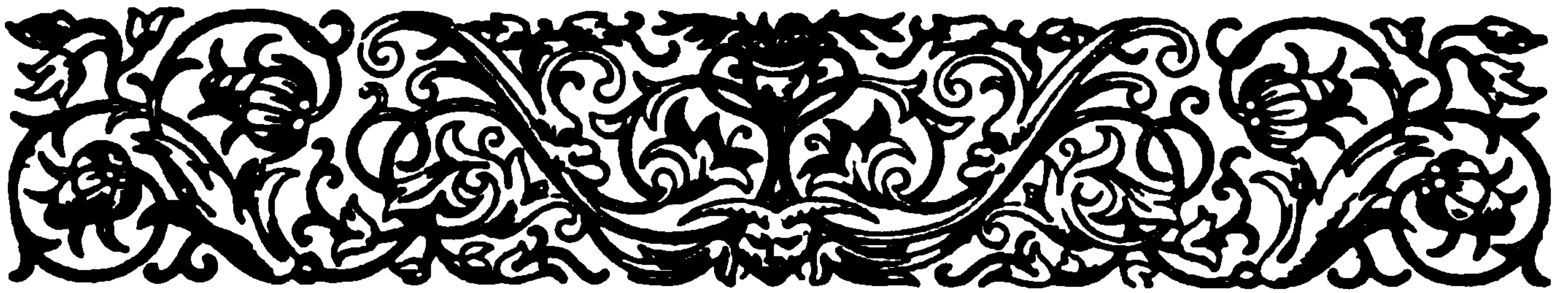
« Dans le courant de la décade, le citoyen Chinard justifiera au représentant du peuple du paiement desdits frais de transports, en produisant les lettres de voitures acquittées.

« Signé : Tellier. »

(A suivre)

S. DE LA CHAPELLE.





SONNETS

ORIENS ⁽¹⁾

A CH. FLORENTIN-LORiot.

Exorat pacem divum.

VIRGILE.

*Quand les fleurs ont ouvert leurs yeux frais à l'Aurore
Qui, dans son char ailé, ramène le matin,
Et sur l'arc infléchi de l'horizon lointain
Fuit devant la clarté du soleil faible encore,*

*Un hymne de couleurs, vers le ciel qui se dore,
Monte avec des parfums de narcisse et de thym,
Mêlant sa symphonie au ramage mutin
Des oiseaux saluant le jour tout près d'éclore.*

*L'air est si transparent, si suave et si pur,
Sous le dais lumineux et profond de l'azur,
Que du vieil univers la face est rajeunie,*

*Car les monts, les coleaux, les arbres et les prés
Où le méandre court des brouillards empourprés,
Sont pleins d'aromes doux et de paix infinie.*

(1) Toutes les pièces qui suivent font partie d'un volume de vers intitulé : *Les Mirages*, qui paraîtra en février prochain, chez A. Lemerre (Paris).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

*Et cependant que l'ombre envahissant la terre,
Efface les objets sur le sol ardoisé,
Le crépuscule d'or demeure pavoisé
Des vestiges sanglants du royal Sagittaire.*

*La Nature, craintive et frémissante, au seuil
Des ténèbres se plonge en une mer de deuil,
Mais dans le vaste ciel constellé de silence,*

*— Tels des aigles de feu ! — les sublimes espoirs
Planent sur le décor fleuri, plein d'opulence
Que laisse, en s'effaçant, la pourpre des beaux soirs.*

AUBE VESPÉRALE

A LUCIEN PATÉ.

*Le couchant est d'or pourpre. Au clair cristal de l'onde
Le cytise fleuri mire sa grappe blonde.
L'orgue de la forêt murmure au vent du soir.
On entend des bruits d'aile au fond du taillis noir.
Sur un ajonc flexible un pinson chante encore
Comme pour saluer cette suprême aurore
Embrasant la Nature aux portes de la Nuit
Tandis que le soleil à l'occident s'enfuit.*

*A l'air lourd de pollen flottent des senteurs douces.
Les cerfs, marchant sans bruit sur la moire des mousses,
Viennent boire à longs traits l'eau pure du ruisseau
Qui court, sillon d'argent, sous l'odorant berceau
Des sauges, des jasmins et des menthes sauvages
Et se fraie au milieu des arbres cent passages.*

*Déjà les chats-huants ululent. Par moments
Des chiens poussent, au loin, de plaintifs aboiements.
Les lents troupeaux de bœufs gagnent en longues files
Leurs étables, au son des clochettes graciles
Dont le bruit trouble seul le soir silencieux
Et des étoiles d'or s'allument dans les cieux.*

Pierre DE BOUCHAUD.





R. P. DOM F. CABROL, prieur de Solesmes. **ÉTUDE SUR LA PERIGRINATIO SILVIÆ. LES ÉGLISES DE JÉRUSALEM; LA DISCIPLINE ET LA LITURGIE AU IV^e SIÈCLE.** Paris et Poitiers, H. Oudin, 1895. In-8 de VIII-197 pages et deux planches.

DEN 1885, M. Gamurrini découvrait, dans la bibliothèque d'Arezzo, un manuscrit contenant la *Perigrinatio Silviae*. Ce texte, étudié de près, par des critiques compétents, parut à tous avoir une grande importance pour l'histoire ecclésiastique. C'est qu'en effet cette Silvia, qu'on identifie avec sainte Silvia, sœur de Rufin d'Aquitaine (IV^e siècle), employa plusieurs années à parcourir la Palestine, le Sinaï et la Mésopotamie, notant avec soin ce qui lui avait paru curieux dans les pays qu'elle traversait. Le R. P. Cabrol, dont l'auteur de ces lignes avait déjà pu apprécier à Rome la compétence en matière de paléographie musicale et liturgique, a entrepris de rechercher les renseignements nouveaux renfermés dans la *Perigrinatio Silviae* soit au point de vue de la topographie de Jérusalem, soit au point de vue de la discipline ecclésiastique et de la liturgie que l'Église observait à cette époque.

Il était admis jusqu'à présent qu'avant l'invasion des Perses à Jérusalem, en 614, un seul édifice, construit par Constantin, renfermait en même temps le rocher du Saint-Sépulcre, le Golgotha et la citerne ou crypte de l'invention de la Croix. Le P. Cabrol montre fort bien que cette opinion ne peut plus se soutenir Silvia distingue fort bien l'*Anastasié* ou chapelle de la Résurrection (Saint-Sépulcre) de l'église majeure, appelée aussi du Golgotha, ou encore *Martyrion* parce qu'elle témoignait du lieu où Notre-Seigneur était mort. Elle connaît aussi la *Basilique*, construction destinée à relier les autres édifices sacrés du Calvaire : c'est une cour entourée de portiques où le peuple s'assemble



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

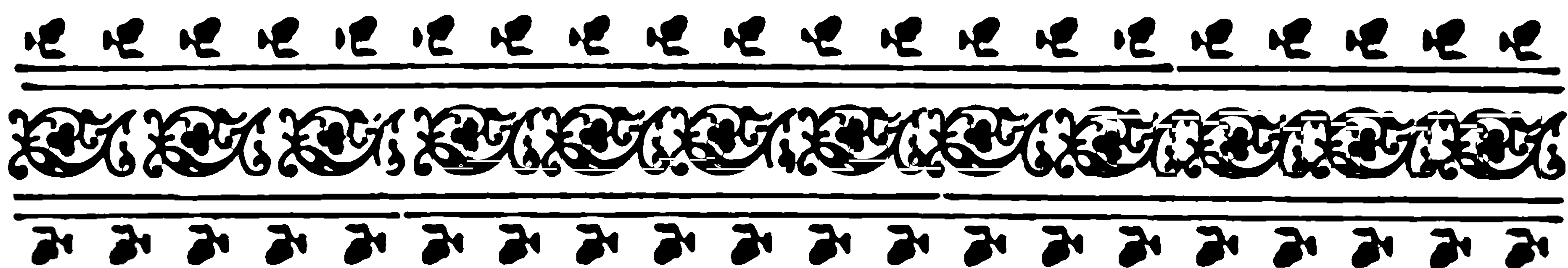
FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —
Séance du 7 juillet 1896. — Présidence de M. Ollier. —
Au sujet de la lecture du procès-verbal de la dernière séance, renfermant l'analyse de son étude étymologique sur le nom de Fourvière, M. l'abbé Devaux fait observer que l'étymologie, qu'il a proposée, est confirmée par le nom d'une localité du Dauphiné : *Viriville*, qui, dans les textes latins du Moyen Age, portait le nom de *Vetere Villa*, devenue successivement *Vere Ville* et *Viriville*. — Hommages faits à l'Académie : 1° Huit brochures de M. Raulin, offertes par sa veuve; 2° Deux brochures, offertes par M. Delore : de *l'Appendicite avec abcès gazeux* ; de *la septicémie* ; 3° M. Locard présente, au nom de M. Koelher : *Note préliminaire sur les ophiures des premières campagnes de la Princesse-Alice*, nom du bâtiment, à bord duquel ont été faits les draguages opérés par l'auteur dans le golfe de Gascogne. — M. Morin-Pons exprime les sentiments d'indignation qu'il a éprouvés, en apprenant la démolition récente de la porte Limbert à Avignon. Il donne lecture d'un projet de lettre à l'Académie de Vaucluse, pour protester contre cet acte de vandalisme. Cette lettre sera adressée par les soins de M. le Président. — M. de Cazenove met sous les yeux de l'Académie plusieurs photographies d'une ancienne maison, portant le numéro 11 dans la rue Grenette, et qui vient d'être démolie récemment. Cette maison avait

été construite par Artaud de Varey, à la fin, du xv^e siècle. En 1792, cette maison appartenait à Jean-Pierre Giraud de Varennes, qui la légua à sa nièce. Après la mort de ce dernier, qui fut guillotiné après le siège de Lyon, le fisc essaya de s'emparer de cet immeuble, en vertu de la confiscation, encourue par son dernier propriétaire. Mais sa nièce se prévalut avec raison de la donation, faite à son profit, et elle put la vendre. Au nombre des derniers propriétaires, se trouve M^{me} Roussel, veuve du docteur Roussel, et sœur de M. Paul Saint-Olive. — Au sujet de cette communication, M. Mollière fait observer qu'il y aurait une grande utilité à faire photographier tous les monuments d'architecture, appelés à disparaître par suite des démolitions incessantes, opérées dans notre ville. On formerait ainsi une collection du plus grand intérêt.

Séance du 21 juillet 1896. — Présidence de M. Ollier. — M. le Président fait connaître le résultat de l'examen de la Commission du prix Lombard de Buffière, qui sera attribué de la manière suivante : 2,000 fr. à M^{lle} Delacollonge et 1,000 à M. Chenu, instituteur à Pont-Chérucy. Une somme de 2.000 fr. est réservée pour le concours de l'année prochaine. Quant au prix Lebrun, il ne sera pas décerné cette année. — Sur la proposition de M. de Cazenove, l'Académie s'entretient ensuite d'un projet de recensement général de tous les portraits, bustes et œuvres d'art, appartenant à l'Académie, et ornant, pour la plupart, la salle de ses séances. Car d'après l'inventaire, dressé par Dumas, plusieurs œuvres d'art, se trouvant dans les galeries livrées au public, sont la propriété de l'Académie. — A la suite des observations présentées par divers membres, l'Académie complète la Commission chargée précédemment de procéder à cet inventaire.

Séance du 28 juillet 1896. — Présidence de M. Ollier. — M. Mollière donne lecture d'une étude de statistique sur Lyon, au Moyen Age. Au commencement de cette période, Lyon comprend, en quelque sorte, trois villes distinctes : l'ancienne ville gauloise, bâtie autour du Temple de Rome et Auguste, la ville romaine, déjà bien dépeuplée, qui entourait l'ancien Forum, et la ville burgonde, située dans le voisinage d'Ainay. L'évaluation de la population est difficile à établir, parce que jusqu'au xvi^e siècle, il ne fut fait que de rares recensements.

Le premier document connu de cette nature est la liste du serment de 1320, qui comprend 3,000 noms de famille et fait supposer une population de 50,000 habitants. Le rôle des aisés, dressé en 1389, ne fournit plus qu'un contingent inférieur, que M. de Valous évalue à 45,000 habitants. Pendant la guerre de Cent ans, la population demeure stationnaire. Mais à la suite de cette guerre, commence une période de prospérité, et l'on peut évaluer à 100,000 habitants le nombre des habitants à la fin du XVI^e siècle. Mais cette population diminua à la suite des pestes de 1628 et 1643. Elle s'élève ensuite de nouveau ; car Menestrier nous dit que Lyon comptait 120,000 habitants en 1669. Mais cette population descend à 90,000, après les deux années d'épidémie de 1694 et 1695 ; elle ne s'élevait même plus qu'à 69,000 après la terrible famine de 1709. — M. Morin-Pons donne communication d'une lettre confidentielle, écrite, en 1821, par le baron Portal, ministre de la marine, au préfet du Rhône, M. Lezay de Marnésia, au sujet d'un prix de 500 fr. proposé par l'Académie, dans les termes suivants : « Quels seraient les moyens à employer, soit dans le régime actuel des colonies soit dans la fondation de colonies nouvelles, pour rendre ces établissements les plus utiles à eux-mêmes et aux métropoles. » Le ministre fait connaître au préfet qu'il ajoute 1,500 francs à la somme fixée par l'Académie, pourvu que les lauréats observent certaines conditions et notamment qu'il ne professent, dans leur travail, aucune doctrine dangereuse. Dans son Histoire de l'Académie, Dumas raconte que ce supplément, ajouté au prix de l'Académie, avait été fourni par un anonyme, tout en ajoutant plus loin que cet anonyme était le ministre de la marine et des colonies. Or la lettre, découverte par M. Morin-Pons et offerte par lui aux Archives de la Compagnie, confirme ce fait, en faisant connaître les termes mêmes des conditions sous lesquelles le prix devait être décerné. On sait, d'ailleurs, que le prix fut attribué à M. Moreau de Jonnés, dont le travail n'a jamais été publié. — M. de Cazenove fait connaître qu'il vient de constater récemment qu'il existe dans la propriété qu'il possède, à la montée de Balmont, une grotte souterraine, dont les parois schisteuses recouvrent un véritable lac, comparable, sauf ses proportions plus modestes, à celui qui existe dans la grotte de la Balme. Il serait désireux qu'un géologue vint visiter cette grotte, pour en apprécier l'étendue et les diverses particularités curieuses qu'elle renferme.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

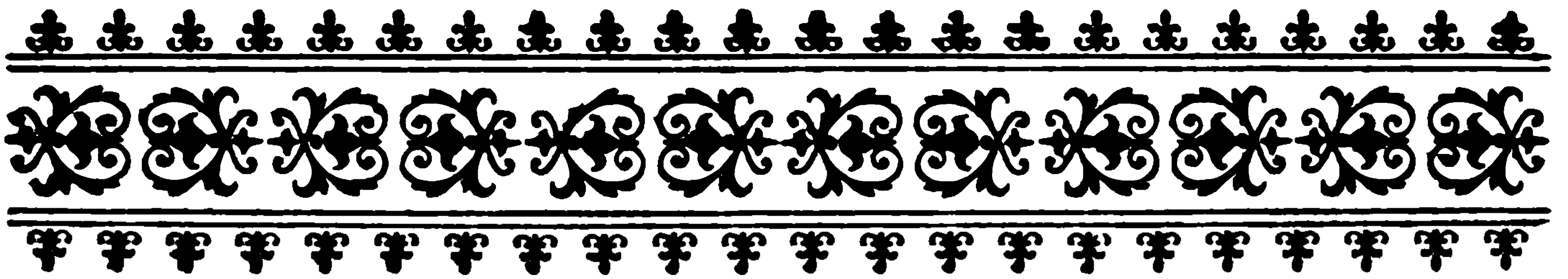
*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

concerne le rapport des axes de l'ellipse. Les calculs, auxquels il s'est livré, lui ont démontré que ce monument couvrait une surface de 11,000 mètres et qu'il pouvait contenir 25,000 spectateurs. Il était ainsi plus grand que l'amphithéâtre de Nîmes dont la forme était plus allongée. M. Lafon met aussi sous les yeux des membres de la Compagnie, la photographie de plusieurs chapiteaux brisés, à feuilles d'acanthé, retrouvés dans les fouilles qu'il a fait exécuter.

A. VACHEZ.





Chronique d'Octobre 1896

2 octobre. — Funérailles, à Chindrieux (Savoie), de M. Alexandre Allegret, professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences, et membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, décédé dans cette localité, le 30 septembre, à l'âge de 66 ans. Plusieurs discours sont prononcés sur sa tombe, notamment par M. Depéret, doyen de la Faculté des sciences.

11 octobre. — Mort de M. le baron Amand Chaurand, doyen de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel, ancien député de l'Ardèche à l'Assemblée nationale de 1871, commandeur de l'Ordre Pie et de l'Ordre François I^{er}, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et décoré de la Croix de Mentana, décédé à Lyon, dans sa 84^e année. M. Chaurand s'était peu livré aux travaux professionnels du barreau. Mais c'était un homme bienfaisant et généreux. Ami et compagnon d'Ozanam, il fut l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul, car son nom fut inscrit au 11^e rang, sur la liste des membres de cette association, jencore à ses débuts. — On lui doit la traduction des brochures suivantes, publiées par Mgr François Nardi, auditeur de rote : 1^o *Rome et ses ennemis*, réponse à M. de la Guerronière, Rome, Auréli, 1861, in-8 ; 2^o *Discours sur le denier de Saint-Pierre*, prononcé le 6 août 1861, dans la basilique Eudoxienne de Saint-Pierre-aux-Liens, Lyon, Louis

Perrin, 1861, in-8 ; 3^o *A Ernest Filalète* (Passaglia) ; *Sur l'obligation du Souverain Pontife de résider à Rome*, Paris, Jacques Lecoffre, 1862, in-8^o.
 Au nombre de ses œuvres personnelles, imprimées, nous citerons :
 1^o *Discours prononcé à la séance solennelle de la distribution des prix de la Société d'horticulture pratique du département du Rhône, le 6 septembre 1866* ;
 2^o *Discours prononcé au concours agricole de Lyon, le 20 septembre 1868* ;
 3^o *Discours adressé au bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Lyon, le 30 décembre 1890*.

16 octobre. — Rentrée solennelle de la Cour d'appel, et des Tribunaux. Le discours d'usage est prononcé par M. Vainker, avocat général, sur le sujet suivant : *La justice de l'opinion et l'art de juger*.

24 octobre. — Constitution de la Chambre des avoués près la Cour d'appel. Sont nommés : Président, M^e Ducreux, syndic, M^e Duquaire ; rapporteur, M^e Guillermain ; trésorier, M^e Charrat ; secrétaire, M^e Rougier.

— Constitution de la Chambre des avoués près le Tribunal civil. Sont nommés : Président, M^e Nérard ; syndic, M^e Pidard ; rapporteur, M^e Sestier ; trésorier, M^e Charréreau ; membres, M^{es} Guillermain et Dalin ; secrétaire, M^e Bouchardy.

25 octobre. — Sacre, dans l'église de Fourvière, de Mgr Pierre Broyer, mariste, évêque titulaire de Polémon et vicaire apostolique de l'archipel des Navigateurs, par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, assisté de Mgr Redwood, archevêque de Wellington, en Nouvelle-Zélande, et de Mgr Luçon, évêque de Belley.



L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYROG. MOUGIN-RUSAND. — LYON



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



On jugera le mieux de la nature de ces travaux par ceux que Bernard Salomon entreprit de faire en 1548 pour l'entrée de Henri II, entrée que le Consulat entourra de tant d'éclat, où la Cour de France se montra si magnifique et où les princesses et les dames de leur suite firent assaut dans leurs costumes de richesse et d'élégance (1). Les dessins ne furent pas seulement ceux de décors peints (2), de statues (3), de tapisseries, de dais faits de toile d'or et de toile d'argent et brodés, de costumes, ceux des pièces d'orfèvrerie (« deux ystoires en or ») qui furent offertes en don au roi et à la reine ; ce furent aussi *les ystoires et figures* qui furent gravées sur bois pour rappeler le souvenir de « la magnificence de la superbe et trium-

(1) Entrée de Henri II et de Catherine de Médicis à Lyon le 23 septembre 1548. Les comptes des dépenses de toute sorte faites pour les entrées sont aux archives de la ville de Lyon (série CC). F. Rolle a publié, dans les *Archives de l'art français* (2^e série, t. I, 1861, p. 413 à 436), la partie de ces comptes qui se rapporte à des travaux de Bernard Salomon. (Archives de Lyon, CC 981, 982, 987 et 988.) On possède encore la suite des états de paiement du personnel du 25 juin au 17 septembre 1548.

(2) On cite particulièrement comme l'œuvre de Bernard Salomon la décoration du Change, « où seront eslevez Nectune et Immortalité avec une grande perspective et un grand palais, l'eschaffault de la Fortune. » Le petit Bernard a donné le dessin de cette décoration, qui est en effet fort belle, dans le recueil des cérémonies de l'entrée (*la Perspectiva del Cambio*).

(3) Une des statues qui furent le plus remarquées, la statue de la Fortune, fut modelée par Claude de Chambéry, tailleur d'images, et fut peinte par Antoine Tourvéon et Étienne Charnier, peintres.

phante Entrée de la noble et antique Cité de Lyon » faite au roi et à la reine (1).

Voici une quittance autographe de Bernard Salomon relative aux pièces d'orfèvrerie et aux costumes.

« Je soubssigné co(n)gnoys et co(n)fesse auoir Receu de Jherosme Garrier et Jeh(a)n de la porte co(n)seillers la so(mm)e de dix livres t(ournoi)s pour cause des pourtraictz faict pour le p(resen)t du Roy q(ue) po(u)r habilleme(n)s de mess(ieu)rs les e(n)fans de la ville de Lyon. Tesmoing mon seing manuel l'an et jour susd. (20 juillet 1548.) (Signé) *Bernard Salomon* (2). »

Ces *ystoires et figures* ont surtout pour nous un sérieux intérêt ; elles nous montrent, pris en quelque sorte sur le vif, le caractère que Salomon avait imprimé à ces décors éphémères. On observe le mieux en cette occasion comme le peintre s'était pénétré des enseignements des maîtres de l'école de Fontainebleau. Des figures de femmes sont d'une sveltesse de formes et d'une grâce charmantes ; la mise en scène de l'entrée et le cortège avaient été ordonnés et réglés par lui avec des raffinements de goût qui surprennent.

(1) Le Consulat chargea Guillaume Roville de faire graver les dessins du petit Bernard et d'imprimer la relation officielle de l'entrée. Le prix qui lui fut payé fut de 20 écus soleil. (Archives de Lyon, CC 987, nos 29 et 30.) Cette relation fut publiée en 1549, elle renferme quinze planches gravées sur bois.

(2) Archives de la ville de Lyon, CC 982, pièce 8.

Bref le petit Bernard fut chargé de la composition de toutes les *histoires*, dirigea les travaux auxquels il associa une quarantaine de peintres et prit même part à leur exécution. Il fut un des « quatre mestres » auxquels les échevins avaient remis toute l'autorité et qui reçurent, pour être reconnus dans l'exercice de leurs fonctions, chacun un pourpoint de satin violet et une cape de drap de Paris noir (1).

A l'occasion de ces travaux, il écrivit aux échevins une lettre fort humble, qu'on va lire, pour solliciter la récompense qui lui avait été promise et qui paraissait oubliée.

« A Messieurs de la Ville,

« Supplie très humblement Bernard Salomon, autrement le petit Bernard, peintre de Lyon, et vostre simple serviteur, Que comme il est sorty au moindre deshonneur qui luy a esté possible, de la besongne et charge que luy aviez baillée, Vous plaise avoir esgard aux Veillées, et aux Patrons qu'il ha faitz outre sa besongne ordinaire. Et aussi soit vostre bon plaisir d'avoir souvenance de la récompense qui luy fust promise au commencement de l'œuvre, tesmoins monsieur de Vourles, monsieur de Lapardieu, monsieur Gonin de Bourg, monsieur de S. Martin, monsieur Ymbert des Massou, et monsieur de la Porte, trestous disans qu'il se reposast sur telle promesse. Parquoy derechef vous supplie le susdit vostre serviteur

(1) Archives de Lyon, CC 982 et 987.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

ville l'ordonnateur et le conducteur des travaux de l'entrée de François 1^{er} en 1521 et de celle de la reine Eléonore en 1533; Duvet avait aussi réglé les *mistères*, donné les dessins des présents, etc.

Les échevins de Lyon chargèrent de nouveau le petit Bernard de la décoration de l'entrée de la ville, lorsque le maréchal de Saint-André, c'était Jacques d'Albon, vint prendre possession, en juillet 1550, du gouvernement de la ville de Lyon et du Lyonnais. On a le mandement des travaux de peinture que Salomon fit aux échafauds de la porte de Bourgneuf; il y avait figuré, « selon le deviz et ordonnance de M^e Barthélemy Aneau (1), » l'histoire d'Androclès et de son lion (2).

En 1559, la paix ayant été signée à Cateau-Cambrésis entre Henri II et Philippe II, la ville fut en liesse, et l'on tint à garder le souvenir de ces fêtes (3). Nous retrouvons en cette circonstance notre peintre fort occupé. « En ladite grand place de Saint Bonaventure, dit Benoît Troncy, l'auteur de la relation de ce *Triomphe*, a esté érigé aux fraiz des Alemans un eschafaut triangulaire, fait toutefois par

(1) Barthélemy Aneau, alors professeur au collège de la Trinité, était un lettré et un poète qui avait l'esprit très ouvert et qui s'appliqua à épurer la langue populaire.

(2) Archives de Lyon, BB 71, fo 202 verso, 17 août 1550. CC 990, fo 26 v^o, CC 1000, fo 53 v^o.

(3) *Le discours du grand triomphe fait en la ville de Lyon, pour la Paix faite et accordée entre Henry second, roi de France Très chrestien, et Philippe Roy des Espagnes, et leurs aliez. A Lyon, par Jean Saugrain, 1559.*

tel artifice, et par l'industrie grande de l'excellent peintre Bernard, que le voyant de tous costez l'on le jugeoit quarré. Sur cet eschafaut environné de toile peinte représentant la fulmination des géants mis au plus bas des enfers descrite par le poëte Ovide en sa métamorphose, les troys furies infernales estoient enlevées statues grandes comme géandes... (page 8). »

Bernard Salomon a fait des ouvrages de peinture les plus divers, même des moindres. Ainsi on le voit, en 1550, faire « les pourtraicts et figures » des villes de Brignais, de Saint-Andéol, de Saint-Genis-Laval et de Givors, que le Consulat devait produire dans un procès pendant devant le Conseil d'État (1).

Il a donc été peintre. Il a toujours été désigné comme tel dans tous les documents du temps, comptes, rôles des tailles, des pennonages, des visites d'armes, etc. De plus ses contemporains ont fait mention de lui comme l'inventeur d'*histoires* de toute sorte, *histoires* pour les grandes décorations des entrées de souverains et des fêtes, *histoires* pour les livres ornés de gravures qui sont sortis des presses de Jean I^{er} de Tournes. Il a peint des tableaux qu'en 1575 on savait où trouver à Lyon (2).

Il a entrepris des travaux d'un autre genre : il a peint à fresque la façade de plusieurs maisons de Lyon. Spon et Pernetti rapportent le fait ; l'un e l'autre parlent même de maisons qui gardaient encore

(1) Archives de Lyon, BB 71, f^o 175. CC, mandement du 29 mai 1550.

(2) Du Verdier en a témoigné comme on le verra plus loin.

dans leur temps des traces de ces peintures, parmi lesquelles on cite des fresques en camaïeu (1). Cette décoration extérieure était peu commune en France. Elle était empruntée à l'Italie et même à l'Allemagne; Holbein a couvert à Bâle des maisons d'ornements de beaucoup de goût et d'un puissant effet, et l'on a même des dessins de sa main qui représentent ces façades superbes.

Il a fait aussi œuvre de miniaturiste; nous ne le savons que par un seul ouvrage, mais cette seule preuve nous suffit.

Une lettre initiale historiée (2) est en tête d'un des registres de comptabilité de l'Aumône générale de Lyon pour les années 1550 et 1551 (3). Cette lettre initiale C, peinte sur papier à la gouache avec des rehauts d'or, se détache sur un fond rouge recouvert d'arabesques légères, et au centre est la figure de saint Antoine, patron du receveur de l'Aumône générale, Antoine de La Doy. Le saint est debout, avec ses attributs; il a le costume des Antonins, chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la congrégation de Saint-Antoine de Viennois.

(1) Jacob Spon, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, p. 114. L'abbé Perneti, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, t. I, 1757, p. 360 et 361.

(2) M. F. Breghot Du Lut, archiviste des Hospices, a bien voulu nous signaler cette curieuse vignette.

(3) *Comptes de recette et despence des deniers de l'Aulmosne générale de Lyon, que rend Anthoine de La Doy, commis à la recepte des deniers. Commençant ladite recepte le premier jour de mars 1549... le tout finissant le dernier jour de juin 1551* (E. 162).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Tournes) est très précise. « Au lecteur... Avec ce que j'espère que tu y prendras quelque délectation, pour estre le tout sorti de bonne main : car l'invention est de M. Bernard Salomon Peintre autant excellent qu'il y en ayt point en nostre Hémisphère, la lettre de M. Guillaume Guérout (page 3). »

Enfin l'arrière-petit-fils de Jean I^{er} de Tournes, Samuel de Tournes, imprimeur à Genève, publiant en 1680 les *Icones historicae veteris et novi Testamenti*, dans lesquels il a fait entrer les bois d'éditions imprimées par ses ancêtres, et entre autres les bois des *Quadrins historiques de la Bible* a confirmé de nouveau le fait qui devait lui être familier à raison des souvenirs de famille : « Les Figures que nous te donnons icy (au lecteur) sortent de la main d'un excellent Ouvrier connu en son temps sous le nom de Salomon Bernard, dit autrement le Petit Bernard (1), et ont toujours été fort estimées de ceux qui se connaissent en cette sorte d'ouvrage. »

Le petit Bernard a été l'inventeur et le dessinateur. A-t-il été graveur sur bois ? Aucun document n'en a fourni la preuve. Cependant Antoine Du Verdier, qui a passé une partie de sa vie à Lyon, qui y a fait imprimer deux de ses écrits en 1567 et en 1572 et qui était en situation d'être bien informé, a tenu à ce sujet un langage que nous devons rappeler. Il a dit dans sa *Bibliothèque*, publiée à Lyon en 1585, au

(1) Quelle étrange chose que Samuel de Tournes ait perdu la notion exacte du nom du graveur qui avait été un des auxiliaires les plus utiles de son bisaïeul !

chapitre de Bernard Salomon : « Le renom de l'auteur, qui estoit Paintre et très excellent Tailleur d'histoires, sera immortel par les belles figures de la Bible que de son invention il a pourtraict et taillé, comme aussi par infinies autres figures et pourtraictures, peintures et tableaux sortis de sa main, qui se voyent encores de luy à Lyon (1). »

Tous ceux qui ont écrit sur la gravure sur bois, depuis Papillon, qui a fait des ouvrages qu'il a attribués au petit Bernard une étude plus attentive qu'il ne la faisait d'ordinaire, n'ont pas résisté à leur désir de chercher quelle a été la participation de ce maître à la taille des bois.

Bernard Salomon a travaillé, probablement exclusivement, pour Jean de Tournes; il lui a été fidèle (c'était rare alors) (2). Le contrat qui les a liés, s'il y a eu contrat, doit avoir été fait en 1546 (3).

Le nombre est grand des livres ornés de gravures publiés par le célèbre imprimeur, et il n'est pas possible matériellement qu'un seul homme ait accompli, pour toutes ces vignettes, les lentes et pénibles opérations de la coupe du bois. Le petit Bernard, à en juger par le trait rapide de son dessin, la vivacité et

(1) *La bibliothèque d'Antoine du Verdier*, 1585, p. 119.

(2) Il ne paraît pas que le petit Bernard ait été nomade, comme tant d'artistes de son temps.

(3) Il est possible, à en juger d'après un certain nombre de planches, que le petit Bernard ait donné quelques dessins à d'autres imprimeurs que Jean de Tournes, entre autres à Roville et à Macé Bonhomme; on ne peut rien affirmer, sauf pour la relation de l'entrée de Henri II en 1548.

la fécondité de son talent, n'a pas pu s'astreindre à exercer sans répit ce métier ingrat. De plus l'examen des planches montre de telles dissemblances dans la taille qu'on est assuré que la gravure a été faite dans plusieurs ateliers ou par plusieurs tailleurs. Il ne faut pas d'ailleurs oublier quelle était à cette époque la position du tailleur en bois ; elle était autre que celle du peintre, c'est-à-dire du dessinateur. Le tailleur était le plus souvent un ouvrier, un manoeuvre, un auxiliaire du peintre et de l'imprimeur, toujours obscur et oublié.

En thèse générale, les graveurs s'appliquent à reproduire fidèlement les modèles qui leur sont donnés. Ils peuvent arriver à faire disparaître si bien leur personnalité que les dessins d'un ouvrage paraissent taillés dans le bois par la même main. Cette fidélité est nécessaire, elle est un des mérites de graveur. Autrefois, au xvi^e siècle, on n'était pas assuré de la rencontrer et l'on distingue sans trop de peine la façon de chacun des tailleurs au service d'un imprimeur. Ce n'est que par exception, comme on l'observe assez souvent chez Jean de Tournes, c'est-à-dire sous la conduite de Bernard Salomon, que la surveillance assidue du travail par le dessinateur produit son effet.

Nous n'avons aucun document qui nous permette de savoir comment l'œuvre de la taille et l'œuvre de la reliure étaient organisées chez Jean de Tournes, et cependant il n'est pas douteux qu'en son imprimerie l'une et l'autre œuvre étaient exercées dans des ateliers distincts. Nous avons même par les rôles des indications qui permettraient de se faire une idée du personnel de chaque atelier.

Nous avons recueilli les noms d'une trentaine de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

tailleur d'histoires excellent (1) ; nous avons découvert qu'il a signé de ses initiales un des bois de la plaquette des *Hymnes du Temps*. Le Temps, le Jour et la Nuit, les Mois et les Heures, sont figurés par des compositions allégoriques. Le mois de septembre est représenté par une femme qui porte une corbeille de fruits sur la tête et une balance au bras droit ; la lettre B est gravée sur le plateau le plus bas et la lettre S sur le plateau le plus élevé. Ainsi, dans le même petit livre, le dernier de l'œuvre, Jean de Tournes a fait honneur ouvertement de l'invention à Bernard Salomon et celui-ci a taillé dans le bois ses initiales B. S. Ce n'est pas la seule signature que nous ayons remarquée : il est facile de lire, à gauche, au bas, le monogramme B S sur la jolie vignette de la Nativité dans *les Figures du Nouveau Testament* (2).

Il y a eu entre l'atelier ou le groupe de tailleurs en bois dirigé par le petit Bernard et les ateliers dans d'autres villes cette différence que l'atelier lyonnais a été sous la dépendance directe de Jean de Tournes. Les bois ont été taillés par plusieurs mains, et par des mains d'une valeur technique très différente, mais la conduite et la surveillance du travail ont été assez étroites pour que l'unité ait été maintenue. Les traducteurs des dessins ont été toujours tellement fidèles et bien inspirés et dirigés que le compositeur seul pouvait, ayant l'intelligence de son œuvre, l'avoir communi-

(1) L'abbé de Marolles parlant des peintres a dit :

« Et le petit Bernard. si délicat en bois. »

(2) Édition de 1554, S. Matt., II. S. Luc, II.

quée à ses interprètes. Les graveurs ont eu cependant des défaillances. Enfin il est à remarquer que l'esprit et le genre du dessin étant nouveaux, le mode et nous dirons aussi l'esprit de la taille étaient nouveaux. Les graveurs ont été formés certainement par Bernard Salomon. Il y avait à Lyon des tailleurs d'un véritable mérite ; les Trechsel, les Frellon, Étienne Dolet (1), ont confié à des ouvriers de Lyon la gravure d'une partie de leurs planches (2). Toutefois il fallait plus que de l'habileté technique, et le maître avait su faire comprendre à ses ouvriers le caractère que le travail nouveau devait revêtir.

L'œuvre est considérable, toutefois moins qu'on ne le pense. Il a été produit dans une période de quinze années à peine, de 1546 à 1560. Il a présenté toujours, de la première à la dernière année, les mêmes traits. Les titres mêmes des livres ont annoncé plus d'une fois ces illustrations superélégantes, *perlegantibus* ou *elegantissimis iconibus*. C'est là le trait dominant dans ces publications, l'élégance, la superélégance, la diversité.

Ces vignettes charmantes sont des bijoux, suivant le mot de Dibdin, et l'on est tenté de dire d'elles ce qu'Érasme a dit de petits bijoux devant lesquels il

(1) De petites vignettes ornent la *Plaisante et ioyeuse histoyre du grant Gargantua et Pantagruel, Roy des Dipsodes*, restitué à son naturel, publiés par Étienne Dolet en 1542 ; ces vignettes sont au simple trait, et, tout en étant de travail français, rappellent la manière d'Holbein.

(2) On sait que ces imprimeurs ont aussi fait emploi de bois gravés à Bâle.

s'était arrêté émerveillé à la foire de Francfort : *subtilissimas artificii minutias*.

Il convient de parler du genre de gravure que Bernard Salomon a adopté et qu'il a fait prévaloir pendant un temps. On en a fait la critique, peut-être parce qu'on n'en a pas compris la raison. Son procédé le sépare de Geoffroy Tory, comme de Denis Janot et de Groulleau. Salomon n'était pas en général sobre de tailles. Il chargeait ses bois de travaux, quelquefois d'ombres ; la taille était réglée de façon à donner plus de relief à ses dessins. Il aurait, a-t-on dit, méconnu une des lois de cet art où il faut tant de clarté et de simplicité. Certainement non ; le petit Bernard était trop pénétrant pour n'avoir pas su quelle réserve garder et était trop expérimenté pour s'être heurté à un pareil écueil. Il fallait cette gravure à son dessin pour mettre celui-ci en pleine valeur. On connaît d'ailleurs de lui quelques bois qui présentent cette sobriété dans la taille si bien comprise, et une gravure intelligente et légère des seconds plans. Renouvier, observateur éclairé et critique sagace, a porté sur notre maître un jugement très vrai.

Donnons un dernier aperçu de l'œuvre (1).

En 1546, la *Paraphrase de l'astrobabe...*, par Jacques

(1) La Bibliothèque nationale possède, en bonnes épreuves, tous les livres illustrés par Bernard Salomon. M. Julien Baudrier a bien voulu nous communiquer, au cours de notre étude, plusieurs de ces rares ouvrages tirés de sa riche bibliothèque.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture à volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



sont très jolies, d'autres sont d'un dessinateur ayant moins de distinction ou plutôt peut-être d'un graveur qui a mal reproduit le dessin de l'inventeur. On peut dire du reste pareille chose de l'illustration des *Fables d'Ésope* dans laquelle l'inégalité est même plus grande.

Un savant qui eut quelque célébrité au milieu du xvi^e siècle, médecin et botaniste, Léonard Fuchs, a écrit à Lyon un livre de commentaires sur l'histoire des végétaux (1) qui contient de nombreuses figures de plantes et le portrait de l'auteur. Les planches, dessin et taille, sont d'une bonne exécution (2), et on les a regardées à tort comme un des premiers ouvrages du petit Bernard. Nous avons découvert dans les minutes d'un notaire de Lyon, Claude Cussonnel, à la date du 27 février 1547 (1548), « l'acte d'affermage » de Clément Boussy, « tailleur d'histoires natif de Paris, demourant à présent à Lyon, » par lequel il s'était engagé envers Balthazar Arnoullet à tailler « les hystoires et figures du livre nommé Fuxius herbar (3). » Salomon a donc été étranger à cette œuvre.

1549. Dans le recueil de l'entrée de 1548, les figures du capitaine à pied et du capitaine à cheval. Dans les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, un très joli portrait de femme (« l'ombre de ma vie »)

(1) *De historia stirpium commentarii insignes. Adiectis earundem vivis, et ad naturae imitationem artificiosè expressis imaginibus, Leonarto Fuchsio medico, hac nostra aetate clarissimo, auctore M. D. XLIX. In-8°.*

(2) Le portrait est d'un travail un peu rude.

(3) Archives de la Chambre des notaires de Lyon.

et l'élégante femme ailée avec cette fière devise de Jean de Tournes : *Son art en Dieu*. Dans *Chiromance et Physiognomie par le regard des membres de L'homme* de Jean de Indagine, les chars des constellations, entre autres ceux de Saturne, de Jupiter, de Vénus et du Soleil qui sont d'une exécution hardie. C'est la copie de planches d'une édition latine de Strasbourg, mais notre maître en a fait un tout autre ouvrage en même temps qu'il a exagéré sa manière.

Le titre ou frontispice des *Illustrations de Gaule et singularités de Troye* (1549) se recommande par plus de largeur et de fermeté. C'est le même sujet que cette sorte de Midas aux longues oreilles d'âne qu'on retrouve au bas du frontispice de l'*Euclide* de 1557. Ce frontispice est imité des encadrements pour titre de livre que Jean Froben, de Bâle, a fait exécuter sur les dessins de Hans Holbein et d'Ambroise, son frère aîné; un de ces encadrements nous intéresse parce que Sébastien Gryphe s'en est servi pour les *Commentaria linguæ latinæ* d'Étienne Dolet (1536-1538) : au bas les Muses et Calliope couronnant Homère (1).

Dans le livre de *l'Amour* daté de 1551 (2), une vignette d'une taille savante : l'Amour contemplant le ciel.

L'Énéïde de Virgile prince des poètes latins de 1552 a des traits différents. Les compositions sont plus grandes, un peu confuses, mais habilement ordonnées ;

(1) Ce frontispice aurait été dessiné par Holbein pour les *Adages* d'Érasme (1520).

(2) Traduction des *Dialogi di amore composti per Leone Medico*.

celles des trois premiers livres ont le caractère bien marqué des œuvres du maître. Nous ne mentionnons le *Vitruve* que pour le portrait de Guillaume Philandre qui l'a annoté (1).

En 1553, les *Quadrins historiques de la Bible et les Figures du Nouveau Testament* (2). Combien de petits chefs-d'œuvre dans les *Quadrins*, mais rares sont les épreuves qui permettent de les bien juger. Ainsi, dans les premiers tirages de deux des tableaux de l'*Exode*, la vue de deux scènes (xii et xl) dans la nuit noire est saisissante. Dans ces tirages, les plans tracés avec tant de science, ici avec tant de vigueur, là avec tant de légèreté, ont toute leur valeur, et l'ordonnance du tableau se produit avec son plein effet (3).

C'est encore en 1553 que parut l'*Epitome thesauri antiquitatum* de Jacques de Strada, recueil de médailles exécutées sur fond noir et gravées d'une pointe délicate. On a attribué cette œuvre à Bernard Salomon, et Papillon qui est de cet avis a fait un grand éloge de ces gravures curieuses (4). Le succès de ce livre fut grand au xvi^e siècle. Dessin et taille ont un carac-

(1) L'impression du *Vitruve* a été achevée le 8 février 1552 (1553).

(2) Jean II de Tournes a illustré sa grande Bible (*Biblia sacra*) in-folio avec les petites vignettes des *Quadrins* et celles du *Nouveau Testament*.

(3) C'est d'après certains exemplaires des éditions de 1553 qu'on peut se former une idée juste du travail du maître et de l'habileté de l'imprimeur. Nous disons les éditions de 1553, parce que Jean de Tournes a donné dans la même année des éditions en espagnol, en anglais et en français.

(4) Papillon, t. I, p. 213.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

et la gravure sur bois est de Georges Reverdy, le *Réperdius* de Nicolas Bourbon (1), qui a été un des graveurs sur cuivre et sur bois le plus en renom au milieu du xvi^e siècle.

Solitaire second ou Prose de la musique (1555) contient un beau portrait de l'auteur Pontus de Tiard.

En 1557, *la Métamorphose d'Ovide figurée*, dédiée à Diane de Poitiers, qui est représentée en tête de ce petit livre sous les traits de Diane, est, par ses trente encadrements variés, ses cent soixante-dix-huit vignettes d'une merveilleuse finesse, ses scènes pleines de passion et de vive allure, un véritable bijou (2). M. Alfred Cartier a fait la remarque que vingt et une des planches de *la Métamorphose* ont paru dans l'édition des *Œuvres de Clément Marot* donnée par Jean de Tournes en 1549 (3). De Tournes a dit, dans un avis au *Lecteur benivole*, qu'il a voulu honorer la

heureux de nous être rencontré pour cette attribution avec un esprit très indépendant et très sagace, M. Henri Bouchot, auquel on doit deux curieuses études sur ce sujet (*Le portrait peint en France au xvi^e siècle, Gazette des Beaux-Arts*, t. XXXVI, 1887, p. 218 à 226 ; *Les Clouet et Corneille de Lyon*, 1892, p. 39 à 51).

(1) Reverdy était Piémontais, d'après La Croix Du Maine et Du Verdier.

(2) Jean de Tournes a fait usage des encadrements de *la Métamorphose figurée* dans le rare livre des *Pseaumes mis en rime Française* par Clément Marot et Théodore de Bèze, qu'il imprima en 1563 pour Antoine Vincent. La permission du roi « pour l'ediffication que lesdits pseaumes peuvent apporter à nostre peuple » est datée du 16 décembre 1561.

(3) *Antoine Du Moulin*, par Alfred Cartier et Adolphe Chenevière, 1896, p. 47.

mémoire du poète en illustrant sa *Métamorphose* « de figures assez joliment taillées (1) ».

En 1558, un livre porte pour titre *les Illustres observations antiques du seigneur Gabriel Symeon Florentin En son dernier voyage d'Italie l'an 1557*, dont l'édition italienne a été publiée dans la même année (*Illustratione de gli epitaffi et medaglie antiche*). On reconnaît le faire de Salomon dans une partie des vignettes dont quelques-unes avaient été faites pour d'autres ouvrages. La fontaine d'Anet et l'encadrement du titre sont dans le style primaticien; sont-ils de la main du petit Bernard? On peut en douter. S'il en a donné le dessin, le graveur ne l'a pas reproduit suivant le procédé ordinaire. Chaque édition présente un portrait différent de Simeoni, l'un et l'autre excellents, dont l'exécution donne à penser que les portraits sont d'un autre artiste que Salomon plus correct et plus sévère que celui-ci. Bref le petit Bernard paraît avoir travaillé assez peu à ce livre pour hésiter de laisser à son actif les *Observations antiques* de Simeoni dont l'illustration est faite pour nous étonner.

En 1559, le portrait du musicien Barthélemy Beaulai-gue dans ses *Chansons nouvelles*.

Enfin, en 1560, *les Hymnes du Temps et de ses parties* où l'on ne trouve ni la même délicatesse ni la même élégance, mais où le petit Bernard a décoré le texte avec sa vivacité ordinaire. Les sujets sont

(1) Jean II de Tournes a dit dans la préface de son *Olympe, ou Métamorphose d'Ovide*, préface datée de 1582 : « Il y a environ trente ans que feu mon père en fit pourtraire les figures par le plus excellent ouvrier qui fust en France. »

encadrés de moresques. On voit le mieux dans ce livre comme notre maître a changé son faire à la fin de sa vie ; il faut attribuer à de nouvelles influences, et qui sait ? peut-être à la fatigue, le caractère de plusieurs planches (1).

« Les figures des Hymnes des Vertus sont de petit Bernard », a dit Claudine Bouzonnet-Stella. Elles sont en effet, non seulement dans le genre de celles des *Hymnes du Temps*, mais le mode d'exécution est le même. Cette plaquette est datée de 1605. La date de la publication n'y fait rien. M. Alfred Cartier, l'historien des de Tournes, nous a rappelé à cette occasion que Jean II de Tournes avait emporté à Genève et y avait fait usage de bois que son père avait fait graver et n'avait pas employés. Le fait s'est produit plusieurs fois dans l'atelier de Jean de Tournes et l'on connaît des tirages sans texte de planches commandées par cet imprimeur pour des livres qu'il n'a pas publiées.

Voilà les principales étapes de la marche du petit Bernard.

Nous avons écarté d'autres ouvrages dans lesquels il a introduit des planches grandes ou petites, des bandeaux, des encadrements, des lettres historiées, des culs-de-lampe, etc., mais qui n'ajoutent rien à ce qu'on sait des procédés de composition et de travail de ce maître. Nous n'avons pas cité non plus de ces titres ou frontispices de format in-folio auxquels il a

(1) Plusieurs de ces planches ont été gravées plusieurs années avant 1560.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture à volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



l'Imagination poétique, disons-nous, ne nous paraît pas être en toutes ses vignettes l'œuvre de Salomon (1).

Il nous paraît très douteux que Jean de Tournes ait eu, comme Auguste Bernard l'a donné à penser, Geoffroy Tory à son service (2).

Nous ne faisons pas difficulté de reconnaître que Bernard Salomon a eu quelques défaillances au cours de son labeur, elles ont été rares.

Il a fait école; il a eu des imitateurs et des copistes. Un de ceux-ci, qui lui a été inférieur, a été très fécond; il est encore peu connu et nous nous proposons de dire un jour sa vie agitée et ses travaux. Cet imitateur est Pierre Eskrich (3), dont plusieurs ouvrages présentent un grand intérêt (4).

(1) Les vignettes dont le travail se rapproche de celui de Bernard Salomon, mais dont le dessin et la taille diffèrent, à notre avis, de ceux de ce maître, sont « l'Invocation du saint esprit..., la préfiguration de l'imprimerie lyonnaise, la figure de mariage, faictz des jeunes, conseil des vieulx », la paix armée, l'entrée de monseigneur de Saint-André, gouverneur de Lyon.

(2) *Geoffroy Tory*, 1865, p. 332.

(3) Eskrich, d'origine allemande, est né à Paris. Le nom allemand était *Krug*, prononcé en France *Kriche* et *Kruche*. Pierre Eskrich a signé *Eskrich*, *Escrich* et *Cruche*. Il a même reçu le nom de *Vase*. Ce petit maître est, suivant nous, le Jean Moni de Papillon et de Didot.

(4) On a souvent attribué à Bernard Salomon, quoique le style soit différent et l'exécution inférieure, les dessins et les bois de Pierre Eskrich qui a travaillé le plus souvent pour Guillaume Roville. C'est par suite de cette erreur qu'on a fait vivre le petit Bernard jusque vers 1580. (Passavant, Le Blanc, etc.)

L'histoire de l'illustration du livre par la vignette et l'histoire de la gravure sur bois de la vignette, un peu avant la disparition de Bernard Salomon, le créateur du genre, et après sa mort, ont l'une et l'autre un très vif intérêt; elles sont encore très obscures. C'est parce que, à cette époque, l'art du tailleur d'histoires a continué de briller du même éclat, qu'on a attribué toute œuvre excellente au petit Bernard.

Il semble que, déjà en 1558, il y avait à Lyon un homme, dessinateur ou graveur, formé à l'école de Bernard Salomon, d'une valeur supérieure même celle de ce maître, qu'il imitait ouvertement, n'était cependant que cet homme, dont on ignore le nom, n'avait pas eu les heureuses initiatives du collaborateur de Jean de Tournes. Il est toujours un inconnu pour nous.

M. André Steyert et M. Alfred Cartier (1) ont, autant que nous, la conviction qu'il a existé. M. Steyert l'a signalé depuis bientôt trente ans (2); il l'a désigné sous le nom de « maître à la capeline », à cause, nous a-t-il dit, de l'habitude de ce maître de vêtir ses personnages de petites capes. Ce maître aurait quitté Lyon ou serait mort dans cette ville en 1566.

(1) Puisque le nom de M. Alfred Cartier est venu sous notre plume, nous ne pouvons pas ne pas dire comme nous lui sommes obligé pour son aide dans un travail dont les difficultés nous ont découragé plus d'une fois.

(2) *Note sur Perrissin, Tortorel et quelques autres artistes lyonnais du XVI^e siècle* (*Revue du Lyonnais*, 3^e série, t. VI, 1868, p. 185 et 186). *Notes critiques sur quelques artistes lyonnais du XVI^e siècle* (*Revue du Lyonnais*, 3^e série, t. XIX, 1875, p. 142 à 160).

Il aurait été un artiste du talent le plus complet : « Cet artiste méconnu fut incontestablement (dans l'opinion de M. Steyert) un des plus habiles maîtres de l'école française du xvi^e siècle (1). » Il serait l'auteur d'une partie des premières figures de la Bible de Roville de 1563 (2). M. Steyert nous paraît avoir accordé à cet anonyme un talent si élevé qu'il serait difficile de le justifier et à son œuvre une importance exagérée. L'œuvre elle-même est réelle.

Cet homme ne se serait révélé, a-t-on avancé, que quand Bernard Salomon a disparu de la scène. Il serait aussi celui auquel est due l'illustration du *Calendrier historial* publié par Jean de Tournes en 1563 (3). L'auteur de cette illustration n'est pas le même : son travail est large et ferme avec une distinction et une correction que ni le petit Bernard ni l'artiste découvert par M. Steyert n'ont pas montrées à ce degré.

Le travail n'est pas non plus celui qu'on observe dans celles des vignettes des *Antiquités* de Flavius Josèphe de 1566 (4), qui ont été dessinées, gravées

(1) Avertissement de *l'Entrée de Charles IX à Lyon* en 1564 par Vital de Valous, 1884, p. XV à XVII.

(2) Une partie des autres figures de la Bible de Roville seraient de Pierre Eskrich et peut-être d'un autre graveur. Voici le titre de cette Bible qui est rare : *Biblia sacra, Ex postremis doctorum vigiliis ad Hebraicam veritate(m) et probatiss. exemplariu(m) fidem.*

(3) Il est probable que c'est ce livre que Claudine Bouzonnet a désigné dans son inventaire sous le nom de « Almanach Huguenotte, figure de petit Bernard. »

(4) *F. Iosephi antiquitatum iudaicarum libri XX... Apud Haeredes Iacobi Iunctae, 1556. In-folio.* — Ce livre est très rare (nous n'en connaissons que cinq exemplaires, dont un est dans la bibliothèque de M. Julien Baudrier).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Dessin et taille sont d'un artiste qui paraît avoir été un réaliste. Une de ces pièces (1) porte à la fin le portrait de Charles IX, en buste et à gauche (dans un médaillon ovale, H. 72 mill., L. 57 mill.); ce portrait est une œuvre pleine de sincérité et de vigueur. La même main a produit une vignette aux armes de France et avec le buste du jeune roi à droite et en armure (2). Il semble qu'on puisse lui attribuer aussi le Charles IX debout et en armure (3) et le roi siégeant en conseil (4), dessinés avec tant de simplicité et de finesse.

En résumé, les observations et les jugements sont confus. Dans une période de temps limitée de 1558 à 1566 ou environ, un artiste *au moins*, dessinateur, peintre, graveur, s'est inspiré des leçons et des exemples de Bernard Salomon, tout en ayant la juste notion du goût français. Il a été très indépendant. Il a mieux composé et mieux dessiné ; il a eu un vif

(1) *Permission du Roy, et monseigneur de Vieilleville... donnée à tous Marchans, de faire leur train et traffique des marchandises en la ville de Lyon*, Benoist Rigaud, 1563.

(2) *Lettres patentes du Roy, par le faict des Foires, Changes, et payement d'icelles...*, Benoist Rigaud, 1563.

(3) *Lettres du Roy... sur la deffence à toutes gens, tant à pied qu'à cheval, de ne porter bastons à feu...*, Pierre Merand, 1564. — Cette vignette serait, suivant M. Steyert, l'ouvrage du maître à la capeline.

(4) *Lettres patentes du Roy, pour la déclaration de sa majorité*, Pierre Merand, 1563. — Cette plaquette et les trois plaquettes précédentes font partie de la bibliothèque de M. J. Baudrier, à l'obligeance duquel nous en devons la communication.

sentiment de la proportion, il a été très sincère dans l'expression, il a pris à Jean Cousin quelque chose de sa grâce sévère et s'est élevé à un des premiers rangs. Il a peu produit et il est encore aujourd'hui, chose étrange, sans nom et sans histoire. Peu importe de quel nom ou de quel surnom on a couvert son anonymat (le maître à la capeline, le maître Thomas (1), l'auteur des portraits de Simeoni ou celui des mois du *Calendrier historial*, le graveur de Barthélemy Molin ou celui de Benoist Rigaud). Cet inconnu, cet oublié, qu'il faudra peut-être dédoubler, original sans avoir ouvert une voie nouvelle ni apporté à ce petit art des moyens nouveaux, sans avoir même eu sa propre inspiration, a été, non pas seulement un artiste hardi, mais un merveilleux ouvrier ; il a atteint à la perfection technique. Qu'il ait été seul ou qu'il faille voir en lui deux ou trois personnages, il a été, nous le répétons, autre que Bernard Salomon, plus soigneux, plus varié, plus mesuré, plus fort, plus noble ; s'il n'a pas eu son génie, il a eu plus de science.

Le compositeur était peut-être un ; les graveurs ont pu, par l'interprétation des dessins, donner à ceux-ci des apparences très diverses, cela expliquerait ces incertitudes qu'il faut avouer. Mais si ce maître anonyme a taillé ses *histoires* de sa main, il leur a imprimé l'unité, la pureté et la finesse qui surprennent dans plusieurs d'entre elles.

Bernard Salomon n'avait pas seulement l'esprit ouvert

(1) Le maître Thomas, « maistre peyntre et conducteur de l'œuvre » des décorations pour l'entrée de Charles IX en 1564.

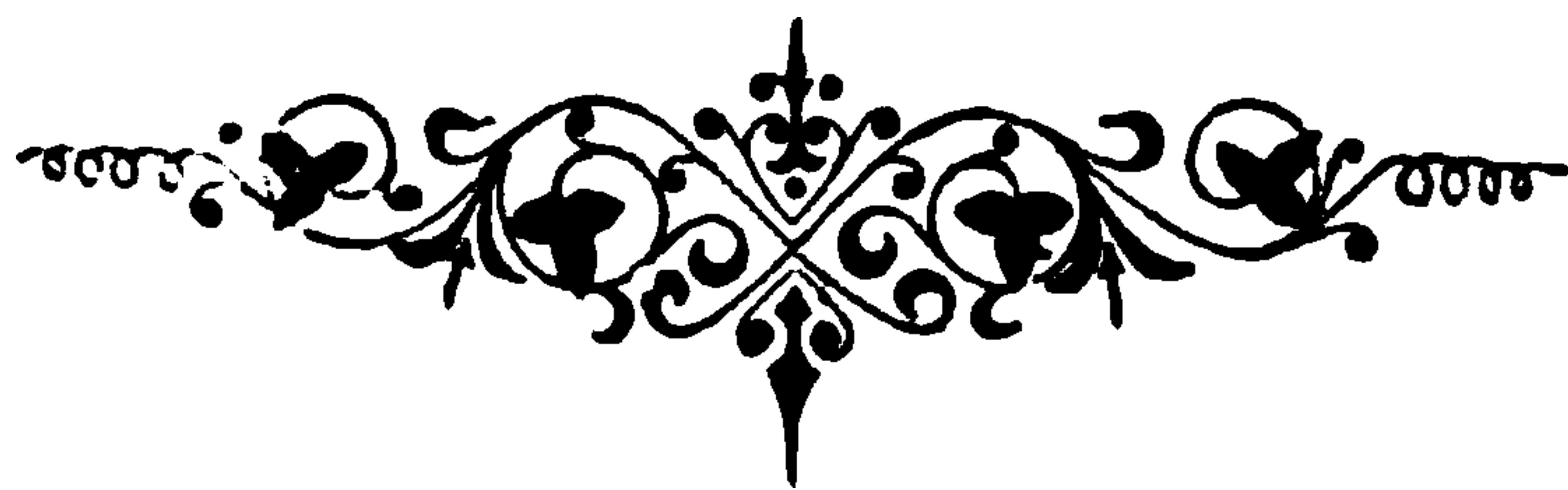
et raffiné, l'imagination fertile, le sentiment de l'élégance et le crayon facile, il était instruit ; il avait appris à plus d'une école. Il ressemblait par quelques côtés à Jean Cousin qui avait plus de grandeur dans l'esprit.

Du Verdier a fait mention « d'un excellent livre de feu maistre Bernard Salomon, traictant la Perspective, qui s'est perdu après son décès (par la nonchallance des héritiers ou successeurs) (1) ». Comme elle eût été intéressante la comparaison de l'ouvrage de cet artiste si délié avec le *Livre de Perspective* de Jean Cousin ! La planche du *Paysage* de Cousin suffirait seule à montrer ce qu'il y avait chez celui-ci de science et de correction et quel sentiment élevé il avait de l'art. Le petit Bernard, qui a eu, quant aux scènes en plein air et aux paysages, sa propre méthode d'expression, devait avoir exposé une conception de cette partie de l'art tout à fait originale, et les dessins qu'il avait donnés en exemple n'auraient pas eu un moindre prix. Son œuvre gravé a suffi à lui assurer une légitime célébrité.

Natalis RONDOT.

FIN.

(1) *La bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, 1585, p. 119.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



ci-devant église de Lorette, et à la céder au citoyen Chinard, artiste, qui en doit faire son atelier. Signé : Borel. (N° 5.290, cat. Bib. Coste).

Chinard fit plus tard l'acquisition de l'église des Pénitents de Lorette, qui continua à lui servir d'atelier. Au pourtour de la nef il fit établir une ligne de piédestaux, de trépieds, de sarcophages en bois peint. On y voyait des débris des fêtes révolutionnaires, et des copies de la statuaire antique.

Lyon, le 9 floréal an III (28 avril 1795).

« Le représentant du peuple, Boisset, voulant redonner la vie aux arts et contribuer de tout son pouvoir à faire sortir de l'oubli les morceaux précieux que l'ignorance ou l'orgueil ont fait enfouir dans les entrailles de la terre ;

« Considérant que le despote Louis XIV a fait enfermer dans la cave de la ci-devant église de Cluny, un monument que le cardinal Bouillon avait fait construire à Rome en la mémoire de Turenne, et qu'il est intéressant de savoir l'usage qu'on en peut faire ;

« Arrête que le citoyen Chinard, sculpteur, se transportera dans le plus court délai à Cluny, pour examiner le monument, dit de Turenne, qui est déposé dans la cave de la ci-devant église ; il demeure autorisé à requérir de la Municipalité tous les hommes, chevaux, voitures et bois nécessaires pour la translation, s'il la juge utile, dans la ville de Lyon ;

« Enjoint à la Municipalité de Cluny de l'aider de tout son pouvoir dans cette translation.

« Signé : Boisset. »

Lyon, le 10 floréal an III (29 avril 1795).

« Le représentant du peuple, Boisset, arrête que le receveur du district payera au citoyen Chinard, sculpteur, la somme de mille livres pour se transporter à Cluny et y visiter et faire transporter à Lyon le monument, dit de Turenne, déposé dans les caves de la ci-devant église. Cette somme provisoire sera payée sur le vu du présent.

« Signé : Boisset. »

Le 10 prairial an III (29 mai 1795). — Une fête funèbre est célébrée aux Brotteaux, pour célébrer le deuxième anniversaire du 29 mai 1793.

Un immense cercueil est élevé. Chinard sculpte les statues et prépare les ornements.

25 thermidor an III (12 août 1795). — Le Conseil municipal de Lyon arrête que les représentants du peuple seront invités à délivrer à Chinard, artiste, un mandat de la somme de 30.108 livres, sur la caisse du payeur du département du Rhône, pour les frais de construction du monument qu'il a été chargé d'exécuter sur la place de l'Égalité.

Chinard alla à Paris au mois d'octobre et fit la réclamation suivante :

Paris, 11 brumaire an IV (2 novembre 1795).

« Chinard, sculpteur à Lyon, aux représentants du peuple composant le Comité de Salut public,

« Expose qu'il a constamment consacré ses talents et son art aux monuments propres à inspirer l'amour de la liberté, et à élever l'âme des républicains ;

« Qu'après avoir éprouvé à Rome les persécutions auxquelles tous les patriotes français ont été en butte, de retour dans sa patrie, il a été chargé par les représentants du peuple en mission et par les diverses autorités constituées de l'exécution de différents ouvrages et de la direction de différentes fêtes publiques ornées de plusieurs objets de son art ;

« Qu'il n'a reçu aucune indemnité de ses travaux et que non seulement il n'en a point réclamé pour l'emploi du temps qu'ils ont exigé, mais qu'il a même souvent supporté les frais des divers matériaux qu'il a mis en œuvre ;

« Que son cabinet, son atelier et son mobilier ayant été réduits en cendre dans les temps du siège de Lyon, il s'est vu privé de toutes les ressources qui alimentaient ses études et de la plupart des moyens qui fondaient son existence ;

« Que pour l'indemniser de ses pertes et le récompenser de ses travaux, les représentants Charlier, Pocholle, Tellier, Boisset, Poullain-Grandprey, Ferroux et Despinassy, lui ont accordé successivement la jouissance d'un local propre à lui servir d'atelier, et que le représentant Boisset lui en a même adjugé la possession définitive ;

« Que les représentants, Poullain-Grandprey, Ferroux et Despinassy, par un de leurs arrêtés du troisième jour comp^{te} an III, ont reconnu que l'abandon de ce local consistant en une chapelle dégradée et une loge de portier n'était point proportionné aux sacrifices qu'il avait faits ni à l'utilité qu'il se proposait d'en tirer pour la chose publique, en y établissant une école gratuite de *dessein* (*sic*) ;

« Qu'enfin sur la foi de toutes ces autorités réunies, et plein de confiance dans la justice d'un gouvernement ami des arts, il s'est installé dans le local qui lui a été accordé ;



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

un local national dont il a déjà fait un atelier de son art et dans lequel il se propose de former une école gratuite. Cette concession a paru légitime autant pour indemniser le citoyen Chinard des pertes que la Révolution, et particulièrement le siège de Lyon, lui ont occasionnées, que pour le récompenser des services qu'il a rendus à son pays, et donner aux arts que son talent honore un encouragement digne d'un gouvernement qui veut en relever la splendeur.

« Les arrêtés qu'il produit sont : 1° Un des représentants Letellier et Pochole, en date du 21 frimaire, an III ; 2° Un du représentant Boisset, en date du 22 prairial, an III ; 3° Un des représentants Poullain-Grandprey, Ferroux et Despinassy, en date du troisième jour complémentaire an III. Il résulte de tous, et particulièrement du dernier, que le local dont il s'agit, estimation faite de sa valeur, ne peut même compenser ni les pertes que le citoyen Chinard a éprouvées, ni les soins désintéressés qu'il a donnés à l'élévation de plusieurs monuments publics et à l'embellissement de plusieurs fêtes nationales dont il a composé les principaux ornements. Il demande que ces divers arrêtés soient homologués par le Directoire exécutif.

« Le Ministre pense que la juste célébrité du pétitionnaire, les persécutions qu'il a essuyées en Italie pour la cause de la Liberté après y avoir obtenu les palmes du talent, ses malheurs et les nombreux témoignages des Représentants du peuple qui se sont succédé à Lyon, l'usage qu'il se propose de faire et qu'il a déjà commencé du local qu'il a obtenu, sont autant de considérations qui ne permettent pas de douter que sa demande n'offre un objet d'utilité publique à remplir et un acte de justice particulier à exercer.

« On propose, en conséquence, au Ministre de l'Intérieur de faire ratifier par le Directoire exécutif la concession faite par les Représentants du peuple.

« Signé : Guinguéné. »

NOTE : Ecrire au Ministre des Finances.

Lyon, le 6 ventôse an IV (25 février 1796).

Chinard artiste, aux administrateurs du département du Rhône.

« Les représentants du peuple qui se sont succédé à Lyon m'ayant adjugé un local pour me servir d'atelier d'après le choix et l'estimation *fait* par la Municipalité, je n'ai pas cru devoir *réclamé* les *perte* que j'avais *essuyer* pendant le siège ni le paiement des *travaux* multipliés dont j'ai été chargé par cette commune.

« Je me suis seulement *randu* à Paris pour faire homologuer mes arrêtés. J'ai présenté pétition au pouvoir exécutif qui a renvoyé à la commission des arts, celle-ci aux finances, les finances à la régie, et la régie à vous. Ils ont tous *sentit* que ma démarche était juste, qu'il était impossible de ne pas y faire droit, mais que pour *proséder* avec *métode* et suivant les lois, il *fallait* que vous examinier le *conte randu* que je lui ai mis sous les yeux. Vous y trouverer *join* les *différant rapport, letre* et avis soit des *comision* comme des ministres, et je ne doute pas que votre amour pour les arts et la justice et surtout votre considération pour un patriote, artiste peu fortuné, élevé parmi vous, *batu* par tous les orages de la Révolution ne vous *desside* à me faire droit.

« Salut et Fraternité. »

« Signé : Chinard. »

« Je vous observerai seulement d'ajouter à mon *conte*, et à la note de mes pertes pendant le siège, une perte *réel et journalier occasionnés* par la Municipalité qui m'a chargé par divers *arrêté* d'exécuter en marbre la statue de l'Egalité, que j'ai loué un *atelier* à Perrache, que j'ai fait les *frais de model*, travaux, etc., et que quoique l'on *m'aient* adjugé mille *écu* pour ces frais *provisoir*, il ne *mon* jamais été *conté*. J'offre toutes les *preuves* qu'on exigera pour tout ce qui *et* contenu dans mes réclamation et mémoire. »

Pendant l'année 1796, diverses fêtes sont célébrées à Lyon, d'après les plans de Chinard.

10 germinal an IV (30 mars 1796). — Fête nationale de la Jeunesse, célébrée sur la place de la Liberté.

10 floréal an IV (29 avril 1796). — Fête des Epoux, célébrée sur la place de la Liberté, où est élevé un autel de la Patrie, sur lequel sont représentés les attributs de l'hyménée.

10 prairial an IV (29 mai 1796). — Fête nationale des Victoires et de la Reconnaissance, célébrée sur la place de la Liberté. On y voit deux statues des Victoires tenant une banderolle avec cette inscription : A la Victoire ; les statues de la Paix et de l'Abondance, tenant une banderolle portant ces mots : Objet de notre reconnaissance ; et sur l'autel de la Patrie, près de l'arbre de la Liberté, la statue de la Liberté, faite d'après les plans de Chinard.

4 messidor an IV (22 juin 1796). — L'administration départementale du Rhône alloue à Chinard, une somme de 40.000 francs, pour prix des travaux de son art, exécutés



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



prouvera que notre reconnaissance, loin d'être muette, ne demande que des occasions de s'exprimer.

« Salut et Fraternité ».

« Vingtrinier, Antoine ; M. Blanc. »

7 thermidor an IV (25 juillet 1796). — Les trois délégués au comité central des administrations municipales de Lyon, chargent Chinard de l'exécution des décorations et statues nécessaires pour la fête qui doit être célébrée les 9 et 10 thermidor.

9 et 10 thermidor an IV (27 et 28 juillet 1796). — Fête de la Liberté.

1^{er} vendémiaire an V (22 septembre 1796). — Fête nationale de la fondation de la République, célébrée sur la place de la Liberté, au devant de l'autel de la Patrie.

1^{er} ventôse an V (19 février 1797). — Le général Bonaparte et le citoyen Cacault, au nom de la France, et les représentants du Pape signent à Tolentino un traité dont l'article 18 est ainsi conçu : « Sa Sainteté fera désavouer par son Ministre à Paris l'assassinat commis sur la personne du secrétaire de légation Bassville. Il sera payé dans le courant de l'année, par Sa Sainteté, la somme de 300.000 francs pour être répartie entre ceux qui ont souffert de cet attentat. »

Au nombre des personnes qui réclament une partie de cette somme, comme victimes du despotisme pontifical, figure Chinard, qui avait déterminé l'envoi de Bassville à Rome. Rater avait été tué au siège de Toulon.

21 *fructidor an V* (7 septembre 1797). — Dufourny et de Bure de Villiers nommés commissaires pour la distribution de l'indemnité payée par le Pape, allouent à Chinard, qui avait quitté Rome avant le 13 janvier 1793, seulement 1.000 livres.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Rome, frimaire an VI (novembre-décembre 1797).

Correspondance de Cacault, résident de France, chargé d'affaires près le Saint-Siège. — Rapport au Directoire exécutif.

« Le citoyen Chinard, sculpteur et membre de l'Institut national, est un des artistes persécutés à Rome en haine de la Révolution française. Il avait modelé un groupe représentant le Génie de la France qui relevait la Liberté de ses ruines et la débarrassait de ses entraves. Il fut arrêté, chargé de fers et jeté dans les prisons mêmes du château Saint-Ange, où il languit pendant quatre mois. Ses ouvrages, son linge, ses habits, tout fut pillé pendant sa détention.

« Sur les cent mille écus d'indemnité payés par la Cour de Rome, mille francs ont été accordés au citoyen Chinard. Il réclame contre la modicité de cette somme.

« Mille francs avaient été destinés à M. le chevalier d'Azara qui les a formellement refusés.

« Le citoyen Chinard demande que ces mille francs lui soient donnés, et propose au Directoire exécutif de les lui accorder en adoptant le projet d'arrêté ci-joint que j'ai l'honneur de lui soumettre. »

Suit un projet d'arrêté conforme allouant les 1.000 livres au citoyen Chinard et terminé par ce dispositif : « Le Ministre des Relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé. »

Azara avait avancé aux compagnons de Bassville 200 sequins.

Malgré l'arrêté rendu en faveur de Chinard, cette somme de 1.000 livres ne lui fut pas remise. Elle fut allouée le 2 frimaire an VII (22 novembre 1798) à Topino-Lebrun recommandé par François de Neufchâteau.

Le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798), le Gouvernement pontifical paie 150.000 livres restant dues sur la somme de 300.000 livres.

Chinard fut chargé de faire divers ouvrages pour l'anniversaire de la Fête nationale de la fondation de la République, qui fut célébrée dans la commune de Lyon, le 1^{er} vendémiaire an V (22 septembre 1796).

Le 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797), une cérémonie funèbre a lieu à Lyon en mémoire du général Hoche, sous la direction de Chinard.

Le 30 nivôse an IV (19 janvier 1798), on célèbre à Lyon la fête de la Paix continentale.

Au milieu de la place de la Liberté (Terreaux) s'élève un monument conçu par Chinard et exécuté par ses soins.

Le 16 floréal an VI (5 mai 1798), Chinard est adjudicataire des ouvrages à faire pour la décoration du poutour de l'arbre de la Liberté, moyennant le prix de 300 francs.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Rousseau, et à fournir les décorations nécessaires pour la célébration de la fête de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français.

Rapport fait par Chinard sur la recherche des objets d'art dont il avait été chargé.

Lyon, le 17 messidor an VII (5 juillet 1799).

« Chinard, membre de l'Institut national, aux administrateurs de la Municipalité nord, canton de Lyon, hôtel commun.

« Citoyens administrateurs,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre en date de ce jour, par laquelle vous me *demandé* le *résulta* des *recherche* que *javais entreprit* de faire sur les objets d'art et *notamment* sur les *bufet* d'orgue.

Il me *souvien quand* ma *qualité* de conservateur des arts où *javais été nommé* par le représentant Dupuis je me transportai avec le citoyen Gay *au Jacobin* où après nous être fait ouvrir avec beaucoup de peine, nous *trouvame* dans la basse église quantité de *débri*, de *figure*, *rétable*, boisage, et notamment quelque *colone* en *boi* doré qui *méraitait* être conservés. Nous demandâmes à voir le *bufet* d'orgue, le concierge nous indiqua deux ou *troi petit fagot* de *boi* qui *ressemblait* à des *colret*. C'était la *tous* ce qui restait du clavier de ce superbe instrument. Les *tuiiaux*, le *souflet* et tout ce qui avait pu tenter la cupidité des dévastateurs n'existait plus. L'on nous dit qu'il en était de même *au Cordelier*, *au bleux céleste*, à la Charité, quai Saint-Pierre, seulement il

restait *encor quelque* tuyaux, mais que la bombe en avait *détruis la majeur* partie.

Ce *peux de succsés* nous découragea, nous nous *séparame* en *jémissant* sur les *dégal* et la perte des objets aussi *pressieux*. Je ne vous cacherai pas que le vandalisme avait si fortement porté sa main *dévastatrice* sur tout ce qui tenait aux arts que les voyant *anéanti* pour jamais je renonçai au titre de conservateur. Si je vous *disait* tout ce que mon cœur a *soufer* dans le *peux* de recherche que j'avais entrepris et tout ce que notre malheureuse commune a perdu vous frémiriez de *coler* et pleureriez de douleur.

« Salut et amitiés.

« Signé : Chinard. »

(Bibliothèque Coste, n° 1748, manuscrit).

10 *vendémiaire an VIII* (2 octobre 1799). — Une fête funèbre est célébrée à Lyon pour honorer la mémoire du général Joubert.

Les dessins et ornements ont été préparés par Chinard.

En 1800, Chinard fit un troisième voyage à Rome. A son retour, il fut admis à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, réorganisée sous le nom d'Athénée, par les soins du préfet Verninac de Saint-Maur. Plusieurs autres Sociétés s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. Il fut nommé membre des académies de Grenoble, de Lucques et Piombino.

Il fit le buste de M^{me} Verninac représentée sous les traits de Diane.

Dans la séance de l'Académie de Lyon du 20 thermidor an VIII (8 août 1800), il lui fit hommage d'une statue de Minerve, et prononça un discours. La salle représentait un temple de Minerve ; la déesse était au milieu,

tenant d'une main sa lance renversée, de l'autre présentant l'olivier de la paix. C'était la première séance publique tenue par l'Athénée.

18 brumaire an X (9 novembre 1801). — Une fête est célébrée pour l'anniversaire du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), d'après les plans et dispositions de Chinard.

26 brumaire an X (17 novembre 1801). — Le préfet du Rhône rend l'arrêté suivant :

« Article premier. — Il est ouvert un concours pour le plan d'un monument à élever au milieu de la place Bonaparte.

« Article 2. — Ce monument devra être surmonté de la statue pédestre du héros, et les accessoires seront les emblèmes de la Victoire, de la Paix, des Arts et du Commerce.

Lettre du Préfet du département du Rhône à Chinard.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

—

SECRETARIAT.

—

Lyon, le 5 frimaire an X de la République Française, une et indivisible (26 novembre 1801).

Le Conseiller d'Etat, préfet du département du Rhône, au citoyen Chinard :

« Je saisis, citoyen, au milieu de mes nombreuses préoccupations, un moment de liberté pour vous témoigner ma



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



épouse, arrivent à huit heures du soir à Lyon, où la consulte italienne était convoquée. Les autorités vont les recevoir au sommet de la montée de Balmont, au-delà de Vaise, et le cortège se met en marche. Un arc de triomphe exécuté par les soins de Chinard, et dédié à Bonaparte, pacificateur, occupe toute la longueur du pont de Pierre sur la Saône et est illuminé.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, la Ville offre une fête au premier Consul dans la salle du Grand-Théâtre. A huit heures, le premier Consul arrive avec son épouse Joséphine. La salle était magnifiquement décorée et présentait un très beau coup d'œil. A peine le premier Consul était-il rendu à la place qui lui avait été préparée, que la décoration du fond du Théâtre disparaît et fait voir la place Bonaparte restaurée, au milieu de laquelle était une pyramide surmontée de la statue du premier Consul, dont la main reposait sur un lion. A cette vue, les acclamations se font entendre, après le concert il y eut bal.

Dans l'*Histoire de Lyon*, par Monfalcon, on lit ce qui suit :

« On avait élevé sur la place Bonaparte (Bellecour), d'après les dessins de Chinard, un édifice majestueux à trois portiques ; il représentait l'arc de triomphe de Constantin, quatre colonnes consacrées aux Républiques alliées de la France, les Républiques Helvétique, Batave, Cisalpine et Ligurienne, étaient surmontées par le char du dieu de la Guerre qu'emportaient quatre coursiers dont un sage génie modérait l'allure rapide. On lisait au-dessous du char ces mots : « Les Lyonnais à Bonaparte, pacificateur » ; et, de l'autre côté, des inscriptions en vers par M. Justinien Rieussec. »

Pendant le séjour du premier consul Bonaparte à Lyon, Chaptal, ministre de l'Intérieur, assista, le 24 janvier 1802, à une séance de l'Athénée. Il fut très satisfait de l'activité et de la nature des travaux de cette Société, et lui accorda une somme de 3.000 francs pour être employée à l'encouragement des arts. Chinard offrit à l'Académie le buste en plâtre du premier Consul. Le Ministre arrêta qu'il serait exécuté en marbre pour orner la grande salle de l'Hôtel de Ville. Ce buste, sans être très ressemblant, a des qualités, la figure a de la grâce, est belle et indique l'énergie. Il y a du goût dans les détails, mais un peu de sécheresse dans l'exécution. Sur le cordon ou baudrier placé en travers de la poitrine, sont mentionnées les victoires de Rivoli, Arcole, Marengo, etc. Au bas du buste est un bas-relief allégorique, représentant un lion blessé, léchant les mains du premier Consul qui vient de le secourir.

Ce buste a été reproduit en plâtre.

Il exposa au Salon de 1802 une allégorie intitulée l'Amour sur les flots. L'Amour est représenté se sauvant avec le secours de ses seules armes. Son arc et son carquois se transforment en un esquif léger, dont les fidèles colombes ornent la proue. Ses traits sont changés en rames, son bandeau lui sert de voiles, son flambeau lui tient lieu de mât et de fanal. Le petit navigateur vogue avec assurance vers le rivage.

Après la mort du général Leclerc en 1802, l'exécution de son buste en marbre fut confiée à Chinard par M^{me} Leclerc, née Pauline Bonaparte.

Il fit le portrait en médaillon du célèbre docteur-médecin, Marc-Antoine Petit. Ce médaillon porte la date du 10 germinal an X (31 mars 1802).

Le 28 avril suivant, le docteur Marc-Antoine Petit lui adressa les vers suivants :

Lyon, le 8 floréal an X.

A CHINARD

La gloire pour le vrai talent
Est la plus belle récompense,
Et comme la reconnaissance
Est le fruit du sentiment :
Elle se joint à mon hommage
Trop modique de la moitié,
Pour que ce don de l'amitié
Puisse te plaire davantage.

Signé : Petit, docteur-médecin.

Le 6 floréal an XI (26 avril 1803), Chinard présenta à l'Académie de Lyon le projet d'un monument pour la place Bonaparte (Bellecour) qui lui avait été demandé par le préfet du Rhône.

Le Génie de la Paix dompte les chevaux de Mars, et porté l'olivier à l'Univers; sous son aile protectrice, fleurissent le Commerce et les Arts, l'Anarchie, abattue, rentre dans la poussière, abandonnant son flambeau et ses poignards.

La première base du piédestal du monument est un mélange des quatre éléments, représentant le chaos. Les sept jours que Dieu mit à le débrouiller, forment le piédestal et l'harmonie de l'Univers est figurée par le globe terrestre sur lequel se balance le cercle de la vie de Bonaparte, soutenu et dirigé par les quatre vertus, Sagesse, Prudence, Force et Tempérance.

Ce cercle est chargé de quatre bas-reliefs, époques les plus remarquables de sa vie, et auxquelles on doit la paix.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

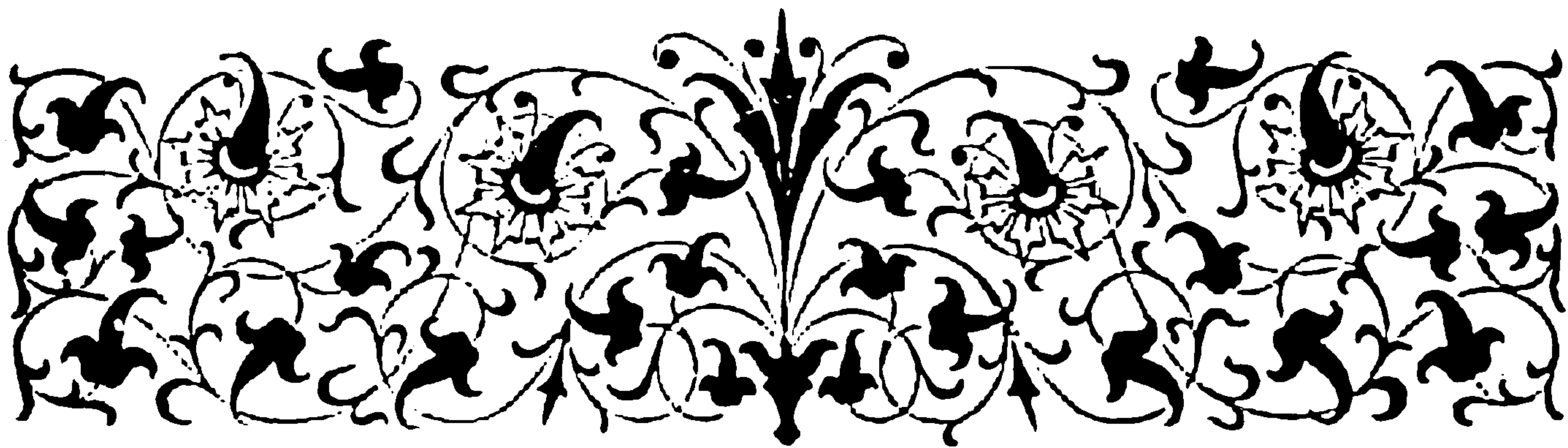
aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer



Les Agences Matrimoniales

COMBIEN elle est poétique et touchante, cette fiction du poète persan : Quand il crée les âmes, le Maître des Mondes les crée deux par deux, à ce point façonnées, assorties l'une à l'autre, qu'elles semblent n'en faire qu'une.

Ces deux âmes unies par les mêmes désirs, liées par les mêmes aspirations, il les jette — au hasard — sur la terre. Malheureusement, dans leur chute, elles se séparent et s'éloignent, souvent emportées par des courants contraires aux extrémités les plus opposées du monde habité.

Et maintenant — pauvres humains ! — tenez-vous pour avertis : il y a quelque part, sur cette terre, — qu'on a si justement comparée à une vallée de larmes, — une âme faite pour vous comprendre et vous aimer, une âme qui vous désire et vous cherche, comme vous la cherchez et la

désirez vous-même ; le jour où vous la rencontrerez, cette âme, sœur de la vôtre, — si jamais ce jour luit pour vous ! — un bonheur immense, infini, remplira tout à coup votre existence.

La difficulté consiste donc à se reconnaître et à se retrouver dans cet immense jeu de colin-maillard qui s'étend sur un espace de plus de 50 millions de kilomètres carrés ; or, le colin-maillard conjugal (je ne prétends parler que de celui-là) est fertile en surprises de toutes sortes : combien s'aperçoivent, hélas ! — et cela toujours trop tôt, — que l'objet qu'ils tiennent entre les bras n'est pas celui qu'ils avaient rêvé.

Partant de ce principe que l'Amour est aveugle, les Grecs avaient déjà songé à utiliser cette cécité au point de vue matrimonial.

A Lacédémone, on enfermait jeunes gens et jeunes filles dans une pièce obscure où il était absolument impossible de distinguer les minois agréables de ceux qui ne l'étaient pas. Les uns et les autres se cherchaient à tâtons : chaque garçon était tenu d'épouser celle qu'il avait saisie au hasard.

Ce petit divertissement n'allait pas sans quelques inconvénients : l'Histoire, — impartiale et sévère, — a conservé le nom d'un certain Lysandre qui fut condamné à une forte amende pour avoir répudié le laideron qui lui était échu en partage.

Il est profondément regrettable que la statistique, — cette science à laquelle nous devons de si douces joies, — ait été si peu en honneur au temps d'Agamemnon. Peut-être nous apprendrait-elle que les mariages à l'aveuglette étaient plus favorisés que les nôtres et qu'ils donnaient, — au point de vue de la félicité mutuelle, — une évaluation supérieure à celle de Daniel Stern.

Ai-je besoin de rappeler ici que le savant physiologiste fixe, — de nos jours, — à vingt pour cent seulement le chiffre des unions exemptes de regrets amers.

Ainsi posée, la question, — toujours palpitante, — de l'union idéale des êtres explique suffisamment la perplexité grande du philosophe auquel est dû cet axiome : le mariage est un acte si important que ce n'est pas trop d'y réfléchir toute sa vie !

Cette perplexité, — je me hâte de le dire, — n'est pas goûtée du plus grand nombre : où en serions-nous si cette hésitation prudente était la loi générale ?

On se lasse de tout, les réflexions les plus sages trouvent, — avec le temps, — des contre-parties victorieuses. Un beau matin ou un beau soir, — l'heure ne fait rien à la chose — le célibataire le plus endurci, qu'il appartienne au sexe fort ou au sexe faible, se décide à courir les chances d'une loterie gigantesque auprès de laquelle les combinaisons subtiles du Crédit Foncier, — quatre tirages par an ! — sont d'une enfantine simplicité.

S'il a des parents, des amis, c'est à eux qu'incombe le soin — oh ! combien délicat ! — de lui choisir un numéro. A défaut d'amis et de parents, l'Agence matrimoniale s'offre à lui sous les traits d'une Providence prête à faire connaître à tous et à toutes, les doléances de son cœur sans emploi.

Les sujets à marier y sont classés avec ordre et méthode, soigneusement étiquetés et numérotés. Telle agence est en mesure d'offrir des assortiments plus considérables et plus variés que telle autre, on y trouve un plus grand choix d'unions « en première » ou d'unions avec tares.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Lors de son apparition, le *Matrimonial-News* a, — dans les termes suivants, — énuméré le service social qu'il prétendait rendre :

« La civilisation coalisée avec les froides formalités et les règles de l'étiquette imposent tant de restrictions aux deux sexes, qu'il y a des milliers d'hommes et de femmes mariables, de tous les âges et capables de se rendre mutuellement heureux qui n'ont jamais une chance de se rencontrer à la ville ou à la campagne ; c'est trop évident pour être démontré et comme nous sommes résolus à consacrer toute notre énergie à avancer les intérêts et la félicité de nos lecteurs et correspondants, nous sommes persuadés que le *Matrimonial-News* rencontrera un généreux appui. »

Après cette déclaration, — dénuée d'artifice, — il ne reste plus qu'à voir comment le journal en question s'efforce d'assurer ce qu'il appelle si astucieusement « la félicité de ses correspondants ».

— Une jolie fille désire entendre parler d'un commerçant ou d'un publicain (marchand de vin), — l'*Editor* a l'adresse.

— Une Dame, grande, blonde et gracieuse, âge 27, et disposant de 6.000 livres, désire se marier, — l'*Editor* a l'adresse.

— Un officier de haut grade, en retraite, 1.000 livres de revenu, désire rencontrer une belle femme au-dessous de 40 ans, — l'*Editor* a l'adresse.

— Un M. P... (*Member of Parliament*), âgé de 60 ans, 3.000 livres de revenu, a besoin d'une femme, — l'*Editor* a l'adresse.

Un peu bref dans sa demande, le membre du Parlement ; veut-il une femme blonde ou brune, grande ou petite ? Il ne le dit pas. Il se réserve de choisir, il attend le coup de foudre ! Et si le coup de foudre ne vient pas, il fera comme ces acheteurs, — effroi des chefs de rayons, — qui, après avoir fait déballer des montagnes de marchandises, se retirent en demandant à réfléchir... et ne reviennent pas.

A côté de ces annonces laconiques que nous retrouvons, du reste, dans nos journaux français, il en est qui ont une saveur britannique toute particulière. Il y est question de talents divers, d'yeux bleus, de moustaches noires, de titres de noblesse et même de « voix de ténor » !

Je copie textuellement :

— Un gentleman, âge 28 ans, blond, possédant des talents et de l'ambition, bien élevé, instruit, ayant voyagé, pur, vivant en chambre et désireux de se marier, mais sans moyens suffisants pour le faire convenablement, sera content de correspondre avec une dame du même âge, ou plus jeune, mais au-dessus de 21 ans, qui, tout en lui apportant 1.000 livres par an, aura de l'éducation, de l'intelligence, un aspect agréable, des dispositions de tendresse et d'affection, de solides principes et qui soit protestante.

Il est évident que si ce gentleman, — aussi exigeant que peu fortuné, — rencontre la dame de ses rêves, il n'aura pas perdu son temps en s'adressant au *Matrimonial-News*.

Cet autre n'est pas moins étrange :

— Un monsieur demande pour épouse une femme appartenant à la race caucasique ou blanche, de corpulence

ordinaire, de taille moyenne ou un peu haute, de poids ordinaire, de couleur brune ou blonde. Envoyer au journal portrait avec l'âge, la taille, le teint et le poids.

Cette demande de poids n'est-elle pas tout un poème ? et le monsieur ne semble-t-il pas promettre toutes les satisfactions désirables à la femme qui réalisera le poids voulu ?

Le même soupirant, — définitivement fixé sur son idéal et n'ayant pas une minute à perdre, — prend soin d'ajouter :

— Aucune autre femme ne remplissant pas les conditions ci-dessus n'a pas besoin de répondre.

Le mercantilisme anglais met quelquefois à profit l'énorme publicité du *Matrimonial-News* ; voici, — par exemple, — un *truc* qui mérite d'être éventé :

Lors d'une des dernières expositions industrielles de Londres on put lire dans le journal l'annonce suivante :

4527. — Charlie, six pieds un pouce, de manières distinguées, de maintien noble, figure avenante, aux moustaches brunes, à l'œil noir, au nez aquilin, à la fortune estimable, désire rencontrer à l'Exposition, pendant la journée de jeudi, devant la case n° 27, quelques échantillons de demoiselles d'un âge inférieur à 30 ans, avec ou sans fortune, mais prêtes à faire le bonheur d'un homme déjà fatigué du célibat.

Deux pages plus loin se trouvait l'annonce que voici :

5213. — Jeunes gens qui voudriez épouser une jeune fille restée seule monde, avec une fortune indépendante et une beauté que l'on s'accorde à trouver presque idéale,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

En dépit du progrès des idées républicaines, l'article « prince » est toujours bien coté : il manque probablement sur la place et fait prime.

Les offres d'époux sont plus modestes, en ce qui concerne l'énumération des capitaux, mais la vanité s'arrange toujours pour y trouver son compte.

Exemple :

— Un jeune homme de 29 ans, 120,000 francs ; espérances : 200,000 francs, pratique la religion, très distingué, relations excellentes, reçu dans la famille du duc d'Aumale.

L'étalage des fortunes naît d'une ostentation peu noble et certainement imprudente à une époque où dans certaines couches sociales l'envie est passée à l'état endémique.

La sincérité des chiffres avancés est d'ailleurs très discutable : j'imagine qu'il faut en rabattre et de beaucoup.

Prenons — si vous le voulez bien — l'annonce suivante cueillie, ces jours-ci, dans une feuille parisienne, très « high-life » comme on dit.

Jeune fille ravissante : dot 1,100,000 francs, petite tache, alliance honorable.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour supposer qu'en l'espèce — comme on dit au palais — la tache a été considérablement rapetissée et la dot démesurément agrandie. Mais comment diable arrivera-t-on à l'alliance « honorable » promise par le prospectus ?

L'offre évidemment n'a qu'un but : attirer le client auquel on se fait fort d'enlever ensuite une bonne partie de ses illusions pécuniaires.

Avec un peu d'imagination, il est facile de reconstituer la scène.

Le bon jeune homme qui se présente doit prendre sa part du colloque suivant :

— Vous arrivez trop tard, nous venons justement de trouver un mari à la jeune fille aux onze cent mille francs, mais nous avons de nombreux assortiments et nous pouvons vous offrir quelque chose de bien.

— Merci, j'en tenais pour cette jeune fille.

— Vous ne la connaissiez pas !

— C'est précisément pour cela, je m'étais fait à l'idée de la petite tache.

— Oh, bien petite en effet... l'enfant n'a pas vécu !

Le bon jeune homme esquisse une grimace et veut se retirer, on l'engage à rester, on lui fait passer en revue tout un escadron de dames, dont quelques-unes furent jolies au moment de la guerre de 1870, il est pris dans l'engrenage, et bon gré, mal gré, il sera pourvu d'une moitié quelconque d'une beauté douteuse et d'une fortune plus douteuse encore, malgré son fervent désir de n'épouser que la demoiselle ravissante et riche promise par la réclame.

Je me suis souvent demandé par quelle ironie du sort, des demoiselles ou veuves accablées de millions et généralement peu exigeantes, se trouvaient réduites à demander aux agences des époux qu'elles trouveraient facilement dans leur entourage.

Par contre, je ne suis pas moins surpris de voir des messieurs très riches et pétris d'honorabilité, réclamer — par la voie de la Presse — des demoiselles sans dots : comme si cela était chose rare chez nous et ailleurs !

La classe des originaux fournit un fort contingent aux annonces matrimoniales.

Admirez — avec moi — ce bijou trouvé dans les *Petites Affiches* :

— Monsieur âgé, riche, épouserait demoiselle ou jeune veuve intelligente, jolie et d'un caractère doux, même sans dot (de préférence bonne au Bouillon-Duval).

A moins de supposer que ce monsieur tient à se marier à l'œil... de bouillon, je renonce à m'expliquer sa préférence.

Il vient de se créer en Amérique une vaste entreprise auprès de laquelle les Agences matrimoniales du vieux monde ne sont plus que de la Saint-Jean.

L'établissement appelé *Matrimonium* est divisé en deux salles séparées : dans l'une d'elles sont les portraits des femmes à marier, dans l'autre ceux des hommes qui aspirent à sortir du célibat.

Les hommes seuls entrent dans la salle des femmes et, dans celle des hommes, les femmes seules sont admises.

Chaque portrait porte un numéro d'ordre correspondant à un dossier qui contient les renseignements relatifs aux individus et les papiers nécessaires aux formalités du mariage.

Quand, — grâce à différentes petites négociations, — on est arrivé à constater que deux numéros se conviennent, on les unit sans qu'ils aient à se préoccuper de quoique ce soit, l'administration se chargeant de toutes les démarches et du repas de noces.

Vous croyez peut-être que le génie inventif de frère Jonathan a dit son dernier mot, détrompez-vous : Le *Matrimonium* de New-York a de suite trouvé un émule à Washington où une grande maison de confection fait annoncer qu'elle procure une fiancée à chaque célibataire



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Chronique d'Archéologie

ET D'HISTOIRE ()*

ITALIE. — *Exposition d'Orvieto.* — A l'occasion du Congrès eucharistique qui vient de se terminer à Orvieto, un archéologue italien doublé d'un artiste, M. Fumi, a eu l'heureuse idée de susciter une exposition des principaux objets d'art que possèdent les églises d'Italie. Avec un louable empressement on a répondu de toute part aux sollicitations qu'il a adressées et qui, d'ailleurs, étaient appuyées par de hautes sommités ecclésiastiques. Parmi les merveilles d'art que comportent l'exposition on admire le calice, dit de saint Jérôme, appartenant à l'église de Sainte-Anastasie de Rome, la pyxide

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février et Juin 1897.

d'ivoire de Bobbio, des croix processionnelles provenant du Latran et des candélabres d'argent, attribués à Cellini, prêtés par Saint-Pierre de Rome. Aux vases sacrés il faut joindre, tiré du trésor de la cathédrale d'Orvieto, un reliquaire œuvre « des deux orfèvres viennois Ugolino et Viva, abritant une Madone souriante sous un dais de vermeil et d'émail, où l'architecture gothique a réservé ses plus élégantes merveilles » ; enfin une crosse d'argent, de Città di Castello, représentant un évêque agenouillé devant la Vierge, tandis qu'un ange sourit avec grâce. Dans la série des tissus et brocarts il importe de mentionner la dalmatique, dite de Charlemagne, dont j'ai eu l'insigne plaisir de contempler à Rome, tout à mon aise, les admirables figures semées sur le fond bleu ; la chape de Boniface VIII, où de souples rameaux enlacent l'histoire de Jésus et de la Légende dorée, enfin les ornements sacrés appartenant à Orvieto et dessinés avec tant de goût par Signorelli.

Un incunable italien. — M. Léon Dorez, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a communiqué à l'Académie des inscriptions un mémoire sur le beau livre illustré de Fra Francesco Colonna, publié par Alde Manuce à Venise en 1499 sous le titre d'*Hypnerotomachia Poliphili*. M. Dorez essaye d'établir, — à l'aide d'un certain nombre de faits qui confirment une opinion déjà émise par le P. Frederici en 1803, — que les gravures du *Poliphile* seraient des imitations directes des fresques du palais épiscopal de Trévise, de celles aussi dont Bernard Paventino avait orné, de 1482 à 1494, le grand cloître de Sainte-Justine de Padoue. M. Dorez étudie ensuite la diffusion du livre en Europe, son influence artistique constatée dans un manuscrit de la

Bibliothèque nationale exécuté pour Louise de Savoie, son influence littéraire sur l'œuvre de Rabelais; la Fontaine de l'abbaye de Thélème, le Temple de la dive bouteille en sont directement inspirés.

ROUMANIE. — *Mausolée élevé par Trajan.* — J'ai déjà eu l'occasion de parler, il y a quelques années (*Université catholique*, août 1891), des découvertes faites par M. Focitescu, professeur à la Faculté des Lettres de Bucharest; il avait dégagé un arc de triomphe élevé par Trajan, l'an 108 ou 109, à la suite de son expédition contre les Daces. Il vient, cette année, de retrouver un mausolée élevé par le même empereur en l'honneur des soldats romains tombés dans cette expédition. Ce monument est d'une importance exceptionnelle; il est le seul conservé, du moins en Roumanie, de la catégorie dite *Puros* ou *Rogus*. De plus son voisinage de l'arc de triomphe dont il est question ci-dessus, semble confirmer une hypothèse jadis formulée par M. Focitescu que les guerres entre les Daces et les Romains se livrèrent sur les deux rives du Danube.

GRÈCE. — *Le Théâtre de Bacchus.* — Dans la réunion annuelle des cinq Académies tenue le 24 octobre, M. Laroumet, délégué de l'Académie des Beaux-Arts, a donné lecture d'un mémoire du plus haut intérêt consacré au théâtre de Bacchus, à Athènes, lequel fut découvert par l'architecte allemand Strack et complètement mis au jour par la Société archéologique d'Athènes. Voici les passages essentiels de cette communication :

« A l'époque classique, le théâtre de Bacchus ne comprenait qu'une partie permanente, les gradins. L'*orchestra* était une circonférence remplie de terre battue, et la scène



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

élevé dans la même enceinte que son temple. Ils placent au milieu de l'orchestre, sur la *thymélé*, cette statue d'or et d'ivoire, œuvre d'Alcamène. Le dieu vient assister aux représentations données en son honneur.

« Ces représentations, organisées par la cité, sous la surveillance du premier archonte, l'archonte Eponyme, étaient essentiellement des concours. Il fallait d'abord être admis à concourir et, dès cette époque, les débutants se plaignaient que l'accès de la Comédie athénienne fût difficile. Chaque poète élu recevait un chœur et sa pièce était mise en répétition. L'État recrutait lui-même les acteurs par des examens qui consistaient à réciter devant l'archonte des morceaux du répertoire. De ce côté aussi, il y avait des mécontents.

« Les poètes admis à concourir étaient au nombre de six, trois pour la tragédie et trois pour la comédie. Chaque poète tragique présentait quatre pièces, chaque poète comique une seule. Au théâtre de Bacchus le spectacle commençait au lever du jour et durait jusqu'au soir. Les concours prenaient quatre jours. Le spectateur entendait de suite quatre pièces du même poète. L'heure du repas était sans influence sur le spectacle. On mangeait et on buvait sans quitter sa place.

« Gardons-nous, Messieurs, d'imaginer un aspect de la scène semblable à celui du théâtre romain. La scène grecque ne dépassait point la hauteur nécessaire pour que la voix de l'acteur arrivât aux derniers gradins. A Athènes, à Delphes, à Argos, le public des places supérieures voyait le paysage ou la mer, la ville ou l'enceinte sacrée, souvent les endroits même où le poète déroulait son action.

« Aussi n'était-il pas exigeant pour la mise en scène. Les décors consistaient en toiles peintes et en tapisseries posées à plat, et pour les changements de lieu, en prismes triangu-

lares, représentant des motifs variés tournant sur pivot. Les indications figurées par ces décors étaient fort conventionnelles ou, pour mieux dire, très simplifiées. Par là, le théâtre grec se réglait sur l'art plastique....

« Devant la scène ainsi décorée, le chœur fait son entrée. Les choreutes sont vêtues de manière à pouvoir évoluer et danser librement, souvent même déployer beaucoup d'agilité. Les acteurs, eux, montés sur la scène, portent des masques, qui allongent et élargissent la tête; sous leurs vêtements teints et brodés de couleurs vives, une matelassure épaisse donne à leur corps beaucoup d'ampleur; ils sont chaussés de cothurnes à haute semelle.

Ces masques ramenaient les conditions et les passions humaines à un petit nombre de types. Ils représentaient le vieillard, le jeune homme, la femme, la jeune fille, l'esclave, de manière à indiquer, du premier coup d'œil le rôle du personnage. De même que le poète reçoit du chorège trois acteurs pour représenter au complet la nature humaine, de même il reçoit de la tradition théâtrale vingt-huit masques en tout. C'est à lui de faire passer à travers ces larges bouches les paroles qui dévoilent les âmes, de faire briller à travers ces yeux vides les larmes qui révèlent les cœurs. Il est admis que les grands masques, les vêtements rembourrés et les hauts cothurnes avaient pour but de donner aux acteurs tragiques la taille et l'ampleur sans lesquelles ils eussent semblé trop petits dans l'immensité du théâtre grec. Cette raison ne saurait être la principale, car les choreutes se passaient de ces accessoires, et les acteurs de comédie portaient des chaussures ordinaires. Il est probable que, représentant des rois et des héros, c'est-à-dire des personnages dont le nom seul éveillait une idée de grandeur et de force, les acteurs tragiques devaient traduire aux yeux cette impression. »

M. Larroumet termine son étude par des considérations sur l'usage, dans le théâtre du grec, du *logeion*, ou avant-scène du théâtre. Un érudit M. Doerpfeld, soutenait, malgré Vitruve, que les acteurs jouaient non sur le *logeion* mais devant, dans l'orchestre, tout comme les choréutes. Aujourd'hui la question paraît tranchée. M. Homolle ayant démontré que cette théorie n'est pas exacte, que les acteurs devaient nécessairement être placés sur le *logeion*, « car il n'y a pas, à la base, de communications suffisantes entre l'*byspokénion*, où ils s'habillaient, d'où ils sortaient, où ils rentraient et l'*orchestra* où M. Doerpfeld voudrait les faire jouer. »

CHYPRE. — *Objets d'art appartenant à la période mynienne.* — J'ai déjà eu l'occasion de signaler ailleurs (*Université catholique*, août 1896), les magnifiques découvertes qui avaient été le résultat des fouilles entreprises, près de l'ancienne Salamine, par le British Museum. Les dernières trouvailles ne sont pas inférieures à celles déjà signalées. La plupart des objets trouvés sont des ornements d'or, par exemple un anneau avec inscription hiéroglyphique en l'honneur de la déesse Mut, des épingles à la pointe longue et mince, et à la poignée pesante — ressemblant fort à un stylet — que portaient les femmes hellènes aux temps archaïques, sans compter les bandes, bijoux et boucles d'oreilles d'or. Pour n'être pas aussi abondants, les ivoires n'en sont pas moins remarquables ; deux surtout sont particulièrement beaux : un homme tuant un griffon et un lion attaquant un taureau. Dans le premier motif « le griffon a le corps d'un lion, les ailes et la tête d'un aigle. Le travail est extrêmement fin ; l'expression de frayeur de la bête fantastique, ses grandes ailes battantes, son bec à demi ouvert, tout cela est indiqué avec



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS

ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



la tiare en tête, les jambes croisées, les pieds sur un escabeau ; sur une autre place, il est représenté dans une scène de chasse attaquant une panthère.

3° Le *sarcophage lycien* « cuve oblongue, surmontée d'un haut couvercle à flancs recourbés dont la section dessine un arc aigu. » Le couvercle est orné de figures de sphinx d'une finesse merveilleuse.

4° Enfin, le *sarcophage des pleureuses*, ainsi appelé parce que l'artiste y a sculpté dix-huit femmes représentant par leur visage ou leur attitude toutes les phases de la douleur ; ce monument passe pour un chef-d'œuvre de sculpture.

ASIE-MINEURE. — *Monnaies*. — M. Waddington, ancien ministre, mort récemment, laisse une fort belle collection de monnaies que le Gouvernement se propose d'acheter aux héritiers moyennant la somme de 500.000 francs. Elle se compose d'environ 7.000 pièces appartenant à des villes de l'Asie-Mineure. C'est là un chiffre respectable, mais ce qui ajoute encore à la valeur de la collection, c'est que M. Waddington n'a acheté que des monnaies qui manquent au médailler de la Bibliothèque Nationale : aussi les deux tiers de ses pièces sont-elles inédites. « Elles se répartissent entre 400 villes, sans compter les monnaies royales, et embrassent, au point de vue historique, une période qui s'étend du VI^e siècle avant notre ère jusqu'au III^e siècle après Jésus-Christ. Le groupe le plus beau est représenté par une série de tétradrachmes du roi Mithridate. On voit sur ces 7.000 médailles non seulement le nom des villes où elles furent frappées, mais la représentation des divinités adorées dans ces villes, et parfois l'image de certaines statues décrites dans les auteurs et dont les fragments errent en

dans les musées d'Europe, sans qu'on ait pu les identifier, faute de type de comparaison. On relève aussi des noms des magistrats qui ont administré les cités où se frappèrent les monnaies. » On sait que c'est là un moyen sûr de dater les monuments ou inscriptions dont la date ne peut être précisée par l'archéologie.

ASIE CENTRALE. — *Tombeau de Tamerlan*. — M. E. Blanc a présenté à l'Académie des Inscriptions les estampages des trois principaux sarcophages qui se trouvent dans le mausolée de Tamerlan (Gour-Emir) à Samarkande ; puis il a donné lecture du texte et de la traduction des inscriptions qui se trouvent sur deux d'entre eux, ce sont de véritables pages d'histoire. En outre, M. Blanc a soumis à l'Assemblée les estampages d'inscriptions fournissant la généalogie de Tamerlan et celle de Genghiz-Khan ; il en a déduit d'ingénieuses conclusions sur l'âge du mausolée lui-même.

EGYPTE. — *Temple d'Ombas*. — M. de Morgan vient d'achever le déblaiement du temple d'Ombas ou Kam-Ombo, œuvre des derniers Ptolémées. Il a fallu enlever une énorme quantité de sable dans lequel, depuis des siècles, le monument était enseveli, mais la peine n'a pas été perdue, et on y a même découvert, dit M. Amélineau, « des choses auxquelles on était loin de s'attendre, comme le couloir souterrain dans lequel s'engageaient les prêtres inaperçus pour aller faire parler la statue du dieu ou lui faire incliner la tête lorsque les dévots lui demandaient ou même exigeaient une réponse. » Il ne suffisait pas d'avoir enlevé plus de 60.000 mètres cubes de sable, il fallait préserver le temple des crues désastreuses du Nil : pour cela, M. de

Morgan fit construire un épéron de maçonnerie qui, s'avancant dans le fleuve, en brise et détourne le courant.

ALGÉRIE. — *Inscriptions berbères.* — M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, dans un voyage accompli récemment dans les cercles d'Aïn-Séfra et de Geryville, a rencontré des rochers couverts de curieuses gravures et inscriptions antiques; il a donné des ordres pour qu'on prenne des estampages de ces intéressants monuments de l'antiquité berbère et pour qu'on en assure désormais l'intégrité.

J.-B. MARTIN.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

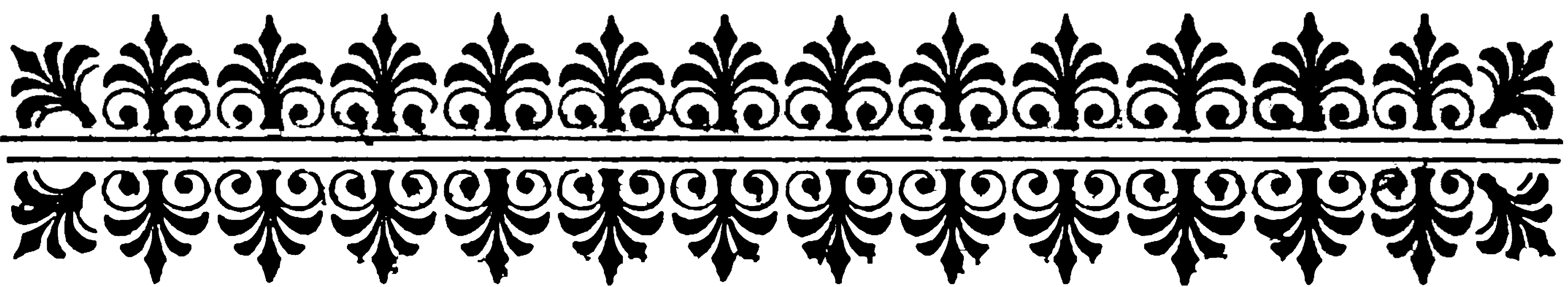
anciennes maisons religieuses ; ainsi en est-il de celles du Saint-Bernard et de Saint-Hubert. On sait aussi que l'espèce, dite de Lunéville, vient de Cluny. — M. Tavernier présente aussi un résumé de l'ouvrage intitulé : *Travaux aux Etats-Unis*, qu'il offre à la Compagnie, en s'attachant surtout à ce qui concerne les tramways. Le premier tramway établi aux Etats-Unis, fut créé, en 1852, par un Français, et en 1894, il en existait une étendue de 20.000 kilomètres. Ces tramways comprennent trois catégories : les tramways à chevaux, qui sont en décroissance ; les tramways électriques, qui ne diffèrent pas des nôtres, et les tramways funiculaires, qui sont très répandus aux Etats-Unis, car à New-York, il n'existe pas de tramways électriques. — M. Bleton présente, au nom de M. Bissuel, architecte, une notice biographique sur M. Gaspard André, ancien membre de l'Académie. Puis il commence la lecture d'un travail intitulé : *Madame Desbordes-Valmore à Lyon*. Madame Desbordes-Valmore était née à Douai en 1786, et elle publia ses premières poésies en 1818. Puis, elle épousa Prosper Valmore, un camarade de théâtre, avec lequel elle vint à Lyon, en 1821. Forcée de renoncer au chant, elle fut réduite à faire des vers. Ses poésies, toutes de sentiment, où domine la tristesse, avaient été remarquées, avant son séjour à Lyon, où elles paraissent avoir fait une vive impression sur la jeunesse du temps, comme en témoigne une curieuse anecdote, rapportée par l'orateur et concernant Léon Boitel. Après ce premier séjour dans notre ville, M^{me} Desbordes-Valmore y revint de nouveau en 1829, et ne la quitta, pour la seconde fois, qu'en 1832, pour se rendre à Rouen, où Prosper Valmore avait trouvé un emploi au théâtre.

Séance du 17 novembre 1896. — Présidence de M. Ollier. — M. Locard présente un rapport sur la candidature de M. Koelher, professeur à la Faculté des sciences, dans la section des sciences naturelles. — M. Bleton continue la lecture de sa notice sur M^{me} Desbordes-Valmore à Lyon. De Rouen, M^{me} Valmore revint à Lyon, en 1834, et sa correspondance témoigne qu'elle se fit, dans notre ville, de nombreux et véritables amis. L'orateur raconte, à ce sujet, sa première entrevue avec M. Aimé Vingtrinier qu'elle essaya de détourner de faire des vers. Mais si les Lyonnais lui plaisaient beaucoup, il en était autrement de notre ville qui, à cette époque, n'offrait pas aux étrangers, les mêmes agréments qu'aujourd'hui. D'ailleurs, elle avait éprouvé des

émotions cruelles, au moment de l'insurrection de 1834. L'année suivante, M^{me} Valmore va à Milan, pour revenir à Lyon, en 1839. Enfin, elle se fixa à Paris, en 1840. La biographie de cette femme de lettres, écrite à plusieurs reprises, renferme un assez grand nombre d'erreurs, en ce qui concerne son séjour à Lyon, et c'est pour les rectifier que M. Bleton a écrit le travail qu'il vient de communiquer à l'Académie. — M. Bonnel communique la fin de son étude sur « *Les Hypothèses dans la Géométrie* ». Il s'agit aujourd'hui des applications de l'atôme au calcul. Ce qu'on découvre, en premier lieu, c'est l'existence d'un atôme numérique et, comme conséquence de l'apparition de ce nouvel élément, une simplification notable dans la théorie des incommensurables, ainsi que dans celle des dérivées. M. Bonnel le fait connaître pour cette dernière et démontre que, dans chaque cas prévu, il y a avantage à remplacer le zéro par l'atôme, soit dans la définition, soit dans la recherche de la dérivée. Il indique, en passant, une démonstration simple et rigoureuse de cet axiome de Leibnitz que « dans un calcul où il entre des quantités indéfiniment petites, qui doivent rester d'un certain ordre, il est permis sans erreur de remplacer l'une d'elles par une autre, qui n'en diffère que d'un indéfiniment petit d'un ordre supérieur au sien. » M. Bonnel termine, en résumant ainsi son étude sur *Les Hypothèses* : lorsqu'on prend l'atôme pour base de toute logique géométrique, on doit considérer comme faux ce qui l'exclut et comme vrai ce qui le suppose.

Séance du 24 novembre 1896. — Présidence de M. Ollier. — Au sujet de la lecture du procès-verbal, M. Bleton rappelle que M^{me} Desbordes-Valmore était membre associée de l'Académie et qu'elle reçut ce titre, le 1^{er} décembre 1835, le même jour que M. Lacretelle, membre de l'Académie française. — L'Académie vote ensuite une somme de 100 francs pour le monument à ériger à la mémoire de M. Gaspard André. — M. le Président présente un rapport sur la candidature de M. le docteur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, au titre de membre associé de l'Académie. — M. Mollière donne lecture d'un mémoire intitulé : *Le plus ancien médecin de Lugdunum*. Ce médecin est un certain Abascantus, dont Gallien cite les formules. Et, comme à la même époque, vivait, à Lyon, un médecin portant le nom d'Alexandre le Phrygien, qui figure au nombre des martyrs de l'an 177, M. Mollière estime, par suite de diverses considérations, que ce dernier serait le savant médecin lyonnais dont parle Gallien.

A. V.



Chronique de Novembre 1896

11 novembre. — Rentrée solennelle des Facultés catholiques, sous la présidence de Mgr Coullié, archevêque de Lyon.

12 novembre. — M. Henri Appleton, avocat à la Cour d'appel, est nommé juge suppléant au Tribunal de première instance de Tunis.

16 novembre. — Ouverture de la quatrième session des assises du Rhône, sous la présidence de M. Jean, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Sauzet et Degors, aussi conseillers à la Cour.

25 novembre. — Ouverture du Congrès de la démocratie chrétienne, au cirque Rancy, sous la présidence de M. d'Hugues, député. Ce Congrès dure six jours.

29 novembre. — Élection des délégués sénatoriaux, pour l'élection d'un sénateur du Rhône, en remplacement de M. Munier, décédé.

30 novembre. — Ouverture de la conférence des avocats stagiaires, sous la présidence de M. Gabriel Perrin, bâtonnier, assisté de plusieurs membres du Conseil de l'ordre. Le discours de rentrée est prononcé par M. Louis Galland, docteur en droit, qui a pris pour sujet : *Claude Brossette, avocat en la Cour des Monnaies, le Siège présidial et la Sénéchaussée de Lyon. Ses rapports avec Boileau-Despréaux.*

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



et les sentiments d'amitié qui l'animent ne ressemblent point, assurément, à l'affection toute familiale, qui inspire les lettres d'Henri Hignard, écrivant à ses parents ou à son frère.

De même, si, dans ses lettres de jeunesse, Jules Simon se montre déjà, comme plus tard, dans ses écrits, un spiritualiste convaincu, on ne saurait le comparer pourtant à l'humble et docile disciple de l'abbé Deroziers (1) et au fervent compagnon d'Ozanam.

La comparaison que l'on pourra faire de ces deux correspondances ne saurait donc rien enlever à leur intérêt.

En ce qui concerne les lettres de M. Henri Hignard, on reconnaîtra, d'ailleurs, combien était exacte l'appréciation qu'en faisait déjà M. Ernest Lapaire dans la notice biographique, qu'il a consacrée, dans notre *Revue*, en 1895, à son ancien maître :

(1) L'abbé Deroziers, alors curé de la paroisse de Saint-Pierre et devenu plus tard, curé de Saint-Nizier, jusqu'à sa mort, survenue le 9 juin 1861. Aucun membre du clergé paroissial n'a exercé, à Lyon, une influence plus considérable sur ses paroissiens et surtout sur la jeunesse chrétienne. La correspondance d'Henri Hignard témoigne à chaque page, à quel degré, il lui était demeuré attaché.

« Toutes ces lettres, dit-il, révèlent une maturité précoce, des sentiments religieux solidement affermis, et déjà toutes les qualités du cœur et de l'esprit de l'homme que nous avons connu et aimé. »

Ajoutons que, pour nous, Lyonnais, ces lettres offrent un intérêt particulier, quand elles nous parlent de littérateurs et de savants contemporains, dont nous avons pu apprécier le caractère aussi bien que le talent.

Nous avons donc pensé que ces lettres méritaient d'être conservées, avec un soin pieux, tant à cause des sentiments élevés qu'exprime leur auteur, que des leçons qu'elles peuvent offrir à la jeunesse de nos jours.

A. V.

École Normale, 24 octobre 1838.

Comme je te l'avais annoncé, ma mère, je suis entré lundi soir ; j'ai passé ma première nuit à l'École, nuit où je n'ai guère dormi, car, tu le sens, je devais être bien agité. Hier, contre mon espérance, on nous a laissé sortir à midi ; mon père qui venait me voir m'a emmené avec lui dîner chez M. Chablier. Maintenant je suis beaucoup plus calme. Je commence à m'habituer à l'école ; elle n'a rien de bien effrayant ; cependant je sens qu'il me faudra du courage, et beaucoup de courage ; mais j'espère que Dieu, qui ne m'a jamais abandonné, m'en donnera encore cette fois.

J'ai été très bien accueilli par quelques jeunes gens des années précédentes qui ont vu en moi un catholique. Tous sont de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et c'est une raison de plus pour me lier avec eux. Nous en avons beaucoup causé ; ils m'ont donné sur la manière de me conduire dans l'école, tant à l'égard de mes camarades qu'à l'égard des maîtres, des avis qui me seront très utiles. Ce qui me fait beaucoup de plaisir, et ce qui m'engage encore plus à rechercher leur amitié, c'est qu'ils sont les plus remarquables de l'école sous le rapport du talent et de la bonne conduite, preuve certaine que leurs principes ne leur ont pas nui. Je ne doute pas que leur connaissance ne me soit très agréable et très utile.

Voilà, ma bonne mère, une chose qui peut te faire plaisir et te rassurer à mon égard, c'est que je trouverai ici des



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

nant. Fais-lui des reproches, je te prie, d'être si négligent ; la lettre de Lorenti a été faite jeudi, et nous n'avons pas encore eu d'autres lettres ; c'est-à-dire qu'il n'a pas écrit avant lundi au moins. Si nous avons tardé, nous, c'est que de jour en jour nous attendions un résultat, et cette attente nous faisait différer.

Comme je ne puis pas écrire à chacun de nos parents individuellement, parle leur de moi, je te prie ; embrasse bien Joannès ; dis-lui qu'il ne craigne pas de me faire payer des ports de lettres.

Adieu, ma mère ; que Joannès m'écrive bientôt, qu'il me parle de votre santé et en longs détails.

Mon père se porte bien ; sans doute vous recevrez une lettre de lui en même temps que celle-ci, aussi je ne vous en parle guère. Portez-vous bien, et aimez-moi toujours comme vous m'aimiez, avec cela, l'absence sera moins dure, car M. Deroziers me disait quelque temps avant mon départ, que quand on s'aime, on se voit toujours.

Votre tout dévoué qui pense bien à vous.

2

Février 1839.

A Joannès HIGNARD.

Mon cher ami, il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit particulièrement, mais tu me le pardonneras en considération de l'effort que je fais pour t'écrire aujourd'hui. Je suis très fatigué, et de plus, je suis resté à l'Ecole au lieu d'aller

me promener. Tu auras d'autant plus besoin d'indulgence que je ne puis faire cette lettre bien longue, mais tu sais combien je t'aime, mon enfant, tu sais de plus que je suis accablé de travail, et que bien souvent je ne puis pas travailler. Je vais adopter un nouveau mode de correspondance avec toi; toutes les fois que j'aurai un moment, j'écrirai quelque chose, et quand il y en aura quatre ou cinq pages je te les enverrai. De cette manière, je n'aurai jamais besoin de me mettre à faire une longue lettre, j'emploierai à cela beaucoup de petits moments et je t'écrirai plus souvent. Si tu approuves ce procédé, sers-t'en envers moi. Pauvre garçon, j'ai bien pensé à toi pendant que tu étais malade, j'en parlais à tout le monde, et comme tout le monde me demandait de tes nouvelles, juge si j'ai été heureux l'autre jour de raconter que tu allais mieux! Ecris-moi souvent pour me parler de la santé de ton corps, et aussi un peu de la santé de ton âme, qui est bien la plus importante. Tu dois avoir beaucoup de choses à me dire, car d'après les plans de mon père, le moment approche où tu seras un homme, étant utile à la société et vivant de ton travail. Oh! mon ami, que c'est beau, l'homme qui se suffit à lui-même! Et je suis loin de ce point encore, tandis que toi tu es à la veille de l'atteindre. Il faut faire attention à bien profiter de tous tes cours, de tout ton temps; il est bien précieux maintenant.

J'ai écrit ces jours-ci à M. Deroziers. Vas-tu le voir souvent? Parle-lui de moi, et puis prie un peu pour moi, car nous avons tous besoin que l'on prie pour nous. Je suis sûr que tu travailles bien, maintenant; que tu apprends bien par cœur, que tu fais bien de l'anglais. Ne néglige pas cette langue, mon ami, car c'est peut-être une des parties les plus utiles de ton éducation. Rien n'est plus utile que

l'étude d'une langue étrangère, d'autres apprennent le latin, mais l'anglais peut t'être tout aussi utile, et t'offrir en outre le grand avantage d'être applicable à un usage réel. Il faut porter dans ton travail cet esprit d'activité qui ne permet pas de s'endormir, et cet esprit de force qui accomplit scrupuleusement tout ce que l'on trouve bon et utile, qui réalise tous les projets.

Surtout mon ami, pense à rendre bien heureux mon père et ma mère ; si tu savais combien il est dur de se sentir éloigné d'eux tu emploierais bien tous tes moyens pour le faire. Parle-leur souvent de moi, je t'en prie.

Quand tu verras Debas et Bonnel (1), tu me feras plaisir de leur dire que je pense à eux et que je les attends. Mais je te conseille de ne pas parler souvent à D.. Quand il t'accoste, fais-lui bonne grâce, n'aies point l'air affecté, mais ne l'accoste jamais le premier.

Adieu, mon bon ami, dans quelques temps tu recevras une lettre plus longue et plus amusante, mais n'imité pas mes retards, écris-moi souvent et surtout aime bien ton frère dévoué.

Donne-moi des nouvelles de tous tes cours et de toute ma famille. Dans sept mois les belles promenades et les longues causeries, *Espérance! Confiance!*... comme tu me le disais toi-même dans une charmante lettre que je relis si souvent.

(1) Antonin Bonnel, ancien professeur de rhétorique au lycée de Lyon, et professeur de littérature latine à la Faculté catholique des lettres, au moment de sa mort, arrivée le 9 novembre 1894.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



commencé avec tristesse, je finirais avec gaieté. D'autres fois, je suis plein de courage, je travaille à merveille, mais de jour en jour de nouvelles tâches m'arrivent auxquelles je ne puis suffire, et qui toutes cependant sont très pressées ; alors je diffère de t'écrire, je recule au lendemain, et le lendemain quelque chose de nouveau et d'imprévu vient encore m'empêcher de réaliser mon projet. Mais, mon cher ami, j'ai honte de m'excuser ainsi, car enfin je perds du temps quelquefois, et ce temps ne serait-il pas bien employé à notre correspondance ? Aussi, je veux prendre une grande résolution, toutes les fois qu'une cause ou l'autre m'empêchera de travailler, je me mettrai à t'écrire de *provision* comme dit M^{me} de Sévigné. Cela fera, que j'aurai toujours un fond de réserve, que lorsque je t'écrirai je ne serai pas obligé de me dépêcher à garnir quatre pages quand j'aurais souvent à t'en écrire dix ou douze, je t'enverrai de plus gros paquets, et au moins l'argent que nous donnerons à la poste ne sera pas perdu. Ce projet, j'y ai déjà pensé plusieurs fois, mais cette fois-ci, je suis bien décidé à l'accomplir ; de grâce, mon ami, prends cette résolution aussi. Mais encore une fois, ce n'est pas à moi à te faire des reproches ; c'est à toi bien plutôt, puisque c'est moi qui ai le plus tardé. Pardonne-moi, et je te promets bien qu'à l'avenir je n'aurai plus besoin de pardon.

J'ai passé deux heures ce soir à relire toutes les lettres et tous les billets que tu m'as envoyés depuis quatre mois ; c'était bien là m'occuper de toi, mais, en même temps, c'était me procurer une grande jouissance. Outre cette jouissance, le résultat de cette lecture a été de retrouver quelques questions que tu m'as adressées et auxquelles je n'ai pas encore répondu. Ainsi, il y a quelque temps, tu m'as demandé dans quelles limites était renfermée l'époque

appelée *Moyen Age* par les historiens. Pour te mieux faire comprendre cela, je vais te donner un petit plan d'histoire générale que je te prie de recopier et de retenir. Tu sais déjà que l'histoire tout entière est divisée en deux grandes parties par le fait le plus important qui soit jamais arrivé dans le monde, la venue de *Jésus-Christ*. Tout ce qui est antérieur s'appelle le *monde ancien* ; tout ce qui est postérieur s'appelle le monde nouveau ; et c'est de cette époque que l'on compte les années, en remontant de Jésus-Christ au commencement du monde pour le monde ancien, et en redescendant de Jésus-Christ jusqu'à nous pour le monde nouveau. Ainsi, 20 ans avant Jésus-Christ, on était dans l'année 20, avant Jésus-Christ ; 300 ans avant, on était en l'an 300 ; d'après l'opinion commune et les calculs que l'on a faits sur les époques de la Bible, il s'est écoulé 4004 ans avant la venue du Messie. Sur les 2000 premières années on n'a pas d'autre histoire que le Pentateuque ; mais depuis le déluge, trois grandes civilisations se sont succédé l'une à l'autre, et c'est leur histoire qui compose l'histoire ancienne. D'abord, la *civilisation orientale*, c'est-à-dire de l'*Egypte* et de l'*Asie* ; puis la *civilisation grecque* qui commence vers l'an 700, pendant que l'Orient est en décadence ; qui se développe peu à peu, et, enfin, qui, en 320, détruit à jamais la *civilisation orientale* par les victoires d'Alexandre sur les Perses. Enfin, la *civilisation romaine*. Rome, fondée en 752, ne commence à devenir puissante que vers l'an 300 ; un siècle plus tard, elle se trouve en présence de la Grèce et finit par la détruire.

La civilisation romaine est donc celle que le Christianisme trouve dans le monde lorsqu'il fut apporté par Jésus-Christ ; comme il est faible et obscur d'abord, on fait aller la civilisation et l'histoire romaine jusqu'en 305 avant

Jésus-Christ, parce qu'il n'y a réellement pas encore de civilisation chrétienne. Mais à cette époque, *Constantin*, le chef de l'empire, proclame hautement la religion chrétienne et va établir son siège à *Byzance*, qui, de lui prend le nom de *Constantinople*. La civilisation romaine a péri. Les grandes invasions du Nord envahissent tout l'Occident et y fondent de nouveaux empires qui sont les germes, pour ainsi dire, des royaumes qui se le partagent maintenant. La civilisation chrétienne commence. Mais, jusqu'au xv^e siècle, cette civilisation se forme sans produire des monuments bien remarquables; et, en même temps, les empires se constituent peu à peu; c'est une époque de *transition*, et c'est pour cela qu'on l'a nommée *Moyen Age*, ou âge du *milieu*. Enfin, en 1453, les Turcs s'emparent de *Constantinople*, les malheureux débris du *Bas-Empire* se réfugient en Europe où ils apportent tous les monuments littéraires de l'ancienne Grèce; ces nouvelles richesses donnent aux esprits une vive excitation. Au même moment, Louis XI, Louis XII et François I^{er}, en France; Charles-Quint en Allemagne et en Espagne; Henri VIII en Angleterre, donnent définitivement à ces royaumes la forme qu'ils doivent garder pendant toute l'histoire moderne. En même temps, trois grandes découvertes, celles de l'*imprimerie*, de la *poudre à canon* et de la *boussole*, nous donnent l'Amérique, remplacent le règne de la force par celui de la pensée et anéantissent la féodalité, qui déjà à la venue du Christianisme avait remplacé l'esclavage. Alors commencent les temps modernes qui s'étendent jusqu'à la Révolution française.

Ainsi, mon ami, pour en revenir à ta demande particulière, le *Moyen Age* est cette époque qui s'étend de Constantin, premier empereur chrétien en 305, jusqu'à la



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

à un ami que tu l'envoies, et même plus qu'à un ami, à un frère, qui, loin de chercher à se moquer de toi, se réjouira si *c'est bien*, et si c'est faible encore, tâchera de t'indiquer les moyens de faire mieux, parce qu'il ne désirerait rien tant que de te voir devenir un homme distingué. D'ailleurs, un homme de quarante ans qui a vieilli dans le travail pourrait bien se blouser complètement sur ces questions ; par conséquent, on ne peut pas exiger de toi des merveilles. Ou bien, serait-ce qu'il est ennuyeux de recopier quelques pages ? Je n'ose pas le supposer, mon ami, car si on s'y met une bonne fois pour faire plaisir à son frère, on en sera bientôt débarrassé. Il est aujourd'hui dimanche, et je pourrais être sorti depuis une heure, et cependant je reste pour t'écrire, et c'est très naturel, puisque je t'aime, si aucune de ces deux raisons-là ne te retiennent, j'espère que je recevrai bientôt ces discours, au moins en partie.

Si tu savais combien j'envie ton sort, heureux mortel, de vivre à la *campagne* ! moi qui reste huit jours de suite enfermé dans une maison, sans voir autre chose que quinze ou vingt pauvres arbres qui dépérissent faute de soleil.

Le dimanche, même, quand je sors, je ne puis voir un peu de verdure que dans les jardins publics, aux *Tuileries*, par exemple. Il est vrai que c'est admirable et que l'imagination a peine à se figurer un plus beau spectacle, surtout lorsque les *lilas* et les *rosiers* sont en fleurs, comme il y a quinze jours.

Mais c'est égal, c'est bien loin encore d'une belle campagne naturelle, où les arbres ne sont pas rangés sur des lignes droites, où les allées ne sont pas tirées au cordeau, où l'on peut se rouler sur l'herbe ; et tout cela, tu en jouis maintenant. J'espère que tu profites bien de ton bonheur, que tu te promènes bien. Joannès, encore trois mois, rien que

trois mois et tu ne te promèneras plus seul : nous serons ensemble, nous irons faire ensemble de longues courses, nous lirons ensemble !... quelle perspective !

Cependant je suis loin d'être mécontent de l'École Normale ; toute ma peur est d'en sortir plus tôt que je ne voudrais. Pendant les premiers mois de l'année je m'ennuyais réellement, et la raison en est simple, ma séparation de vous m'avait tout à fait troublé, et je n'avais pas la force de travailler. Mais depuis, j'ai pris mon grand courage, je me suis mis à travailler réellement, et alors le temps a passé bien vite. Je ne vois réellement pas passer les semaines. Il y a quinze jours qu'on se battait ici ; et je ne me suis pas aperçu de leur fuite. Cependant j'ai fait bien des choses depuis lors. Ce n'est que de cette année, mon cher ami, que je comprends ce que c'est qu'*employer son temps*.

Je fais beaucoup d'anglais ; trois fois par semaine pendant le déjeuner, Lorenti, un autre élève et moi, nous lisons *Ivanhoé* de Walter-Scott ; nous sommes arrivés à comprendre tout sans regarder le livre, pendant qu'un seul lit à haute voix. En outre, nous avons un cours où nous voyons *Shakespeare*. Chacun de nous fait l'analyse d'une pièce, l'expose, et ensuite nous lisons ensemble les plus beaux morceaux, j'en ai déjà fait deux. Ainsi, dans un mois, nous connaissons tout ce qu'il y a de remarquable dans *Shakespeare*. Nous faisons de grands projets, et peut-être l'année prochaine c'est moi qui serai professeur, parce que l'élève qui fait le cours maintenant finit sa troisième année. Ces vacances, nous en ferons ensemble. Mais fais-en un peu maintenant, je te prie ; dans ta solitude cela peut devenir pour toi une occupation charmante ; je crois que tu ne devrais pas mettre tout à fait *Lord Byron* de côté ; sans doute tu auras de la difficulté à le comprendre, mais aussi il t'apprendra beaucoup de mots que tu ne trouverais

pas dans tes petits ouvrages. Il faut te proposer de traduire un poème, en choisir un qui soit assez court, et ne pas désemparer que tu ne l'aies fini. Et puis, mon cher ami, lis et relis *Racine*. Tu vois que moi aussi je fais des vers, quand je veux ; mais je doute que Racine eut avoué celui-là.

Mon cher ami, quand tu verras M. *Deroziers* parle-lui un peu de moi ; tu lui diras que le souvenir de ses bontés est un des plus vifs que j'aie gardé ; tu lui diras encore que je me fais une grande joie de le revoir dans trois mois.

Rappelle-moi au bon souvenir de MM. *Justian* et Eugène, et dans ta très prochaine lettre, donne-moi de leurs nouvelles. Donne un gros baiser à mon père et à ma mère en souvenir de moi, et dis-leur que dans trois mois, je leur en en donnerai bien d'autres !

Et puis, mon ami, écris-moi, de grâce. Le jour où tu partis pour *Limonest* tu me dis dans un petit billet que tu m'écrirais aussitôt que tu y serais arrivé. Cependant, mon ami, c'était le 7, et nous sommes au 26, et je n'ai rien reçu. Que diable ! cependant un homme n'a que sa parole. Je t'embrasse bien fort, aime-moi un peu, pardonne-moi mes longs sermons et veuille m'écrire longuement. Je te dirai que dans la bataille, j'ai eu un courage étonnant, et que je suis fort irrité contre les journaux qui n'ont pas dit un mot de moi. A présent que la France s'arrange comme elle pourra je ne me mêle plus de ses affaires. Turpauld te fait bien ses compliments et Lorenti aussi ; pour moi je t'aime de tout mon cœur, je souffre de tes souffrances, je t'exhorte à les supporter avec courage, et j'en désire vivement la fin.

Au revoir dans trois mois.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



très agréable, nous coûterait moins (en sus de nos dépenses ordinaires de la maison) que si nous allions trois fois au Grand-Théâtre, et certainement nous ne perdrons pas à l'échange. Si nos parents n'y ont pas de répugnance, c'est un petit voyage arrêté, mais je ne partirai qu'autant que tu viendrais avec moi. La grotte de la Balme est très célèbre, tu le sais, et c'est une curiosité à connaître, d'ailleurs, nous irions très doucement, sans nous fatiguer, en flânant et en causant. Il n'y a rien qui laisse autant de souvenirs que ces petites excursions, qui valent bien mieux qu'un grand voyage en voiture.

Si ce projet ne pouvait pas se réaliser, ce serait un malheur dont nous nous consolerions bientôt, au bout de deux heures nous n'y penserions pas, mais s'il n'y a pas d'opposition, il se fera.

En attendant, je travaille ferme, il faut mériter le plaisir par le travail, si on veut bien jouir du plaisir. Dans huit jours nous allons commencer nos dernières compositions ; c'est une semaine terrible, et bien importante, puisque ces compositions décident de ceux qui doivent être présentés à la licence. Ensuite nous aurons les examens, et ce n'est pas petite affaire. Il paraît décidé auprès de M. Cousin que l'année prochaine, je serai le professeur d'*anglais* de la seconde année, c'est-à-dire de l'année la plus forte. Me voilà donc sur le règlement, intitulé : *professeur de langue et de littérature anglaise*. Le mal, c'est que tout cela ne me rapporte pas un sou. Je commence aussi à lire passablement l'allemand.

Mon cher ami, dis à mon père que j'ai reçu, il y a trois heures, ta lettre, j'ai aussitôt demandé la permission de sortir, et j'ai couru chez M. Raison ; il n'est pas plus mort que moi, et au contraire il va mieux et beaucoup

mieux. Je ne sais pas qui est-ce qui fait courir ces bruits absurdes. Ses affaires ne vont pas mal non plus. Le ministère de M. Villemain est bien heureux pour lui. Il va aux soirées du Ministre, et ses amis travaillent de leur côté. Il est probable qu'il rentrera à Charlemagne, ou bien, au pis aller, il prendrait une inspection pour deux ou trois ans, avant de passer au rectorat ; il faudrait alors se résigner pour ce temps à un traitement de 3.000 francs et c'est bien peu. M. Raison remercie beaucoup mon père de s'occuper de lui, et il le prie de raconter ce qu'il en sait toutes les fois qu'on parlera de lui. Il ya tant d'envieux et de calommmniateurs, qu'il ne faut jamais négliger de les combattre de toutes ses forces.

Je n'ai pas encore vu M. Imbert. Je suis désespéré du malheur arrivé à ce pauvre Turpault. Veuillez me donner des nouvelles dès que vous en aurez. Depuis quelques jours aussi, je ne revoyais plus Turpault, et je pensais bien qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire.

Je t'embrasse bien fort, mon ami, n'oublie pas de faire voir cette fin de lettre à mon père pour M. Raison ; j'avais bien peur d'avoir à la finir plus tristement.

Ton frère.

5

A Joannès.

Dimanche 14 juillet 1839.

Mon cher ami, tu vois que je ne te fais pas attendre ; car j'ai reçu ta lettre hier soir à 5 heures, et je t'écris ce matin, et il faut que je t'aime bien pour cela, car si tu savais

combien j'ai à faire !... il faudrait ici pour bien rendre ma pensée, vingt points d'admiration, et deux ou trois lignes de petits points ; mais le papier est rare, et je veux en profiter. Mon ami, de demain en huit, le 22, ce redoutable 22, pendant trois jours, il faudra concourir avec des hommes de 30 ans, et deux jours après, soutenir un terrible examen devant toute la Faculté des lettres, tout ce qu'il y a de célèbre dans l'Université. *M. Cousin*, *M. Jouffroy*, l'auteur du *Droit naturel* ; *M. Victor Leclerc*, le doyen ; *Saint-Marc Girardin*, *Patin*, *Guigniaut*, *Damiron*, tous professeurs à la Sorbonne, presque tous membres de l'Institut. Heureusement que *M. Villemain* est ministre, sans quoi il viendrait aussi nous tourmenter ; enfin c'est à se désespérer. Quand je vois tout ce qu'il y aurait à faire pour être bien préparé je suis tenté d'aller me cacher *dans un petit coin sombre avec mon noir chagrin* comme le dit le misanthrope.

Bah ! il faut être plus confiant ; d'ailleurs je suis presque certain de n'être pas reçu, on ne l'est ordinairement qu'au deuxième ou au troisième examen, surtout à Paris où c'est bien plus difficile qu'en province. Du reste, le travail que je fais maintenant ne sera pas perdu, car il me servira pour l'année prochaine. Mon cher ami, j'ai passé dimanche dernier une journée délicieuse, que je vais te raconter. J'ai déjeuné chez mon oncle à 10 heures, puis nous sommes partis, mon oncle, ma cousine et moi ; nous avons été prendre le chemin de fer de Saint-Germain. Si tu voyais comme ce chemin de fer est plus beau que celui de Lyon ! Les machines à vapeur qui mènent les convois sont de toute beauté, mais ce qui est triste, c'est qu'elles viennent toutes d'Angleterre ou de Hollande. Elles mènent de Paris à Saint-Germain, et ces *cinq lieues* se font en une *demi-heure* , c'est-à-dire une lieue pour six minutes, et dans



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

avoir fait un joli bouquet de fleurs des champs, nous avons été faire un joli petit dîner à côté du château. Si la forêt est belle, le château est loin d'être beau, il est d'une forme bizarre et construit en briques rouges qui lui donnent l'air d'une prison. C'est en effet depuis 1850, une prison de militaires. Dans les chambres où M^{me} de Maintenon recevait sa royale cour, de pauvres diables pleurent leur liberté perdue; où Racine venait lui lire *Athalie* et *Phèdre* on chante des chansons obscènes. Singulier contraste.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans la société les deux classes qui ont le plus besoin d'être gardées de près, ce sont les *criminels* et les chefs du *Gouvernement*. C'est eux aussi qui ont besoin de la demeure la plus solide, les uns pour les protéger, les autres pour les retenir. C'est ce qui explique pourquoi les demeures construites pour les uns ne peuvent ensuite servir pour les autres, et partout le voleur ou l'assassin succède au roi ou au prince. Comme je te l'ai dit, le château de Saint-Germain, était la résidence privilégiée de Henri IV, Louis XIII, Louis XIV; *Bicêtre* où l'on met maintenant les condamnés à mort, a été construit par le cardinal de Winchester, frère du roi d'Angleterre; le *grand Châtelet*, le petit Châtelet étaient la demeure des rois de la deuxième race; Louis XI habitait *Plessis-les-Tours* conjointement avec des myriades de malheureux qui remplissaient les oubliettes. Enfin, à Avignon, le *Palais des Papes* est une prison, ces pierres sanctifiées par le ministre de Dieu sur la terre et son représentant immédiat, résonnent maintenant des *jurons* de quelques misérables qui ne pensent guère, je crois, ni à Dieu ni au Saint Père.

Tous ces châteaux étaient très admirés de leur temps, et on s'attendait fort peu à leur avenir. Qui sait si tous ces beaux palais que nous admirons maintenant, Versailles, les

Tuilleries, ne verront pas comme eux la misère du cachot succéder au luxe des petits appartements, le meurtrier remplacer le roi !...

Mon cher ami, la licence, la terrible licence qui s'approche ! Je vous arriverai le *samedi* ; lorsque tout sera fini, car nous serons six jours pleins sur les épines. Pense un peu à moi, prie pour moi et parles-en souvent à ma mère.

On propose maintenant à la chambre un projet d'administration des *Postes* qui m'irait assez bien, ce serait de réduire les *prix* pour tous les cantons de la France, quelle que fut leur distance, à 4 sous. On compte que cela donnerait à la correspondance une grande activité, et qu'ainsi on se rattraperait et au-delà sur la quantité. Ce serait bien commode pour nous, car il faut avouer que 14 sous c'est bien cher. Je crois que cette réforme serait extrêmement utile, et alors *nos moyens nous permettraient* de nous écrire tant que nous voudrions pour la moindre occasion.

Mon cher ami, embrasse bien pour moi toutes mes tantes ; j'ai bien peur qu'elles ne me croient orgueilleux de ne pas leur avoir écrit : disculpe-moi auprès d'elles, raconte-leur la terrible position dans laquelle je suis, et dis-leur bien que tout n'est pas de roses à l'école. Cependant, il ne faut pas exagérer, elle a bien aussi quelques douceurs. Nous avons un moment délicieux dans la journée, c'est une récréation de trois quarts d'heures, entre huit heures et huit heures trois quarts du soir que nous passons dans la cour. Il commence à faire nuit, le frais descend peu à peu, et en nous promenant sous les arbres, nous faisons de grands chœurs qui ont bien leur mérite. Je t'ai déjà dit que je suis le *musicien* en chef. L'année prochaine, je compte bien rouvrir mon école, et on m'y a déjà

retenu des places; mes trois ou quatre élèves de cette année commencent à être assez forts (1).

Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur, mais j'ai un grand reproche à te faire. Moi, au moins, lorsque je t'écris, je te parle de moi, de mes espérances, de mes craintes, de mes plaisirs, de mes ennuis, comme un ami doit parler à son ami. Toi, au contraire, tu ne me dis pas un mot de toi; je ne sais ni ce que tu fais, ni ce que tu penses, ni même comment tu te portes; pourquoi me voler ainsi ma part. Et cependant, Dieu m'est témoin que tu as plus de temps que moi. Répare cet oubli, je te prie.

Je te charge de bien réchauffer *Bonnel*, dis-lui de ne pas se troubler, de ne pas craindre. L'année prochaine il fera des chœurs avec nous, je lui souhaite le bonjour, du courage, et un succès brillant, je voudrais bien qu'il me dise si je pourrai le voir ces vacances. Je serais bien content si notre société s'augmentait de *Bonnel* et de *Sougeon*, d'abord parce qu'ils sont de bons et vertueux jeunes gens, ensuite parce que nous sommes presque compatriotes.

Adieu, mon ami, embrasse-moi, n'oublie pas de dire à *M. Deroziers* que je me fais un bonheur de le revoir bientôt.

Ton frère.

(1) Initié à la méthode Galin-Paris par son ami Lévêque, l'auteur de la *Science du Beau*, Henri Hignard l'avait étudiée avec ardeur et enseignée à un petit groupe de ses camarades, et bientôt ils chantaient en chœur des morceaux classiques (E. Lapaire. *Notice biographique sur Henri Hignard*).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



que de voir maintenant tous les jeunes gens un peu bien élevés, revenir à la religion précisément dans l'âge où tout semble devoir les en éloigner, et où autrefois ils pensaient à tout autre chose.

Avant-hier, c'est-à-dire lundi, je suis sorti avec Lorenti, nous avons été au Jardin des Plantes, visiter les animaux, et tout ce qu'il y a de curieux ; puis, comme nous voulions faire un grand tour pour prendre de l'exercice, nous sommes allés chez ma tante par les boulevards. Ma tante m'a dit que M. Dazy était venu plusieurs fois me chercher et qu'il m'attendait. Aussitôt j'ai été chez lui, 5, Chaussée-d'Antin, et j'ai eu le plus grand plaisir à le voir avec M^me Dazy. Il m'a accueilli de la manière la plus amicale, et nous avons causé de vous pendant plus de deux heures. Nous nous sommes rappelés ce beau voyage du Midi dont il me reste tant de souvenirs. Il paraît qu'il a cédé son magasin à son neveu, dont il m'a montré le portrait, et qui a bien changé, car ce jeune homme, fluet et imberbe il y a trois ans, est maintenant un très bel homme doué d'une superbe barbe.

Il m'a chargé de vous parler de lui, et de vous rappeler son amitié pour vous. Il ne compte quitter Paris que dans deux mois, et alors il vous verra en passant par Lyon.

Je suis revenu, en le quittant, chez mon oncle avec qui j'ai dîné, et nous sommes partis ensuite avec ma cousine pour voir les fêtes publiques. Je n'ai jamais vu tant de monde dehors. Il faisait un temps superbe, et la fête était vraiment admirable. Le roi était à son balcon des Tuileries avec toute sa famille, et sur les terrasses de côté les députés et les pairs ; en bas la musique des régiments, dans un pavillon éclairé par des lanternes tricolores, exécutaient une musique délicieuse. Après nous être promenés dans les Tuileries, nous avons passé dans les Champs-Élysées. Ils

étaient illuminés d'une manière tout à fait nouvelle ; outre un rang de lampions qui s'étendait tout le long de la grande allée, de chaque côté, on avait tendu des cordes d'un arbre à l'autre en travers ; et à ces cordes étaient suspendus des lustres immenses en lampions de plusieurs couleurs. De loin on aurait dit une fête magique. On y voyait si clair que j'aurais pu lire et écrire à merveille. Quoique ordinairement je ne sois pas très sensible aux charmes des lampions et des fusées, je n'ai pas pu m'empêcher de trouver cette fête belle ; c'est la première qui m'ait réellement frappé.

Je suis très pressé par le temps, mes chers parents, on va venir chercher cette lettre ; je suis bien fâché de ne pas pouvoir écrire un petit mot à Joannès, mais lorsque j'aurai reçu la vôtre, je vous répondrai longuement, et il y aura quelque chose pour lui.

Je vous embrasse bien, pensez à moi. Je me porte assez bien ; mais j'ai un peu mal aux yeux ; j'ai bien besoin des vacances pour me délasser. Je ne crains qu'une chose, c'est que le temps que je passerai avec vous s'enfuie trop vite ; je n'aurai pas le temps de me retourner, et puis il faudra revenir.

Adieu, aimez votre fils, car il vous aime tendrement, et vous êtes constamment présents à sa pensée.

Henri HIGNARD.

Mercredi soir, 31 juillet.

(A suivre).





JOSEPH CHINARD

SCULPTEUR (*)

SA VIE ET SON ŒUVRE

CHINARD ayant été reçu membre de l'Académie de Lyon et ne pouvant rendre sa pensée avec la plume il eut recours à son art pour payer son tribut de réception. Le 23 août 1808, il fit hommage à l'Académie du modèle d'un bas-relief devant être exécuté à Bordeaux, intitulé : *Honneur et Patrie*. Il représente la *Patrie* sous les traits de *Minerve* distribuant des prix et des couronnes aux guerriers, aux artistes et aux savants. Cet ouvrage fut placé dans une salle de la bibliothèque de la ville qui servait alors aux séances de cette Société, où il est encore. L'Académie lui décerna une grande médaille.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août, Septembre, Octobre et Novembre 1896.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

œuvres de Chinard à l'exposition de 1808 à Paris. On y trouve le beau idéal qui doit caractériser l'image d'un héros. Le marbre est taillé avec perfection. La draperie dont les épaules sont couvertes est admirablement exécutée. C'est un des meilleurs ouvrages de cet artiste. Il fut placé au Louvre et ensuite à Versailles.

Au mois de juillet 1808, Chinard fut nommé membre de la Société littéraire de Lyon, et en fit partie jusqu'à sa mort en 1813.

9 février 1809, il offrit à cette Société le médaillon en plâtre de son président, le docteur Louis-Victor-Frédéric Amard, chirurgien-major de l'hospice de la Charité.

Dans le discours qu'il prononça en 1809, à la rentrée de l'École de dessin, il s'appliqua surtout à prouver que ce serait une erreur de croire qu'il n'y a qu'une route pour arriver au temple de la gloire et de la fortune, comme c'est une erreur bien grande encore que de s'imaginer qu'il faille suivre tous la même manière, employer tous les mêmes moyens pour arriver au même but. Il dit : « La nature, variée dans ses combinaisons comme dans ses résultats, ne connaît point de bornes, et laisse au génie inventif tous les moyens de la rendre et de la saisir ; elle ne prescrit aucune méthode ni aucun usage à ses imitateurs, toutes matières comme tous matériaux lui conviennent quand ils conduisent à la perfection. »

A cette époque le gouvernement fit don à l'École de dessin de Lyon, qui était placée au rez-de-chaussée du palais Saint-Pierre, de diverses statues en plâtre d'après l'antique. Dans le nombre était celle d'Achille.

Chinard, grand amateur de l'antique et de l'art grec, l'admirait sans cesse et en faisait ressortir la beauté et la pureté de lignes devant ses élèves ; le bas de la jambe

surtout excitait son enthousiasme. Il ne cessait pas d'y porter la main et exaltait surtout les malléoles; à chaque instant il disait : « Oh ! la belle malléole », et il s'adressait le plus souvent à Legendre-Héral, son élève favori. Les élèves très dévoués à leur professeur étaient jeunes et aimaient à rire et à plaisanter. Un jour Chinard était sorti de l'atelier, en rentrant il ne trouve pas Legendre-Héral et demande où est Héral. On ne lui répond pas. Il demande de nouveau où est Héral. Un élève nommé Vietty lui répond : « Il est allé admirer la malléole d'Achille. » Chinard comprit qu'on se moquait de lui. Il était vif, ardent, impétueux. Il prend aussitôt une massette de sculpture qui se trouvait à sa portée et la lance de toute sa force à Vietty. Heureusement celui-ci voit venir le coup qui lui est destiné : il baisse la tête et la massette va frapper le mur. Après avoir évité une blessure qui aurait pu être très grave, il se glissa du côté de la porte et s'empressa de quitter l'atelier, où il ne rentra que lorsque la colère du maître fut calmée. Legendre-Héral, né en 1796 à Montpellier, est mort à Meaux en 1852.

Chinard, qui était pauvre à son début, était devenu riche par son mérite et son travail et était très intéressé. Il fournissait peu ou point de chauffage aux élèves qui travaillaient dans son atelier; lorsque le temps le permettait, et lorsque le soleil paraissait ils sortaient en disant : « Allons nous chauffer à la cheminée de Chinard. »

Bonnaire, père du sculpteur, s'étant rendu à Beaucaire pour affaire de commerce, y rencontra des marchands de marbre de Carrare et leur dit : « Vous devez connaître le sculpteur lyonnais Chinard qui a habité votre pays ». Ils répondirent : « Oh oui ! nous le connaissons, ce voleur, cette canaille. » Bonnaire n'insista pas. Rien n'établit que ces épithètes injurieuses fussent méritées par l'artiste.

Lorsqu'on plaça dans l'église Saint-Nizier la statue de saint Pothin, Chinard, qui était présent, se retira sans donner des gratifications aux porteurs. Après son départ ceux-ci le traitèrent de vieux avare, etc. Plusieurs personnes de sa connaissance le qualifiaient de même.

Ces faits prouvent qu'ayant été pauvre, il appréciait la valeur de l'argent. Mais on n'en cite aucun qui puisse porter atteinte à sa réputation et à son honneur, et il a toujours été bien vu et considéré par les personnes qui étaient en rapport avec lui.

Chinard était lié avec le médecin Stanislas Gilibert, fils de Jean-Emmanuel Gilibert, qui ayant été nommé maire de Lyon en 1793, mis en prison et obligé de s'expatrier, se réfugia en Pologne et fut nommé médecin du roi Stanislas.

L'artiste qui ne demandait qu'à travailler et à augmenter ses revenus, lui dit un jour, en 1809 : « Quelle belle figure vous avez, c'est une figure sculpturale, il ne faut pas qu'elle soit perdue pour l'histoire. » Il ajouta : « Et M^{me} Gilibert ! elle a une figure superbe, il faut que ses traits soient conservés à la postérité. Vous devriez les faire reproduire ainsi que les vôtres. Si vous voulez, je me chargerai de ce soin, et vous serez content de mon travail. »

Gilibert charmé du discours qu'il venait d'entendre, consentit volontiers à faire ce qu'on lui demandait, et posa devant l'artiste ainsi que sa femme. Quelque temps après, les deux portraits en médaillons, bien exécutés et très ressemblants, furent envoyés au docteur qui en fut très satisfait, et fit ainsi que sa femme, de vifs remerciements à Chinard, qu'il renouvela à plusieurs reprises. Au bout d'un certain temps, l'artiste envoya à Gilibert une note s'élevant, dit-on, à 3,000 francs, pour la confection de ces deux médaillons. Le docteur qui croyait avoir reçu un cadeau fut surpris désagréablement, mais s'empressa de payer.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Il n'existe pas de mention du mariage religieux dans les registres de Saint-Polycarpe, de Saint-Paul et de Saint-Pierre-de-Vaise, de 1811 à 1813.

Au Salon de 1811, à Paris, il exposa son ancien groupe de Persée et Andromède, qui fut très apprécié.

Il exposa aussi une tête de la Paix, modelée sur une figure colossale, exécutée en marbre en 1811, pour la place de la Douane à Marseille.

Ces œuvres de Chinard sont appréciées de la manière suivante dans le huitième article sur l'Exposition de 1811, par Castellan, *Moniteur*, 1811, page 208 :

« Le groupe de Persée et Andromède, par M. Chinard, est bien composé.

« La Tête de la Paix, modelée sur une figure colossale, exécutée en marbre à Marseille, est d'un beau caractère, et presque tous les autres ouvrages du même artiste présentent des idées ingénieuses rendues avec goût et sentiment. »

Il exécuta, en outre, pour Marseille : 1° un aigle en marbre blanc, qui surmontait sur la place de la Paille un obélisque de 18 à 19 mètres de hauteur.

Un Janus représentant Euthymènes et Pythéas, Phocéens considérés comme les fondateurs de Marseille : ces deux têtes terminent une fontaine sur la place de la Douane.

En 1812, un buste en pierre de l'abbé Rozier, fait par Chinard en 1809, fut placé dans le Jardin des Plantes à Lyon.

On en trouve la description suivante dans le *Voyage pittoresque et historique à Lyon*, par F. M. Fortis, tome 2^e, page 217, 1822 :

« A l'entrée du Jardin des Plantes est le buste en marbre d'un célèbre agronome de Lyon, connu par ses intéressantes découvertes en agriculture et son dictionnaire sur cette science (l'abbé Rozier). Le piédestal, couronné d'une guirlande, porte l'inscription suivante :

« AU COLUMELLE FRANÇAIS.

« LYON, SA PATRIE.

« On se plaît à voir cet ami de la Nature au milieu des plantes et des arbrisseaux qui étaient l'objet de son étude et de ses soins.

« Sa physionomie exprime la simplicité et le caractère doux de l'homme qui aima la vie tranquille des champs, et la fit aimer. »

Ce buste reposait sur une colonne carrée, assez élevée. Le haut de la colonne était entouré d'une guirlande de fleurs rangée avec art, qui faisait un joli effet.

Dans la séance du 25 août de cette année, Chinard fit hommage à l'Académie de Lyon d'une copie en plâtre de ce buste.

Celui qui fut placé au Jardin des Plantes y est resté longtemps, a été frappé d'une balle pendant l'insurrection d'avril 1834, et a été depuis lors fortement endommagé par des pierres que lançaient des enfants qui s'en servaient comme d'un point de mire dans leurs jeux. Il fut retiré vers 1860, et confié pour être réparé au sculpteur Bonnet qui mourut avant d'avoir fait ce travail.

Chinard exposa au Salon de 1812, à Paris, une tête de la Paix d'un très beau caractère, modelée sur une figure colossale, exécutée en 1811, pour la place de la Douane, à Marseille.

Il exposa aussi le modèle en plâtre d'une statue colossale du général Cervoni, qui devait être placée sur le pont de la Concorde, et est considérée comme un des chefs-d'œuvre de l'artiste. « Elle a deux mètres de hauteur, et devait en avoir quatre exécutée en marbre. Elle est remarquable pour l'expression, la fierté d'attitude et l'entente des ajustements. De quelque côté que l'on se place, on la trouve belle et bien proportionnée. Vue de derrière, on aperçoit la figure qu'une espèce de rideau cache dans les autres ouvrages. Par des jours bien ménagés, par d'heureux accessoires, elle présente l'aspect que nécessite une figure isolée ; le costume est sévère. »

Telle est la description que l'on trouve de cet ouvrage.

Il ne fut pas terminé, par suite de la mort de l'artiste.

Il exposa aussi en 1812, à Paris, le buste colossal du général Desaix.

Le 25 août de cette année, il offrit à l'Académie de Lyon, dans la séance publique, une copie en plâtre de l'abbé Rozier.

Chinard fit en 1812, un vase en marbre de Carrare, qui lui avait été commandé par l'empereur Napoléon I^{er}, pour orner les jardins du palais de la Malmaison, résidence de l'impératrice Joséphine.

Ce vase porte sur ses flancs, sculptées en haut-relief, les têtes de l'empereur et de l'impératrice. La tête de l'impératrice, presque achevée, est surmontée d'une couronne. Elle est entourée de deux torches enflammées, ceintes d'une couronne d'immortelles. Les deux bustes sont supportés par un aigle aux ailes éployées ; l'aigle qui tourne sa tête du côté de la tête de l'empereur est une belle sculpture. Les traits de l'impératrice sont d'une ressemblance frappante, le profil de l'empereur est d'un style énergique et vrai. Le



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Voissi le fait. Depuis *lontems* l'on a formé le projet d'exécuter chaque année le buste d'un célèbre *Lyonais* pour être déposé à la bibliothèque ; j'ai tâché de *segonder* de mon mieux cette noble entreprise et je viens vous offrir celui de l'abbé Rozier. L'occasion me semble très favorable d'après la pose du même buste qui *vien* d'avoir lieu au Jardin des Plantes et dont *tous* le *pulbique* et occupé cela rendra peut-être mon ouvrage plus intéressant, mais s'il est *anoncé* par vous je ne doute plus de son grand *sussés*.

Agréé d'avance, je vous en prie, l'assurance de ma vive reconnaissance et *croyer* aux respects avec *laquelle* je me *dit*, Monsieur et cher collègue,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Chinard, statuaire de l'Institut impérial de Lyon.

(Manuscrit de l'Académie de Lyon).

En 1813, il envoya à l'exposition de Paris la belle statue en marbre du Carabinier, faite en 1812, qui lui avait été commandée par le Gouvernement. Elle a deux mètres de hauteur, et est placée à l'un des angles de l'arc de triomphe érigé à Paris sur la place du Carrousel. La pose est naturelle et vraie.

Parmi les nombreux ouvrages de Chinard, on peut citer :

Les bustes de l'empereur Napoléon I^{er} et de l'impératrice Joséphine ; de la princesse de Lucques et de Piombino ; d'Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie ; du général Baraguay d'Hilliers ; de la princesse Borghèse ; de M^{me} Récamier ; de M^{me} Michel ; du comte de Bondy, préfet du Rhône.

Tous ces bustes étaient frappants de vérité, bien exécutés et très ressemblants.

Il avait conçu le projet de tailler en forme de lion le rocher de Pierre-Scize.

Il entreprit de faire son tombeau dans sa propriété du Greillon, quai de l'Observance, mais ne put l'achever, les murs s'étant écroulés par l'effet du tassement.

Chinard habitait dans une jolie maison de campagne qu'il possédait quai de l'Observance, près du rocher de Pierre-Scize. Elle existe encore mais est en très mauvais état, l'entrée sur le quai porte actuellement le n° 12. La maison avait trois étages du côté du jardin et quatre croisées à chaque étage. De chaque côté de la maison et sur le même alignement étaient deux pavillons, avec deux ouvertures à chaque étage ; leur toiture était plus élevée que celle du bâtiment principal, et lui donnait un aspect régulier. Le pavillon de droite avait en outre deux ouvertures à chaque étage sur le quai, et une entrée particulière. Il était occupé par des locataires. Il y avait au rez-de-chaussée de la maison principale deux salons dont les fenêtres donnaient sur le jardin. Ils sont actuellement occupés par une scierie mécanique. L'artiste habitait dans les appartements du premier étage. Les cuisines étaient dans un bâtiment séparé de l'habitation principale par une petite cour, le pavillon de gauche avait une façade du côté des jardins et une autre à l'ouest, du côté de la montagne. Il s'y trouvait une grande porte donnant accès à un magasin destiné à recevoir les blocs de marbre, et servant en même temps d'atelier. Cette partie du bâtiment a été incendiée en 1880 et est en ruine.

A l'angle du quai de l'Observance et de la montée du Greillon, se trouvait l'atelier principal de l'artiste. Il était

éclairé par de grandes fenêtres au-dessus desquelles étaient sculptés des bas-reliefs surmontés à l'étage supérieur de quelques bustes.

Sur l'emplacement qu'occupe actuellement la maison n° 13, était une grille en fer donnant accès du côté du quai à la maison et au jardin, qui était planté de beaux arbres. Ce jardin était situé à l'angle du quai et de la montée du Greillon, il s'y trouvait plusieurs socles sur lesquels étaient placées des statues en marbre, faites par Chinard. On y voyait Esope, une copie de la Vénus du Capitole, Flore, Zéphyre, Bellone, Ajax, saint Bruno, Bacchus et Ariane, Euripide, l'Apollon du Belvédère, Amour et Psyché, Centaures, Vénus accroupie, le marbre de Persée et Andromède non terminé, un Cardinal, Phocion, Homère, une Gorgone, un Gladiateur mourant, le portrait de Desaix : une aigle impériale déployant vainement des ailes de 15 pieds d'envergure; il n'a pu prendre son vol, et les foudres qu'étreignent ses serres sont éteintes pour toujours.

A la cime de la propriété se trouvait la maison d'habitation du fermier laquelle existe encore, telle qu'elle était alors.

M. Ferdinand Willermoz possédait un joli dessin de Désombrages fait en 1839, représentant cette maison de campagne et l'a fait reproduire par la photographie sur la demande de l'auteur de cette notice.

Dans les premiers mois de l'année 1813, M. de Polinière, médecin fixé à Lyon depuis peu de temps, passant un jour sur le quai de l'Observance, aperçut une belle maison de campagne, dans les jardins de laquelle étaient placées plusieurs statues en marbre. Il s'arrêta devant la grille pour les admirer, et voyant dans la propriété un homme dont l'aspect indiquait un état maladif, d'un âge avancé, il lui



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



matériaux furent vendus à Paris, en 1839, par le docteur Etienne Chinard, héritier de M^me veuve Joseph Chinard. On raconte que faisant une visite au Louvre, et s'étant aperçu qu'on avait changé de place un de ses bustes en marbre, il fut très mécontent. Cédant comme toujours à son premier mouvement, il prit ce buste entre ses bras et le porta à son ancienne place. Le poids de ce marbre très lourd occasionna, dit-on, une aggravation de sa maladie. Il mourut peu de temps après.

ACTE DE DÉCÈS.

« Lyon, 20 juin 1813. Devant l'officier de l'état civil ont comparu sieur Joseph Chinard, menuisier, place Croix-Pâquet, et Charles Richard, employé en cette mairie, rue des Augustins, qui ont déclaré que Joseph Chinard, âgé de 57 ans, né à Lyon, sculpteur, rue de l'Observance, n° 10, fils des défunts Etienne Chinard et Benoîte Lapiere, époux de Marie Berthaud, oncle du premier comparant, est décédé ce matin à quatre heures. »

Le service religieux eut lieu le 22 juin, à l'église Saint-Paul, et il fut inhumé dans un tombeau de sa propriété du quai de l'Observance.

Le testament olographe de Joseph Chinard, en date du 15 octobre 1811, fut déposé le 22 juin 1813 aux minutes de M^e Chazal, notaire à Lyon.

Il lègue à Marie Berthaud, son épouse : 1° Tous les meubles et objets mobiliers, argenterie et objets d'art garnissant son domicile du quai de l'Observance ; 2° la propriété du Greillon achetée l'année précédente (1810) des mariés Gontier, avec toutes les statues et les marbres qui s'y trouvent.

Il lègue une pension de 500 francs à sa sœur Benoîte Chinard et une autre pension de 500 francs à la femme Bonnet qui lui a donné des soins pendant sa maladie.

Il institue pour héritiers son frère François Chinard pour une moitié de sa succession, et Joseph, Jean-Antoine et Melchior Chinard, fils de son frère Antoine Chinard, décédé à Bordeaux, pour l'autre moitié, la maison de la place Croix-Pâquet doit être partagée entre eux et par moitié.

Il charge sa femme de laisser sa fortune et de transmettre la propriété du Greillon à son frère François Chinard, ou à ses neveux sus-nommés, mais sans qu'il y ait obligation pour elle.

Dans la déclaration faite pour les droits de mutation, le mobilier légué à Marie Berthaud est estimé 1.428 francs ; la maison place Croix-Pâquet, ancienne église de la Croix-Pâquet, est estimée 28.000 francs. On a construit sur l'emplacement de cette église une grande maison qui est située à l'angle de la place Croix-Pâquet et de la côte Saint-Sébastien.

La fortune laissée par Chinard était considérable et était le produit de son travail,

Lemot, Bosio, Bobey, Gros, David, Talma furent les amis de Chinard.

Quoiqu'on ne puisse pas comparer Chinard aux grands sculpteurs de l'antiquité, on peut dire qu'il était doué d'un talent fort remarquable, qui le met au premier rang parmi les sculpteurs de l'époque. Il avait un goût pur, une exécution hardie, de la grâce, du sentiment et de la délicatesse, de l'imagination et une grande facilité. Il était naturel et vrai. Les portraits exécutés par lui en terre glaise ou en marbre sont d'une ressemblance frappante et d'une belle exécution.

Il reconnaissait que le talent du peintre est plus difficile que celui du statuaire, et disait : « Nous tournons autour de notre statue ; le peintre est obligé de faire saillir les figures sur le plan où elles sont appliquées ; et puis nous n'avons à nous occuper que de la forme, quand le peintre a souci de la forme et de la couleur. »

Il avait cet art si apprécié, si difficile, de saisir les traits, la physionomie même de son modèle, de donner à une froide pierre, l'air, la chaleur, l'expression et le mouvement de la vie. C'est ce qui a fait proposer pour son atelier cette inscription de Jean Brunel, poète d'Arles :

Ciseau de Phidias, c'est ici ton empire,
Tu commandes au marbre, et le marbre respire.

Bérenger, professeur et membre de l'Académie, a dit :

Pygmalion nouveau, quand son démon l'inspire,
Chinard frappe le marbre, et le marbre respire.

On a reproché à Chinard d'avoir plusieurs fois changé d'opinion politique, et d'avoir toujours été en faveur auprès des représentants des divers Gouvernements qui se sont succédé pendant qu'il vivait. On peut répondre que beaucoup d'autres ont fait comme lui, ce qui n'était pas étonnant dans un temps où les révolutions étaient aussi fréquentes. On peut aussi pour expliquer jusqu'à un certain point cette versatilité, donner une raison relative à l'art qu'il cultivait. Le temps qu'exigent les ouvrages de sculpture et la dépense qu'ils nécessitent, attachent, en général, les sculpteurs aux représentants de l'autorité de qui dépend leur sort.

Cette appréciation, qui est vraie, n'empêche pas qu'il y ait de nombreuses exceptions.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

graveur, qui a gravé la vue du quai Saint-Antoine à Lyon, d'après le dessin de Boissieu.

La statue de Childebert, fondateur de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui est sur la façade de ce monument a été faite par Prost ; celle de la reine Ultrogothe, est de Charles.

Guillot a fait en 1835 le buste en marbre de Chinard qui est au Musée de Lyon.

Le nom de Chinard a été donné à une rue de Lyon, qui va de la rue de Bourgogne à la rue du Pont de la gare de Vaise.

Très attaché à l'École de dessin, où il était professeur de sculpture, il lui a légué plusieurs objets d'art. Sa veuve se conformant à ses intentions a fait don à cet établissement de plusieurs belles bosses, et d'une copie en marbre de l'Apolline, placée au milieu de la cour du Palais des Arts, œuvre de Vietty.

Chinard a laissé à l'École de dessin :

Les dix bas-reliefs des portes de Florence. — Persée et Andromède. — Portrait de Chinard, en pied, moulé en plâtre. — L'enlèvement de Déjanire. (Ces trois œuvres sont de Chinard). — Le bas-relief de Persée et Andromède, moulé sur l'antique. — Les bas-reliefs de Niobé. — Les bas-reliefs des Danseuses. — Les dieux Etrusques. — Les Karnécèdes. — Zénon. — Priape. — Junon. — Apollon. — Diane justiniane. — Le tireur d'épine du pied. — Le grand vase de Médicis. — Une feuille d'acanthé. — Les pieds de l'hercule Farnèse. — Un pied apporté d'Égypte. — Les têtes du tombeau de Méléagre. — Trois têtes moulées sur nature. — Cheval, âne, bélier, moulés sur nature. — Deux jambes de chèvre. — Douze pieds ou mains moulés sur nature. — Bénitier monté sur un bronze florentin. — L'Apolline en marbre.

Chinard a donné, en outre, au Musée de Lyon, une belle corniche en marbre, ornée de médaillons et trouvée au jardin de l'Oratoire.

Le musée de Lyon possède plusieurs œuvres de Chinard :

Enlèvement de Déjanire par un Centaure, terre cuite donnée par Chinard ; hauteur 42 centimètres sur 33.

Portrait de Chinard en pied, âgé de 32 ans en 1788, donné par lui. Statuette terre cuite ; hauteur 65 centimètres, œuvre remarquable. Les draperies qui couvrent la poitrine sont très bien exécutées.

Centaure dompté par l'Amour, marbre signé par Chinard, 1789 ; hauteur 1^m,30. L'Amour est placé sur le dos du Centaure. La main droite est appuyée sur la croupe ; de la main gauche il tient les cheveux du Centaure, les doigts de celle-ci sont cassés.

Persée délivrant Andromède. Groupe modèle en argile ; hauteur 1^m,30, socle hauteur 50 centimètres, représentant les noces de Persée et d'Andromède.

Persée délivrant Andromède. Groupe en marbre non terminé ; hauteur 1^m,50.

Laocoon et ses fils. Groupe en marbre, copie d'après l'antique ; hauteur 75 centimètres, largeur 60. Légué au musée par N. Lacène.

Deux bustes de bacchantes, marbre ; hauteur 80 centimètres.

Bureau de Puzy, préfet du département du Rhône, médaillon terre cuite, donné par M. Ferdinand Willermoz.

Le *Moniteur Universel*, 8 août 1813, contient l'article suivant :

« Une ville, en perdant un de ceux qui la rendent illustre, fait une perte d'autant plus grande, que celui qui

vient à lui manquer s'était distingué dans un art cultivé par un plus petit nombre de personnes. A ce titre, Lyon doit des regrets à Chinard, sculpteur, qui lui a été enlevé dans un âge peu avancé, Chinard ne nous laisse après lui que des espérances lointaines. Son trépas est un malheur pour notre cité.

« Joseph Chinard, naquit à Lyon le 12 février 1776, d'Etienne Chinard, marchand sur la rivière, et de Benoîte Lapiere son épouse. Voyant un goût décidé pour les arts se développer de bonne heure chez leur fils qu'ils avaient destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ils ne s'opposèrent point, ainsi que le font malheureusement trop de parents, à cette première et puissante impulsion du génie qui décide toujours du destin de la vie entière. Dirigé dans ses études par les soins et le zèle de M. Blaise son maître, sculpteur habile, que possède encore la statuaire, Chinard fit de rapides progrès, et fut bientôt en état de partir pour Rome, où il remporta en 1775, le premier prix de sculpture, n'ayant encore que dix-neuf ans (c'était en 1786 et non en 1775. Il était âgé de 30 ans).

« Depuis lors, ses succès furent toujours croissants. Il revint bientôt à Lyon, où il établit ses ateliers, n'imitant pas en cela une foule d'artistes recommandables, qui vont porter loin de leur patrie les talents qu'ils devraient lui consacrer, pour la rendre plus fière encore de leur avoir donné le jour.

« A peine Chinard fut-il fixé en cette ville, que sa réputation et sa fortune commencèrent à s'établir sur les bases les plus solides. Il fut immédiatement chargé de plusieurs ouvrages marquants qui honorent cette cité. Il fit à divers intervalles, trois autres voyages à Rome, pour y admirer à loisir les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie ; et c'est



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



lante; enfin, si son talent lui a mérité la considération publique, ses vertus et sa bonté l'ont fait chérir de tous ceux qui ont été à la portée de le connaître particulièrement.

« Chinard que l'Institut Impérial s'était associé, qui était membre de l'Académie de Lyon et du Cercle littéraire de la même ville, a laissé beaucoup d'ouvrages qui attestent son talent. On cite entre autres, une statue de la Paix que possède la ville de Marseille, un Carabinier placé à l'un des angles de l'Arc de Triomphe érigé à Paris sur la place du Carrousel, et une grande quantité de portraits, parmi lesquels on distingue ceux de l'empereur, de l'impératrice Joséphine, de la princesse de Lucques, du général Desaix, du comte Baraguay-d'Hilliers et de M. le comte de Bondy, préfet du département du Rhône.

« Signé Félix Pitt. »

(Journal de Lyon).

25 septembre 1813.

DÉCRET

« Marin, statuaire, est nommé professeur de sculpture à l'École de dessin de Lyon, en remplacement de Chinard, décédé. »

Après avoir entendu la lecture de la biographie de Chinard, qui précède, et d'une notice de M. Aimé Vingtrinier sur Roubillac, autre sculpteur lyonnais, qui vivait au siècle dernier et avait un talent remarquable, quoique son nom soit presque inconnu dans son pays, la Société littéraire,

historique et archéologique de Lyon a nommé une Commission chargée : 1° de faire une liste des principales œuvres des sculpteurs lyonnais, Coustou, Coysevox, Chinard, Roubillac et autres ; 2° de faire des démarches auprès du ministre des Beaux-Arts pour obtenir une copie en plâtre des chefs-d'œuvre de ces artistes qui sont au Louvre ; 3° de tâcher d'obtenir une copie en plâtre de celles de Roubillac qui sont en Angleterre ; 4° d'indiquer les œuvres de Chinard qui, soit par leur mérite, soit par leur intérêt historique, peuvent intéresser la ville de Lyon, afin qu'on en fit l'acquisition ; 5° de demander à la Municipalité lyonnaise une salle particulière dans le palais des Beaux-Arts, assez grande pour recevoir les diverses œuvres ou copies des œuvres de ces artistes qu'il serait possible de se procurer, afin de les livrer à l'admiration du public et de faciliter les études des jeunes artistes.

Les membres de cette Commission s'occupent du mandat qui leur a été confié, et espèrent, grâce au concours de l'autorité administrative, arriver bientôt à un résultat favorable.

Marie Berthaud, veuve de Joseph Chinard, habita la propriété du Greillon, quai de l'Observance, que lui avait léguée son mari. C'était la limite de l'octroi. On faisait de la contrebande. Des vins et alcools apportés pendant la nuit dans cette propriété étaient introduits dans la ville par la porte donnant sur la montée du Greillon. La propriétaire le savait et en riait, mais n'était point complice. Son fermier la payait exactement, c'était pour elle l'essentiel. La veuve Chinard passait quelques mois pendant l'été à Givors. C'était une femme d'une forte corpulence, aux allures un peu excentriques. Elle jouait au piquet ou au boston pendant une partie de la nuit, se couchait le matin et dor-

maint pendant le jour. Elle garda la propriété du Greillon telle qu'elle était à la mort de son mari, avec les statues et objets d'art qui la décoraient. Dans le mois de janvier 1839 elle fit une chute et se cassa la jambe. Les docteurs Etienne Chinard et Gueynot lui donnèrent des soins. Son état s'étant aggravé, les docteurs Viricel et Boucher furent appelés en consultation. Tout fut inutile. Elle mourut dans sa propriété du Greillon, le 30 janvier 1839.

ACTE DE DÉCÈS

« Est comparu Etienne Chinard, âgé de 52 ans, docteur en médecine et premier adjoint de cette ville, à Saint-Just, rue des Farges, n° 51, et Philippe Benoît, âgé de 45 ans, secrétaire en chef de la mairie, qui ont déclaré que Marie Berthaud, âgée de 73 ans, native de Lyon, y demeurant, quai de l'Observance, 27, veuve de Joseph Chinard, et cousine du premier comparant, est décédée la nuit dernière à minuit. »

Le testament de M^{me} Marie Berthaud, veuve de M. Joseph Chinard, statuaire, propriétaire, demeurant à Lyon, quai de l'Observance, reçu par M^e Ducruet, notaire à Lyon, le 20 janvier 1839, contient ce qui suit :

« Je nomme et institue pour mon héritier ou légataire universel, M. Étienne Chinard, docteur en médecine, demeurant à Lyon, rue des Farges, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, premier adjoint de M. le Maire de Lyon.

« Je le charge de faire élever à la mémoire de mon mari et à la mienne un monument funèbre auquel il sera consacré 10,000 francs.

« Je lègue au Musée de la ville de Lyon, la statue en



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

afin qu'elle continue à prendre soin de mes animaux domestiques. Je lui lègue encore tout mon linge de corps.

« A Joseph Kliptel, domestique, 1.500 francs.

« A M. Gonnard, notaire à Givors, ma créance sur E..... D.....

« A M. Decaen, époux de ma filleule Marie Gonnard, la tabatière donnée à mon mari par l'impératrice Joséphine.

« Tous ces legs francs de tous droits de mutation et frais.

« Je laisse à mon héritier le soin de satisfaire honnêtement M. Gueynot, docteur en médecine, pour les soins qu'il m'a prodigués.

« Je révoque toutes autres dispositions de dernière volonté.

« J'institue pour légataire universel Etienne Chinard, docteur en médecine (il était cousin au huitième degré de Joseph Chinard, son mari).

« Signé, veuve Chinard. »

Au sujet du legs fait à la Ville, la *Revue du Lyonnais*, tome IX^e, 1^{re} série, page 320, 1839, contient la note suivante :

« M^{me} Chinard a légué en mourant à notre Ville, un marbre, ouvrage de son mari, sous la condition, pour la Cité, d'autoriser le légataire, M. le docteur Chinard, à élever sur l'une des places de la Cité une statue à l'artiste qui est l'une de nos plus glorieuses illustrations modernes.

« N'y a-t-il pas sous la forme de ce legs toute l'amertume d'un reproche mérité ! En effet, que de dettes semblables Lyon n'a-t-il pas à acquitter ?..... Qu'avons-nous fait pour tant de Lyonnais qui ont reflété sur notre Ville une partie de leur célébrité ? Espérons que notre sculpteur

Chinard n'attendra pas longtemps l'hommage public que sa veuve a voulu lui décerner. »

La ville de Lyon a été mise en possession de la statue en marbre représentant un Centaure que l'on peut admirer au Musée, mais la condition imposée de laisser élever sur une place la statue de Joseph Chinard n'a pas été exécutée.

Le docteur Etienne Chinard fit exhumer les restes de Joseph Chinard et les fit transporter de la propriété du Greillon au cimetière de Loyasse. Il fit élever sous la direction de M. Dardel, architecte en chef de la ville de Lyon, un beau mausolée en style grec dans lequel a été placée une statue en marbre représentant le célèbre sculpteur, faite par lui mais non achevée.

Il vendit à Paris les marbres et statues destinés par l'artiste à orner son tombeau. Il vendit à Lyon et à Paris la plupart des objets d'art qui se trouvaient dans la propriété du Greillon et dans l'atelier. En 1841, il vendit cette propriété à M. Chabaud. Celui-ci y établit une carrière pour l'exploitation des pierres dont l'extraction a été très fructueuse, mais n'a pas embelli le paysage. La partie du jardin qui longeait le quai a été couverte de maisons et de grands magasins.

Etienne Chinard, qui avait été nommé membre du Conseil municipal de Lyon en 1833, adjoint au maire en 1834, fut décoré dans les circonstances suivantes :

Au mois d'avril 1834, les Mutuellistes, ouvriers en soie, de Lyon, n'ayant pu obtenir de leurs patrons une augmentation de salaire, s'insurgèrent et mirent sur leur drapeau la devise : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » De nombreuses barricades furent élevées dans différents quartiers de la ville, et les insurgés luttèrent avec énergie contre la force armée pendant les journées des 9, 10, 11, 12, 13 et

14 avril. Ils furent vaincus et il y eut beaucoup de morts et de blessés. Les dommages causés aux immeubles des particuliers s'élevèrent à plus de cinq millions; Lorsque le calme fut rétabli, une députation fut envoyée à Paris pour demander au Gouvernement une indemnité pour les pertes que la ville venait d'éprouver. Elle se composait d'Etienne Chinard, Faure-Péclet et Terme. Ils présentèrent leurs réclamations et publièrent une note à l'appui. On y lit : « Laisser peser sur quelques citoyens le fardeau des pertes essuyées pendant le cours des déplorables événements d'avril, est une pensée tellement injuste et odieuse qu'elle ne saurait se présenter à l'esprit de personne. » Le ministre Thiers, ne leur fit pas un bon accueil et n'était pas disposé à faire droit à leur demande. Ils quittèrent Paris fort mécontents et sans grand espoir de succès. Chinard en rapporta la croix d'honneur. Avant son départ il avait écrit la lettre suivante :

Paris 28 avril 1834.

Etienne Chinard à M. Cazenove fils, adjoint à la mairie de Lyon

« Mon cher collègue,

« La mission dont nous avons été chargés était difficile. Il était important d'arriver avant que l'émotion occasionnée par nos tristes événements ne fût calmée, trois ou quatre jours plus tard nous n'eussions rien obtenu, aujourd'hui ces difficultés semblent renaître. Nous espérons cependant que demain, le ministère présentera un projet de loi pour nous accorder un secours de 1.500.000 francs. Tel est le chiffre auquel on paraît avoir réduit nos demandes, qui dans le principe s'élevaient à 8 à 9 millions.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Un projet de loi présenté en 1835 à la Chambre des Députés, portant ouverture d'un crédit d'un million pour les victimes des désordres de Lyon, en 1834, fut rejeté.

Les Chambres accordèrent en deux fois un secours de.....	650.000 francs.
Le roi Louis-Philippe donna.....	250.000 —
Une souscription ouverte à Paris et dans les départements produisit.....	300.000 —
TOTAL....	1.200.000 —

Etienne Chinard est mort en 1865.

Il a fait les publications suivantes :

Discours prononcé à la séance d'ouverture de la galerie zoologique du Musée d'histoire naturelle. Lyon, 1837, in-8.

Observations sur le rapport du Maire de Lyon sur un nouveau mode de perception à établir sur les droits d'octroi et les bestiaux. Lyon, 1841, in-8.

Recherches sur les causes de la maladie de la vigne.
(Voir Collombet, 6^e vol., 2^e série, *Revue Lyonnaise*.)

(à suivre).

S. DE LA CHAPELLE.





BIOGRAPHIES ALLEMANDES

UN PROCÈS DE LÈSE-MAJESTÉ

EN ALLEMAGNE, AU XVII^e SIÈCLE

HANS ULRICH DE SCHAFFGOTSCH, baron silésien
et général de l'empereur Ferdinand II.

LA biographie de Jean Ulrich de Schaffgotsch (1), nous fait connaître la vie d'un baron silésien et un procès de lèse-majesté au commencement du xvii^e siècle. Entré fort jeune au service de l'empereur Ferdinand II, Schaffgotsch, combattit sous les ordres de Wallenstein et, devenu l'un de ses partisans les plus en vue, se trouva enveloppé dans ce qu'on a appelé sa trahison. Accusé d'avoir tramé avec lui la ruine de la maison d'Autriche, il fut, après de longs délais, décapité à Ratisbonne.

(1) J. KREBS, *Hans Ulrich Freiherr von Schaffgotsch*. Breslau 1890, 1. in-8°.

I

Le baron Silésien et le général.

Jean Ulrich, baron de Schaffgotsch, naquit le 28 août 1595, au château de Greeffenstein en Silésie (1), pays où sa famille, originaire du Tyrol, était venue s'établir à la fin du XII^e siècle (2) et avait acquis d'importantes possessions (3). Son père, Christophe de Fischbach de Schaffgotsch (4), et sa mère, Léonore de Promnitz (5), avaient eu six enfants : deux seulement leur survécurent : un fils, Jean Ulrich, et une fille nommée Magdeleine. Jean Ulrich succéda seul à son père et devint ainsi le plus riche seigneur de la Silésie (6).

Elevé dans la religion luthérienne, Jean Ulrich eut pour premier maître le juriste George Schoenborn. Il fréquenta ensuite (7) les Universités de Tubingue, Altdorf, Leipzig et, suivant l'usage du temps, compléta son éducation en fai-

(1) Au sud-ouest de Liegnitz, cercle de Loewenberg.

(2) Cette famille avait accompagné sainte Hedwige, fille du duc Berthold de Méran, laquelle avait épousé Henri, duc de Silésie et de Pologne.

(3) Dans les montagnes des géants, *Riesengebirge*, qui séparent la Bohême de la Silésie et dont le plus haut sommet, le Schneekoppe, s'élève à 1605 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(4) Mort à l'âge de 43 ans à Warmbrunn, au sud-est de Hirschberg.

(5) Elle était la fille du baron Siegfried de Promnitz, gouverneur de la Silésie.

(6) Outre de nombreuses terres, il possédait à Schmiedberg, au nord-est du Riesengebirge, une mine de fer qui semblait inépuisable, et à Giehren, près de Loewenberg, des mines de cuivre et d'étain.

(7) En 1609.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

trois à Madrid ; il n'en passa que deux à Paris, et ne fit qu'une courte excursion en Angleterre et aux Universités d'Oxford et de Cambridge. Rentré sur le continent par Calais (2), il visita la Flandre, le Brabant; revint en Silésie par Magdebourg et fut de retour à Greiffenberg le 14 janvier 1614.

Le voyage avait duré près de trois ans ; Schaffgotsch allait en avoir dix-neuf. Il reçut, le 23 juin 1614, au château de Kemnitz, l'hommage de ses sujets et, à son tour, prêta serment de fidélité à l'empereur Mathias, entre les mains de son représentant, le duc Jean Christian de Brieg, au mois de septembre 1617, à Breslau. L'année précédente il avait assisté à Prague au couronnement de l'impératrice Anne, femme de Mathias, et avait été nommé chambellan de l'empereur.

Appelé, bien jeune encore, à régner sur de nombreux sujets, il les traita avec douceur et les gouverna avec sagesse. On remarqua que pendant que les sujets des autres seigneurs souffraient de la disette, les siens possédaient presque le superflu. Comme il était protestant fervent, il est probable qu'à l'exemple de son père, qui avait imposé par la force le luthéranisme à ses sujets, il n'accorda la liberté religieuse ni aux catholiques, ni aux calvinistes.

Cependant la guerre de Trente ans venait d'éclater : le baron de Schaffgotsch y prit part. Les protestants de Bohême s'étant révoltés contre l'empereur, leurs coreligionnaires de Silésie leur envoyèrent une ambassade à la tête de laquelle se trouva Schaffgotsch. Le jeune seigneur entra à Prague le 29 juillet 1618 et fut salué, au nom des directeurs, par le

(1) Le 31 octobre 1613.

comte Henri Schlick (1). Une alliance fut conclue entre les deux pays, et la Silésie prit part à l'élection du Palatin Frédéric V au trône de Bohême (26 août 1619) (2). De retour à Breslau (3), Schaffgotsch jura la confédération formée entre la Silésie et la Bohême et en devint l'un des défenseurs. Il fut en outre nommé par les États suppléant du gouvernement du troisième cercle de Silésie dans lequel se trouvait la principauté de Trachenberg (4) qui lui appartenait. Il assista, la même année (5), à Prague, au couronnement de l'usurpateur Frédéric V (6). Lorsque celui-ci fit son entrée à Breslau (7), il l'accompagna avec une suite de quarante personnes et, en même temps que les États de Silésie, lui jura fidélité (8).

Au milieu du mois d'août 1620, les États l'envoyèrent pour faire une enquête chez les paysans de Loewenberg et de Bunzlau, qui s'étaient révoltés en demandant une diminution d'impôts. Il prenait ainsi une part de plus en plus grande aux affaires de la Silésie.

Son mariage accrut encore sa situation. Il épousa, en

(1) La mère de Schaffgotsch avait épousé, en secondes noces, le comte Jean George de Hohenzollern. Au mois d'août 1618, Schaffgotsch avait levé une compagnie de cavaliers pour le régiment de son beau-père.

(2) Frédéric V fut appelé le roi d'hiver parce qu'il ne régna qu'un hiver.

(3) A la fin du mois d'août.

(4) Au nord de Breslau, novembre 1619.

(5) Le 4 novembre 1619.

(6) Il y figura dans la suite du duc Henri-Wenceslas de Münsterberg-Œls.

(7) Le 23 février 1620.

(8) Le 27 février 1620.

effet, le 18 octobre 1620, une princesse qui appartenait à l'ancienne famille royale polonaise des Piasts, Barbara Agnès, sœur des deux ducs Jean Christian de Brieg et George Rodolphe de Liegnitz. Il avait vingt-cinq ans : elle en avait vingt-sept. Les jeunes époux vinrent résider au château de Kemnitz (1).

Moins d'un mois après leur mariage, tout leur bonheur faillit s'écrouler. Le 8 novembre 1620, les Bohémiens furent complètement battus à la Montagne Blanche, aux portes de Prague, par les Austro-Bavarois. Schaffgotsch s'était singulièrement compromis en prenant part à la révolte de la Bohême contre l'empereur, son suzerain, et à l'élection de l'usurpateur Frédéric V. Les Bohémiens étaient vaincus : qu'allaient devenir leurs alliés les Silésiens ? Faute de troupes suffisantes, l'empereur Ferdinand II avait chargé l'électeur Jean-George de Saxe de les soumettre et, fort heureusement pour les Silésiens, ce prince était luthérien. Au lieu d'user de violence envers ses coreligionnaires, il négocia avec eux.

Schaffgotsch, cependant, fut sur le point de ne pas profiter de cette intervention de l'électeur de Saxe. Comme sa grande fortune lui avait suscité des envieux à la Cour de Vienne, on l'accusa d'avoir été le principal instigateur de la révolte, et Charles-Annibal de Dohna, président de la Trésorerie privée de l'Empereur, demanda qu'il fût condamné avant la conclusion de la paix, afin qu'on pût confisquer ses biens et les distribuer à ceux qui étaient demeurés fidèles. Mais la paix fut signée par l'électeur de Saxe avant

(1) Ce château, incendié après son retour de voyage, avait été magnifiquement reconstruit.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



L'année suivante, au printemps, il leva de nouveau un régiment de cavalerie à Frankenstein (1) et prit part, pendant l'été, à la campagne que Wallenstein dirigea contre les Danois et leurs alliés dans la haute Silésie, autour des places de Troppau, Koesel (2); Jagerndorf (3), Léobschutz. C'était la première fois qu'il combattait sous les ordres de Wallenstein. Il ne pouvait prévoir alors combien allaient lui devenir funestes ces relations avec le généralissime de l'empereur. Il rentra chez lui le 23 août, et assista, pendant l'automne, au couronnement de Ferdinand III à Prague (4). Il y eut de grandes fêtes à cette occasion, entre autres un tournoi dans lequel le jeune baron se distingua. Le 4 décembre, il reçut de l'Empereur la particule « *hochwohlgeboren* hautement bien né ». Plus de trente ans auparavant (5), un de ses ancêtres, Adam de Schaffgötsch, avait déjà reçu de l'empereur Rodolphe II le titre de baron avec la particule « *wohlgeboren*, bien né (6) ».

On sait peu de chose de la vie de Jean Ulrich pendant les années 1628 et 1629. La contre-réforme catholique, introduite en Silésie en 1628, et l'édit de restitution, publié dans tout l'Empire en 1629, l'avaient peut-être décidé à rentrer dans la vie privée. Sa retraite put venir aussi de ce que beaucoup de régiments impériaux ayant été licenciés après la paix de Lübeck qui mettait fin à la

(1) Au nord-est de Glatz.

(2) Sur l'Oder.

(3) Au nord-ouest de Troppau.

(4) Le 21 novembre 1627.

(5) Le 5 juillet 1592.

(6) Ces qualifications sont encore en usage en Allemagne : voir ' *Almanach de Gotha* de 1897, p. 123.

guerre danoise, on avait moins besoin de ses services. Il s'occupa sans doute alors de l'administration de ses biens et de l'éducation de ses enfants (1).

Le débarquement de Gustave-Adolphe en Poméranie (2) recommença la guerre. L'empereur eut, de nouveau, besoin de troupes : il s'adressa aux États de Silésie ; mais comme le pays avait été épuisé par les invasions des Danois, les États ne répondirent que par des plaintes. Le gouverneur de la haute Silésie, Henri Wenceslas, réunit néanmoins une diète de princes à Bernstadt (3). Le comte Ernest Montécuculi y assista, en qualité de commissaire de l'empereur, et pressa les seigneurs de remplir leurs promesses de fidélité. On fit des enrôlements, et Rodolphe de Tiefenbach, général de l'empereur, se vit bientôt à la tête de 12.000 hommes. Quant à Schaffgotsch qui, au printemps, commandait déjà un régiment de cavalerie, il avait levé des arquebusiers (4) et était toujours en grande faveur auprès de la cour de Vienne (5).

Ce fut alors qu'il perdit sa femme (24 juillet 1631). Il était absent quand Barbara Agnès mourut au château de Kemnitz et fut ensevelie à Greiffenberg, dans un tombeau

(1) Il avait marié, le 1^{er} décembre 1626, sa sœur Magdeleine au baron Siegfried de Kittlitz, elle avait trente ans ; la cérémonie eut lieu au château de Kemnitz. — Une lettre de Schaffgotsch de 1628 nous apprend qu'il résidait alors sur ses terres et était en bonne intelligence avec Wallenstein.

(2) Le 4 juillet 1630.

(3) A l'est de Breslau ; le 14 septembre.

(4) Il occupait des quartiers à Wartenberg, au nord-ouest de Breslau.

(5) En 1631.

de famille. Elle avait toujours vécu avec son mari dans le plus parfait accord. Esprit viril dans un corps faible, d'une instruction remarquable pour son temps, aimant la lecture (1), simple dans sa vie comme dans ses vêtements, elle s'était montrée bonne pour ses sujets et pleine de commisération pour les pauvres. Elle laissait cinq enfants en bas-âge : quatre fils et une fille. Sa sœur utérine, Anne-Ursule de Hohenzollern (2), qui assistait à ses derniers moments, lui promit d'en prendre soin. Mariée bientôt après (3) à Bernard de Maltzan, baron de Wartenberg, Anne-Ursule les emmena avec elle au château de Wirschkowitz (4), où elle devait demeurer.

Cependant Tilly venait d'être battu par Gustave-Adolphe à Leipzig (5). L'empereur, de plus en plus menacé, rappela Wallenstein que les électeurs l'avaient contraint de renvoyer, et Schaffgotsch, ainsi que beaucoup d'autres officiers en quête de gloire, alla rejoindre le généralissime.

Wallenstein n'avait consenti à reprendre le commandement de l'armée (6) qu'à des conditions extrêmement dures pour l'empereur. Il devait commander seul les armées de l'Empire, pouvait traiter avec les princes d'Allemagne et distribuer à son gré les pays conquis, nommer les offi-

(1) Elle avait une très belle bibliothèque, un très riche mobilier, des tapisseries des Gobelins. On a un portrait d'elle au château de Warmbrunn, près de Liegnitz.

(2) Fille du comte Jean-George de Hohenzollern, que sa mère, devenue veuve, avait épousé en secondes noces en 1618.

(3) Le 27 janvier 1632.

(4) Près de Militsch, au nord de Breslau.

(5) Breitenfeld, 17 septembre 1631.

(6) 20 décembre 1631. 15 avril 1632.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

Marradas ; mais le duc ne l'écouta pas et voulut rester neutre. Cette résolution fut désastreuse pour les Impériaux. Arnim, à la tête des Saxons et de sept mille Brandebourgeois et Suédois, ces derniers sous Duval, s'empara de Steinau le 29 août et, après plusieurs sanglants combats (1), obligea Marradas à se replier sur Breslau. Les Impériaux arrivèrent devant cette place le 5 septembre ; mais le Conseil de ville, au lieu de leur offrir un asile et du secours, se déclara également neutre et ne consentit à recevoir dans ses murs que les officiers supérieurs.

Les Impériaux, ainsi repoussés, ne purent que continuer leur retraite vers le sud-est de la Silésie. Ils y perdirent même les trois places de Neisse, Oppeln et Ratibor.

Pendant ce temps, Arnim arrivait devant Breslau et pressait à son tour le Conseil de ville de recevoir une garnison. Le Conseil maintint sa neutralité. Il lui laissa cependant occuper l'île de l'Oder dans laquelle s'élevait la cathédrale et consentit à y nourrir un détachement de sept cents Suédo-Saxons. Si le Conseil refusa de faire davantage, on doit l'attribuer à Schaffgotsch.

Marradas, dans sa fuite, s'était arrêté à Troppau. Cruel et dépourvu de talents militaires, il fut relevé de son commandement qui fut donné à Gallas. Sous ce nouveau chef, les Impériaux reprirent Neisse (2).

Brieg, situé sur l'Oder, résidence du duc Jean Christian, second beau-frère de Schaffgotsch, était une place aussi importante que Liegnitz. Les Impériaux d'un côté (3), et

(1) 3-4 septembre.

(2) Le 29 septembre 1632.

(3) Sous Gallas.

les Saxons, de l'autre (1), s'efforcèrent, comme ils l'avaient déjà fait pour Liegnitz, de gagner le duc à leur cause. Gallas lui envoya Schaffgotsch (2); mais pendant que celui-ci négociait avec son beau-frère et dînait avec lui, les Suédo-Saxons, commandés par Arnim, Duva et Kochtitzky, survinrent à l'improviste et sommèrent le duc de se décider pour l'un ou pour l'autre parti. Les Impériaux furent encore moins heureux à Brieg qu'à Liegnitz. Malgré tous les efforts de Jean Ulrich, le duc, au lieu de rester neutre comme son frère, consentit à recevoir une garnison de deux cents soldats suédois, saxons et brandebourgeois (3). Tout ce que Jean Ulrich obtint fut de pouvoir se retirer sans être inquiété. Arnim le chargea de déclarer à Gallas que la Saxe et le Brandebourg étaient disposés à négocier, et que la paix dépendait de l'empereur. Schaffgotsch, depuis qu'il avait embrassé le parti des Impériaux, était presque brouillé avec ses deux beaux-frères : à partir de la déclaration de neutralité du duc de Liegnitz et de l'acceptation d'une garnison ennemie par le duc de Brieg, il le fut tout à fait.

En attendant l'arrivée de Wallenstein, Jean-Ulrich s'empara sans coup férir de Strehlen (4) et, suivant l'usage du temps, enrôla dans ses troupes quarante cavaliers qu'il avait faits prisonniers. Son succès fut de courte durée : cinq jours après, le 8 février, Arnim reprenait Strehlen. Schaffgotsch parvint cependant à arrêter à Neisse les progrès de

(1) Sous le duc François Albert de Saxe.

(2) Le 15 janvier 1632.

(3) Le 15 janvier.

(4) Sur l'Ohlau, au sud de Breslau, le 3 février.

l'ennemi (1) ; mais, faute de troupes suffisantes, il ne put rien faire de plus. Les Impériaux, pour le moment, s'occupaient surtout de compléter leurs régiments et de les armer : ils se préparaient à une vigoureuse reprise des hostilités.

Wallenstein, impatientement attendu, arriva enfin à Glatz (2). Le 28 mai 1633, Schaffgotsch, laissant en arrière son infanterie fatiguée, s'empressa de le rejoindre avec sa cavalerie. Le 31 mai toute l'armée impériale se concentra autour de Münsterberg (3) et marcha contre Schweidnitz.

On s'attendait à ce que Wallenstein chasserait, en peu de jours, comme l'année précédente, l'ennemi de toute la Silésie. Mais, au lieu de combattre, il se mit à négocier avec Arnim (4), et les bruits les plus singuliers se répandirent. On disait que Wallenstein aspirait à la couronne de Bohême, qu'il voulait s'unir aux Saxons pour imposer la paix aux Espagnols et aux Suédois. Sa conduite était loin de contredire ces bruits, car il faisait bon accueil à l'ancien conjuré bohémien, Henri-Mathias de Thurn, concluait successivement plusieurs armistices avec Arnim, et laissait ses officiers fraterniser avec ceux de l'armée saxonne. La Cour de Vienne commençait à se défier de son généralissime. Pour le surveiller de plus près, elle envoya au camp des Impériaux le comte Schlick, président du Conseil de guerre. Schlick s'entretint avec les officiers supérieurs et protesta,

(1) Au milieu de février.

(2) Dans la seconde moitié de mai 1633.

(3) Au nord-est de Glatz.

(4) Pendant que les principaux chefs se trouvaient réunis à Heidersdorf auprès des deux généralissimes, dans les premiers jours de juillet, Schaffgotsch fut chargé du commandement de toute l'armée impériale.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.



tula et Schaffgotsch occupa la ville le 14 octobre. Trois jours après (1) il paraissait devant Breslau. Lors de la capitulation de Steinau, Thurn et Jacques Duval (2), faits prisonniers, avaient été contraints, sous peine de mort, de donner aux commandants suédo-saxons des villes de Silésie l'ordre de livrer ces villes aux Impériaux. Malgré cet ordre, Breslau refusa d'abord d'ouvrir ses portes ; toutefois, lorsque la ville se vit bloquée, elle consentit à négocier (3) et prit l'engagement de ne plus rien fournir aux alliés qui occupaient l'île de l'Oder (4).

(A suivre).

E. CHARVÉRIAT.

(1) Le 17 octobre.

(2) Il avait été fait prisonnier alors qu'il était complètement ivre.

(3) Le 11 novembre.

(4) Où se trouvait la cathédrale.





AU POÈTE A. VETTARD (1)

Après avoir lu « GRAINS DE FOLIE ».

Un bon livre est un legs fait à l'humanité.

A. ROUSSET.

*J'ai lu ce volume où ta muse allie
Le cœur à l'esprit, et depuis je sens,
Poète joyeux, qu'en grains de folie
Tu semas les grains d'un exquis bon sens.*

*Mais las! d'autres chants par leur harmonie
Ne charmeront plus nos cœurs, ni nos sens;
La mort a brisé la Lyre bénie
Où vibraient pour nous d'aussi beaux accents.*

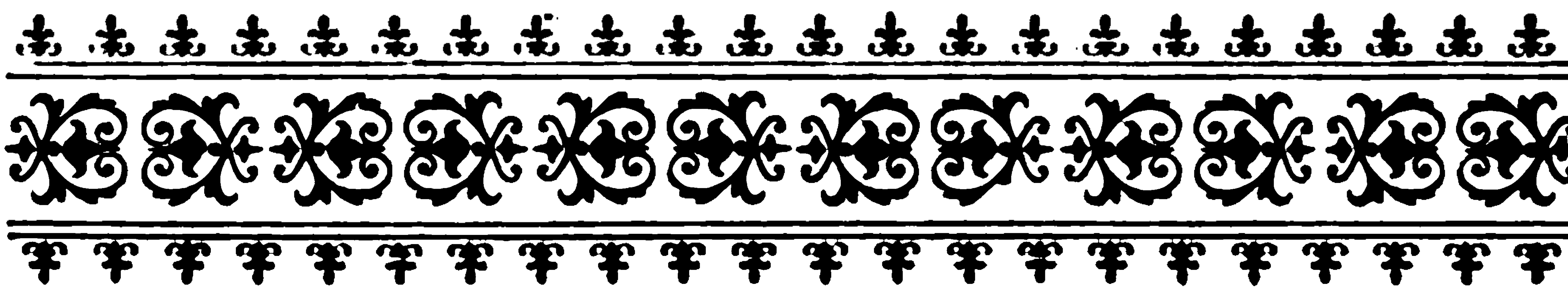
*Barde tu n'es plus, mais de ton passage
Il reste ton œuvre, œuvre d'un vrai sage,
Car en tes écrits, poèmes, chansons —*

*Ta muse sensée, en sa fantaisie,
Par l'art enchanteur de la poésie,
Nous donne gaiement d'austères leçons.*


J.-M. LENTILLON.

Lyon, septembre 1896.

(1) Extrait de « Choses lues, Choses vues », tome II (en préparation).



SOCIÉTÉS SAVANTES .

 **ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —**
Séance du 1^{er} décembre 1896. — Présidence de M. Ollier. —
M. le docteur Lacassagne dépose son discours de réception : *L'état mental de J.-P. Marat.* — Elections réglementaires : M. le docteur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, est élu membre associé. — M. Léo Vignon est élu membre titulaire dans la section de mathématiques, physique et chimie. — M. Koelher est élu membre titulaire dans la section des sciences naturelles. — M. Horand est élu secrétaire-adjoint, dans la classes des sciences, en remplacement de M. Allégret, décédé. — M. Chantre fait hommage de deux publications : 1^o *Les Arméniens. Esquisse historique et ethnographique* ; 2^o *La Vérité sur les massacres d'Arménie. Documents nouveaux ou peu connus.* — M. Beaune lit quelques pages d'un résumé des *Mémoires d'une Chanoinesse pendant la Révolution*. L'auteur de ces mémoires est Victorine de Chastenay, morte seulement en 1855, et qui traversa sans trop d'encombres l'orage révolutionnaire. Car elle dut à son esprit et à son habileté diplomatique, contractée dans la vie du monde, le salut de ses parents et la restitution des biens de sa famille. Aussi vécut-elle dans les milieux les plus divers, en ayant des rapports avec les principaux personnages de l'époque. Elle a laissé de cette période de sa vie des mémoires écrits dans un style élégant et facile. Elle nous apprend ainsi qu'elle était née à Paris, en 1771, et que sa famille paternelle remontait au XIII^e siècle, pendant que par ses ancêtres maternels elle se rattachait aux d'Argenteuil. Elle nous retrace ainsi la généalogie de tous ses ancêtres en nous



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

ECONOMISEZ \$3,999,994

Saviez-vous que nous vendons

aussi des livres papier?

Acheter notre catalogue
complet sur papier
couterait plus de 4,000,000.

Ayez un accès complet
maintenant pour
\$8.99/mois

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Continuer

formée et perpétuée dans ce pays, et comme c'est dans les forêts que Stanley l'a découverte, on a cru volontiers que leur vie à l'ombre expliquerait leur taille exiguë. Dans tous les cas, les Grecs ont connu cette race sous le nom de Pygmées, et la Bible les qualifie d'archers très habiles. — M. Mollière fait observer que l'étude des Pygmées a attiré de nos jours l'attention des savants et que l'on a retrouvé ainsi leurs traces, soit en Suisse, soit en Autriche, où cette race paraît s'être perpétuée assez longtemps sans se mêler avec les autres races. — M. Berlioux répond qu'en effet un savant professeur de géologie de Dublin a constaté aussi cette juxtaposition en Arabie et en Syrie, comme en témoignent de même certains passages de la Bible quand elle parle de la race des géants. — M. Cornevin fait remarquer que la question de la taille des diverses races humaines est intéressante, car elle se présente aussi en ce qui concerne les animaux. C'est ainsi que la taille du cheval varie à la fois, suivant la race, l'alimentation et la latitude ; on rencontre des chevaux noirs au pôle nord, comme sous l'équateur. Il a dû en être de même pour la race humaine. C'est pourquoi M. Cornevin croit que la race des Pygmées a dû se former sur place, en subissant l'influence des conditions climatologiques et qu'elle n'a pas dû émigrer d'autre pays.

Séance publique du 29 décembre 1896. — Présidence de M. Ollier. — M. le Président présente le compte rendu des travaux des membres de l'Académie pendant l'année 1896. — M. Léon Malo lit un rapport sur le prix Dupasquier, qui est décerné à M. Chaleyssin, sculpteur. — M. Vachez présente le rapport de la fondation du prix Lombard de Buffières qui est attribué de la manière suivante : 2.000 fr. à M^{lle} Delacolonge, directrice d'un externat de jeunes filles à Lyon, et 1.000 fr. à M. Henri Chenu, instituteur à Pont-de-Chéruy (Isère). — M. Caillemer donne lecture du rapport du prix Livet qui est décerné comme il suit : 1.500 fr. à M^{lle} Vachat, 1.500 fr. à M^{lle} Balouzet et 1 000 fr. à M^{lle} Desliance. — M. Rougier termine la séance par la lecture de deux pièces de vers de M. Paliard, absent : *La Patrie du petit Paul* ; *L'Attente* (récit dramatique).

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 15 juillet 1896.* — Présidence de M. F. Desvernay. — M. Sallès continue la lecture d'un récit de voyage en Norwège. — M. Desvernay

donne communication de plusieurs notices extraites du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon et concernant notamment un missel dit de Talaru, une copie présumée du Barbet ou cérémonial de Saint-Just ; un cérémonial de Saint-Irénée ; le Recueil de la Chevauchée de l'âne et la Rodomontade de Pierre Baillouy. — M. Desvernay donne aussi lecture d'une pétition présentée à l'Assemblée nationale par l'Académie de Lyon.

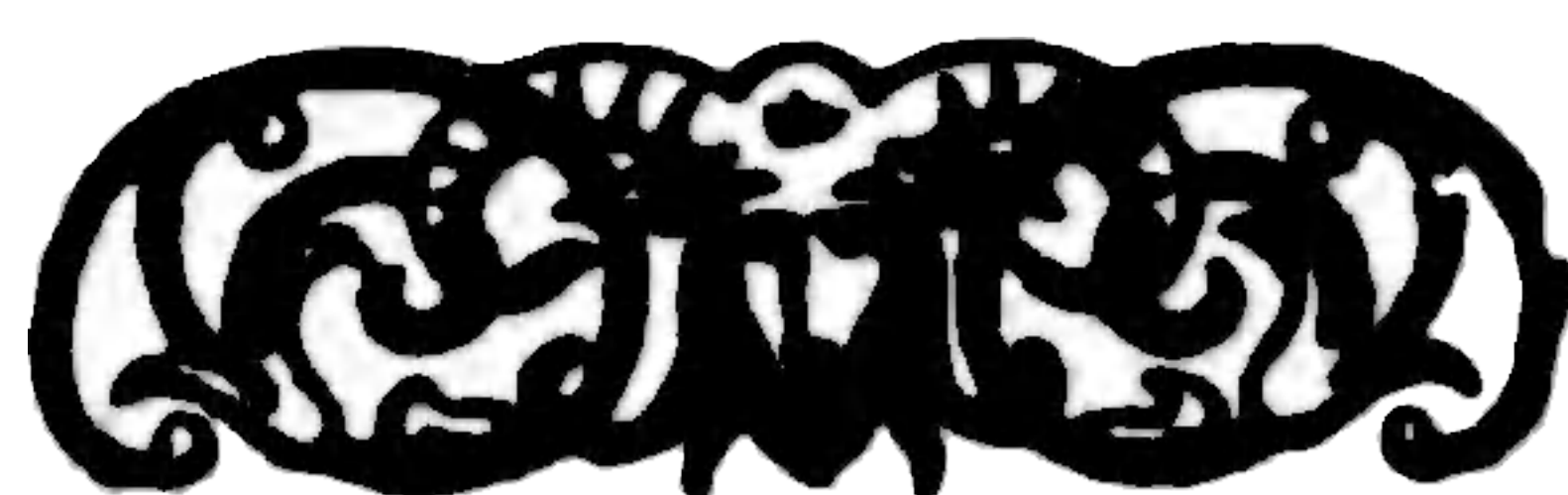
Séance du 4 novembre 1896. — Présidence de M. F. Desvernay. — M. le Président exprime les regrets qu'a fait éprouver à la Compagnie la mort récente de MM. Honoré Pallias et Camus, décédés pendant les vacances. — M. Vachez fait connaître, à ce sujet, que M. Pallias a légué, par son testament, à l'Académie de Lyon, un capital de 20.000 francs dont les revenus devront être consacrés, tous les deux ans, à couronner un ouvrage manuscrit, historique ou littéraire et dû à un auteur habitant Lyon, depuis cinq ans au moins, et appartenant à une Société savante existant au moins depuis vingt ans dans notre ville. — M. l'abbé Rochette, allant habiter Paris, donne sa démission de membre titulaire et est inscrit au nombre des membres correspondants. — Communication est donnée de lettres de candidatures adressées par MM. Maurice Richard et Jean Arthaud. MM. de Bouchaud, Beauverie et Berger sont chargés de l'examen des titres du premier candidat, et MM. Mollière, Cuaz et Desvernay de celui des titres de M. Jean Arthaud. — M. Aimé Vingtrinier fait hommage d'une brochure intitulée : *La famille de Jussieu et les deux Alexis*. — M. Léon Mayet donne lecture d'un article, intitulé : *Faites des enfants*. — M. Berger lit deux sonnets : *L'Épousée et Souvenir d'un pensum*. — M. Sallès communique un chapitre de ses récits de voyage : *Visite au Palais-Royal de Stockholm*.

Séance du 25 novembre 1896. — Présidence de M. Desvernay. — Communication est donnée d'une lettre par laquelle M. Jules Giriat sollicite le titre de membre titulaire de la Société. Une commission, composée de MM. Léon Mayet, Mougin-Rusand et J. Berger, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. Pariset est élu trésorier de la Société, en remplacement de M. Pallias, décédé. — Sur un rapport de M. de Bouchaud, lu par M. Berger, M. Maurice Richard, est élu

membre de la Société. — M. Jean Arthaud est élu aussi membre titulaire, sur un rapport présenté par M. Mollière. — La Société adopte le nouveau projet de diplôme, proposé par M. Mougin-Rusand. — Hommage fait à la Société : *Lyonnisettes*, recueil de sonnets, par M. Berger.

Séance du 9 décembre 1896. — Présidence de M. Desvernay. — Communication est donnée d'une lettre de M. Pariset, qui annonce ne pouvoir accepter les fonctions de trésorier de la Société. — Sur un rapport présenté par M. Joseph Berger, M. Jules Giriat (connu sous le pseudonyme de Tairig) est nommé membre titulaire de la Société. — M. Vingtrinier donne lecture du commencement d'une étude sur le cheik Aboun-Adara, patriote égyptien. — M. Mollière lit une étude sur le plus ancien médecin de Lugdunum. Ce médecin, connu sous le nom d'Abascantus, serait, d'après l'orateur, Alexandre le Phrygien, l'un des compagnons martyrs de saint Pothin. — Hommages faits à la Société : 1° *Une promenade en Dauphiné*, par M. Grand ; 2° *Nos peintres chez eux ; Au gré du vent et Par monts et par vaux*, trois volumes publiés par M. Giriat.

Séance du 23 décembre 1896. — Présidence de M. F. Desvernay. — M. Georges, membre correspondant, fait hommage à la Société d'un ouvrage sur la Cathédrale de Vienne. — M. Gabut, auteur de plusieurs études sur les anciens aqueducs gallo-romains de Lyon, demande à être admis au nombre des membres de la Société. Une commission, composée de MM. Vingtrinier, Mougin-Rusand et Bleton, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. Mougin-Rusand est élu trésorier de la Société, en remplacement de M. Pallias, décédé. — M. Beauverie lit une pièce de vers intitulée : *Des goûts et des couleurs*. — M. Arthaud donne lecture d'un article destiné au *Lyon universitaire* : *Constantinople, la Corne d'or, les Mosquées, le Cimetière d'Eyoub*. — M. l'abbé Martin, au sujet du Congrès d'Orviéto, fait connaître les objets d'art possédés par les églises d'Italie, de Roumanie, de Chypre et de Syrie.





CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

FORGOTTEN BOOKS ABONNEMENT COMPLET

**797,885 livres!
Lecture a volonté
pour seulement
\$8.99/mois**

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





TABLE

DU

VINGT-DEUXIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

	Pages
Paul DE VARAX. — La baronnie et le château d'Amplepuis....	40
— Châteaux et fiefs d'Amplepuis.....	111
F. Michel CORMIER. — Souvenirs lyonnais et dominicains.....	122
E. L. — L'incendie de l'Exposition de Montpellier.....	137
VEUCLIN. — La manufacture des étoffes de Lyon en Russie....	149
L. GALLE. — La place Morel à Lyon.....	185
Chronique du mois.....	73, 147, 227, 303, 384 465

ARCHÉOLOGIE

GABUT. — La question des aqueducs lyonnais sous la période gallo-romaine.....	99, 197
L. GALLE. — Une promenade à travers le Vieux Lyon.....	229
J.-B. MARTIN. — Chronique d'histoire et d'archéologie.....	370

HISTOIRE GÉNÉRALE

E. CHARVÉRIAT. — Un procès de lèse-majesté en Allemagne, au xvii ^e siècle.....	443
---	-----

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

C. FRANCHET — Louis Bresson, architecte.....)
S. DE LA CHAPELLE. — Joseph Chinard. Notice historique 77, 209, 272, 337.....	412
N. RONDOT. — Bernard Salomon, peintre et tailleur d'his- toires 164, 252.....	305
A. VACHEZ. — Nécrologie. Honoré Pallias.....	219

BEAUX-ARTS

L. CHARVET. — Le salon de Paris.....	58
--------------------------------------	----

LITTÉRATURE ET CORRESPONDANCE

E. LAPAIRE. — Deux thèses de doctorat. Tacite et Régnier.....	128
H. HIGNARD. — Lettres de l'École Normale (1838-1841).....	385

VOYAGES

A. GRAND. — Promenade en Dauphiné.....	21
--	----

ÉTUDES DE MŒURS

L. MAYET. — Les agences matrimoniales.....	358
--	-----

POÉSIE

BEAUVÉRIE. — Souvenirs de la Chartreuse de Vaucluse.....	68
Camille VIAL. — Sonnets : Isolé ; Les yeux d'une femme ; Ambition ; Les gaietés du 13.....	139
P. DE BOUCHAUD. — Oriens ; Gloire de l'arrière-automne ; Les espoirs ; Aube vespérale.....	292
LENTILLON. — A Auguste Vettard.....	459

BIBLIOGRAPHIE

F. DESVERNAY. — Livre d'heures d'une reine de France.....	133
L. GALLE. — Essai historique sur Châteauneuf en Brionnais, par l'abbé Pagani.. .. .	142
J.-B. MARTIN. — Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au iv ^e siècle.....	296

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon 73, 222, 298, 381.....	460
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon... 145	462

PLANCHES ET DESSINS

Portrait de Louis Bresson.....	1
Carte des aqueducs antiques de Lyon.....	99



L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON